DE LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

LA FRANCE DEPUIS 1830.

TROISIÈME PARTIE.

RUPTURE DE L'ALLIANCE ANGLO-FRANÇAISE EN 1840. — RENTRÉE DE LA FRANCE DANS LE CONCERT EUROPÉEN.

La question d'Orient a fini par fatiguer les esprits, qu'elle avait d'abord tant agités; elle a laissé après elle d'importuns souvenirs. Le public a eu hâte de l'oublier. A revenir sur les détails d'une affaire jadis si fort à cœur à chacun, aujourd'hui si indifférente à tous, il y a risque d'ennuyer et grande chance de déplaire. Il est nécessaire cependant de donner aux faits leurs justes proportions, il est utile d'apprécier équitablement leurs résultats. Autant que les succès obtenus, les échecs de la diplomatie de l'ancien gouvernement doivent être exposés avec fidélité. Un récit sans bonne foi serait sans valeur, et le pays n'en tirerait aucun profit. Il importe toujours de connaître la vérité. Comment la

faire accepter, sinon en rapprochant après coup les effets et les causes, en mettant en regard et en pleine lumière les erreurs commises et les revers éprouvés? La mémoire des anciens entraînemens peut seule prévenir les déceptions nouvelles. Ne nous lassons jamais d'appeler le passé au secours de l'avenir.

Ce que j'ai précédemment raconté de la malveillance avouée de l'empereur Nicolas et de la jalousie secrète de lord Palmerston a déjà fait pressentir quel danger menaçait la France le jour où une occasion serait offerte à ses deux ennemis d'unir contre elle leurs communs ressentimens. Les événemens qui s'annonçaient dans le Levant n'allaient-ils pas fournir ce prétexte si désiré? Tous les personnages politiques qui avaient dirigé nos relations extérieures s'en préoccupaient vivement. Ils remarquaient avec inquiétude à quel point les imaginations s'échauffaient à l'idée d'un prochain démembrement de l'empire ottoman. Ils découvraient, non sans étonnement, combien de fantaisies singulières germaient déjà dans les têtes des hommes les plus sages de leur parti. C'était le temps où, sur la foi des systèmes préconçus, les intelligences d'ordinaire les plus rassises n'hésitaient pas à se jeter dans le champ illimité des conjectures. Pour les politiques comme pour les poètes, l'Orient était de nouveau devenu le pays des chimères. Quelles impérieuses exigences un mouvement si désordonné de l'opinion publique ne faisait-il pas présager! Malheureusement, lorsque ces exigences vinrent à se produire avec un certain éclat dans la presse et à la tribune, les ministres des affaires étrangères des cabinets du 11 octobre, du 22 février et du 15 avril ne siégeaient plus dans les conseils de la couronne. Par un dénoûment inattendu, les luttes de la coalition avaient eu pour résultat d'écarter à la fois du pouvoir tous ceux qui, depuis 1830, avaient manié les grandes affaires.

Le cours des événemens se chargea bientôt de montrer ce que perd un pays quand il est privé des services des hommes d'expérience et de pratique. Les ministres nouveaux, moins versés que leurs prédécesseurs dans les secrets détails des dernières transactions diplomatiques, moins au fait des dispositions cachées des cours étrangères, furent les premiers à partager une confiance que, mieux instruits, ils n'auraient pas hésité à combattre. Comme le public, ils crurent trop aux chances favorables; comme lui, ils mirent leur espoir dans un accord plus facile à imaginer qu'à établir entre les cabinets de Paris, de Londres, de Vienne et de Berlin, et dont la Russie devait seule être exclue. Pareil accord était peu probable. L'appui que nous en pouvions tirer, dans la question d'Orient, n'était solide qu'en apparence; il était vain au fond; les moindres incidens pouvaient le rompre. En effet, nous poursuivions dans le Levant un but assez compliqué. Les intérêts que nous voulions faire prévaloir étaient de deux sortes : le premier, com-

mun avec toutes les nations de l'Europe, la Russie exceptée, c'était la durée de l'empire ottoman et son indépendance absolue; le second, qui nous était particulier, c'était la consolidation, aux meilleures conditions, de l'établissement égyptien. Cela s'appelait, dans le langage parlementaire du temps, la question de Constantinople et la question d'Alexandrie. En voulant le maintien de l'empire ottoman, et comme moyen de le préserver l'intervention préalablement concertée des grandes puissances européennes, nous déplaisions à la Russie. En souhaitant la reconnaissance par la Porte de la quasi-indépendance de Méhémet-Ali, et, pour la mieux assurer, la concession à titre héréditaire des provinces qu'il possédait viagèrement, nous effarouchions l'Angleterre, toujours disposée à nous supposer d'ambitieux projets sur l'Égypte. Quelle circonspection ne fallait-il pas pour calmer tant d'ombrages! Les ministres du 12 mai y auraient peut-être réussi, si l'intervention directe et patente du parlement français ne fût venue créer de nouveaux et plus grands embarras.

Ceux qui ont encore présente à la mémoire la discussion solennelle soulevée, en 1839, par une demande de crédits destinés aux armemens maritimes dans le Levant, n'ont pas oublié combien la marche ultérieure du gouvernement fut surtout déterminée par la manifestation des impétueuses espérances dont les principaux orateurs de la chambre des députés se firent les interprètes. Tristes effets de plusieurs crises ministérielles successives! non-seulement la première impulsion n'était plus donnée à notre politique extérieure par les vétérans de notre diplomatie, par ceux qui connaissaient le fort et le faible des états étrangers, les secrets penchans des cours, et tout cet important dessous des cartes que nous avons cherché à révéler au public, mais la conduite même des plus délicates transactions était passée aux mains des membres de nos assemblées délibérantes. Par une inconcevable interversion de rôles, les ministres responsables aux termes de la constitution, et seuls en état de connaître la véritable situation, cédaient, en si grave occasion, l'initiative à une commission de la chambre des députés; celle-ci ne se contentait pas de guider le gouvernement dans la voie scabreuse où il faisait dès-lors des pas timides, mais déjà peut-être irrévocables, elle le poussait avec une ardeur plus patriotique qu'éclairée. Après avoir fixé le but, elle n'hésitait pas davantage à préciser les moyens de l'atteindre. Dans la pensée de son rapporteur, M. Jouffroy, pensée qui rencontra sur les bancs de la chambre une constante et presque unanime approbation, c'était à peine si un vague accord entre les grandes puissances pouvait suffire à régler heureusement la question d'Orient. Forte de ses vues désintéressées, la France n'avait point de motif pour éviter de donner aux pourparlers déjà engagés une forme plus précise; elle avait tout à gagner à la création d'une sorte de congrès européen. Dans

un congrès, tout l'avantage serait pour nous. Appuyés sur la Prusse et l'Autriche, nous pouvions faire successivement tête à l'Angleterre et à la Russie. Nous étions comme assurés d'avance de nous trouver presque toujours quatre contre un, et, dans la plus fâcheuse hypothèse, tout au moins trois contre deux. Sur quelles fausses données reposait tant de confiance? Nos lecteurs le savent déjà. Sans doute, nous étions dans les meilleurs termes avec la Prusse; mais notre intimité tenait surtout aux dispositions personnelles de son vieux monarque, et l'ordre naturel de succession pouvait d'un jour à l'autre remplacer cet utile allié par un prince dont les sympathies ne nous étaient pas acquises. Il est vrai, l'Autriche nous témoignait de récens égards, elle laissait apparaître une recrudescence de dépit contre les empiétemens de la Russie; mais était-il prudent de faire grand fonds sur les résolutions vacillantes de son ministre dirigeant? Afin de se donner une fois de plus la dangereuse satisfaction de nous remettre dans l'isolement, ces deux puissances ne se rapprocheraient-elles pas au moment décisif des cours de Londres et de Saint-Pétersbourg? Contre une telle éventualité, nos garanties étaient bien précaires. Les pièces que nous avons citées au sujet des affaires d'Espagne et de Grèce ont assez fait voir de quelle façon l'alliance française était pratiquée par le ministre des affaires étrangères du cabinet whig. Quant à l'antagonisme traditionnel qui, dans la question d'Orient, avait jusqu'alors divisé la Russie et l'Angleterre, à peine subsistait-il encore en apparence, et tout au plus à l'état de préjugé chez les deux nations. Les chefs qui traitaient pour elles, le czar et lord Palmerston, s'en étaient aisément et complétement affranchis. De nouvelles et plus vives rancunes leur tenaient au cœur. Ils ne souhaitaient qu'une chose : pouvoir, avec quelque apparence de raison, dénoncer notre ambition aux autres cours et les rallier contre nous. Le programme de politique orientale lancé du haut de la tribune française leur vint merveilleusement en aide. Les phrases innocentes dans lesquelles notre orgueil national s'était complu furent représentées comme les indices des plus dangereuses menées, et les indications pacifiques du rapporteur de la commission furent presque travesties en plans de campagne. Ainsi, les desseins patriotiques de nos chambres tournaient à notre détriment. Notre parlement nuisait à la cause qu'il voulait servir; il rendait le succès à peu près impossible au moment même où il le prescrivait. « Cette grande question et ce grand débat, disait M. Jouffroy, prononçant les derniers mots qui servirent de clôture et de résumé à la discussion, imposent au cabinet une immense responsabilité. En recevant de la chambre les 10 millions qu'il est venu lui demander, il contracte un solennel engagement. Cet engagement, c'est de faire remplir à la France, dans les événemens d'Orient, un rôle digne d'elle, un rôle qui ne la laisse pas tomber du rang élevé qu'elle occupe en Eu-

rope. C'est là, messieurs, une tâche grande et difficile. Le cabinet doit en sentir toute l'étendue et tout le poids. Il est récemment formé, il n'a pas encore fait de ces actes qui consacrent une administration; mais la fortune lui jette entre les mains une affaire si considérable que, s'il la gouverne comme il convient à la France, il sera, nous osons le dire, le plus glorieux cabinet qui ait géré les affaires de la nation depuis 1830. »

Le malheur des ministres du 12 mai fut d'accepter ce périlleux marché par l'espoir, s'ils le pouvaient tenir, de renforcer une situation parlementaire assez fragile. Ils se dévouèrent à leur tâche avec l'ardeur de personnes qui n'en avaient peut-être pas mesuré d'avance toutes les difficultés. A vrai dire, ils ne commirent aucune faute; mais ils vinrent se heurter successivement à toutes les aspérités qu'ils ne pouvaient manquer de rencontrer sur leur chemin. Ils offusquaient tour à tour, sans le vouloir et sans le savoir, ceux-là même qu'ils avaient l'intention de se concilier, de sorte qu'après plusieurs mois de pourparlers, pendant lesquels nous avions cherché à ramener l'Europe à nos vues, le vide s'était insensiblement fait autour de nous. Ces grandes puissances que nous nous étions proposé de réunir contre la Russie étaient plus que jamais prêtes à s'entendre contre nous et avec la Russie. Vainement nous leur parlions de la nécessité de veiller au maintien de l'empire ottoman; chaque jour, elles se montraient plus portées à penser que ses droits étaient surtout menacés par les usurpations du vice-roi, dont on nous reprochait d'avoir les intérêts si fort à cœur. Vainement nous demandions qu'on songeât à dérober Constantinople au protectorat exclusif de la Russie; ceux à qui nous nous adressions paraissaient plus pressés encore de soustraire Alexandrie à ce qu'ils ne manquaient point d'appeler la domination exclusive de la France. Sur ces entrefaites, et comme pour témoigner qu'il n'était pas encore irrévocablement engagé avec la cour de Saint-Pétersbourg, le cabinet anglais nous proposait sous main de faire avec lui, sur quelque point de l'Orient, dans l'Archipel, sur les côtes de la Syrie ou à l'entrée des détroits, des manifestations guerroyantes dont l'intention et la portée ne se laissaient pas trop clairement apercevoir. Nos ministres refusaient de courir ainsi les aventures. Ces refus prudens aigrissaient davantage lord Palmerston. Parce que nous ne flattions aucune passion, nous devenions suspects. Notre réserve même nous était imputée à crime. C'était jeu joué pour dérober nos profonds desseins. La mauvaise humeur générale se tourna alors contre notre protégé Méhémet-Ali. Il y avait là un moyen de nous atteindre indirectement. Les puissances étrangères oublièrent volontairement qu'à une autre époque nous avions arrêté le vice-roi dans sa marche victorieuse sur Constantinople. Elles firent semblant de croire que nous lui soufflions

l'esprit de conquête, tandis qu'en réalité, et sous une forme un peu plus amicale, nous lui adressions des remontrances qu'elles n'auraient pas elles-mêmes désavouées. Bref, il fut convenu que les seuls dangers qui menaçaient le sultan venaient de son coreligionnaire, le maître de l'Égypte, le possesseur de la Syrie entière, de Candie et des villes saintes. Il ne fut plus question que d'avoir raison du pacha rebelle avec ou sans l'agrément de la France.

Peu de temps avant que la rupture éclatât, une voix se fit entendre pour avertir les amis de l'alliance anglo-française de la rude épreuve à laquelle elle était alors soumise. Le moment était bien choisi, car le péril était imminent. M. de Brunow était arrivé à Londres, porteur d'instructions dont la teneur n'était un mystère pour personne. On savait que l'empereur lui avait à peu près donné carte blanche sur les concessions à faire à l'Angleterre, pourvu que des arrangemens consentis il pût sortir une brouille entre la France et l'Angleterre. Comment ceux qui attachaient quelque prix à l'entente des deux grands pays constitutionnels de l'Europe n'auraient-ils pas fait un dernier effort? Les débats de l'adresse de 1840 fournirent à M. Thiers l'occasion de se prononcer encore une fois pour cette alliance. Autant que qui que ce soit, M. Thiers savait combien les changemens de front étaient fréquens et soudains dans la politique extérieure de lord Palmerston. Ministre du cabinet du 11 octobre, il ne pouvait avoir oublié qu'en 1835, MM. Martinez de la Rosa et Toreno ayant demandé à la France et à l'Angleterre d'intervenir en Espagne, le cabinet whig s'y était péremptoirement refusé, aussi bien qu'à un projet de médiation armée entre les parties belligérantes; ministre des affaires étrangères de l'administration du 22 février, il se souvenait d'avoir reçu en 1836, du même cabinet anglais tout à coup ravisé, une offre d'intervention que nous avions à notre tour repoussée comme intempestive. Ce n'était donc point un engouement irréfléchi de l'alliance anglaise, mais un juste souci des dangers de la mésintelligence, qui portait le futur président du cabinet du 1er mars à s'alarmer des résolutions qui allaient être prises à Londres. Une vague prévision lui disait peut-être que si, arrivé au pouvoir, il trouvait plus tard la France déjà engagée dans une autre voie, il ne lui conseillerait plus de s'en retirer.

Quoi qu'il en soit, les efforts de l'orateur de l'opposition, non plus que les démarches du ministre qui dirigea peu de temps après la politique extérieure de la France, ne réussirent à amener une conciliation dont sans doute le moment était passé. Ceux qui ont accusé M. Thiers d'avoir changé de doctrines en changeant de position, et d'avoir pratiqué, dans les conseils de la couronne, une conduite différente de celle qu'il avait conseillée sur les bancs de la chambre, se sont singulièrement trompés. Le temps marchait, dont personne n'est le

maître; sa marche amenait fatalement la crise, qui a éclaté sous le ministère du 1er mars, comme elle eût éclaté sous toute autre administration. Les adversaires de ce cabinet, qui ont blâmé l'attitude et les résolutions prises après le traité du 15 juillet, n'ont jamais songé à lui reprocher la conduite suivie jusqu'à l'époque où cette convention fut définitivement signée entre les puissances. C'est justice de reconnaître que, loin de chercher à envenimer les dissentimens existans et à précipiter le dénoûment, le ministre français, aussitôt arrivé aux affaires, s'appliqua à traîner les choses en longueur. Il insista pour qu'un envoyé de la Porte fût admis aux conférences de Londres, et profita du répit qui lui était ainsi laissé pour tâcher d'agir sur le vice-roi d'Égypte. Ce sont ces tentatives, faites auprès du vassal pour lui prêcher la soumission à son souverain, qui donnèrent lieu aux récriminations du ministre anglais. Il en prit occasion pour adresser au gouvernement français un reproche d'une espèce toute nouvelle, celui d'avoir voulu traîtreusement ménager un arrangement direct entre les parties qu'il s'agissait précisément de mettre d'accord. Pourquoi le cabinet français n'aurait-il pas eu ce droit, et quelle raison auraient eue les autres puissances de trouver mauvais que nous eussions essayé de faire seuls ce qu'elles se proposaient de faire en commun? Où aurait été le mal, si nous avions réussi? Mais M. Thiers n'était même pas coupable de ce singulier méfait. Lord Palmerston l'a dit, mais il ne l'a jamais établi; la correspondance de l'agent français dont la mission avait donné lieu à cette supposition a prouvé au contraire qu'elle n'était pas fondée. Laissons là ces subtilités, qui ne furent jamais sérieusement avancées et qui ne méritent pas une sérieuse réflexion.

La convention du 15 juillet tirait surtout son importance de ce qu'elle était faite sans l'adhésion de la France et en réalité contre la France. La forme ici l'emportait sur le fond, et la forme fut blessante encore plus que le fond. L'empressement avec lequel le ministre anglais saisit l'occasion de quelques troubles survenus en Syrie pour arracher l'adhésion de ses alliés, le soin qu'il prit de nous tenir à l'écart des dernières délibérations qui précédèrent l'apposition des signatures, ne témoignèrent que trop combien celui qui avait préparé de longue main toute cette affaire avait hâte d'en finir, de peur que le fruit de ses menées ne lui fût, au dernier moment, ravi par une soudaine transaction. Dans une circulaire adressée à ses agens à l'étranger, le cabinet français s'exprimait ainsi sur le manque d'égards dont on avait usé envers lui : « Ce que les procédés obligés avec une cour alliée exigeaient, c'est que l'Angleterre, avant de conclure, fît une dernière démarche auprès de l'ambassadeur de France, et lui soumît la convention proposée en lui laissant le choix d'y adhérer ou non. Il est bien vrai que l'adhésion de la France à toute résolution entraînant l'emploi de la force contre le vice-roi n'était nul-

lement supposable, car elle s'était souvent expliquée à cet égard; mais toutes les formes eussent été observées en la mettant définitivement en mesure d'accepter ou de refuser. Lord Palmerston a craint la discussion de ce qu'il proposait; il a craint de laisser à toutes les parties qui pouvaient prendre part à l'acte trois ou quatre jours de réflexion. Il s'est hâté de conclure, et a été amené par là à signifier à la France un acte signé sans sa participation. Il est vrai que les formes les plus douces ont été employées pour faire cette communication; mais le soin qu'on mettait à couvrir par des paroles ce que cette conduite avait au fond de blessant prouve que lord Palmerston sentait lui-même l'inconvenance du procédé. La prévision du refus de la France, quelque fondée qu'elle fût, ne dispensait pas de s'expliquer franchement et positivement une dernière fois avec une ancienne alliée (1). »

Le public français fut, comme son gouvernement, sensible surtout à la question de procédé. Chacun comprit que l'Europe ne se serait point séparée de nous à propos d'un insignifiant territoire à répartir entre le grand-seigneur et le vice-roi d'Égypte, si elle n'avait été animée à notre égard de sentimens malveillans. Ce mépris affiché pour elle causa autre chose que du dépit à la France. Elle avait conscience que, par dix années de modération et d'empire sur elle-même, elle avait mérité un autre traitement. Elle se plaignit du traité comme d'un acte d'injustice; elle le considéra comme un défi, et le ressentit comme une injure. Cette irritation s'accrut encore quand on apprit que, par une innovation sans exemple dans les annales diplomatiques, les parties contractantes étaient convenues de passer outre aux mesures d'exécution, sans attendre l'échange des ratifications. Qu'avait donc fait le gouvernement français dans toute cette affaire pour qu'on multipliât gratuitement et comme à plaisir les façons d'agir les plus propres à échauffer une déplorable querelle? Était-il vrai, comme le ministre anglais l'a si souvent et si fermement soutenu, que, depuis la signature du traité, nous eussions poussé le pacha à la résistance, au lieu de lui conseiller le calme et la résignation? Cette assertion a rencontré une telle créance à l'étranger et même en France, que nous croyons utile de la démentir par la citation textuelle d'une dépêche confidentielle adressée de Paris à notre consul à Alexandrie. On y verra que notre cabinet n'était pas resté inactif. Son influence auprès du vice-roi avait été, non sans succès, employée dans un sens dont les cours qui s'étaient si légèrement éloignées de nous n'avaient pas le droit de se plaindre.

« Paris, 17 septembre 1840.

« Monsieur, j'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire

(1) Dépêche de M. Thiers, 6 août 1840.

le 30 août, et celle que M. le comte Walewski m'a adressée à la même date. Le gouvernement du roi a appris avec une vive satisfaction le succès de vos efforts pour amener Méhémet-Ali à comprendre enfin ce que les circonstances exigent de lui. Les conditions qu'il s'est décidé à accepter, l'Égypte héréditaire et la Syrie viagère, moyennant sa rétrocession à la Porte de Candie, d'Adana et des villes saintes, *sont celles que nous avons toujours considérées comme devant constituer la base essentielle d'un arrangement satisfaisant et honorable pour les deux parties intéressées. L'hérédité, même restreinte à la seule Égypte, tirerait le vice-roi du rang de simple fonctionnaire, pour faire de lui un prince de l'empire ottoman.* La conservation viagère de la Syrie le laisserait en possession de la partie vraiment utile de sa conquête, de celle qui est pour lui un véritable élément de grandeur et de puissance... »

Pendant que la France avait décidé le vice-roi à accepter l'Égypte héréditaire et la Syrie viagère, l'Autriche obtenait de ses alliés qu'ils consentissent à lui concéder l'Égypte héréditaire et le pachalick de Saint-Jean-d'Acre viager. Ainsi, pour la simple différence entre deux propositions aussi voisines, afin de rendre de si minces possessions au souverain qui n'avait jamais su les gouverner, qui les livra de nouveau à l'anarchie après les avoir recouvrées, les puissances compromirent sciemment la paix du monde. L'objet du dissentiment était, à vrai dire, moins grand que les passions qu'il mettait en jeu. Pour que ces passions obtinssent leur satisfaction, un arrangement conforme au but apparent du traité ne suffisait pas. Ne fallait-il pas qu'il fût imposé de vive force au pacha? ne fallait-il pas avant tout un échec et une humiliation pour la France?

Le ressentiment que causa à Paris l'annonce des mesures coërcitives adoptées par les cours étrangères fut légitime; seulement l'expression en fut violente et excessive. Si les organes de l'opinion publique se fussent bornés à appuyer chaudement la politique du gouvernement français, à faire ressortir le contraste des conduites tenues des deux parts : celle de nos adversaires, si douteuse au début, si souterraine, puis tout à coup si arrogante; la nôtre, la même d'un bout à l'autre des négociations, demeurant calme encore et conciliante après un procédé qu'à bon droit nous pouvions trouver mauvais, il est à croire que pareille polémique eût produit quelque effet en Europe, surtout en Angleterre. Il y avait là une situation que nous n'avions pas recherchée, qu'on nous avait faite malgré nous, mais qu'après tout nous étions en état de supporter, à la condition de l'envisager sans faiblesse comme sans présomption. Pour nous en tirer avec honneur, plus tard peut-être avec profit, il aurait fallu s'appliquer à calmer le pays et non pas l'exciter. Malheureusement les journaux de toutes nuances, ceux-là même qui, à tort ou à raison, passaient pour puiser leurs inspirations non loin du pouvoir, préférèrent un tout autre rôle. Si, par

l'explosion de leur colère, par leurs menaces de promptes représailles, ils crurent agir sur les déterminations des ministres anglais et sur l'esprit des populations d'outre-Manche, leur calcul fut cruellement trompé. Un publiciste distingué, qui a raconté avant moi et mieux que moi dans cette *Revue* (1) les phases diverses de l'alliance anglo-française, a remarqué avec raison que les journaux anglais, demeurés froids et plutôt mécontens à l'annonce du traité du 15 juillet, battirent des mains seulement après la prise de Beyrouth, témoignant ainsi par leurs bruyans, mais tardifs applaudissemens, qu'ils n'avaient pas eu d'abord grande confiance dans la bonté de leur cause et dans la facilité de leur succès. Il est vrai, l'honneur de son pavillon une fois engagé, le peuple anglais (Dieu nous donne pareil défaut!) oublie vite les querelles intérieures des partis, et ne songe plus qu'à la honte des revers, à la gloire du triomphe; oui, son orgueil national mis en jeu, il devient assez indifférent aux questions de droit, de justice; la légitimité des moyens employés lui importe peu. Le public de Londres ne songeait-il pas aussi un peu alors à certains chants de victoire anticipée dont le bruit avait passé le détroit? Les exploits peu héroïques des vaisseaux anglais brûlant les baraques de Beyrouth n'étaient-ils pas surtout exaltés comme autant de réponses victorieuses à de trop héroïques articles de quelques feuilles parisiennes?

Pourquoi le taire? dans cette malencontreuse question d'Orient, nous marchâmes de mécompte en mécompte. Chaque jour se charga de nous ôter quelques-unes de nos illusions. Nous avions cru que le traité ne pourrait jamais avoir lieu sans nous, et les signatures en avaient été échangées à notre insu. Une fois signé, nous avions pensé qu'il resterait long-temps une lettre morte, et nous apprenions que les vaisseaux anglais, rapides exécuteurs des volontés de la conférence de Londres, préludaient, par le bombardement des côtes de la Syrie, à la mise en vigueur des clauses rigoureuses imposées à notre protégé. Nous nous étions flattés un peu à la légère que l'opinion publique se soulèverait en Angleterre contre l'œuvre personnelle du ministre whig : en Angleterre, comme partout, comme toujours, les indécis se prononçaient avec la fortune et pour ceux que la fortune favorisait. Enfin, nous avions compté sur la résistance énergique d'Ibrahim : au premier choc, ses troupes cédaient presque sans coup férir; Méhémet-Ali lui-même semblait avoir perdu son antique vigueur d'ame. Le terrain que le gouvernement avait choisi, et qu'il croyait solide, manquait, pour ainsi dire, sous ses pieds, et s'effondrait à chaque secousse nouvelle. Toute compromise que fût alors notre position, elle n'était pas telle

(1) *De l'Alliance anglo-française*, par M. Duvergier de Hauranne, livraison du 15 février 1841.

encore qu'il fallût se hâter de l'abandonner : nous n'étions pas obligés de nous rendre si tôt. Il y avait dans l'histoire des exemples récens qui nous traçaient l'attitude que nous avions à prendre.

En 1825, l'Angleterre libérale avait, seule aussi, contre l'Europe entière, désapprouvé le projet d'une expédition en Espagne. Le congrès de Vérone avait été pour elle ce que la conférence de Londres fut pour nous en 1840. Tant qu'elle put, elle avait tenu bon pour protéger les cortès espagnoles. L'intervention résolue, elle avait déclaré que la mesure lui déplaisait, parce qu'elle contrariait ses intérêts et blessait ses sympathies; qu'elle ne se tenait pas cependant pour offensée à ce point qu'elle voulût recourir à la guerre. Si, à leurs risques et périls, les puissances voulaient tenter l'aventure, elle n'y mettrait point obstacle; toutefois elle croyait devoir leur déclarer à l'avance que, dans aucun cas et à aucun prix, elle ne souffrirait que cette intervention s'étendît au Portugal. Le Portugal était avec elle dans de telles relations d'intérêts et d'intimité, que la moindre tentative des puissances pour se mêler, par la voie des armes, des affaires du Portugal, entraînerait immédiatement de sa part une déclaration de guerre. L'expédition d'Espagne eut lieu; les armées des cortès résistèrent aussi peu que les troupes du vice-roi d'Égypte. L'Angleterre, qui avait souhaité un autre résultat, assista, mécontente, mais paisible, au triomphe des autres cours; le Portugal qu'elle avait garanti avait été respecté. Elle prit son parti et attendit patiemment une occasion naturelle pour de justes représailles.

En 1840, nous n'avions pas non plus épousé exclusivement, quoi qu'on eût dit, les intérêts du vice-roi d'Égypte. Le cabinet du 1er mars s'était borné à dire : « A nos yeux, l'intérêt de l'intégrité de l'empire ottoman ne commande pas d'avoir raison, sur l'heure et à tout prix, de l'ambition du pacha. En outre, les moyens que vous vous proposez d'employer nous paraissent inefficaces ou dangereux : ils seront inefficaces, si vous vous contentez de bombarder les côtes de la Syrie, car les soldats égyptiens, en vous abandonnant quelques masures, pourront se retirer dans l'intérieur; ils seront dangereux, si vous voulez agir dans l'intérieur des terres; là, vos matelots ne pourront suffire. Débarquerez-vous des troupes de terre? La présence de troupes anglaises, autrichiennes ou russes porterait à l'autorité du sultan, et par suite à l'intégrité de l'empire ottoman, un coup bien plus funeste que le spectacle si commun en Orient d'un pacha insoumis, momentanément vainqueur de son souverain. Inefficaces ou dangereuses, vos mesures ne sont pas de celles auxquelles nous voulions nous associer. Agissez, si vous voulez, en Syrie, à vos risques et périls : nous ne l'approuverons pas, nous ne nous y opposerons pas; mais à côté de la Syrie il y a l'Égypte : nos relations avec l'Égypte sont de telle nature, que, si le

pacha d'Égypte était menacé dans son établissement égyptien, nous ne pourrions, nous ne voudrions pas le souffrir. Une attaque contre l'autorité de Méhémet-Ali, telle qu'elle est aujourd'hui constituée en Égypte, amènerait de notre part une déclaration de guerre. Nous livrons la Syrie à vos tentatives d'intervention; nous vous interdisons de toucher à l'Égypte. » Ce langage, souvent tenu à Londres, à Paris, à Constantinople, avant le traité du 15 juillet, nombre de fois répété depuis la signature de la convention, le gouvernement français le consigna officiellement dans la note du 8 octobre. Ce dernier acte diplomatique du ministère du 1er mars eut le tort de venir trop tard. Le public n'en saisit point la portée. Il crut y voir une sorte d'adhésion aux mesures coërcitives déjà adoptées par les puissances étrangères, et comme une désertion anticipée des intérêts du vice-roi. C'était précisément le contraire. Ce document, plein de raison et de fermeté, de tout point conforme à la ligne de conduite officiellement suivie par les ministres du 1er mars, contrastait trop avec les intentions guerroyantes que, sur la foi des journaux et de quelques officieux et dangereux amis, le public leur avait gratuitement prêtées. La prise ultérieure de Saint-Jean-d'Acre et l'acte de complète soumission que le pacha éperdu s'empressa de souscrire achevèrent d'ailleurs d'ôter à la note du 8 octobre sa véritable signification.

Il y a encore aujourd'hui un certain intérêt historique et presque de la justice à expliquer sur quelles prévisions raisonnables, quoique démenties par les événemens, reposait la politique de la note du 8 octobre. En butte à d'injustes attaques, le président du 1er mars a trouvé convenable de les braver plutôt que de les démentir. Il s'est volontairement laissé constituer l'éditeur responsable de certains plans de campagne aventureux auxquels nous sommes persuadé qu'il n'avait jamais sérieusement songé. Voici, si nous sommes bien informé, quelles idées déterminèrent en cette occasion la politique de l'homme qui, en 1840, a pu se tromper, comme tous les habiles de son temps, mais qui eût cessé d'être lui-même, s'il eût un instant cédé à des inspirations que son rare et lumineux bon sens n'eût point avouées.

En formant la résolution d'agir contre le pacha par la force des armes, les puissances étrangères avaient pris à leur compte toutes les difficultés de l'entreprise. Ces difficultés étaient réellement plus grandes qu'elles n'apparurent. L'escadre anglaise avait beau jeu à canonner les rivages de la Syrie, à s'emparer des villes qui, comme Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre, étaient exposées aux bordées de leurs vaisseaux. Tout en s'attendant à une plus vigoureuse attitude de la part des troupes égyptiennes, le ministre français n'avait jamais pu espérer qu'elles garderaient long-temps les côtes et les villes du littoral contre les forces d'ennemis supérieurs. Pour elles, le nerf de la défense était ailleurs, il

était dans les étroits défilés de la Syrie montagneuse et aride. Les côtes et les villes du littoral évacuées, les soldats d'Ibrahim, retirés dans l'intérieur des terres sur Damas, sur Alep, ou marchant sur Constantinople par la voie de l'Asie-Mineure, que feraient les puissances belligérantes? Que rien n'eût été ni prévu ni réglé pour une éventualité si naturelle, ce n'était pas une supposition gratuite de notre cabinet. L'ambassadeur de France à Londre avait forcé le ministre anglais lui-même à en convenir. Par cet aveu trop singulier pour que nous négligions d'en apporter la preuve, lord Palmerston laissait voir une fois de plus et trop clairement qu'en se jetant dans cette affaire, il n'avait poursuivi qu'un but : nous faire pièce et engager à tout prix l'Europe contre nous.

L'ambassadeur de France au ministre des affaires étrangères.

« Londres, 25 juillet 1840.

« ... Mais enfin, milord, lui ai-je dit, si le pacha repousse, comme je le crois, vos propositions, que ferez-vous? De quoi êtes-vous convenu? Vous demandez encore à la France son concours moral; elle a droit de vous demander, à son tour, par quels moyens et dans quelles limites vous comptez agir.

« — Vous avez raison, et je dois vous le dire : l'emploi des forces navales pour intercepter toute communication entre l'Égypte et la Syrie, pour arrêter les flottes du pacha, pour mettre le sultan en état de porter sur tous les points de son empire tous les moyens de rétablir son autorité, ce sera là notre action principale, et c'est le principal objet de notre convention.

« — Et si le pacha passe le Bosphore, si Constantinople est de nouveau menacée?

« — Cela n'arrivera pas; Ibrahim aura trop à faire en Syrie.

« — Mais si cela arrive?

« — Le sultan va s'établir à ... (l'ancienne Nicomédie) avec un corps de troupes turques qui, réuni à la présence d'un certain nombre de chaloupes canonnières sur la côte d'Asie, suffira, je pense, pour mettre à l'abri Constantinople.

« — Et si cela ne suffit pas, si les troupes turques sont battues?

« Il en coûtait à lord Palmerston de me dire expressément que l'entrée d'un corps d'armée russe à Constantinople, combinée avec celle d'une flotte anglaise dans la baie de Marmara, était un point convenu. Cependant il me l'a dit en rappelant que, dans le temps où l'on examinait les moyens d'agir à cinq, la France elle-même n'avait pas regardé ce fait comme absolument inadmissible, et avait discuté le *quo modo* de l'entrée et de la présence de ses propres vaisseaux dans la mer de Marmara.

« Et il s'est hâté d'ajouter : « Au-delà rien n'est prévu, rien n'est réglé; on est simplement convenu de se concerter de nouveau, si cela était nécessaire; mais l'affaire n'ira pas si loin. »

En outre, au moment où il rédigeait la note du 8 octobre, le cabinet français savait pertinemment que le concert ultérieur auquel on s'était, le cas échéant, réservé d'avoir recours ne s'établirait pas aussi aisément que lord Palmerston se l'était figuré. Les troupes du sultan transportées en Syrie étaient peu nombreuses, mal aguerries et point sûres; il n'y avait pas moyen de songer à les lancer seules et au loin contre l'armée comparativement mieux exercée d'Ibrahim. Il était indispensable de leur adjoindre des forces plus solides. Ici commençait l'embarras signalé par nous d'avoir à choisir entre les moyens inefficaces, comme l'emploi des soldats turcs, ou dangereux, comme l'adjonction de corps européens. Il n'y avait pas de troupes de débarquement à bord de l'escadre anglaise; d'ailleurs, quelque intime que parût la récente alliance, la Russie n'aurait pas vu sans ombrage les uniformes anglais pénétrer seuls dans ces contrées, qui sont pour l'Angleterre le chemin le plus direct vers ses possessions des Indes. Aller chercher des soldats russes sur les côtes de la mer Noire pour les débarquer en Syrie, c'était porter une atteinte trop flagrante à l'autorité de la puissance ottomane. L'opinion publique s'en serait émue à Londres; l'Autriche avait déclaré ne le vouloir pas souffrir. Point de recours possible aux soldats autrichiens. M. de Metternich avait annoncé qu'il n'en donnerait pas un; il était obligé de les garder pour la défense des bords du Rhin et de ses états italiens, ébranlés par la secousse générale qu'avait reçue l'Europe. Restaient donc, comme unique moyen d'action sur Méhémet-Ali, les démonstrations maritimes; mais la saison avançait, les côtes devenaient dangereuses à approcher de trop près, et les amiraux anglais s'effrayaient d'un long hivernage dans des parages où les accidens de mer sont si fréquens. Le négociateur de la convention du 25 novembre s'est chargé de témoigner lui-même des périls qui plus tard auraient menacé les vaisseaux anglais. Expliquant dans le sein du parlement britannique pourquoi il s'était hâté de souscrire le traité dont les conditions semblaient trop douces encore aux adversaires acharnés du pacha, l'amiral Napier démontra, avec toute l'autorité d'un homme pratique, que l'Angleterre avait dû en finir promptement, sous peine de voir la mauvaise saison, déjà prochaine, changer en irréparables désastres les premiers succès de sa campagne. La résistance, même passive, de Méhémet-Ali, pour peu qu'elle se fût prolongée, aurait forcé les puissances alliées d'ajourner jusqu'au printemps les mesures offensives dont l'emploi pouvait seul contraindre le pacha à se soumettre. Gagner jusqu'au printemps, c'était gagner beaucoup, c'était remettre en question tout ce qui avait été décidé jusqu'alors sans nous, ou plutôt contre nous; c'était donner à la Prusse et à l'Autriche l'occasion de faire prévaloir les conseils de la modération. La suite de ce récit fera assez voir combien ces cours étaient à bon droit inquiètes de

l'état violent où elles avaient contribué à mettre l'Europe, et combien il leur tardait de voir s'apaiser l'orage que leur imprudence avait laissé se former.

Mais à quoi bon s'appesantir sur des chances heureuses que la fortune cruelle nous a refusées? Méhémet-Ali s'imagina lire l'arrêt du destin dans la reddition de la place de Saint-Jean-d'Acre. Les Orientaux ne connaissent guère le point d'honneur; le fatalisme rend la résignation facile. En acceptant si vite les conditions contre lesquelles il avait tant protesté, le vice-roi témoignait que, si elles amoindrissaient son crédit, elles ne ruinaient pas entièrement sa puissance, et l'événement a ratifié son jugement. Comment nous serions-nous montrés pour lui plus difficiles qu'il ne l'était lui-même? Notre argumentation diplomatique avait reposé sur cette hypothèse, que le pacha résisterait, qu'il résisterait long-temps, de façon à troubler la paix de l'Europe et la sûreté de l'empire ottoman. Il était fâcheux de s'être trompé sur le degré de volonté ou d'énergie du pacha; c'était un malheur, une faute peut-être : ce n'était pas une raison pour prendre en main la cause du vice-roi, quand il s'abandonnait lui-même, et allumer ainsi un incendie qui ne s'allumait pas tout seul. Beyrouth, Saint-Jean-d'Acre et Damas ne valaient ni Varsovie ni Bologne. Après avoir, avec raison, laissé tomber en Occident les grandes questions de Pologne et d'Italie qui s'étaient soulevées d'elles-mêmes, comment aurions-nous pu sensément relever en Orient celle que le vice-roi laissait choir misérablement?

Cependant le ministère du 1er mars avait profité de la gravité des circonstances pour réparer une négligence fatale, commune à presque tous les pays constitutionnels. Nos approvisionnemens de guerre avaient été épuisés au jour le jour par les envois faits à l'armée d'Afrique, ils n'étaient plus au niveau des besoins de notre défense nationale; le gouvernement les mit sur un pied tel qu'ils pussent suffire à toutes les nécessités du moment. Nos places fortes et nos côtes reçurent les complémens d'armemens dont elles étaient dépourvues. Les fortifications de Paris furent décrétées par ordonnance, et les chambres immédiatement convoquées. Le gouvernement avait le droit, peut-être le devoir de prendre toutes ces résolutions; aucune ne dépassait absolument la mesure de précaution commandée par les événemens. L'ensemble de ces résolutions excita en France une vive émotion et jeta dans les esprits un trouble extraordinaire. Qui ne se souvient de l'effroi des uns, de l'exaltation des autres? On perdit à l'instant de vue l'origine du dissentiment. C'était bien des intérêts du pacha qu'il s'agissait! Il s'agissait de la paix ou de la guerre, non point d'une guerre circonscrite, spéciale, si l'on peut s'exprimer ainsi, mais d'une guerre générale, sans limite dans son but et dans ses conséquences!

Cette guerre, la seule à laquelle on songeât alors, plusieurs la redoutaient au point de ne l'accepter dans aucune hypothèse, et de vouloir rentrer, à tout prix, dans l'alliance des grandes puissances. Plusieurs, au contraire, la souhaitaient avec ardeur, car ils espéraient bien s'en servir pour devancer le temps, c'est-à-dire pour renverser le gouvernement de leur pays et mettre le feu à l'Europe. Entre la pusillanime timidité des uns et la dangereuse impétuosité des autres, il n'y avait plus d'appui suffisant pour la politique adoptée par le ministère du 1er mars. Deux courans puissans le sollicitaient en même temps vers des points opposés. Il ne pouvait les dominer, il ne voulait pas leur céder, et préféra se retirer. Mis en demeure d'user de sa prérogative constitutionnelle, obligé de choisir, le chef de l'état eut-il tort de s'alarmer de certains symptômes révolutionnaires? Fut-ce une fausse manœuvre, celle par laquelle il tira brusquement la monarchie loin des pentes rapides, loin des abîmes où plus tard elle est venue s'engloutir? Ceux qui n'ont point appelé de leurs vœux le régime nouveau ne le penseront sans doute pas. Huit ans plus tard, la république s'est introduite chez nous, grace à la réforme. Qui nous dit qu'elle ne fût pas venue huit ans plus tôt, grace à la guerre? Tous les belliqueux ne voulaient pas la république en 1840, d'accord : tous les réformateurs n'en voulaient pas non plus en 1848; mais tous les républicains qui voulurent la réforme en 1848 voulaient la guerre en 1840.

Quoi qu'il en soit, à ne considérer même que la situation extérieure, la tâche des nouveaux conseillers de la couronne était ardue. Au moment de commencer le récit des actes d'un cabinet qui a été en butte à de si fougueuses attaques, je ne puis me défendre entièrement d'un doute pénible. L'heure de la justice est-elle effectivement venue pour tout le monde? Plus vivaces que les passions, les préjugés ne leur ont-ils pas survécu? Parce que nous voulons dire la vérité, n'allons-nous pas paraître défier, de parti pris, les idées trop généralement reçues et marcher, de gaieté de cœur, à l'encontre de ce que plusieurs appellent le sentiment public? Qu'on le croie : nous n'aimons pas à contredire, nous ne visons pas à surprendre; mais, quand les faits sont tout autres que d'anciens adversaires les ont vus, tout différens de ce qu'ils les ont représentés, qu'y pouvons-nous? Combien de fois n'a-t-on pas dit, par exemple, que le ministère du 29 octobre n'avait rien eu de plus pressé, après 1840, que de faire rentrer la France dans le concert européen! combien de fois n'a-t-on pas répété que la signature du traité du 13 juillet 1841 avait été un grand triomphe pour les cabinets d'Angleterre et de Russie! Si le contraire résulte positivement du récit qui va suivre, sera-ce notre faute et pure malice de notre part? A une telle assertion il faut des preuves. Elles ne manquent pas, et nous entendons bien les fournir.

La note du 8 octobre, dernier acte diplomatique du ministère de M. Thiers, point de départ de la politique du cabinet formé le 29 octobre sous la présidence de M. le maréchal duc de Dalmatie, rendait la situation générale de l'Europe sinon moins grave, au moins plus simple. La note du 8 octobre avait été en quelque sorte l'ultimatum de la diplomatie française; elle n'avait pas écarté toutes les chances de guerre, mais elle les avait fort diminuées. D'une part, en prenant sous sa protection exclusive les droits du pacha à la possession de l'Égypte, le gouvernement français avait à peu près implicitement abandonné le sort de la Syrie; d'autre part, en désapprouvant le décret de déchéance lancé par la Porte contre son vassal, les cours alliées avaient manifesté leur répugnance à poursuivre la puissance de Méhémet-Ali jusque dans Alexandrie. Une collision était donc moins imminente et le champ des aventures plus rétréci. Il ne faudrait pas croire cependant que toutes les occasions de conflit eussent disparu, et que le nouveau ministre des affaires étrangères n'eût pas besoin de déployer quelque fermeté pour maintenir la position qu'il avait prise. « Les événemens ont été trop vite, disait M. de Bulow à M. de Bourqueney dès le 13 novembre, ma mission de conciliation a échoué en Syrie avant de commencer à Londres (1). » — « La Syrie est perdue, inévitablement perdue pour le pacha, écrivait M. de Metternich à M. de Neumann, chargé d'affaires d'Autriche à Londres; ne laissons aucune illusion à la France. C'est de l'Égypte et de l'Égypte seule qu'il s'agit aujourd'hui; que Méhémet-Ali se soumette sans retard, ou la question d'Égypte est soulevée. »

En effet, c'était seulement en inquiétant le pacha sur le sort de ses possessions d'Égypte que les cours alliées pouvaient vaincre sa résistance. Mais la France avait fait du maintien du pacha en Égypte une condition de la durée de la paix, et les quatre puissances avaient annoncé elles-mêmes l'intention de lui réserver la possession des contrées sur lesquelles sa longue et habile administration lui avait créé des droits irrécusables. Le moment était venu où, des deux côtés, cette résolution allait être mise à l'épreuve. Le langage de l'agent français à Londres ne se départit pas un instant des termes de la note du 8 octobre. « Je dis très haut et très ferme, écrivait M. de Bourqueney, que le traité de juillet n'a pas mis l'Égypte en question; qu'il en faudrait un nouveau pour cela, et que c'est assez d'un seul traité conclu sans la France. » Une occasion naturelle se présenta de faire entendre cette déclaration à lord Palmerston lui-même. Le ministre anglais avait dit dans une conversation sur les événemens du moment que, si le pacha persistait dans sa résistance, s'il refusait de renvoyer la flotte turque,

(1) Dépêche de M. de Bourqueney, chargé d'affaires de France à Londres, 13 novembre 1840.

même après l'évacuation de la Syrie, s'il continuait à garder une attitude qui véritablement fût un essai d'indépendance, il deviendrait impossible de conseiller au sultan de retirer le décret de déchéance, et que la Porte serait alors autorisée à suivre les opérations militaires jusque contre l'Égypte rebelle. « Le traité du 15 juillet, répliqua M. de Bourqueney, n'a rien stipulé pour le cas dont vous me parlez; je ne puis consentir à la discussion. » Et, comme lord Palmerston insistait: « Non, milord, répéta encore une fois M. de Bourqueney, il faudrait pour cela un nouveau et plus grave traité (1). »

Tel était le langage du représentant de la France, lorsque, le 14 décembre, arriva à Londres la nouvelle de la convention conclue le 27 novembre devant Alexandrie entre Boghos-Bey et le commodore Napier. Une de ces brusques résolutions si ordinaires aux agens anglais avait terminé sur les lieux mêmes la querelle que le traité du 15 juillet avait fait naître. La convention du 27 novembre portait: 1° que le pacha donnerait immédiatement à ses troupes l'ordre d'évacuer la Syrie; 2° qu'il s'engageait à restituer au sultan sa flotte, moyennant que la Porte lui accordât la possession héréditaire de l'Égypte; 3° qu'à ces conditions les hostilités cesseraient en Syrie et sur mer, et que les puissances feraient leurs efforts pour amener la Porte à concéder l'hérédité du pachalick d'Égypte.

Par ce dénoûment inattendu, désagréable aux cours de Londres et de Saint-Pétersbourg, qu'elles n'osèrent toutefois désavouer, qu'elles acceptèrent avec une sourde humeur, le but ostensible des signataires du traité du 15 juillet avait été atteint; mais les limites posées par la note du 8 octobre n'avaient pas été franchies. Les intentions avouables des puissances alliées avaient été accomplies, les déclarations de la France étaient respectées.

Les situations officielles ainsi respectivement détendues, il devint pour la première fois possible de songer sérieusement à rétablir quelque accord entre les gouvernemens naguère si divisés. L'initiative des essais de rapprochement revenait naturellement à ceux qui avaient été les moins engagés dans la querelle. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, la première idée en fut mise en avant par la cour de Vienne. M. de Metternich, qui avait tant négocié contre toutes chances de succès, ne pouvait négliger une telle occasion. Le 30 novembre, le prince, écrivant à M. de Sainte-Aulaire pour lui annoncer la convention d'Alexandrie, lui disait: « Que devient maintenant l'isolement de la France? Le sultan aura fini ses affaires, Méhémet-Ali sera pacha héréditaire en Égypte. L'affaire va être arrangée entre eux dans la forme d'une question intérieure. La France voudrait-elle s'isoler de ces résultats? Où est

(1) Dépêche de M. de Bourqueney, 18 novembre 1840.

la quadruple coalition? Contre qui et contre quoi armerait-on? Ne sera-ce pas contre la paix elle-même (1)? » Des suggestions analogues étaient faites à Londres à M. de Bourqueney, et dans le même moment lord Clanricarde communiquait à Saint-Pétersbourg, à M. de Nesselrode, un projet de convention imaginé par M. de Metternich et consenti par lord Palmerston. M. de Nesselrode adhérait à cette ouverture par une dépêche adressée à Londres au baron de Brunow. « La question d'Orient ainsi réglée, disait-il, reste maintenant à consacrer la solution par une transaction finale à laquelle concourrait la France. L'empereur serait disposé à admettre le plan proposé par lord Palmerston, et, si le gouvernement français se décidait à l'accepter, l'empereur vous autoriserait à y prendre part (2). » Il est vrai que dans ses conversations avec l'ambassadeur de France M. de Nesselrode se montrait moins explicite. Ayant eu occasion d'interroger M. de Barante sur la durée des armemens militaires de la France, comme il avait reçu pour réponse que ces armemens, conséquence de sa situation isolée, ne pouvaient cesser qu'avec cette situation même, M. de Nesselrode reprit : « Ainsi vous attendrez que les puissances signent avec vous des stipulations relatives aux affaires d'Orient? — Nous ne proposons rien, dit M. de Barante; nous verrons si l'on nous fait quelque proposition. » M. de Nesselrode ne répondit rien. « Comme nous avions parlé de la possibilité de mon départ prochain, j'ai alors ajouté : « Et comme Pétersbourg est le lieu du monde où il serait le plus inutile de parler de cela, je puis très bien demander mon congé. » Cette parole plus directe n'a pas eu de réponse non plus (3). »

A ces premières ouvertures, qui ne se produisaient encore que sous la forme de pourparlers, mais qui lui arrivaient de tant de côtés à la fois, que répondait le ministre qu'on a représenté comme si désireux de rentrer en grace avec l'Europe? Prévoyant le cas où des propositions plus directes lui seraient adressées de Londres, et voulant bien établir à l'avance la position que, le cas échéant, le gouvernement français entendait prendre, il écrivait à M. de Bourqueney, le 18 décembre, dans le sens suivant (4) : *Le gouvernement du roi n'approuve, ni avant ni après l'événement, le mode employé par le traité du 15 juillet, ni le but que ce traité atteint. Il ne s'y est point opposé par la force, mais il ne saurait entrer en part dans aucune de ses conséquences. Toute la question pendante entre le sultan et le pacha lui est et lui doit être étrangère. Il*

(1) Annexe d'une dépêche de M. de Sainte-Aulaire, 30 décembre 1840.

(2) Dépêche de lord Clanricarde à lord Palmerston, 22 décembre. — Dépêche de M. de Nesselrode au baron de Brunow, même date. *Papiers parlementaires* (correspondance sur le Levant), part. III, p. 112.

(3) Dépêche de M. de Barante à M. Guizot.

(4) Dépêche de M. Guizot à M. de Bourqueney, 18 novembre 1840.

ne peut donc rentrer dans les conseils de l'Europe tant que cette question dure encore; il n'aurait à y prendre part qu'autant que les intentions du sultan à l'égard du pacha blesseraient les droits que la France a garantis, ce que personne ne paraît plus supposer. Et plus loin M. Guizot avertissait M. de Bourqueney *qu'il ne devait faire aucun pas pour sortir de l'isolement où il s'était jusqu'ici renfermé. Cette situation que la France n'a pas choisie, où elle n'entend pas systématiquement demeurer, ne lui pèse en aucune manière. M. de Bourqueney n'est donc chargé d'aucune démarche, d'aucune initiative, cette dépêche n'ayant pour but que de régler son langage et d'arrêter ses réponses, dans le cas où l'on viendrait le sonder sur les intentions de son gouvernement.*

Pendant que le ministre des affaires étrangères écrivait en ces termes à son agent à Londres, une complication nouvelle venait troubler les espérances de paix auxquelles les puissances alliées s'abandonnaient. La Porte, au lieu d'accueillir favorablement la supplique de Méhémet-Ali, refusait de reconnaître la convention du commodore Napier. Dans les termes par lesquels le ministre ottoman annonçait aux différentes cours la résolution de son souverain, tout le monde reconnut la main de lord Ponsonby, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, l'ennemi décidé de la puissance de Méhémet-Ali, le confident des vues secrètes de lord Palmerston, toujours prêt à servir les passions de son chef et à les exagérer. Les expressions de la dépêche turque étaient parfaitement analogues au langage tenu par lord Ponsonby dans une lettre adressée à l'amiral Stopford, communiquée au commodore Napier, et par laquelle cet agent les priait *d'exercer leur autorité pour empêcher que cette convention fût le moins du monde mise à exécution* (1).

La détermination de la Porte désespérait les plénipotentiaires allemands à Londres. Elle faisait une impression tout autre sur lord Palmerston, qui, excité sous main par les lettres particulières de lord Ponsonby, se montra empressé de saisir cette occasion inespérée de déjouer encore une fois les pacifiques efforts de ses alliés de Prusse et d'Autriche. Son langage sur la concession de l'Égypte héréditaire changea subitement dans un entretien qu'il eut avec M. de Bulow et le prince Esterhazy; il se montra tout prêt à entrer dans les idées du ministre ottoman et de lord Ponsonby sur la validité de la convention Napier (2). Dans une entrevue avec notre agent, lord Palmerston, sans se prononcer positivement, allégua avec affectation que l'hérédité d'un pouvoir délégué renfermait une idée bien contradictoire. M. de Bourqueney fit ressortir le contraste de ce langage avec les précédentes déclarations. Alors le secrétaire d'état, revenant à l'ancienne argumenta-

(1) *Papiers parlementaires* (correspondance sur les affaires du Levant), p. 112.
(2) Dépêche de M. de Bourqueney.

tion de la note du 2 novembre, répondit que la France n'avait aucun droit de s'inquiéter de la conduite du sultan vis-à-vis d'un vassal. « Laissons là, dit M. de Bourqueney impatienté, le droit et l'intérêt; ne prenons que les faits. Avez-vous ou n'avez-vous pas communiqué officiellement à Paris vos instructions du 17 octobre à lord Ponsonby? Avez-vous ou n'avez-vous pas initié le gouvernement du roi à la détermination arrêtée entre vous et vos alliés de faire suivre la soumission du vice-roi de la concession de l'hérédité du pachalik d'Égypte? Le pachalik d'Égypte doit être héréditaire; nous sommes restés sur ce terrain, nous, et nous vous y croyons encore. » La conversation se termina par ces paroles (1). A Constantinople, autre incident plus grave encore : la Porte, ayant consulté les ambassadeurs des puissances du Nord sur la conduite qu'elle devait tenir vis-à-vis de Méhémet-Ali, ceux-ci avaient répondu par le conseil d'accepter la convention du commodore Napier; mais, en donnant le même conseil, lord Ponsonby avait ajouté cette phrase singulière : *Bien entendu que les conditions ne pourraient être acceptées qu'autant que Méhémet-Ali se soumettrait, et que la Porte restait seule juge de ce qui constituait une véritable soumission* (2).

L'irritation des cours du Nord et des plénipotentiaires allemands à Londres ne connut plus de bornes, quand ils apprirent ce nouvel obstacle mis à leur projet de conciliation, et qui leur parut le résultat d'un jeu concerté entre le ministre anglais et son ambassadeur à Constantinople. M. de Brunow parut, pour la première fois, partager les sentimens de ses collègues. L'effet de ce concours fut assez puissant pour obliger lord Palmerston à consentir à une réunion de la conférence ayant pour but de mettre ordre aux menées imprudentes du représentant anglais à Constantinople (3). Dans une autre conférence, une note collective fut rédigée en réponse à celle du ministre ottoman. Cette note, par laquelle les quatre puissances conseillaient au sultan de concéder l'hérédité au pacha d'Égypte, devait, dans l'esprit des plénipotentiaires réunis à Londres, terminer les incertitudes de la politique du divan.

Les cours de Berlin et de Vienne, une seconde fois rassurées sur la question égyptienne, ne pouvaient manquer de reprendre leur tâche favorite. Ces tentatives de conciliation étaient-elles mieux goûtées à Saint-Pétersboug par l'empereur qu'à Londres par lord Palmerston? L'extrait suivant d'une dépêche de M. de Barante en fera juger.

« Saint-Pétersbourg, 8 février 1841.

« ..... M. de Nesselrode a répondu à lord Clanricarde que tout était effective-

(1) Dépêche de M. de Bourqueney, 9 janvier 1841.
(2) *Ibid.*, 18 janvier 1841.
(3) *Ibid.*, 19 janvier 1841.

ment terminé, et qu'il ne voyait pas qu'il y eût rien à faire. Puis, avec une sorte d'embarras, il a ajouté ou plutôt donné à entendre que la Russie n'avait pas fait tant de concessions à l'Angleterre pour que l'Angleterre fît des concessions à la France. Lord Clanricarde aurait répondu, à ce qu'il m'a dit, qu'il ne s'agissait pas de concessions à la France, que le traité du 15 juillet avait eu son effet et qu'il n'y avait plus à y revenir, mais qu'il restait d'autres affaires où la France avait un intérêt manifeste, et qui ne pouvaient être traitées sans elle. A cela il n'y avait nulle réponse à faire, à moins de dire que l'empereur avait eu pour intention principale de brouiller la France avec l'Angleterre et de l'isoler, et qu'ainsi il y aurait un grand mécompte si la situation respective des grandes puissances et leurs mutuelles relations se rétablissaient comme auparavant. Or, c'est ce que le cabinet impérial ne pouvait avouer. »

S'il persistait plus long-temps à rester dans l'isolement, le cabinet du 29 octobre ne risquait-il pas de blesser et peut-être de remettre une seconde fois contre lui ceux qui s'employaient alors si activement en sa faveur? N'allait-il pas procurer ainsi à ses vrais adversaires un nouveau triomphe? M. Guizot le sentit; il adressa en même temps à M. Bourqueney une dépêche officielle et une lettre confidentielle. Dans la dépêche, après avoir pris acte de la proposition, comme émanée des puissances étrangères, il disait :

« Paris, 13 février 1841.

« ..... Le gouvernement du roi a accepté sans hésiter et avec toutes ses conséquences l'attitude de l'isolement, parce que, dans l'état des faits, elle lui a paru la plus convenable pour la dignité comme pour la sûreté de son pays : il y persistera sans inquiétude pour son propre compte, sans agression ni menace pour personne, aussi long-temps que les circonstances lui paraîtront l'exiger; mais il ne fait point de l'isolement une base permanente de sa politique... Il n'a nul désir de prolonger sans nécessité les charges qu'entraîne une telle situation. Pour qu'elle puisse cesser, il faut, avant tout, que l'affaire turco-égyptienne soit terminée; tant qu'elle ne l'est pas, le traité du 15 juillet subsiste, et nous ne pouvons sortir de l'isolement dans lequel ce traité nous a placés que lorsqu'il aura cessé d'unir entre elles les puissances et n'appartiendra plus qu'au passé. »

Poursuivant le même ordre d'idées, il ajoutait :

« Pour que, même le traité du 15 juillet terminé, un rapprochement fût possible entre les puissances, il fallait que l'on ne proposât à la France ni de garantir l'état présent de l'empire ottoman, résultat des mesures qu'elle avait désapprouvées, ni de faire cesser le pied de guerre où elle s'était placée. »

« Nous ne sommes point pressés de conclure (répétait de nouveau le ministre dans sa lettre particulière à M. de Bourqueney); mais si la conclusion vient à nous, je pense, comme vous, qu'il serait puéril et qu'il pourrait être nuisible de la faire attendre (1). »

La conclusion se fit cependant attendre encore long-temps, toujours

(1) Lettre parti ulière de M. Guizot à M. de Bourqueney, 13 février 1841.

par suite des exigences du cabinet français, qui mettait son concours à un haut prix.

« Voyez, disait M. de Bourqueney en transmettant à M. Guizot quelques observations présentées par les plénipotentiaires de Londres contre les conditions du gouvernement français, voyez, monsieur, ce que vous avez à décider dans votre sagesse. Vous n'avez pas encore eu à prendre une décision plus grave. Je répète, parce que c'est ma conviction, que, sur les quatre puissances, trois au moins croient avoir ouvert à la France une haute et honorable porte de rentrée dans le concert européen; mais enfin, c'est à nous d'examiner si nous la trouvons à notre taille, au risque de la fermer sans retour et de faire face, dès le lendemain, à une situation toute nouvelle (1).

A ces réflexions, M. Guizot répondit (2) :

« Du moment que nous n'avons pas fait les premières ouvertures, qu'on ne nous demande pas de sanctionner le traité du 15 juillet, et qu'on ne nous parle plus de désarmement, l'honneur est parfaitement sauf. Rompre toute coalition apparente ou réelle en dehors de nous, prévenir entre la Russie et l'Angleterre des habitudes d'une intimité un peu prolongée, rendre toutes les puissances à leur situation indépendante et à leurs intérêts naturels, sortir nous-mêmes de la position d'isolement pour prendre la position d'indépendance, en bonne intelligence avec tous et sans lien étroit avec personne : ce sont là des résultats assez considérables pour être achetés au prix de quelque ennui de discussion. »

Cette résolution de M. Guizot mettait fin aux préliminaires de la négociation; restait à donner à ces transactions confidentielles une forme régulière et officielle. Cette opération ne fut pas sans difficultés, le ministre français ne voulant pas plus céder sur les questions de rédaction qu'il n'avait fait sur le fond même des choses. En vain son propre agent insistait pour qu'il se montrât moins pointilleux sur les termes employés dans les actes projetés : « Il n'y a pas moyen, lui écrivait M. Guizot (3). Parmi les changemens de rédaction que je vous ai indiqués, le premier et le dernier nous importent vraiment beaucoup..... Tout bien considéré, nous n'avons point montré d'empressement à négocier; nous avons attendu qu'on vînt à nous. Il nous convient d'être aussi tranquilles et aussi dignes quand il s'agit de conclure, et, puisqu'on nous transmet confidentiellement des projets d'acte, c'est apparemment pour que nous y fassions les objections qui nous paraîtront convenables... »

Le refus de M. Guizot inquiétait M. de Bourqueney; il insistait vivement sur les inconvéniens d'un ajournement prolongé au-delà d'une certaine mesure (4).

(1) Lettre particulière de M. de Bourqueney, 25 février 1841.

(2) Lettre particulière de M. Guizot, 28 février.

(3) Lettre particulière de M. Guizot à M. de Bourqueney.

(4) Lettre particulière de M. de Bourqueney, 13 mars 1841.

« Je supplie votre excellence de vouloir bien peser dans sa sagesse ce dernier effort des quatre cours pour écarter notre demande d'ajournement. Je la supplie de réfléchir que cet effort succède à plusieurs concessions arrachées, après trois jours de luttes incessantes, dans la rédaction des actes soumis à notre approbation, et j'espère qu'elle comprendra que je ne puis me porter garant de maintenir intacte et de retrouver plus tard la situation qu'ont faite les derniers huit jours... »

Et plus loin :

« ... Brunow compte encore que nous ferons aboutir les mauvaises pensées de la Russie. Le prince Esterhazy est venu ce matin me supplier de vous dire qu'il est plein d'estime pour votre nom, votre caractère, que le roi connaît aussi son respectueux dévouement pour sa personne; il vous supplie tous deux de prendre la situation actuelle dans la plus sérieuse considération. Si l'avenir reste ouvert au chapitre des événemens, il n'y a plus à répondre de quoi que ce soit. »

M. Guizot ne se laissa pas émouvoir par tant d'instances.

« ... C'est précisément parce que nous voulons la paix et la conclusion réelle et définitive de la question turco-égyptienne, gage de la paix, que nous croyons qu'il ne faut point, à cet égard, se payer d'apparence, et c'est dans l'intérêt de tous que nous insistons pour que personne ne s'expose aux embarras, fort graves peut-être, que la précipitation pourrait entraîner (1). »

M. Guizot se résolvait enfin à un parti intermédiaire. Pour témoigner de son intention formelle d'adhérer au texte de la convention projetée, sans prendre toutefois un engagement formel que les circonstances ne comportaient point, il proposa d'apposer à la convention le paraphe des plénipotentiaires, et d'ajourner la signature au moment de l'arrangement définitif des affaires d'Orient.

La proposition de M. Guizot ne souleva à Londres aucune difficulté : « Le fait vraiment important, avait dit lord Palmerston à M. de Bourqueney, c'est la sanction donnée dès aujourd'hui par votre gouvernement aux actes qui constituent la rentrée de la France dans le concert européen. » Le protocole et la convention qui devaient résulter de ce concert furent paraphés le 17 mars. Les signatures qui rendirent ces arrangemens réguliers et définitifs ne furent données que le 13 juillet 1841. A quoi tint ce long retard? Uniquement aux efforts du ministre des affaires étrangères d'Angleterre et de son ambassadeur à Constantinople pour entraver une négociation qui leur déplaisait, et à la résolution énergiquement maintenue par le cabinet français de ne s'associer à des stipulations nouvelles relatives à l'Orient qu'après la complète et définitive liquidation par les cours alliées d'un passé qu'il avait dés-

(1) Lettre particulière de M. Guizot, 13 mars 1841.

approuvé, auquel il ne voulait à aucun prix, et sous quelque forme que ce soit, paraître avoir donné son acquiescement. Nous n'entrerons dans aucun détail, mais nous croyons devoir citer encore quelques pièces qui caractérisent l'attitude vraiment singulière gardée jusqu'au bout par chacune des parties engagées dans cette interminable affaire. C'était toujours à Constantinople que naissaient les nouvelles difficultés suscitées par lord Ponsonby, et à Londres qu'elles étaient opiniâtrément exploitées par lord Palmerston. Dans les différentes cours d'Europe, la conduite de ces deux personnages politiques était sévèrement jugée. M. L. de Sainte-Aulaire, fils de l'ambassadeur, laissé à Vienne comme chargé d'affaires après le départ de son père, écrivait à Paris (1) : « Le langage de M. de Metternich est aussi net que possible, et, en gardant, dans les entretiens qu'il a bien voulu avoir avec moi jusqu'à présent, toute la mesure convenable sur les personnes, il m'a laissé voir cependant qu'il condamnait formellement les fautes commises par action à Constantinople, et par omission à Londres. » Plus tard, le même agent rapportait des paroles plus énergiques encore du chancelier autrichien : « C'est un fou, avait-il dit en parlant de lord Ponsonby, qui serait capable de faire la paix ou de déclarer la guerre malgré les ordres formels de sa cour; c'est, du reste, le meilleur homme, mais fou. Au surplus, tout ce qu'il pourra faire aujourd'hui n'empêchera pas que l'affaire ne soit bien et dûment finie (2). » De Saint-Pétersbourg, M. de Barante écrivait à la même époque (3) : « Il me paraît bien établi ici, parmi les personnes instruites de ce qui s'est passé à Constantinople, que, si lord Ponsonby n'a point réussi à imposer toute sa volonté au divan, il l'avait auparavant mis en disposition de rendre vaine et dérisoire la concession de l'hérédité. M. de Nesselrode est allé jusqu'à dire au ministre de Prusse : Je crois, en vérité, que nous aimerions mieux, tout désagréable qu'il est, l'avoir ici que là-bas, où il brouille tout. »

A Londres, lord Palmerston, ayant essayé, peu de temps après l'échange des paraphes, à réveiller les inquiétudes de ses collègues de la conférence sur les projets ambitieux de Méhémet-Ali, fut repoussé par eux avec une vivacité inaccoutumée. M. de Bourqueney s'aperçut de ce petit travail de la conférence sur elle-même; il en rendit compte en ces termes : « Lord Palmerston, un peu émoustillé du texte de la lettre de Méhémet-Ali à la Porte, a voulu réchauffer le zèle de ses collègues de Prusse et d'Autriche. Il les a trouvés de glace. Tous m'ont signalé cette petite recrudescence de lord Palmerston comme un symptôme de sa disposition personnelle à tenir la question entr'ou-

(1) Dépêche de M. de Sainte-Aulaire à M. Guizot, 28 mars 1841, n° 11.
(2) Dépêche de M. de Sainte-Aulaire, 8 avril 1841.
(3) Dépêche de M. de Barante à M. Guizot, 27 mars 1841, n° 7.

verte, et comme un argument de plus en faveur d'une clôture définitive de par la France (1). »

Cependant la situation pesait de plus en plus sur les plénipotentiaires allemands. Pour la faire cesser, ils se déclarèrent prêts à insérer dans leur protocole que la conférence, malgré les légers embarras qui subsistaient encore, tenait décidément les questions soulevées par le traité du 15 juillet comme bien et dûment terminées, ce traité lui-même comme virtuellement abrogé. Ils chargèrent lord Palmerston de donner verbalement connaissance de cette résolution à l'agent français, afin qu'il en informât officiellement sa cour, et lui demandât les pouvoirs nécessaires pour prendre part aux négociations ultérieures qui s'allaient ouvrir à Londres. De part et d'autre, on croyait enfin toucher au dénoûment. Lord Palmerston semblait acculé au pied du mur. Il ne se rendit pas pour si peu. C'est de ce dernier et bizarre incident qu'il nous reste à rendre compte.

Lord Palmerston avait prié M. de Bourqueney de passer chez lui, et, au nom de la conférence, l'avait engagé à lui faire savoir les intentions ultérieures de son gouvernement. M. de Bourqueney se rendit à cette invitation. Quel ne fut pas son étonnement, quand, au lieu de recevoir du ministre anglais les communications annoncées, il l'entendit entrer dans une distinction subtile entre son opinion personnelle et celle de la conférence, entre les vraisemblances et les possibilités de l'avenir! Voici les termes de la dépêche du chargé d'affaires de France.

« Londres, 25 mai 1841, n° 16.

« ..... Je me rappelle les conditions mises par votre gouvernement, a répondu lord Palmerston; je les approuvais alors, je les approuve encore aujourd'hui. J'ai pu faire à l'empressement de quelques cours alliées le sacrifice de ne pas mettre plus en évidence mon opinion personnelle sur les motifs qui me paraissent militer encore en faveur de l'ajournement de la signature définitive; mais aujourd'hui que je suis chargé de vous demander si vous êtes prêt à signer, vous avez le droit de me poser de nouveau la question que vous me fîtes dès le premier jour: vous avez le droit de me demander si le traité de juillet est, en effet, éteint dans toutes ses conséquences possibles; et, bien que je le croie éteint en effet, bien que je m'attende de jour en jour à recevoir les nouvelles que les dernières concessions du divan ont été acceptées à Alexandrie, je dois vous déclarer, en homme d'honneur, qu'un refus de Méhémet-Ali me semblerait *placer encore les puissances signataires du traité de juillet dans la nécessité de faire quelque chose pour déterminer* l'acceptation des conditions raisonnables que leur action à Constantinople a contribué à assurer au pacha. Cela n'arrivera pas, je le crois, j'en ai la conviction; mais il suffit d'une possibilité pour que je me doive à moi-même de n'engager ni la responsabilité de votre gouvernement vis-à-vis

(1) Lettre particulière de M. de Bourqueney, 7 avril 1841.

de ses chambres, ni la nôtre vis-à-vis de lui par une certitude prématurément donnée, et qui n'est pas pour moi encore complète. Vous vous êtes placé avec nous, depuis deux mois, sur un terrain de loyauté parfaite; je vous devais en échange la sincérité avec laquelle je viens de vous parler..... »

« Tout cela, ajoutait M. de Bourqueney, était dit sur un ton amical auquel j'ai cru devoir répondre par une confiance également empressée. Eh bien! ai-je dit, milord, je croyais rentrer chez moi pour demander au gouvernement du roi de vouloir bien me munir des pouvoirs nécessaires à la signature de la convention; je vais écrire, au contraire, que le moment n'est pas venu d'y procéder. Mes instructions ont toujours été formelles sur ce point: clôture, clôture définitive du passé. Le passé n'est pas clos dès qu'il reste l'ombre d'une possibilité qu'il ne le soit pas pour vous. »

La soirée ne s'était pas écoulée que le résultat de cet entretien était connu de tout le monde diplomatique et devenait le sujet de toutes les conversations. Les plénipotentiaires allemands ne reconnaissaient là ni l'expression de leur pensée, ni l'accomplissement du mandat que la conférence avait donné au secrétaire d'état britannique. « Ils fulminent, écrivait M. de Bourqueney, contre lord Palmerston, qui veut, disent-ils, tenir la question ouverte à Londres pour qu'elle ne soit pas fermée à Constantinople et à Alexandrie. Ils ajoutent qu'il dispose par trop légèrement de leurs cabinets, que jamais ils ne se prêteront à un acte quelconque à quatre le jour où nous aurons conclu à cinq, et qu'à supposer que lord Palmerston voulût les y inviter, sa démarche échouerait complétement (1). » A Berlin, à Vienne, la mauvaise humeur fut grande contre lord Palmerston; mais l'ascendant qu'il exerçait sur ceux-là même auxquels ses boutades étaient le plus à charge restait tel, qu'ils n'osèrent encore secouer le joug et passer outre. « Les Allemands parlent bien, mais agissent peu, » écrivait de Londres M. de Bourqueney. A Vienne, en effet, après avoir parlé en termes assez vifs contre l'esprit *chicaneur et tracassier* de lord Palmerston, M. de Metternich ajoutait, comme pour recommander la patience à la France: « Ne nous cassons pas inutilement la tête, ni vous ni moi; avant peu de jours, nous recevrons la réponse d'Alexandrie, et cette réponse nous apprendra *la fin finale* de l'affaire d'Orient (2). » En Prusse, même mélange de colère et de timidité. M. de Werther avait commencé par partager l'irritation générale contre lord Palmerston. « Que voulez-vous que nous fassions, disait-il à M. Humann (3), vis-à-vis d'un homme intraitable, qui n'écoute aucun raisonnement, qui ne cède qu'à son humeur, et ne prend conseil que de ses préventions? Dans ma conviction, la soumission du pacha ne ramènera pas lord Palmerston; je ne sais quel prétexte d'a-

(1) Lettre particulière de M. de Bourqueney à M. Guizot, 25 mai 1841.
(2) Dépêche de M. de Sainte-Aulaire à M. Guizot, 26 juin 1841, n° 17.
(3) Dépêche de M. Humann à M. Guizot, 3 juillet 1841, n° 11.

journement il trouvera ou il inventera, mais vous verrez qu'il saura créer de nouveaux obstacles. » Et comme M. Humann lui faisait observer que le moyen de l'arrêter n'était pas de lui céder toujours, M. de Werther, assez embarrassé, se borna à assurer tout bas M. Humann qu'on allait en finir, sans lui dire à quelle époque ni par quel moyen.

Combien de temps aurait traîné en longueur le conflit survenu entre lord Palmerston et les cours alliées? Il est difficile de le prévoir; mais M. de Metternich avait deviné juste. La réponse de Méhémet-Ali, arrivée d'Alexandrie le 28 juin, trancha les difficultés pendantes. Le pacha s'était enfin décidé à publier le hatti-schériff du divan, et s'était hâté de promulguer l'acte qui lui assurait l'hérédité de l'Égypte. Tout était ainsi terminé. Il n'y avait plus de scrupule à concevoir. Pour le soin de sa propre dignité, lord Palmerston voulut attendre qu'il eût reçu les nouvelles officielles d'Alexandrie par l'intermédiaire de son agent consulaire. Peut-être espérait-il que M. de Bulow, rappelé par son gouvernement pour aller présider la diète de Francfort, partirait avant l'arrivée des dépêches anglaises. M. de Bulow, cédant aux instances de ses collègues, prit le parti de rester.

Ainsi furent vaincues une à une toutes les résistances de lord Palmerston. La convention, dite des détroits, fut signée à Londres le 13 juillet 1841.

Les réflexions se pressent dans l'esprit quand on y repasse les phases diverses de cette affaire d'Orient. Nous nous interdirons d'en développer aucune; les faits parlent assez d'eux-mêmes. Entre les faits que de contrastes étranges! En 1839, ces dangereuses éventualités que les hommes expérimentés voyaient venir avec un certain effroi, le public court au-devant d'elles avec ardeur, les chambres législatives s'en emparent; nul ne paraît douter qu'elles ne contribuent à nous rallier l'Europe, qu'elles ne nous apportent de prochains et éclatans succès. Une année seulement s'écoule : toutes les puissances se sont liguées entre elles et contre nous; un arrangement est signé à notre insu, il est exécuté presque à notre confusion. Découragés par ce revers, pays et chambres rentrent alors dans leur indifférence, et laissent le gouvernement maître d'agir seul et sans éclat. Une autre année est à peine écoulée : ces mêmes puissances liguées contre nous ne peuvent plus s'entendre entre elles; elles nous avaient malicieusement jetés dans l'isolement; elles s'effraient de nous y voir; elles nous demandent avec instance d'en sortir et de consentir à régler, de concert avec elles, précisément les mêmes questions qu'elles s'étaient flattées de décider sans nous. Nous recevons avec calme leur invitation; nous faisons attendre long-temps notre adhésion; nous y mettons d'assez fières et précises conditions : elles sont toutes acceptées. Cependant les ennemis irrécon-

ciliables du gouvernement, qui assistent avec humeur à cet apaisement d'une longue querelle, à cette reprise des rapports naturels avec les grandes cours du Nord, conçoivent d'étranges soupçons. A eux qui prétendent au monopole du sentiment national, il ne leur vient pas à l'esprit que la France occupe dans le monde une place telle qu'il est difficile de la tenir long-temps à l'écart, qu'il vaut la peine de lui faire des sacrifices, loin de lui en prescrire. Non, ils préfèrent imputer gratuitement, à des ministres qu'ils détestent, de timides pensées, de lâches complaisances, plutôt la trahison. Si, par hasard, ils lisent jamais ces pages, à peine en croiront-ils leurs yeux. Quoi! les choses se sont passées ainsi, et pas autrement! Quoi! ceux qui représentaient le gouvernement de juillet parlaient ainsi, écrivaient ainsi, agissaient ainsi en 1840 et 1841! Quoi! ils avaient en mains de telles pièces, et ces pièces, ils ne les ont pas produites pour se justifier et pour nous confondre! Eh! mon Dieu, oui; il y a des personnes ainsi faites, ayant l'ame assez haute pour s'en remettre facilement à l'avenir du soin de les venger de certaines injustices. Ces documens, qui vous étonnent, étaient même destinés à rester long-temps encore ensevelis dans de muets cartons; mais, vous le savez, un jour est venu où la demeure royale, l'enceinte de nos assemblées législatives et les archives de nos administrations ont été envahies et violées toutes à la fois par la multitude. Ces furieux, vos amis, qui, dans une heure de colère, jetaient aux vents de nos carrefours les dépêches de nos ministres, les lettres de nos ambassadeurs, ne se doutaient guère qu'ils travaillaient à la réhabilitation du régime qu'ils voulaient insulter. Le public leur devra cependant de mieux connaître la politique que vous avez tant décriée dix-huit ans durant, sans doute parce que vous étiez aussi incapables de la comprendre alors que depuis vous avez été impuissans à la reproduire.

O. D'HAUSSONVILLE.

LA RÉVOLUTION

DANS

L'EUROPE ORIENTALE.

LES ROUMAINS, LE PROTECTORAT RUSSE ET LA TURQUIE.[1]

La destinée de l'empire turc est étroitement liée à celle de l'Autriche, et, avant que la crise actuelle en vînt fournir la preuve irrécusable, M. de Metternich avait bien compris cette communauté d'intérêts. Des deux côtés, un même principe de conquête pour base, un système de gouvernement pareil, sauf la différence des lumières; en Autriche une perfidie plus savante, en Turquie une violence plus franche; au demeurant, les mêmes périls à redouter en raison du mouvement des races : tout contribuait à rendre de part et d'autre l'entente nécessaire et facile. Elle s'est produite en effet dans de grandes circonstances sous son vrai caractère, par exemple à l'occasion de la guerre hellénique, question émouvante, prise avec une sorte de religion littéraire et poétique par l'Europe occidentale, et embrassée par

(1) Voyez la livraison du 15 novembre.

la Russie avec un machiavélisme dont l'Europe était alors un peu la dupe. L'Autriche chrétienne, l'Autriche alliée de la Russie jusqu'à la dépendance, sut résister à la fois à ces engagemens d'une alliance permanente et systématique et à cet entraînement universel d'une nouvelle croisade. Travailler à l'avénement du principe de race en Turquie, c'eût été travailler au profit d'une force par les évolutions de laquelle l'Autriche conquérante pouvait être un jour gravement menacée. M. de Metternich avait reconnu là son ennemi, l'ennemi de la conquête, l'idée de race, le fantôme de ses nuits, la nationalité devenue un moment l'objet d'un culte européen. Aussi, tandis que le cabinet de Saint-Pétersbourg, croyant servir son ambition, prenait sur ce terrain de l'empire ottoman le parti des révolutions nationales, la vieille Autriche, guidée par un intérêt de conservation personnelle, se reconnaissait solidaire des intérêts de la vieille Turquie. La nature avait produit ce rapprochement à l'origine, la nature l'a maintenu, bien que la Turquie ait dû quelquefois le payer par de durs sacrifices d'amour-propre et par une servitude diplomatique dont elle s'est rarement affranchie.

Or, la même cause qui avait donné lieu à l'union des deux gouvernemens, c'est-à-dire la solidarité des intérêts, avait aussi dès l'origine amené les patriotes à se concerter dans cette grande et commune pensée de nationalité. Comme les gouvernemens y voyaient une menace, les peuples y découvraient un puissant moyen de reprendre vie, d'agir, de tenter la fortune. Si quelque émotion politique agitait l'Autriche ou la Turquie, elle se communiquait promptement sur toute l'étendue de l'un et de l'autre empire, des Balkans aux Carpathes, ou des Carpathes aux Balkans. Que de plaintes, que de gémissemens, que de cris de douleur ont ainsi été portés par les échos des peuples de l'Autriche à ceux de la Turquie, et réciproquement! Quelques paroles d'espérance se sont aussi parfois mêlées à ce concert de lamentations, et elles ont retenti avec vivacité au fond de ces cœurs souffrans, mais non découragés. Depuis que l'antique fatalité de la conquête leur a semblé ruinée par les mouvemens constitutionnels issus de 1830 et par la réaction vigoureuse des esprits contre les traités de 1815, les peuples danubiens se sont livrés avec plus d'ardeur à ces espérances, et ils ont travaillé avec plus de foi à les réaliser en commun. Une certaine alliance s'est ainsi formée naturellement entre les populations de l'Autriche et celles de la Turquie, en opposition à la politique de la conquête suivie par les deux gouvernemens.

Une circonstance ethnographique secondait merveilleusement cette alliance : les deux races qui habitent la Turquie du nord, la race roumaine sur la rive gauche du Danube, la race illyrienne sur la rive droite de ce fleuve et de la Save, s'étendent par-dessus la frontière

austro-turque, la première jusqu'à la Theiss au cœur de la Hongrie, la seconde le long de la Drave jusqu'au Tyrol. L'idée de nationalité ayant pris l'idée de race et de langue pour base, les intérêts, les passions d'une fraction de chaque peuple sont les intérêts et les passions de l'autre fraction de ce peuple. Les Moldo-Valaques des principautés applaudissaient vers les commencemens de ce siècle aux premiers efforts du roumanisme élaboré dans les écoles de la docte Transylvanie. Un peu plus tard, en 1821, les Transylvains tressaillaient d'une ardeur fraternelle à la vue de cette insurrection nationale par laquelle Théodore Vladimiresco chassait des principautés les Fanariotes, les plus redoutables ennemis du peuple roumain. Récemment une révolution nouvelle, heureuse d'abord, ensuite comprimée, a fait succéder à de brillantes espérances un surcroît de malheurs; les baïonnettes russes sont venues réprimer un premier essai de démocratie à Bucharest; les Transylvains se sont associés complaisamment à ces ambitions, à ces revers.

Ainsi en est-il pour les Illyriens de tribu à tribu. Ceux de la Servie ont devancé tous les autres dans les tentatives armées dès le temps de George-le-Noir; mais, dès ce même temps, les Croates, réunis en partie à l'empire français sous le nom de provinces illyriennes, ressentaient une vive sympathie pour les succès héroïques des Serbes, et les uns et les autres avaient les yeux fixés sur Napoléon, que leurs poètes appelaient, en 1811, le régénérateur de l'Illyrie. La propagande littéraire de la Croatie est venue depuis resserrer ce lien des cœurs, cette communauté des espérances; les Serbes, au milieu des derniers événemens de l'Autriche, n'ont laissé échapper aucune occasion de donner aux Croates les preuves d'une touchante réciprocité de sentimens, et aujourd'hui rien ne se peut plus passer de fâcheux ou d'heureux d'un côté de la Save, sans retentir tristement ou joyeusement de l'autre. Le sort et l'action des peuples de la Turquie sont donc étroitement liés au sort et à l'action des peuples de l'Autriche, comme la politique des deux gouvernemens eux-mêmes.

Bien que les Roumains et les Illyriens appartiennent à deux races essentiellement distinctes, ils suivent, en Turquie, à l'égard du sultan, une même politique, et, par une rencontre de circonstances bien digne de remarque, cette politique est exactement semblable à celle des Illyriens et des Roumains de l'Autriche à l'égard de l'empereur. Ce n'est pas le sultan qui est considéré comme le premier ennemi de la nationalité; ce n'est pas même contre la race ottomane que les haines des populations vassales ou sujettes sont principalement dirigées. Au lieu de menacer en ce moment le pouvoir central et la race dans le sein de laquelle il se recrute et se concentre encore, on invoque leur appui à charge de revanche : on leur tend même par instans les bras, sauf à

courir le danger d'avoir à ce jeu-là les mains mutilées, comme il vient d'arriver aux Valaques. Quel est donc ici l'ennemi? De quel côté veut-on frapper? L'ennemi, c'est le Russe, et le joug que l'on aspire à briser, c'est le protectorat moscovite. Ce protectorat, qui, à l'origine, à l'époque de Catherine, s'était présenté aux crédules populations sous des dehors libéraux, avec un langage tout chrétien et de séduisantes promesses, a laissé tomber son masque le jour où, devenu fort, il n'a plus senti la nécessité de feindre; de ce jour aussi, les peuples trompés ont reculé d'effroi en portant la main sur leurs armes, et, le visage tourné du côté du nord, l'œil attentif aux mouvemens du géant moscovite, ils se sont repliés jusque dans le sein de l'Osmanli lui-même. Plutôt le gouvernement du cimeterre que la protection du czar; plutôt l'empire de l'islam que la papauté chrétienne de l'empereur de Russie; plutôt un demi-siècle de retard dans le progrès de l'indépendance que l'appui oppressif des Moscovites; plutôt la tyrannie sur nos corps que la corruption dans nos cœurs! Tel a été le langage des Moldo-Valaques et des Serbes, c'est-à-dire de ces trois principautés du Danube qui, en voulant échapper aux excès du vieil islamisme, ont eu le malheur de tomber dans les piéges tendus à leur bonne foi par le czarisme, et qui, tantôt par des plaintes touchantes comme en Valachie, tantôt par des rugissemens mal contenus comme en Servie, invoquent à leur aide la bienveillance de la Turquie fort empêchée et de l'Europe indifférente.

Cette politique s'est annoncée en Valachie avec le premier succès du roumanisme, en 1821, et, en dépit de beaucoup de déboires, elle a été, elle est encore celle des patriotes qui viennent d'accomplir sous nos yeux la révolution de Bucharest. Les Serbes, plus heureux depuis quelques années, car ils ont en partage une législation démocratique et un gouvernement probe, moins accessibles, par leur rudesse même, aux influences du protectorat, ne sentent pas moins vivement le poids et le but de l'action russe. Ils ont, en 1842, pour y échapper mieux, renversé la dynastie de Milosch, élevé à la magistrature suprême le fils de George-le-Noir, et contracté dès-lors une étroite alliance avec la Turquie, puissance suzeraine, contre la Russie, puissance protectrice. Que la Turquie soit mise un jour dans la nécessité de faire la guerre au protectorat, et les Serbes auront bientôt franchi le Danube pour le plaisir d'être avec les Moldo-Valaques à l'avant-garde de l'armée ottomane. Je sais que cette pensée a fait plus d'une fois tressaillir d'aise Riza-Pacha dans sa dure écorce de vieux musulman; je sais qu'en se rappelant le succès remporté par lui sur le protectorat, dans son ministère de 1842, au sujet de la question de Servie, exactement semblable à la question valaque d'aujourd'hui, il dévore avec amertume la honte imposée à son gouvernement par la présence des armées russes dans les princi-

pautés du Danube. La Turquie, si profondément et si maladroitement déprimée par les cabinets et par l'opinion de l'Occident, abandonnée à elle-même, se défiant de ses forces, a reculé devant l'idée d'une politique ferme, la croyant, peut-être à tort, périlleuse. Ses intentions ont été bonnes et sont pourtant restées impuissantes. Elle n'a pu répondre à l'élan des populations, qui cherchaient l'appui de son autorité en lui apportant le tribut de leur jeunesse et de leurs ardentes passions. Ici donc, les races désireuses de s'émanciper penchent, sinon par goût, au moins par tactique, du côté du pouvoir central, comme les Slaves à Vienne; à la différence, toutefois, de ce qui s'accomplit en Autriche, la nationalité a été frappée en Turquie d'une fâcheuse défaite dont elle ne peut manquer de se relever par la puissance acquise aujourd'hui à l'idée de race, mais dont la génération présente porte dans les prisons et dans l'exil le poids douloureux.

I.

Cette révolution roumaine, dont l'histoire est celle d'un grave échec, dérive peut-être plus directement de la nôtre que les révolutions de l'Autriche. On n'ignore point sans doute l'enthousiasme instinctif et spontané des Moldo-Valaques pour la civilisation de l'Occident en général, et pour la France en particulier (1). C'est dans nos écoles, sur les mêmes bancs que nous, sur les mêmes livres, bons ou mauvais, que la jeunesse des deux principautés vient régulièrement se former depuis l'insurrection nationale de 1821. Spectacle étrange! lorsqu'on a traversé les plaines quelquefois désertes au milieu desquelles leurs capitales sont comme perdues, on retrouve là, à quelques lieues de la mer Noire, à l'extrémité de l'Europe, la physionomie de nos mœurs privées, nos préoccupations politiques, notre phraséologie, nos abstractions, notre rationalisme, l'ivraie et le bon grain. Tout d'abord le paysan, sceptique dans ses haillons pittoresques, écoute d'un air narquois ces belles discussions peu intelligibles pour son esprit; mais lorsque les savans veulent bien lui en donner une traduction simple et à sa portée, et lui expliquer, par exemple, que question sociale signifie affranchissement de sa terre et de sa personne, et que nationalité veut dire plus de Moscovites, plus d'invasions, plus de fermiers fanariotes, plus de persécutions, il redevient méditatif et sérieux, et il comprend qu'il y a du bon dans cette science-là. Les germes que les jeunes gens de ce pays emportent de l'Occident ne tombent donc point en terre stérile. Sitôt que la science daigne se faire humble pour les déposer sur

(1) Le caractère et les causes du mouvement roumain ont été décrits dans cette *Revue* le 1er janvier 1848.

le champ du paysan, ils y prennent racine tout aussi bien que sur le champ du boyard, sinon plus vite et mieux.

A peine les barricades de février étaient-elles abaissées, que la colonie valaque de Paris rêvait à son tour insurrection et progrès. Puis survinrent bientôt les révolutions allemandes qui battaient le pied des Carpathes; le contre-coup retentit directement de l'autre côté des montagnes, à Jassy et à Bucharest, sur un sol déjà fort ébranlé par la révolution de février, et pendant que les Moldo-Valaques de Paris, convaincus de l'arrivée des temps prédits par le manifeste du gouvernement provisoire, accouraient à travers tout ce bruit de l'Allemagne, avec l'idée de marcher au pas de la démocratie, les Moldo-Valaques du pays, également pressés d'entrer dans les voies où se précipitait l'Europe, également enivrés de l'universelle espérance, organisaient leur première tentative. « Vous qui depuis tant de siècles restez plongés dans le sommeil et l'immobilité, s'écriait le poète moldave Alexandry en vers harmonieux, n'entendez-vous pas, ô mes frères, comme à travers un rêve, la voix triomphale du monde à son réveil, cette acclamation immense qui monte vers le ciel et vole au-devant de l'avenir! » Et qu'on ne l'oublie pas, ce n'était point seulement aux Roumains des deux principautés que ces paroles étaient adressées, mais aussi à ceux de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Bucovine et de la Bessarabie. « Debout! debout! ajoutait le poète; voici l'heure de la fraternité pour tous les enfans de la Romanie. Frères du même nom, frères du même sang, étendons nos bras par-dessus la Molna, le Milkow, le Pruth, les Carpathes, et donnons-nous tous la main pour ne former désormais qu'une seule nation dans une seule patrie. »

La cause des Moldo-Valaques était sérieuse et bonne; leur droit était clair et incontestable. A part ce grand but poétique de l'unité nationale, qui est le secret de l'avenir, ils ne mettaient en avant que des prétentions très simples et très constitutionnelles, et ils ne voulaient pas recourir à la violence sans avoir épuisé tous les moyens légaux. Si les magistrats suprêmes et viagers, si les hospodars ou princes acceptaient un programme libéral et consentaient à des concessions équitables, ils n'avaient rien à craindre : la faveur publique les maintenait et les fortifiait sur le trône; mais, pour mériter cette faveur, ils devaient, au lieu de rester, comme par le passé, courbés timidement sous l'influence du protectorat, prendre en face de la Russie une attitude à la fois libérale et nationale.

Par malheur, le caractère des deux princes ne se prêtait point à cette politique, qui eût été peut-être tout aussi facile qu'honorable. En Moldavie régnait Michel Stourdza, diplomate rusé au point de pouvoir tromper des Fanariotes et des Russes, concussionnaire systématique dans le double intérêt d'amasser et d'être en mesure de corrompre, sachant

en effet corrompre par la séduction du plaisir et de l'argent. Il eût été patriote, s'il eût aperçu dans cette conduite la chance d'une vie tranquille et de la sécurité pour sa fortune colossale; il eût désiré s'affranchir de la surveillance du protectorat, s'il n'avait craint davantage de tomber sous la surveillance plus scrupuleuse d'un pays vraiment constitutionnel. En somme, la sécurité lui semblait être encore du côté du protectorat, même au milieu des révolutions européennes, et son gouvernement arbitraire, capricieux, corrupteur, s'accommodait mieux de la présence et des conseils d'un consul russe que d'une assemblée libérale dans Jassy. En un mot, il ne voulait point entendre parler du principe national par terreur du principe démocratique.

La Valachie avait pour chef George Bibesco, qui ne possédait ni la prudence de Stourdza, ni les grands moyens d'action accumulés dans le trésor du prince moldave par quinze ans de déprédations. Doué d'un esprit fin, délié, élégant, Bibesco montrait moins de vices que de défauts, et, parmi ces défauts, il n'avait que ceux d'un esprit ardent, mobile et vaniteux. Ce n'était point un despote avare, c'était un héros de roman chevaleresque et prodigue. Il avait été porté au trône par un mouvement national; mais les incertitudes de sa volonté avaient échoué contre les difficultés du gouvernement. En butte aux attaques passionnées des Fanariotes, comme à celles du parti libéral beaucoup mieux méritées, il flottait indécis, irrésolu entre les caprices du protectorat et les exigences du parti national. Roumain peut-être autant que personne par intention, mais Russe par faiblesse, par crainte, par impuissance, il eût été fier du rôle de prince national et de prince libéral, et il se contentait de le rêver sans oser le saisir.

Que pouvaient les Moldo-Valaques avec de tels princes, l'un sans foi politique, l'autre sans énergie? Les Moldaves, les premiers, prirent néanmoins la résolution de rédiger un programme, et de le présenter à l'acceptation de Stourdza. L'élite de la jeunesse du pays, les enfans des plus grandes familles de boyards, quelques vieux boyards même, graves et derniers représentans de l'époque fanariote, la petite propriété et le petit commerce, entrèrent dans la conspiration, qui se tramait au grand jour. Ce que l'on songeait à proposer au prince, c'était une réforme de la législation politique et civile. Outre l'avantage de la liberté pour elle-même, on voyait dans le progrès de la constitution moldave le meilleur moyen de surexciter l'esprit national, de dégager les élémens et les forces de la nationalité, de réunir les passions de toutes les classes dans un commun sentiment d'hostilité, dans une haine irréconciliable au protectorat, patron officiel de la corruption systématique du gouvernement moldave. Une démonstration imposante fut donc faite en ce sens le 28 mars, et le prince, effrayé tout aussi bien que le consul russe, et ne pouvant, sur le premier moment,

opposer de résistance, accueillit le programme libéral, et sembla en reconnaître la légitimité; mais, dans la nuit suivante, pendant que les chefs du mouvement s'abandonnaient trop promptement à la confiance, le vieux diplomate, ayant enrôlé par prévoyance tout ce qui se rencontrait dans Jassy de gens sans aveu, d'aventuriers de toute nation, et principalement d'Albanais, ayant pris soin de faire ajouter de copieuses libations à leur juste salaire, enfin plus sûr d'eux que de la milice nationale, fit cerner et envahir les maisons des principaux patriotes. Plusieurs, surpris dans le sommeil, passèrent du lit à la prison ou dans l'exil. Quelques-uns purent échapper, et demandèrent un refuge aux Roumains de la Transylvanie, où ils furent fraternellement accueillis.

Pendant que Stourdza mettait leurs têtes à prix, ils organisaient une descente armée sur Jassy, avec la résolution formelle de renverser cette fois le prince, de proclamer une constitution démocratique, et de proposer au sultan le choix d'un hospodar capable de donner des garanties à la nationalité, ou même, si les circonstances le permettaient, l'union de la Moldavie avec la Valachie sous un seul chef. Sur ce terrain hospitalier, au milieu de ces Roumains de la Transylvanie, les frères aînés de la race, occupés de leur côté à disputer aux Magyars une existence nationale, les Moldaves trouvèrent un concours empressé et assez d'auxiliaires pour réaliser leur plan d'attaque; mais Stourdza n'eut garde de se laisser prévenir : ne pouvant plus compter suffisamment sur les troupes moldaves, il fit appel au protectorat, et les Russes, depuis quelque temps attentifs sur la frontière, saisirent avec à-propos l'occasion d'intervenir sur la demande même du prince, appuyée par la signature de quelques boyards, ses séides. En présence de ce grave événement, la tentative préparée en Transylvanie n'était plus ni sensée ni possible; elle fut abandonnée, et la jeune révolution moldave dut faire place à l'invasion russe, aux baïonnettes du protectorat.

Le protectorat, toutefois, n'affectait nullement de braver l'Europe. Peut-être, dans cette première phase de l'intervention, ne se sentait-il sûr ni de son droit, ni de sa force, ni de la complaisance de l'Europe nouvelle, dont il n'avait point encore mis la susceptibilité à l'épreuve. Quelques régimens passèrent le Pruth et s'avancèrent jusqu'aux environs de Jassy avec réserve et lenteur, en un mot avec tant d'hésitation, que l'on put un instant douter si l'intervention était sérieuse, si elle avait eu lieu par les ordres de l'empereur, ou si elle ne devait pas être attribuée au zèle du général Duhamel, chargé de la conduire. Trop peu justifiée par les événemens de Moldavie, elle attendait de plus puissantes raisons pour se répandre sur ce territoire, si souvent violé par elle depuis un demi-siècle, et pour railler de là victorieusement la patiente Europe.

Plusieurs patriotes moldaves, respectés jusqu'alors par la police du prince, se retiraient par précaution vers Bucharest, en se rappelant tristement, à la vue des champs féconds qu'ils abandonnaient, ce regret du poète antique :

Barbarus has segetes!...

Ils allaient mêler leurs griefs à ceux des Valaques, qui, agissant sur un théâtre plus vaste, avec des passions plus vives, plus d'expérience, plus de moyens d'action en face d'un prince moins rusé que Stourdza, avaient aussi plus de chances de réussite et comptaient réparer l'échec de la démocratie moldave. L'intention des Valaques, qui espéraient l'appui décidé de la France à Constantinople, était de prendre la question par son côté diplomatique, et la Turquie, dans un sage empressement, leur en avait offert l'occasion. Dès le lendemain de la tentative avortée de la Moldavie, le divan, frappé de l'agitation qui régnait dans les deux principautés, y avait envoyé un commissaire; car on sait que le gouvernement turc, suzerain du pays, n'y est, en temps ordinaire, représenté par aucun agent, et y paraît moins que le dernier des gouvernemens constitués de l'Europe. Lorsque le commissaire Talaat-Effendi arriva en Valachie, il y reçut l'accueil le plus empressé, et, bien que ses sentimens se soient plus tard refroidis, il se montra d'abord favorable aux vues du parti progressiste. Ce parti n'ambitionnait que de faire accepter son alliance et son bras à la Turquie contre le protectorat. Les Valaques, dans des termes trop chaleureux pour n'être pas sincères, et conformément aux nécessités les plus évidentes de leur politique, protestaient de leur dévouement pour la cour suzeraine auprès de Talaat et à Constantinople. « Nous sommes revenus, disaient-ils, de l'ancienne et funeste politique de nos pères, d'où est né le protectorat; nous ne songeons qu'à en réparer les tristes effets, en nous ralliant cordialement à la Sublime-Porte, en lui promettant notre concours pour le maintien du principe salutaire de l'intégrité. » Que demandaient les Valaques pour prix de ce dévouement? Une réforme dans l'administration, l'égalité civile et politique, toutes institutions établies déjà chez les Serbes, sur la rive droite du Danube, et non plus dangereuses apparemment sur la rive gauche. Les Valaques prouvaient d'ailleurs, dans un mémoire explicite et net, que la Russie seule peut avoir intérêt à ce que la corruption règne dans le gouvernement et le désordre dans les lois valaques.

La Russie agissait de son côté sur Talaat-Effendi, qu'elle essayait de séduire, sur le divan, auquel elle dépeignait avec de sombres couleurs la marche de la révolution européenne, enfin et principalement sur Bibesco, devenu le triste instrument de la politique du protectorat, et qu'elle poussait à une résistance désespérée.

A peine Talaat-Effendi avait-il passé en Moldavie, où il allait être exposé à la double séduction de Stourdza et de Duhamel, que le prince de Valachie s'aventurait dans un dangereux et impitoyable système de répression, espérant le succès de Stourdza et comptant bien aussi sur l'appui de Duhamel. Des tentatives d'insurrection éclatèrent dans plusieurs districts des bords du Danube et de la Petite-Valachie, où la population, éclairée, énergique, se souvient d'avoir accompli l'insurrection nationale de 1821. Après de vaines avances et d'inutiles tentatives de conciliation, le parti national, décimé chaque jour par l'emprisonnement et l'exil, résolut d'agir. Le 23 juin, un jeune homme, un enfant, le neveu du patriote Maghiero, se présente sur le marché, et, lisant à haute voix une *déclaration des droits* rédigée par le poète Éliade, il affirme que le prince vient d'y adhérer, et dix mille hommes sans armes le suivent de confiance pour porter au palais les remerciemens de la nation. Cette supercherie réussit; la milice refuse de tirer sur une foule amie et désarmée. Le prince, contraint de plier devant cette force morale, signe la déclaration des droits; mais le lendemain il abdique, et un *gouvernement provisoire* prend sa place.

Pas une goutte de sang n'avait été versée. L'immense majorité des populations et les paysans eux-mêmes saluèrent avec bonheur cette révolution, facilement accomplie. La déclaration des droits en contenait tout l'esprit, et, écrite sur un ton à dessein poétique, elle pénétra dans les campagnes comme dans les villes. Elle résumait les principes français, appropriés facilement à la situation spéciale d'un pays où l'aristocratie féodale n'a jamais pu prendre racine. La magistrature suprême, en restant élective, cessait toutefois d'être viagère : le chef de l'état, *domnul*, le seigneur, et non plus l'*hospodar*, mot slave, ne devait plus être élu que pour cinq ans. C'était proprement la république, mais la république sous la suzeraineté respectée du sultan. La déclaration des droits était remplie des expressions de ce respect, en même temps qu'elle essayait de rallier les populations dans une pensée hostile au protectorat. Cependant, au moment même où la Valachie semblait oublier sa dépendance dans cet élan d'espoir, les Russes campaient sous les murs de Jassy, et le triste pressentiment d'un grand péril prochain se laissait voir au milieu même de ces espérances. « Ne craignez aucune puissance illégitime du dehors, disait la déclaration, car les temps de l'oppression et de la violence sont passés. La croix qui surmonte nos couleurs nationales rappellera à la Russie qu'elle est chrétienne. Nous placerons la croix sur nos frontières, et le Russe ne passera pas sur notre sol avant d'avoir foulé aux pieds ce signe du christianisme. S'il n'est pas saisi de crainte, nous enverrons à sa rencontre non des armes qui nous manquent, mais nos prêtres, nos vieillards, nos mères, nos enfans, qui, accompagnés de l'ange de Dieu,

gardien de ceux qui se lèvent en son nom, pousseront un cri, et on entendra jusqu'aux extrémités de la terre que les Roumains n'ont jamais rien pris aux Russes, et qu'ils ne veulent point les recevoir dans leur patrie. Les prêtres poseront l'Évangile, base de nos institutions, sur leur chemin, pour qu'ils le foulent aux pieds et qu'ils viennent asservir un peuple qui a toujours voulu leur bien et les a toujours soutenus dans leurs guerres. La Russie, jusqu'à ce jour, s'est dite garante de nos droits; nous, dans notre cri de liberté, nous ne demandons que nos droits, et nous protestons d'avance auprès de la Sublime-Porte, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, contre toute invasion de notre sol qui viendrait troubler notre bonheur et détruire notre indépendance. »

Les Valaques étaient dupes d'une grave méprise : ils avaient compté sur un changement profond dans les idées de la diplomatie contemporaine, sur un appui franc et ferme de la part des cabinets de l'Occident. Et pourtant des symptômes caractéristiques leur indiquaient assez hautement qu'au milieu de leurs agitations intérieures la France et l'Allemagne songeaient peu à cette jeune démocratie roumaine, perdue derrière les Carpathes. C'était en vain qu'elle donnait cet exemple étrange et curieux d'un petit peuple sans organisation et sans armes portant un défi à la Russie. L'Autriche et la Prusse renonçaient en quelque sorte, momentanément du moins, à toute action extérieure; l'Angleterre caressait la Russie, et, quant à la France, elle n'était représentée que temporairement à Jassy, et point du tout à Bucharest. Soit incertitude, soit volonté bien arrêtée de ne point s'immiscer dans une question si lointaine et tenue pour délicate, la France abandonnait à elles-mêmes ces populations, qui pourtant s'étaient engagées dans les voies révolutionnaires sur la foi du manifeste de la république naissante. Il est vrai que la légation française à Constantinople, qui avait débuté par être populaire et infiniment respectée, encouragea sur le premier moment les Turcs à entrer en rapports officiels avec le nouveau gouvernement valaque; mais, lorsque la Turquie en vint à s'enquérir du genre de concours qu'elle pouvait attendre de la France, la réponse fut prudente plutôt qu'énergique, et les Turcs sentirent bien que, s'ils osaient reconnaître la révolution valaque, ils se trouveraient isolés avec leurs seules forces, aux prises avec le protectorat.

En dépit de ces craintes, tant que l'influence de Riza-Pacha, l'ennemi systématique des Russes, fut prépondérante dans le ministère ottoman, l'attitude du divan ne manqua ni de vigueur, ni de dignité. Les populations chrétiennes de l'empire, les Bulgaro-Serbes en particulier, émus profondément des menaces de la Russie, étudiaient avec anxiété ses intentions. Les Serbes, toujours prêts à prendre les armes, se fussent ralliés avec joie autour du ministre qui avait, en 1842, reconnu, pro-

tégé, consacré chez eux une révolution pareille à celle des Valaques. Si donc Riza-Pacha était plus long-temps resté en possession de son influence sur les résolutions du sultan, peut-être eût-on vu ce spectacle nouveau et magnifique des Turcs réunis aux chrétiens de l'empire pour une résistance commune, et au besoin pour une guerre libérale et nationale contre les iniques prétentions de la Russie. Malheureusement l'entrée du timide Reschid-Pacha dans le ministère, ses conseils de prudence européenne, la réserve de son esprit vacillant, ruinèrent cette bonne pensée par laquelle la Turquie allait peut-être mériter la reconnaissance de ses populations chrétiennes et donner à l'Europe une grande preuve de vitalité politique.

Si la Russie eût pu craindre de rencontrer devant ses pas, soit une protestation, soit une résistance armée de la Turquie, se fût-elle aventurée sur ce terrain brûlant de l'intervention? Elle sait par les leçons de son histoire, depuis Catherine, qu'elle ne peut guère attaquer la Turquie avec avantage sans l'aide des populations chrétiennes des deux rives du Danube, et cette fois elle était hautement menacée, elle était sûre de les avoir en face d'elle, si la Turquie prenait le parti de la guerre. Enfin, la Russie n'ignorait point que, si la puissance militante de la France était pour quelque temps paralysée par des embarras intérieurs, son influence morale, sa puissance révolutionnaire, n'avaient pas cessé d'être redoutables à l'extérieur; mais la Turquie s'étant défiée d'elle-même, et la France républicaine n'ayant pas voulu se servir de la vertu de ses principes et de son nom, la Russie avait trop beau jeu pour ne pas marcher ouvertement à la défense de son protectorat, foulé aux pieds par la démocratie valaque. Une force imposante passa donc le Pruth, le 1er août, pour occuper la Moldavie et marcher, s'il y avait lieu, sur Bucharest.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg donna connaissance de cet événement à l'Europe dans un manifeste en date du 19 juillet, où la question était dénaturée avec beaucoup d'art, et l'esprit moderne raillé avec une ironie dont on ne saurait nier la fierté. Le manifeste commençait par affirmer un fait contestable et contesté, à savoir que la puissance suzeraine s'était entendue avec la cour protectrice pour combiner une coopération militaire. Les Russes avaient franchi pour la première fois la frontière sur la seule demande du gouvernement moldave, et ils la passaient la seconde fois spontanément par une disposition spéciale à leur politique. A la vérité, par suite de cette mesure attentatoire aux droits de la Porte ottomane, comme à ceux des Valaques, l'armée du sultan placée en observation dans la Bulgarie était en quelque sorte contrainte d'entrer sur le territoire valaque pour y représenter du moins le fantôme de la suzeraineté à côté du protectorat. S'il fallait, pour sauver la paix de l'Orient, que la révolution valaque

fût étouffée, les Turcs voulaient se réserver le privilége de faire la police dans l'empire et tenir, suivant leur droit, les Russes sur le second plan. La Turquie d'ailleurs n'était animée d'aucune haine, d'aucun esprit de vengeance à l'égard des Valaques, dont elle n'entendait pas sans émotion le langage respectueux et dévoué. Ses intérêts, ses sentimens, lui conseillaient d'entrer chez eux sur le pied de l'amitié. Elle n'agissait donc pas de concert avec l'armée russe, mais par des considérations particulières de nécessité et de convenance, par des raisons de devoir à remplir et de droit à sauvegarder comme puissance suzeraine en face de la puissance protectrice. C'était le premier point sur lequel le manifeste trompait l'Europe.

Il essayait toutefois de la rassurer dans ses susceptibilités, dans ses craintes, ou du moins dans les susceptibilités et les craintes qu'il affectait de lui supposer. Le czar n'ignorait pas, d'après le manifeste, que l'intervention dans les principautés était de nature à produire un grand retentissement. Néanmoins elle n'avait rien de menaçant pour les états voisins. La Russie reconnaissait aux états qui traitaient avec elle de puissance à puissance le droit de modifier leurs institutions; mais il en était autrement pour les principautés, états non reconnus, simples provinces dont l'existence politique était réglée par des conventions sans aucun lien avec le droit public de l'Europe. Les Moldo-Valaques ne pouvaient rien changer à leur constitution sans le consentement préalable de la cour protectrice et de la cour suzeraine. L'amour maternel que la Russie portait à ces populations lui conseillait de comprimer chez elles tout essai de démocratie, en même temps que l'intérêt profond, inaltérable, dont elle était animée envers les Turcs, lui commandait de réprimer les ambitions nationales de la Romanie. Que voulaient en effet les Moldo-Valaques, sinon établir, sous prétexte d'une origine antique, un royaume indépendant dont l'indépendance serait un funeste exemple pour la Bulgarie, la Romélie et toutes les races diverses répandues dans le sein de l'empire ottoman? La Russie intervenait donc pour le bonheur de la Moldo-Valachie, troublée par la propagande démocratique et socialiste, et pour le maintien de l'intégrité de la Turquie, menacée par le principe des races. Au reste, les troupes russes, une fois l'ordre rétabli dans les principautés, devaient repasser le Pruth scrupuleusement, reprendre la position offensive qu'elles occupaient primitivement sur la frontière, et assister ainsi, l'arme au bras, au spectacle des révolutions intestines des états indépendans, sans songer à exploiter leur impuissance et leurs embarras du moment. Les Valaques étaient donc condamnés à régler le progrès de leurs libertés sur le progrès des libertés russes, eussent-ils même obtenu l'assentiment de la Turquie à leurs réformes, et la Russie osait invoquer à l'appui de ce supplice moral le texte même des traités. Sur ce point, la

Russie trompait l'Europe aussi bien que sur le prétendu consentement des Turcs à l'intervention; car il n'est pas un seul article des conventions de Kaïnardji, de Bucharest, d'Akerman et d'Andrinople, qui donne à la Russie ce pouvoir sur les principautés.

Le jeune gouvernement valaque, frappé mortellement par ce manifeste, ne voulait pas du moins en attendre les dernières conséquences sans le réfuter, et les argumens ne lui manquaient pas. Il prouvait victorieusement que les traités accordent à la Russie simplement un droit de garantie, et que ce droit ne peut s'exercer sans être préalablement invoqué par les Valaques eux-mêmes. Si les principautés aux prises avec la Porte-Ottomane eussent été lésées par elle dans leurs priviléges, dans leur constitution, dans leur nationalité, elles eussent légitimement pu faire appel à la générosité de la Russie, lui demander son concours désintéressé pour ramener la Turquie oppressive au respect de leurs droits. Ce n'était point le cas; les Valaques ne se sentaient ni opprimés ni menacés par le sultan, et ils ne songeaient nullement à solliciter les bienfaits du czar; ils ne voulaient, au contraire, que se débarrasser des corruptions et des hontes entretenues soigneusement au sein de l'administration valaque par la main perfide du protectorat, et resserrer par un tardif, mais réel dévouement, les liens antiques et légaux par lesquels ils étaient associés au destin de l'empire ottoman. Il est vrai qu'à la suite du *règlement* imposé durant l'occupation, après la guerre de 1828, on avait introduit une stipulation malheureuse en vertu de laquelle aucun changement ne pourrait être apporté aux institutions sans le consentement de la cour suzeraine; il est vrai que, cette stipulation n'ayant point été reconnue par les Valaques et n'ayant point été imprimée avec le règlement, le consul russe s'avisa d'en réclamer l'impression en 1837, en proposant de faire reconnaître la nécessité du même consentement en faveur de la cour protectrice; mais la chambre valaque s'y opposa avec une telle persistance, que la Russie en fut réduite à solliciter de la Turquie aveuglée un firman ordonnant l'impression de cette clause funeste à l'empire ottoman comme aux Valaques. C'était un acte de violence, une usurpation flagrante, une atteinte portée à toutes les anciennes capitulations des principautés avec la Porte, et jamais cette innovation dictée par la force n'a été envisagée autrement. Il était donc facile au gouvernement provisoire de Bucharest de montrer que la Russie donnait aux traités une fausse interprétation, et qu'elle n'avait, pour légitimer son intervention, d'autre autorité que celle d'un article oppressif introduit frauduleusement et brutalement dans une constitution déjà bien assez odieuse. Le gouvernement turc en convenait au fond du cœur, bien qu'il n'osât point l'avouer trop haut.

Suleyman-Pacha, chargé de présider diplomatiquement aux opérations de l'armée ottomane, en compagnie d'Émin-Effendi, s'annonça

en ami et non point en maître, et, pour témoignage de ses intentions pacifiques, il fit soumettre scrupuleusement les troupes aux obligations de la quarantaine placée sur le Danube. Esprit honnête, bien dirigé, muni d'instructions conciliantes, il sut gagner la confiance des patriotes et leur donner de sages conseils. Le gouvernement provisoire, sorti avec avantage des difficultés d'une longue crise et de dangereuses tentatives de réaction salariées par la boyarie fanariote, fonctionnait avec gêne. Au lieu de ce nom et de cette organisation qui révélaient des inspirations républicaines et françaises, Suleyman demanda au pouvoir de se constituer sous une forme moins éloignée de l'ancienne. Le gouvernement provisoire se transforma donc en une *lieutenance princière* composée de trois membres élus par le peuple de Bucharest, le poète Éliade, le général Tell et Nicolas Golesco, déjà membres de la précédente administration révolutionnaire.

Il semblait que la Turquie s'étudiât à pacifier amicalement et à enlever aux Russes, par un système de compromis, tout prétexte de prolonger l'occupation; mais les Valaques réclamaient avec instance, à Constantinople, l'adhésion du sultan au nouvel ordre de choses et la reconnaissance officielle de leur constitution. C'en était plus qu'il ne fallait pour irriter la susceptibilité des Russes. Ceux-ci voyaient dans la conduite de Suleyman-Pacha une sorte d'encouragement donné au parti révolutionnaire, l'intention de le couvrir d'une tolérance calculée; ils en vinrent même à déclarer qu'ils y découvraient un acte d'hostilité contre la Russie, et demandèrent à la fois le désaveu du pacha suspect de complaisance pour la révolution valaque et le rétablissement immédiat de l'ancien ordre de choses, prince et règlement. Un nouveau corps d'armée entrait en même temps en Moldavie.

La Turquie ayant renoncé à tout emploi de la force contre le protectorat, et inquiétée par lui jusque dans ces timides essais de conciliation, en fut réduite à reculer de nouveau, et à frapper d'un désaveu la politique équitable de Suleyman. Suleyman-Pacha fut remplacé par Fuad-Effendi, homme éclairé, mais de caractère incertain, désigné indirectement par la Russie. Et de ce jour, en effet, les événemens ont suivi une marche plus conforme aux vœux de la puissance protectrice; les révolutionnaires valaques ont dû peu à peu reculer et se retirer devant les troupes de la puissance suzeraine. A peine Fuad-Effendi avait-il abordé le territoire roumain, que le général Duhamel, commissaire impérial dans les principautés, s'attachait à ses pas, l'enlaçait dans les trames de raisonnemens captieux, pesait sur son intelligence de tout le poids des argumens développés dans le manifeste de l'empereur, et appuyés par quarante mille hommes campés au nord et à l'ouest de la principauté. L'armée ottomane s'avança, de son côté, jusqu'aux barrières de Bucharest, ville ouverte, située au milieu d'une vaste

plaine, sans murailles ni fossés, sans artillerie, sans aucun moyen de résistance. Aussi bien les officiers des avant-postes affectaient envers les populations des sentimens pacifiques; ils leur insinuaient que la présence des Turcs était une affaire de diplomatie et point une question de guerre, comme l'apparence pouvait l'indiquer. Le langage de Fuad n'avait rien annoncé de menaçant, et l'on n'attendait de sa part aucun acte de violence. Avant d'entrer dans Bucharest, il manda en son camp une députation de la ville pour lui communiquer les intentions de la Porte Ottomane. Trois cents patriotes s'y rendirent avec anxiété, et pourtant aussi avec confiance; mais quelle fut leur surprise, lorsqu'ils apprirent de la bouche de Fuad-Effendi que tous ceux qui refuseraient de reconnaître l'ancienne constitution, l'odieux règlement imposé par la Russie en 1834, déchiré en juin aux acclamations de toute la Romanie, seraient considérés et traités comme rebelles! La députation déclara immédiatement, par l'organe de N. Balcesco, C. Rosetti et N. Crezzulesco, qu'elle se ferait tuer plutôt que de renier ainsi la foi politique du pays. Deux cent cinquante de ces patriotes résolus furent cernés et retenus prisonniers, en même temps que l'armée recevait l'ordre d'opérer son entrée dans Bucharest. Le mouvement n'eut d'abord aucun caractère d'hostilité; d'ailleurs, la lieutenance princière avait jugé toute défense impossible et insensée. Toutefois, dans le désordre de l'occupation mal dirigée par le général en chef, une poignée de soldats de la garnison, l'ame déchirée de ce douloureux spectacle, et ne pouvant se résigner à livrer volontairement leur caserne aux Turcs, résolurent, par une folie héroïque, d'affronter une mort bien certaine, pour que la démocratie roumaine, en succombant, laissât du moins cet exemple après elle. Ils furent exaucés, et périrent jusqu'au dernier, tandis que les membres de la lieutenance princière et leurs adhérens dispersés, accablés de désespoir et croyant toute voie fermée à la conciliation, songeaient à organiser dans les montagnes une guerre de partisans sous la conduite du chef de pandours Maghiero.

Cette résolution entraînait de graves conséquences, qui valaient bien d'être méditées. La Valachie et la Moldavie forment dans leur région orientale une plaine immense, composée alternativement d'oasis d'une admirable fécondité et de steppes incultes et désertes. Ces plaines uniformes, sans aucun accident de terrain, vont rejoindre au nord, par-delà le Pruth et le Dniester, les vastes champs de la Russie méridionale, et au midi, par-delà le Danube, ceux de la Bulgarie. Les grandes armées régulières, la cavalerie, peuvent s'y remuer à l'aise, et les populations, à moins d'être puissamment armées, n'ont d'autre recours contre la conquête que d'abandonner les villes et de se retirer dans les montagnes. Des peuples rudes et simples comme les Serbes prennent ce parti sans hésiter, si le salut du pays l'exige. Les Serbes ont leur mont

Roudnik, forteresse inaccessible d'où ils peuvent rayonner comme d'un centre pour attaquer, certains d'y retrouver un abri dans la défaite. Les Moldo-Valaques ont, dans la région occidentale des principautés, les Carpathes, non moins sévèrement disposés par la nature, non moins propres à la guerre de partisans, les Carpathes ardus et boisés, qui ont si souvent offert un asile à la race roumaine durant les invasions et dans les guerres du moyen-âge; mais la société moldo-valaque d'aujourd'hui est déjà une société polie, profondément attachée à l'existence des villes, et pour laquelle cet abandon des plaines, cette retraite dans les montagnes, serait le plus dur et le plus coûteux des sacrifices. Lors donc que Maghiero, dont la bravoure est célèbre parmi les montagnards de la Petite-Valachie, disait récemment : « Si j'ai deux ennemis, mon sabre a deux tranchans, » il obéissait à un élan du cœur bien plus qu'à un sentiment raisonné de la situation et du temps. Cet appel à une guerre nationale dans les montagnes contre un double ennemi ne pouvait être entendu des populations laborieuses et commerçantes des villes, et il eût attiré sur le pays tous les maux d'une guerre qui eût livré aux jeux du hasard l'avenir de la nationalité roumaine. Un seul parti était sage, c'était de se résigner et d'attendre des conjonctures plus favorables. Douloureuse nécessité, assurément; mais les caractères calmes, affligés à la vue du sang répandu en l'honneur de la cause nationale, se plaisaient à croire que la Turquie déplorerait avec eux ce malheur; ils ne pensaient pas que Fuad-Effendi, malgré la rigueur de ses procédés, fût parti de Constantinople avec des instructions hostiles, tant cette hostilité était contraire aux intérêts du sultan et aux sentimens manifestés si souvent par ses ministres. Le général Duhamel avait assisté à l'occupation de Bucharest; c'est sur lui que les Valaques rejetaient la faute des événemens, c'est lui qui avait poussé le commissaire turc à ces extrémités et égaré à ce point son esprit et son bras. L'homme sur qui devait retomber la responsabilité de cette dernière catastrophe, c'était l'agent perfide de la Russie.

En effet, le général Duhamel eût aimé à engager Fuad dans des mesures sévères et à châtier, par la main des Turcs, la démocratie valaque. Le Turc, l'infidèle, le conquérant, était préféré au Russe, au frère en religion, au protecteur : quelle plus profonde insulte pouvait être adressée à la politique moscovite! L'occasion était bonne, sinon pour inspirer un vif amour des Russes, au moins pour détourner les esprits de ce mouvement instinctif de la race roumaine vers les Turcs, pour concentrer sur eux les passions, les ressentimens de ce malheureux peuple, pour lui rendre odieux et haïssables les liens qui le retenaient attaché à la suzeraineté ottomane! Que fallait-il si l'on voulait y réussir? Solliciter ou conseiller des rigueurs judiciaires, sauf à en gémir ensuite auprès des Valaques. Fuad eut du moins assez de tact pour ne point se

prêter complaisamment à cette politique. On assure que, depuis lors, personnellement blessé dans son vif amour-propre par la hauteur du général russe, réprimandé par son gouvernement, le commissaire turc a repris de l'indépendance dans sa conduite, et que, tout en annulant les actes du gouvernement provisoire et de la lieutenance, il reconnaît la nécessité de réformes profondes à introduire dans la constitution du pays. Si donc la révolution valaque est vaincue, l'esprit qui l'a dictée ne l'est pas entièrement; il ne l'est pas autant que l'eût désiré la Russie, il ne l'est pas si bien qu'il n'ait l'espoir d'obtenir quelques concessions jusque dans cette défaite.

Que si d'ailleurs les Turcs essayaient de l'étouffer dans Bucharest, à moins que la race moldo-valaque ne fût étouffée du même coup, il renaîtrait bientôt sur chaque point du sol roumain. Ce sol a été remué dans tous les sens. L'idée de nationalité appuyée sur l'idée de démocratie a puissamment frappé l'imagination des paysans. Le paysan, plus ou moins assujéti à la terre du boyard, n'était pas libre, il n'était pas propriétaire; il a reçu de la révolution de juin la liberté et la propriété. Ce sont là des bienfaits qu'il n'attendait peut-être pas si tôt, bien qu'il sentît douloureusement le poids de sa servitude; mais que le gouvernement nouveau les consacre ou les retire, le souvenir en demeure vivant, et il établit entre le paysan et cette révolution éphémère un lien direct d'intérêt et de dévouement. Quant au sentiment national que les patriotes avaient pour but principal de fortifier par cette fusion de toutes les classes dans la démocratie, l'intervention étrangère, les souffrances, la disette, l'épuisement, qui en sont dès aujourd'hui le résultat, ne sont point sans doute destinés à l'affaiblir. En supposant que les Turcs ne perdent point la popularité dont on se plaisait à les entourer depuis quelques années, les Russes du moins deviendront progressivement plus odieux qu'ils ne l'ont jamais été. J'ai entendu de près les malédictions dont leur nom était poursuivi en un moment où ils se contentaient de peser par leurs consuls sur le gouvernement des principautés. J'ai vu des femmes verser des larmes de douleur à la pensée que leurs fils seraient peut-être un jour des sujets du czar, et que le sort de la Pologne pourrait s'étendre de la Baltique au Danube. Est-ce que l'intervention présente, sur les débris d'une démocratie inoffensive, serait de nature à tempérer cette douleur et à conjurer ces malédictions? Il est naturel au contraire que le sentiment national s'épure et prenne plus de virilité dans ces souffrances.

Enfin, à ces raisons d'espérer que les populations moldo-valaques peuvent tirer de leur propre cœur, ne faut-il pas joindre toute cette agitation extérieure, tout ce mouvement des races qui renouvelle à côté d'eux, autour d'eux, l'Autriche et la Turquie elle-même? Les vicissitudes des principautés moldo-valaques ont ému non point seule-

ment la Bessarabie, qui gémit sous la domination moscovite, mais aussi les Roumains de la Transylvanie, lancés par la révolution autrichienne sur la scène où se débat le destin de la Hongrie. Soulevés, à l'exemple des Illyriens et pour des motifs analogues, ils ont associé leur cause à celle des peuples qui réclament la réorganisation de l'Autriche sur le principe de l'égalité des races. Les Magyars leur font violence en les incorporant à la Hongrie; mais leur individualité, leur existence politique comme race n'en triomphera pas moins : ils n'en obtiendront pas moins une place à part dans cette condéfération d'états que les Slaves élaborent par la parole et par l'épée pour la nouvelle Autriche. Trois millions de Valaques de la Transylvanie et de la Hongrie se trouveront ainsi constitués, représentés à titre de nation dans le parlement fédéral des races autrichiennes. Un événement d'une aussi grave portée pour les populations roumaines est destiné à donner au sentiment national des Moldo-Valaques la plus vive et la plus haute impulsion. Or, en même temps que les Valaques de la Transylvanie sont conduits, par la force des choses, à embrasser la politique des Illyriens de la Croatie, les Illyriens de la Servie sont entraînés, par une puissance toute semblable, à épouser les passions, les craintes et les espérances des Valaques de l'empire ottoman. Le même protectorat qui accable la Moldavie et la Valachie, et qui les entrave dans leur essor, pèse presque aussi rudement, quoique de plus loin, sur la Servie. Les Serbes, comprenant, comme les Moldo-Valaques, que l'intégrité de la Turquie est leur sauve-garde, que la race turque ne peut plus leur nuire et peut encore les protéger, ont vu dans l'intervention armée du protectorat un grand péril pour cette politique. Leur susceptibilité s'est éveillée; ils ont indiqué au sultan combien ils seraient heureux de trouver un beau jour l'occasion de vider avec les Russes leur querelle et la sienne. Puis, se rapprochant des Valaques, parmi lesquels leur prince actuel, Alexandre Georgewitz, a long-temps mené la vie de l'exil, ils leur ont fait entendre à eux-mêmes un langage amical, qui est l'expression vraie de leurs sentimens. Les Bulgares, les Bosniaques, les Monténégrins, suivront la voie qu'il plaira aux Serbes d'ouvrir à ces enfans mineurs de la famille illyrienne, de telle sorte que les Serbes, en se réunissant aux Moldo-Valaques dans un commun respect pour la suzeraineté ottomane, dans une commune haine du protectorat, engagent avec eux toute leur race dans cette alliance; et, comme un travail fécond s'accomplit chez ces jeunes peuples, comme ils reçoivent à chaque moment de vives inspirations des événemens de l'Autriche, comme ils ont de l'ardeur, de l'ambition et de l'élan, ils entretiennent au sein même de la Turquie, à côté des Valaques, un foyer d'agitation, d'où leur viendront toujours de vigoureux encouragemens et de chaudes sympathies. La défaite des Moldo-Valaques ne saurait donc être que momentanée, et le mouve-

ment qui conduit l'Europe orientale à sa régénération ne laissera pas de côté la race roumaine.

II.

Si la Turquie aime mieux se transformer en se prêtant au développement des races chrétiennes que de périr en le contrariant, l'heure est venue pour elle de prendre à cet égard une politique franche et forte. Depuis long-temps travaillée intérieurement et profondément par la force vitale qui fermente au sein des peuples conquis, elle voit aujourd'hui cette force s'accroître de toute l'énergie de l'ébranlement imprimé à la France, à l'Allemagne, à l'Italie, aux Slaves autrichiens. Lorsque les Moldo-Valaques et les Bulgaro-Serbes étaient abandonnés aux seuls conseils de leurs souffrances et de leur ambition, il était déjà périlleux pour la race ottomane de méconnaître et d'irriter ce sentiment, de décourager ces espérances. Combien ne serait-il pas encore plus imprudent de blesser ce patriotisme en un moment où il se nourrit sans cesse d'émotions nouvelles, où, à chaque bruit apporté par les échos du Danube et reproduit des Carpathes aux Balkans, il éprouve une nouvelle surexcitation! En présence des éventualités d'une semblable crise, il est consolant de voir que la politique suivie à Constantinople depuis plusieurs années, quoique timide, incertaine, au milieu des tiraillemens de la diplomatie européenne, indique un pressentiment des difficultés de cette situation. Si peu, en effet, que les ministres turcs soient familiers avec les mouvemens de l'esprit public, avec les agitations libérales et les allures de la pensée moderne, la question des races s'est présentée à leurs yeux sous une forme et sous un jour qui la leur rendaient intelligible. Dans le même temps où l'Autriche, tout en s'étudiant à tempérer l'illyrisme de la Croatie, songeait néanmoins à profiter de son alliance, et se préparait ainsi, sans le vouloir, un moyen de salut pour un grand jour de péril, la Turquie, par une rencontre favorable à l'ambition des Slaves méridionaux, posait, en s'unissant cordialement avec les Illyriens de la Servie, les bases d'une politique assez forte peut-être pour avoir les mêmes conséquences. Les analogies que l'on peut remarquer dans le passé et dans la condition présente des deux empires se prolongeraient donc, en quelque sorte, dans leur avenir. Et comme l'Autriche est en voie de puiser une vie nouvelle dans le principe des races, par lequel elle semblait condamnée à périr, de même la Turquie, en renonçant à ses vieux préjugés de peuple conquérant, en se séparant de ses traditions d'orgueil asiatique, en s'appliquant à concevoir cette idée féconde de l'égalité des races, en l'acceptant pour but de sa politique, reprendrait peut-être,

au contact des Bulgaro-Serbes et des Moldo-Valaques, cette virilité qu'elle demande en vain à la race ottomane. Dans tous les cas, en tolérant le mouvement national de ces peuples, en protégeant leurs révolutions amicales à son égard, elle ne ferait qu'ouvrir un lit à un torrent capable de l'emporter elle-même un jour avec toutes les digues, si elle avait jamais la funeste pensée de se jeter en travers. C'est donc une question de vie ou de mort; mais il dépend des Turcs que ce soit la vie, car les Moldo-Valaques et les Bulgaro-Serbes s'y prêtent de tout cœur, avec un élan pareil à celui des Croates et des Valaques transylvains combattant pour la nouvelle Autriche.

A la vérité, l'ennemi contre lequel il s'agit de se coaliser est plus redoutable que l'ennemi des Slaves et des Valaques de l'Autriche. Avant de se lancer dans une lutte ouverte avec la Russie, il est important de savoir jusqu'où l'on compte aller, d'apprécier ce que l'on vaut et ce que l'on peut. Au premier regard, la Russie seule, au milieu de l'universelle agitation de l'Europe et du bouleversement des intérêts, semble rester calme, impassible, les yeux toujours attachés sur le même but. La révolution gronde; la démocratie, la nationalité, soulèvent des tempêtes sur toute sa limite à l'ouest et au midi : la Russie ne renvoie point d'écho. On dirait que ces bruits se brisent contre sa frontière d'airain, et que derrière cette infranchissable ligne règne un vaste et froid silence. Un seul instant, ce silence a été interrompu par le pas régulier des régimens qui venaient imposer aux principautés du Danube ce calme de plomb. Chaque fois que l'Europe, s'arrachant à ses préoccupations quotidiennes, a porté les yeux de ce côté, elle a été frappée de cette apparence d'impassibilité; elle s'est demandé avec inquiétude ce qu'il y avait de force sous ces dehors belliqueux, par-delà ces frontières hérissées de plusieurs rangs de baïonnettes, rigidement fermés, si ce n'est lorsqu'il s'agit d'ouvrir sur les principautés un passage aux milices de l'absolutisme et de la conquête. L'obscurité dont, à toute époque, la Russie a su se tenir enveloppée, le prestige du mystère joint à ce grand air, à ces allures de puissance, ont persuadé à l'Europe qu'il y avait dans la politique froide, sévère, hardie du czar, une grande vigueur, le pouvoir de maintenir l'immobilité absolue chez lui et de combattre avec avantage le mouvement chez les autres. Peut-être cependant faut-il voir, dans l'attitude prise par le cabinet russe depuis le mois de mars, bien moins une force vraie qu'une audace calculée pour entretenir et le dedans et le dehors dans une illusion favorable à l'action d'un gouvernement qui a aussi son côté faible et ses dangers. Oui, il se pourrait bien que l'action de la Russie fût infiniment moins libre, moins sûre d'elle-même qu'on n'est habitué à le supposer. La Russie est surtout une puissance diplomatique, si l'on peut ainsi dire, et c'est dans les congrès ou les conférences diplomati-

ques qu'elle a coutume de livrer et de gagner ses grandes batailles. Quoiqu'elle ait une administration rigidement unitaire, une grande armée, un territoire immense et riche, bien souvent sa force est toute de prudence et de savoir-faire, et parût-elle parfois atteindre à la grandeur, souvent son énergie est jouée. Le jeu est d'ailleurs facile, dans l'ignorance où se complaît l'Europe au sujet de ces grandes affaires. Autant qu'il est possible d'en juger par les récits incomplets et les observations imparfaites de voyageurs gênés ou sans expérience, l'administration russe est corrompue à l'excès, à tous les degrés de la hiérarchie; l'armée a des cadres, mais rarement remplis, et avec un matériel très inférieur aux besoins de la guerre; le sol, abandonné au travail servile, reste misérable, malgré sa richesse naturelle; enfin, l'immensité même de ce territoire sert uniquement à faciliter cette corruption administrative, à dissimuler ce vide des cadres militaires, et elle nécessite l'éparpillement des forces, paralyse ou du moins retarde le progrès du commerce par la dispersion des villages et l'éloignement des villes. A ces causes de faiblesse, qui sont inhérentes à la constitution naturelle de la Russie, les circonstances en ajoutent d'autres, qui ont aussi leur gravité et leur évidence. Qui peut croire en effet qu'en dépit des précautions prises, des rigueurs exercées pour fermer l'entrée de l'empire aux hommes et aux idées de l'Occident, les idées, à défaut des hommes, n'aient pas trompé cette surveillance? Qui peut douter que, pareilles à ces semences portées par le vent pour germer en des régions lointaines, elles n'aient été déposées par le souffle de la révolution sur le sol de la Pologne, où dès à présent elles fermentent en secret jusqu'à ce qu'elles germent? Le czarisme, menacé de ruine par la démocratie et la nationalité, a dû faire un puissant effort pour comprimer l'une et l'autre; il a concentré sur la frontière, et principalement dans le royaume de Pologne, toutes ses troupes disponibles, et, à force de peser sur les populations désarmées, il a fait parade devant l'Europe de cette tranquillité obtenue à si grand'peine. Enfin, attaqué et défié par un petit peuple sans appui et sans ressources, et contraint de répondre à ce défi, sous peine de perdre beaucoup de son prestige, il a envahi les principautés du Danube. Il a senti, en présence des dangers que les idées de démocratie et de race lui faisaient courir, qu'il avait plus que jamais besoin de sauver ces apparences de force qui font une grande portion de sa puissance. Il a donc voulu, en occupant la Moldo-Valachie, châtier à peu de frais la démocratie et la nationalité, et faire peur à l'Europe sans courir beaucoup de risques. C'est une nouvelle bataille diplomatique livrée à propos; cependant elle n'est point encore entièrement gagnée. Il se peut même qu'elle soit suivie d'un revers. Que faut-il donc pour que la Russie éprouve cette fois une défaite?

Il faut à ses adversaires du bon sens; il leur faut une intelligence

claire et nette de la situation, des traités, des droits, et une résolution formelle de pousser les choses à leurs dernières conséquences, moyen à peu près sûr de les éviter. La Turquie, dans les rudes leçons de l'adversité reçues coup sur coup depuis 1827, a pris l'habitude de faire trop bon marché de son indépendance diplomatique et s'est trop facilement laissé mettre en tutelle par la diplomatie européenne. Le retour des populations chrétiennes à une cordiale entente avec le sultan lui permet de s'affranchir de cette pesante servitude et de se présenter en face de la Russie avec la susceptibilité d'un souverain fort de son droit et jaloux de son honneur. Qu'est-ce donc que le droit lui permet? qu'est-ce que l'honneur lui conseille? C'est de demander, d'exiger l'évacuation des principautés, de repousser par voie diplomatique, au-delà du Pruth, cette armée qui n'avait pas le droit de mettre le pied sur le territoire roumain sans un appel des populations, et qui a encore bien moins le droit d'y séjourner depuis que la révolution de Bucharest est comprimée. De combien d'argumens ne pourrait-on pas corroborer ces puissantes raisons, à la vue des souffrances que l'armée russe fait peser sur le pays, des persécutions dont elle frappe les personnes, des impôts dont elle accable les propriétés!

Que la Turquie comprenne donc et qu'elle parle. Si ses paroles ne suffisent pas, qu'elle proteste devant l'Europe. Cette protestation n'eût-elle aucune chance d'être appuyée par les cabinets de l'Occident, la France elle-même dût-elle méconnaître assez ses meilleures traditions diplomatiques, ses intérêts et ses principes pour rester froide en présence d'une pareille démarche, l'attitude du divan porterait néanmoins au protectorat un coup bien redoutable. La Russie se rappellerait peut-être l'échec qui lui fut infligé en 1842, en Servie, à une époque bien moins critique, bien moins périlleuse pour l'absolutisme et la conquête. Si, enfin, contre toute vraisemblance, une protestation ne suffisait pas, si la lutte diplomatique engagée et terminée victorieusement par la Turquie dans la révolution serbe n'était plus possible aujourd'hui, pourquoi craindrait-on si fort de remettre la querelle au jugement des armes? Pourquoi n'oserait-on pas faire appel, pour la première fois, à ces populations roumaines, helléniques, illyriennes, qui, tenues jusqu'à ce jour à l'écart par les préjugés religieux, ne cherchent qu'une occasion de mêler leur sang à celui des Osmanlis dans une campagne en règle contre le protectorat?

La Moldo-Valachie n'est pas suffisamment armée, mais elle le sera le jour où on le voudra. Les Hellènes de la Romélie, les Bulgares, les Bosniaques, vivent le pistolet à la ceinture et souvent le fusil sur l'épaule. Les Serbes ont des troupes régulières, une réserve savamment organisée et des volontaires autant qu'il y a d'hommes valides sur leur sol belliqueux. Voilà les auxiliaires, la force nouvelle, non encore éprouvée,

que le sultan a sous la main, s'il consent à l'étendre jusqu'aux populations chrétiennes de la Turquie d'Europe. Avec ce concours amical des chrétiens, autrefois les alliés des Russes, avec l'encouragement qu'une semblable guerre ne pourrait manquer de recevoir des cabinets de l'Occident, avec les élémens d'insurrection qui se dégageraient inévitablement dans la Pologne, au seul bruit du canon, la Turquie aurait plus d'une chance de n'être pas battue.

Victorieuse ou vaincue, en suivant la voie de la résistance diplomatique ou armée, elle obtient dans son sein un résultat moral de grande portée. L'alliance des races chrétiennes avec la race ottomane se trouve cimentée, consacrée par cet effort énergique tenté en commun. De là au triomphe du principe de l'égalité des races, il n'y a plus à franchir que l'obstacle des vieux préjugés de religion de jour en jour moins ardens. L'obstacle sera renversé par les mains de la Turquie elle-même, dans un avenir qui n'est peut-être pas éloigné. Les noms fâcheux de vassaux et de sujets auront disparu, et la race ottomane ne verra plus dans les chrétiens que des égaux. Ce principe de l'égalité des individus et des races ouvrira aux Roumains et aux Illyriens un avenir nouveau; car, en les accueillant sur le pied d'égalité, la race turque partagera en quelque sorte avec eux le pouvoir et l'empire. Peut-être, en raison de la jeunesse, de l'ardeur et du nombre, les chrétiens saisiront-ils la plus grande part d'influence et d'action; mais la Turquie n'appartiendra pas du moins au Moscovite, elle n'aura pas été morcelée, elle n'aura pas disparu de la carte. Elle subsistera sous une forme nouvelle, avec un esprit nouveau. Et peu importe quelle sera précisément cette forme, pourvu que sur ce territoire, le plus beau de l'Europe, et, depuis si long-temps, le plus stérile, les germes comprimés d'une civilisation nouvelle puissent enfin se développer librement.

Que l'Orient progresse, que la liberté y prenne racine, que des peuples forts s'y constituent, qu'une civilisation nouvelle ranime et remplisse ce grand corps languissant de l'empire ottoman : voilà le but nécessaire de la politique française sur le Bosphore. Il fut sans doute un temps où l'opinion était d'un autre avis, où, frappée de cette décadence, de cette torpeur, de cette immobilité en apparence systématique et irremédiable de la race musulmane, elle se fût prêtée volontiers à des idées de partage qui eussent établi sur les ruines de ce vieil empire plusieurs petits peuples protégés par l'Europe, c'est-à-dire livrés aux influences rivales de la diplomatie européenne, et embarrassés dans leurs allures par les convenances et le génie particulier des nations protectrices. C'était le plus sûr moyen d'étouffer la vie en détruisant toute originalité parmi ces peuples jeunes que l'on prétendait constituer, et c'eût été dans l'avenir, entre les cabinets de l'Europe, une intarissable source de difficultés, une cause permanente de conflits dangereux pour

la paix. Il fut aussi un temps où, en vue de l'impossibilité de ce partage, on prenait assez facilement son parti des ambitions d'une puissance qui prétendait absorber à elle seule l'immense héritage d'Othman. A force de répéter que la Turquie était morte et que la Russie convoitait cette succession, l'on avait fini par envisager l'éventualité d'une conquête russe comme la solution inévitable de la crise prolongée de l'Orient. Par ignorance, par faiblesse d'esprit ou par de faux raisonnemens politiques, on s'abandonnait avec complaisance à cette idée; mais, depuis que les faits ont révélé tant de germes de vitalité dans les populations chrétiennes et tant d'élémens d'une civilisation originale et vigoureuse, depuis qu'il est devenu clair que la race ottomane, en sortant de son orgueilleux isolement pour s'unir à ces peuples, peut elle-même se rajeunir, on s'accorde à reconnaître que défendre l'intégrité de l'empire ottoman, c'est défendre à la fois le droit des Turcs, l'avenir des chrétiens et une civilisation qui commence.

Du moment qu'il s'agit ainsi d'intérêt moral, le devoir de la France est tracé. A une époque où l'intérêt moral était identifié avec l'intérêt religieux, la diplomatie française était, dans la véritable et glorieuse acception du terme, protectrice des chrétiens de l'empire ottoman, et, à la faveur de ce protectorat, ses intérêts commerciaux et politiques se développaient à l'aise sur cette vaste étendue de terre et de mer. La concurrence commerciale de l'Angleterre et la rivalité religieuse de la Russie ont porté, depuis un siècle, de rudes atteintes à cette influence. Pourtant le plus grand dommage qu'elle ait éprouvé est venu, sans aucun doute, des négligences, des méprises, des fautes de la politique française. Au lieu de rester, suivant les traditions primitives de notre protectorat, les médiateurs des différends des Osmanlis avec les populations chrétiennes, nous avons, avec un funeste empressement, saisi toutes les occasions les plus futiles de prendre parti contre la Turquie. Nous avons adopté de gaieté de cœur toutes les mauvaises causes, embrassé tous ces fantômes sans consistance, toutes ces ambitions sans force qui surgissaient en face de la puissance ottomane, tantôt dans le Liban, tantôt en Égypte, tantôt ailleurs. Peut-être l'heure est-elle venue pour la France de sortir de ces tergiversations, de ces calculs erronés, et de reprendre franchement à Constantinople son rôle primitif de médiatrice entre les chrétiens et les musulmans. Ce rôle, aujourd'hui, consiste à seconder le mouvement par lequel ils sont poussés à s'allier dans le principe fécond de l'égalité des races. Le mouvement des races se règle sur des droits; le devoir de la France, c'est de les élucider, d'aider Turcs et chrétiens à les comprendre, à les poser en face de l'Europe; c'est, enfin, d'appuyer elle-même ces droits de l'autorité de son nom, s'ils n'agissent pas suffisamment par leur propre vertu. La forme et les conditions de cet appui regardent la prudence des

hommes d'état; mais voilà du moins ce qu'indiquent les vieilles traditions de la France en Orient et les instincts de la démocratie moderne.

En somme, lorsque l'on rapproche ces agitations nationales des peuples de la Turquie des événemens plus dramatiques de l'Autriche, tout en gémissant sur le sort des victimes généreuses et regrettables qu'ils écrasent dans leur explosion, on ne peut s'empêcher d'y remarquer un ensemble de circonstances de bon augure pour la civilisation et la liberté. Il était à craindre, au lendemain de février, que l'ennemi de la démocratie, le czar, ne trouvât des alliés pour une nouvelle sainte-alliance de l'absolutisme. L'esprit moderne s'est aussitôt emparé de la vieille Autriche et de la vieille Turquie, lancées ainsi dans des voies opposées à celles de la Russie. Il était toutefois à craindre en même temps que la secousse imprimée aux deux empires par cet esprit moderne impétueux et fier ne fût de nature à les briser, à les dissoudre et à les livrer, dans l'impuissance de la confusion et du désordre, à la convoitise du czar. Ce double péril semble aujourd'hui éloigné par la sagesse des populations slaves et roumaines. Pouvant régénérer l'Autriche et la Turquie à leur profit, elles ne veulent pas les détruire, et c'est à les seconder dans la poursuite de cet idéal qu'elles convient avec espérance la politique française.

HIPPOLYTE DESPREZ.

NELLY.

—

DERNIÈRE PARTIE.

V.

Le lendemain, Fernand et Manille, tous deux à cheval et l'un derrière l'autre, suivaient le chemin qui va de Toulon à Fontgravière.

— Parbleu! Manille, viens par ici, s'écria Fernand, et dis-moi un peu ce que tu penses de l'étrange idée qu'on a de me marier.

— C'est une idée, monsieur, qui s'est trompée de date.

— Crois-tu donc qu'elle eût été mieux accueillie venant plus tôt ou plus tard?

— Que sais-je? comme dit un philosophe de votre pays.

— Ce philosophe est un impertinent. T'imagines-tu par hasard, mon drôle, qu'il y ait un grand régal à s'ennuyer à deux avec le divertissement d'une nichée de marmots, venus on ne sait ni comment ni pourquoi?

— Tout cela dépend de la couleur des cheveux et de la forme du nez. Mettez que l'une des deux personnes dont vous parlez ressemble à la dame que nous avons quittée tout à l'heure, et l'autre y trouvera incontinent son paradis.

— Voilà que tu déplaces la question. Tu me parles de Toulon quand je te parle de Fontgravière, répliqua Fernand un peu confus.

— Eh bien! monsieur, parlons donc de Fontgravière.

— Alors tu conviendras que Mlle de Saint-Cyr est un parti qui n'est pas mon fait le moins du monde. D'abord elle est trop riche.

— C'est là un défaut dont beaucoup de gens s'accommoderaient.

— Ah! fi! on n'aurait qu'à dire que je l'épouse pour son argent. Et puis ma cousine est trop jeune.

— Il est certain qu'elle a dix-huit ans, et que vous en avez bien vingt-quatre.

— N'as-tu point remarqué qu'elle a les goûts futiles? Je l'ai surprise un jour qui parlait à son chardonneret.

— Il n'y a rien à répliquer à cela.

— Voilà quelques mois que je fais, sans en avoir l'air, toutes sortes de réflexions. Or, j'affirme sur mon honneur qu'il est malséant d'épouser une jeune fille, lorsqu'on n'est pas assuré de la rendre heureuse. N'est-ce point ton avis?

— Voilà une réflexion que vous n'eussiez pas faite il y a six mois. C'est un progrès.

— Le caractère de Mlle de Saint-Cyr et le mien ne sympathisent pas dans le fond. Elle raffole du clavecin, et c'est un instrument qui m'agace les nerfs.

— Il est certain que la guitare vaut mieux.

— N'oublie pas encore que je suis marin; que veux-tu que devienne une femme dont le mari est toujours à la veille de partir pour les Grandes-Indes?

— Ne vous inquiétez pas, monsieur, tout s'arrange.

— C'est un arrangement qui ne me plaît pas du tout.

— Oh! mon Dieu! on s'y fait.

— Sais-tu bien, Manille, que tu es ce matin d'une immoralité épouvantable, et que je ne sais ce qui me tient de te rouer de coups?

— Moi, monsieur?

— Tais-toi! Apprends, maraud, que je ne suis pas de ceux qui s'accommodent de pareils traitemens.

— Parbleu! monsieur; qui vous parle de s'en accommoder?

— Toi.

— Point! on les ignore, et c'est bien assez.

— Tu as des principes abominables, et tu vas m'obliger à te passer mon épée au travers du corps pour t'en faire changer.

— Vous faites beaucoup d'honneur à mes principes; s'ils ne vous plaisent pas, je n'y tiens guère, et nous mettrons que je n'ai rien dit.

— Vois-tu, Manille, si tu étais de bonne foi, tu reconnaîtrais que, tout bien considéré, ce serait folie à moi d'épouser ma cousine.

— Vous auriez plus tôt fait, monsieur, de me dire que vous aimiez Mlle Nelly.

— Trouves-tu cela mauvais, par hasard? s'écria Fernand d'un air terrible.

— Si vous vous fâchez, vous allez me faire croire que c'est une passion.

— Et quand cela serait?

— Ce n'est pas moi qui vous en blâmerais!

Le front du gentilhomme se rasséréna, et il se mit à fouetter l'air du bout de sa cravache.

— Voyons, Manille, tu es un garçon d'esprit; je te permets de me dire ton sentiment là-dessus.

— Tel que vous me voyez, répondit le valet, je suis fils d'un abbé napolitain qui, de l'humeur dont je l'ai connu, a dû me donner par-ci par-là beaucoup de petits frères. Cet abbé, fort bon homme au fond, prit soin de moi tant qu'il put, et c'est de lui que je tiens le peu que je sais. Quand il mourut, en passe d'être mitré, le pauvre diable me fit passer dix écus d'or avec lesquels il me prit fantaisie de parcourir le monde. A partir de ce jour-là, il y a quelque trente ans et plus, j'ai mené une existence vagabonde qui m'a conduit à être le valet de votre seigneurie.

— Quel rapport y a-t-il entre ce discours et Nelly?

— Vous l'allez voir tout à l'heure. Vous m'accorderez bien que, vivant comme j'ai vécu, j'ai dû, tout au moins, glaner un peu d'expérience.

— Sans doute.

— Eh bien! monsieur, je puis vous assurer que la plus grande folie de ce monde est la sagesse.

Fernand sauta sur sa selle et regarda Manille entre les yeux.

— Je me suis aperçu, reprit Manille, que tous les hommes, ou presque tous, passent leur temps à se laisser guider par une sorte de bon sens myope et manchot que les générations se transmettent les unes aux autres comme un fétiche. Ce bon sens vulgaire marche au hasard si bien que ceux qui le suivent se cognent à toutes les pierres du chemin. A ce métier-là, on réussit quelquefois à se rendre malheureux; mais en revanche on ne manque jamais de s'ennuyer. Sous prétexte de songer à un avenir qui n'a pas toujours le temps d'arriver, on dépouille la jeunesse de toutes les fleurs charmantes qui la parent. Et puis, des sages se rencontrent pour dire aux gens qui cherchent à s'égayer : Vous perdez votre temps! Perdre son temps quand on s'amuse, quel blasphème!

— Tu as raison! s'écria Fernand.

— Morbleu! je le sais bien, reprit Manille, qui s'échauffait en parlant. Quand le plaisir vous sourit, embrassez-le tout d'abord, vous réfléchirez après. Vrai Dieu! j'enrage quand je vois des créatures humaines se donner tant de mal pour emprisonner leur vie entre les quatre planches de la règle comme dans un cercueil. Ceux-là se gar-

rottent dans le mariage quand ils ont une maîtresse dont une autre maîtresse les console; ceux-ci se croient sérieux parce qu'ils gagnent dix millions pour dépenser cent mille écus; ils sont fous. La raison vulgaire, la raison de tout le monde, vous conseille d'arranger votre vie comme un catéchisme, par demandes et par réponses, et de sacrifier perpétuellement aujourd'hui à demain, c'est-à-dire d'escompter le certain pour l'incertain. Ceci s'appelle de la sagesse, et vous trouverez mille philosophes pour vous la conseiller. La philosophie! l'extravagante chose! Je ne donnerais pas le dernier baiser de ma dernière maîtresse pour toute la philosophie du monde!

— Bravo! Manille, s'écria joyeusement son maître.

— La philosophie de qui? la philosophie de quoi? reprit Manille. Moi aussi j'ai ma philosophie; elle consiste à prendre le temps comme il vient et ma maîtresse comme elle est. Eh! que diable! obéissez à votre nature, et ne faites pas de la coutume un lit de Procuste. Si votre cœur a soif d'amour, aimez, dussiez-vous en mourir. On me dira que Cléopâtre est morte de la piqûre d'un aspic, et Lucrèce, de quoi donc est-elle morte? Allez, allez, mon maître, suivez votre voie, et soyez assuré, quoi qu'en disent les écoles, que sur ces matières-là Sardanapale, qui était un fou, en savait plus long qu'Aristote, qui était un sage.

— Voilà qui me décide, répondit Fernand; et puisque c'est ton avis, je n'épouserai pas Mlle de Saint-Cyr.

L'entretien continua quelque temps encore sur ce ton, puis, vers midi, on aperçut les pignons pointus de Fontgravière.

— Je vois dans l'avenue nombreuse compagnie, dit Manille; on vous attendait. Mlle de Saint-Cyr est à côté du commandeur.

— Pauvre chère Laure! Penses-tu qu'elle se tue si je lui apprends que je ne l'aime plus?

— Mlle de Saint-Cyr est trop bien élevée pour aimer les tragédies, monsieur.

A cent pas de la compagnie, Fernand mit pied à terre et s'avança le chapeau à la main.

— Venez ici, mon neveu, lui cria le commandeur d'une voix joyeuse; la corbeille est prête, et l'on vous permet d'embrasser votre femme.

Fernand s'approcha de Mlle de Saint-Cyr, qui était devenue rouge comme une cerise, et l'embrassa chastement sur les deux joues.

VI.

Après le souper, Fernand saisit un moment où sa cousine était seule, dans l'embrasure d'une fenêtre, pour se glisser auprès d'elle.

— Vous avez compris le signe que je vous ai fait, lui dit-elle à voix basse; il faut absolument que je vous parle.

— Je suis à vos ordres, mademoiselle.

— Eh bien! reprit-elle vivement, soyez demain à neuf heures derrière la charmille du côté de la statue d'Apollon, j'y serai.

Mlle de Saint-Cyr s'échappa plus leste qu'un oiseau, et laissa Fernand tout étourdi.

— Voilà nos amoureux qui en sont déjà aux confidences, s'écria le vieux commandeur; soyez sages, et nous avancerons le mariage de quarante-huit heures.

Fernand tressaillit, et Laure alla s'asseoir à son clavecin toute confuse et les yeux baissés.

— Comprends-tu rien à cela? demanda le gentilhomme à son valet, quand chacun se fut retiré dans son appartement; au moment où je m'approche de ma cousine pour la prier de m'accorder un entretien particulier, c'est elle qui m'offre une entrevue. Que peut-elle me vouloir, Manille?

— Que veut une fauvette quand elle gazouille, monsieur?

— As-tu remarqué de quel air elle me regardait durant le repas? Aussitôt que je me tournais de son côté, elle baissait le nez comme une petite nonne.

— Il est certain que vous faisiez tous une singulière figure durant ce souper. Vous aviez la mine sinistre d'un cadet de famille en train de perdre sa dernière pistole. Mlle de Saint-Cyr avait tout-à-fait la tournure d'une novice qui pense aux douceurs du cloître, et il n'y a pas jusqu'à M. le chevalier de Marsane qui n'eût l'aspect aimable d'un martin-pêcheur méditant sur un saule.

— Ah! mon pauvre Manille, j'ai grand'peur que ma cousine ne m'aime trop, reprit Fernand, qui n'écoutait plus Manille.

— Dormez tranquille, monsieur, vous aurez tout le temps de vous affliger demain, s'il se trouve que vous ayez deviné juste.

Le lendemain, au petit jour, Fernand descendit au jardin, où Mlle de Saint-Cyr l'attendait déjà.

— Malepeste! se dit Fernand, quel empressement!

Mlle de Saint-Cyr était accoudée contre le socle de la statue d'Apollon, une de ses mains soutenant sa tête et l'autre affaissée le long du corps. Elle était immobile et pâle comme le dieu; mais, au bruit que fit M. de Fontgravière en la saluant, elle tressaillit et rougit très fort; puis, se remettant presque aussi vite, elle lui tendit la main.

— Merci d'être venu, dit-elle, j'étais impatiente de vous voir.

— Bien, se dit Fernand, je suis sûr qu'elle va me parler de nos sermens. Et tout haut, il ajouta :

— Pouviez-vous craindre que je manquasse à ce rendez-vous? N'est-ce pas, pour tous ceux qui vous aiment, un bonheur que de vous voir?

— Trêve de galanterie, reprit Laure en soupirant; je vous ai prié de venir parce que j'ai à vous parler de choses sérieuses.

— Nous y voici, pensa Fernand. Puis, comme sa cousine se taisait, il lui prit affectueusement le bras.

— Moi-même, au moment où vous m'avez offert cet entretien, j'allais vous prier de vouloir bien m'entendre.

— Si vous avez quelque chose à me dire, parlez le premier, j'aurai plus de courage après vous.

Fernand toussa, secoua son jabot, arrangea les plis de sa cravate et se tourna résolûment vers sa cousine.

— Vous allez assurément, dit-il, perdre beaucoup de l'estime que vous aviez pour moi et me regarder comme un des plus grands coupables qui soient au monde.

— Ah! mon Dieu! interrompit Laure en s'efforçant de sourire, savez-vous bien que vous m'effrayez!

— Ah! ma chère cousine! que direz-vous à la fin si le début vous épouvante? Je ne chercherai pas du moins à pallier mes torts; c'est peut-être le seul moyen de me les faire pardonner.

— Hélas! qui n'a pas quelque reproche à s'adresser? qui en est exempt? reprit Laure doucement.

— On voit bien que vous ne pouvez même pas soupçonner l'étendue de mes fautes. Supposez toutes les perfidies ensemble, toutes les noirceurs, et vous n'en connaîtrez que la moitié.

Mlle de Saint-Cyr leva timidement les yeux sur son cousin, et soupira.

— Oh! reprit-il, vous ne manquerez pas de m'appeler des noms les plus odieux, et certainement vous ne voudrez plus me voir. Dites que je suis un traître, un parjure; accablez-moi de votre courroux, j'y consens, et je l'ai mérité.

Pour le coup, Mlle de Saint-Cyr retira le bras qu'elle avait abandonné à son cousin, et le regarda bien en face.

— Expliquez-vous, dit-elle; vous ne sauriez vous imaginer tout ce que vos lenteurs me font souffrir.

— Vous souvient-il, ma cousine, des sermens que nous nous sommes faits il y a quelques mois?

— Oui, répondit-elle bien bas.

— Eh bien! ces sermens qui devaient être éternels, cet amour que je vous avais juré, toutes ces promesses que je vous faisais avec tant d'ardeur, j'ai tout oublié... Laure, je ne vous aime plus!

— Vous ne m'aimez plus? Mon Dieu! que je vous aime!

Mlle de Saint-Cyr sauta au cou de Fernand et l'embrassa avec une tendresse inexprimable; puis, toute confuse, elle s'écarta de lui et baissa la tête. Il n'y avait pas à se tromper à l'expression du visage de Laure, et Fernand ne s'y méprit pas non plus. Abasourdi d'un aveu auquel il

ne s'attendait guère, il garda un instant le silence; puis, s'inclinant devant sa cousine, il lui baisa la main galamment.

— Ainsi, reprit-il, ce mariage auquel on veut vous contraindre vous ferait mourir de désespoir?

— Je ne vous cacherai pas que j'ai compté sur votre générosité pour le rompre.

— C'est une preuve d'amitié dont je vous remercie, et je m'y emploierai du mieux que je pourrai.

Laure glissa gaiement son bras autour de celui de son cousin, et continua avec volubilité :

— Ce n'est pas tout encore...

— Ah! il y a autre chose?

— Sans doute. Il faut toujours prendre les aveux au pluriel...

— C'est-à-dire que, lorsqu'on dit à quelqu'un qu'on ne l'aime plus, c'est comme si on lui disait en même temps qu'on en aime un autre.

Laure fit avec la tête un petit signe affirmatif.

— Cet *autre* dont nous parlons est très malheureux, ajouta-t-elle.

— Et vous désirez que je le console?

— Non pas; cela, je m'en charge.

— Que voulez-vous donc que je fasse?

— Mon Dieu! que vous mettez peu de bonne volonté à m'aider! Pensez-vous que j'ai fantaisie de mourir fille, parce que vous consentez à prendre sur vous la rupture de notre mariage?

— Il ne s'agit donc que de changer un nom au contrat?

— Voilà tout.

— C'est la moindre des choses.

— Vous êtes adorable, et je crois que je ne vous ai jamais tant aimé.

— Cette fois, est-ce pour long-temps?

— Oh! il vous sied bien de railler! Mais je ne veux pas vous quereller : l'un de vous sera mon frère et l'autre mon époux.

— Et, afin que vous soyez parfaitement heureuse, je serai l'un, et *lui* sera l'autre.

Laure serra doucement la main de Fernand, et, l'ayant embrassé une seconde fois, disparut en courant.

— Ah! mon Dieu! s'écria tout à coup le jeune homme, voilà qu'elle s'échappe sans me dire le nom de mon rival. Eh! Laure! Laure!!!

Mais Laure était déjà trop loin pour entendre.

— Ma foi, reprit Fernand, elle trouvera bien moyen de me le faire savoir; la chose la regarde à présent tout autant que moi. Qui l'aurait pensé! une petite fille, une enfant qui, hier encore, s'amusait à la poupée! Fiez-vous donc aux femmes après cela! Et moi qui craignais de lui faire trop de peine... Oh! les femmes, les femmes! — Si Manille avait été par là, il aurait pu lui répondre : — Oh! les hommes! les hommes!

A peine Fernand était-il rentré dans son appartement, que Manille annonça le chevalier de Marsane.

— Monsieur, lui dit le chevalier après avoir salué Fernand de l'air d'un ambassadeur qui va décider de la paix du monde, j'ai à vous entretenir de choses de la dernière importance et qui veulent être tenues secrètes. Ordonnez donc, je vous prie, à votre valet de nous laisser un instant seuls.

— Que cela ne vous arrête pas, monsieur; Manille a toute ma confiance, et vous pouvez parler sans crainte.

— Alors, monsieur, je vous apprendrai sans détour que j'aime Mlle de Saint-Cyr, votre cousine.

— Je me doutais de cela.

— Et j'ajouterai que, si vous persistez dans votre projet de l'épouser, vous me mettrez dans la cruelle nécessité de vous provoquer en duel.

— C'est à quoi je m'attendais.

— Je ne dois pas vous dissimuler non plus que Mlle de Saint-Cyr veut bien accueillir l'expression de mon amour, et qu'elle ne marchera à l'autel, en votre compagnie, que contre sa volonté.

— C'est précisément ce qu'on m'a dit tout à l'heure.

Ce sang-froid étourdit M. de Marsane. Il regarda M. de Fontgravière, ne sachant plus s'il se moquait de lui, et, voyant que son rival souriait, il se leva furieux.

— Monsieur! s'écria-t-il, ceci n'est point une raillerie, et, si votre réponse est telle qu'il convient à un homme qui porte l'épée, c'est une affaire qui sera promptement vidée derrière le mur du parc.

— Avant de vous suivre, monsieur, permettez-moi de vous adresser une prière.

— Faites donc, mais faites vite.

— Veuillez, s'il vous plaît, m'accompagner aux écuries du château.

— Trêve de plaisanteries, monsieur; après ce que je vous ai dit, me croyez-vous d'humeur à les supporter?

— Venez toujours, et, si ce que j'ai à vous proposer ne vous convient pas, nous serons après libres de nous couper la gorge.

Le calme de M. de Fontgravière agit sur M. de Marsane, qui, sans répondre, le suivit.

— Pensez-vous que cette voiture de poste, reprit Fernand lorsqu'ils eurent passé la porte de l'écurie, soit en état de supporter un petit voyage d'agrément?

— Je dois vous prévenir que ce badinage ne me plaît pas, répliqua M. de Marsane; finissons, je vous prie.

— Ceci n'est point un badinage, et c'est très sérieusement que je vous engage à me répondre.

M. de Marsane fit un effort sur lui-même pour étouffer la colère qui le prenait à la gorge.

— Eh bien! dit-il, la voiture me paraît fort bonne.

— Ainsi, vous ne répugneriez pas à vous en servir pour faire une petite promenade de huit ou dix lieues?

— J'en serais même ravi, si j'avais l'espérance de vous rencontrer au bout de cette promenade.

— Cela pourrait bien être; mais il n'est point nécessaire que vous fassiez cette course sans compagnie aucune, et je prétends vous en donner une.

— La patience commence à m'échapper, monsieur...

— Elle vous reviendra, mon cher chevalier, quand vous saurez que ma cousine, Mlle Laure de Saint-Cyr, montera dans cette voiture, si vous le permettez. De l'amour au mariage, la route la plus courte est quelquefois un chemin de traverse.

L'étourdissement et la joie étouffaient M. de Marsane, qui prit la main de Fernand dans les siennes, et se mit à lui faire un discours où les excuses et les remerciemens se mêlaient à tort et à travers.

— J'imagine à présent que vous ne tenez plus beaucoup à me tuer d'un grand coup d'épée, reprit Fernand; laissez-moi faire, et je vous réponds du succès.

— Ordonnez, j'obéis, s'écria M. de Marsane.

— J'en étais sûr! Tenez-vous prêt à fuir, je vais trouver mon grand-oncle, et, s'il fait le récalcitrant, vite en voiture et au galop!

— Comptez sur moi, les chevaux auront le mors aux dents.

— S'il résiste encore après la fuite, ma cousine se jette dans un couvent, vous partez pour l'armée avec la ferme intention de vous faire massacrer à la première occasion, et chacun de vous écrit une lettre bien lamentable que je remets au commandeur.

— Vous me répondez que Mlle de Saint-Cyr ne restera pas trop longtemps sous les grilles?

— J'en réponds.

— Et vous me permettrez bien de m'arrêter à la prochaine auberge? L'armée est un peu loin.

— Sans doute.

— Courez bien vite chez votre oncle; je me charge de la voiture.

— Et de ma cousine aussi, n'est-ce pas?

M. de Marsane sourit et disparut dans le jardin, et Fernand, s'armant d'un air grave, monta chez le commandeur. Le commandeur rangeait dans leurs boîtes de chagrin de vieux diamans qu'il avait pris sur les Turcs.

— Tu vois, beau neveu, qu'on pense à toi, lui cria le vieil oncle; je veux que ta fiancée soit plus belle que la plus belle des sultanes.

— C'est un soin dont je vous remercie; mais laissez là, s'il vous plaît, vos pierreries, et causons un peu.

Après que le commandeur se fut bien mis à l'aise dans sa bergère, M. de Fontgravière reprit en ces termes :

— Le mariage que vous avez projeté m'aurait certainement assuré d'un bonheur sans limite, malheureusement j'ai grand' peur que ce bonheur n'arrive jamais.

— Et pourquoi cela, mon neveu?

— Parce que ce mariage ne se fera pas.

Le commandeur sauta dans sa bergère.

— Et qui l'empêchera, s'il vous plaît? s'écria-t-il du ton qu'il avait quand il commandait un abordage.

— Moi d'abord, mon oncle.

L'ébahissement ne permit pas au commandeur de répondre tout de suite; Fernand en profita pour lui développer certaines raisons qu'il avait arrangées, chemin faisant, et qui, à vrai dire, n'étaient rien moins que bonnes.

— Tout cela est parfait, reprit l'oncle, mais vous vous marierez d'abord, et nous verrons après.

— Ce sera un peu tard.

— Tant pis!

Il n'y avait rien à répliquer à cela. — Va donc pour le voyage! se dit Fernand, et, saluant son oncle, il courut prévenir M. de Marsane, qui partit incontinent.

Manille galopait à la portière.

— Voilà votre escorte et votre guide, cria Fernand au chevalier. Il vous mènera en un lieu sûr, où vous pourrez écrire toutes sortes de lettres à volonté.

Ce lieu sûr était une hôtellerie du voisinage tenue par un ancien garde-chasse du château qui était tout dévoué à Fernand. A peine la voiture eut-elle tourné les murs du parc, que Fernand remonta chez son oncle.

— En voilà bien d'une autre! s'écria Fernand; c'est à présent ma cousine qui ne veut pas.

— Elle aussi?

— Et pour se mettre à l'abri du mariage, elle a pris la fuite.

— Seule?

— Eh! mon oncle, où il y a une colombe, il y a toujours un ramier. M. de Marsane l'accompagne.

— Et tu ne cours pas après le traître pour l'éventrer?

— Permettez-moi de vous faire observer que ce traître est mon ami.

— Alors, c'est moi qui m'en charge.

— Quand vous aurez tué le chevalier, ma cousine en aura-t-elle été moins enlevée?

— J'en ferai une nonne.

Fernand se récria, l'oncle insista; la grand'mère de Laure accourut au bruit, et se laissa choir dans un fauteuil au récit qu'on lui fit de l'enlèvement de sa petite-fille. Les suivantes arrivèrent avec des sels et des eaux de senteur; les valets se répandirent partout, ne sachant auquel entendre; le commandeur criait comme un beau diable, et ce fut dans tout le château un remue-ménage effroyable. Chacun parlait de courir sur les traces des fugitifs, et persônne ne remuait, lorsque Manille arriva tout poudreux.

— Monsieur le commandeur, dit-il avec précipitation, j'ai rencontré Mlle de Saint-Cyr et M. le chevalier de Marsane qui descendaient de voiture à l'auberge de *l'Amandier fleuri*, où mon maître m'avait envoyé en commission, et j'ai l'honneur de vous apporter deux lettres qu'ils ont écrites sur-le-champ.

— Brigand! que ne les as-tu arrêtés! s'écria le commandeur.

— Si j'y avais pensé, je ne l'eusse point osé; comment l'aurais-je fait, n'y ayant pas pensé?

A l'arrivée de Manille, le tumulte s'était apaisé; la vieille grand'mère prit l'une des lettres, le commandeur ouvrit l'autre, et ce furent de grandes exclamations des deux côtés.

— Ah! ma pauvre fille qui veut prendre le voile!

— Voilà un maître fou qui parle de se faire tuer!

— Qu'elle revienne bien vite, et je lui pardonne!

— Si je le rattrape, je prétends l'étrangler!

— Moi, je crois, dit Fernand, qu'il faudrait tout bonnement les marier.

— Après le tour qu'ils m'ont joué? Jamais! s'écria le commandeur.

Au fond de toute sa colère, le commandeur éprouvait une peur horrible, et, malgré soi, il ne pouvait s'empêcher de regarder par la fenêtre pour voir si la fugitive ne revenait pas. Quant à la grand'mère, elle pleurait de toute son ame. Fernand saisit l'occasion, et offrit de partir pour chercher les coupables.

— Je vous promets, dit-il, de ramener ma cousine, dussé-je prendre vingt couvens d'assaut.

— Mets-y le feu, si l'on tarde à t'ouvrir! lui cria le commandeur par la fenêtre.

Fernand n'eut pas à courir bien loin pour rencontrer Laure et le chevalier. L'un était en vedette sur la route, l'autre chez un bon curé de campagne.

— Parbleu! leur dit-il, entre le mariage et vous, il n'y a plus qu'une messe. Embrassons-nous.

Quand on revit les fugitifs au château, l'oncle voulut gronder un peu; mais Fernand poussa Laure dans ses bras, et il n'en eut pas la force. Le chevalier s'agenouilla d'un air cafard aux pieds de la grand'mère, comme il l'avait vu faire dans mille comédies, et on lui tendit la main de Laure pour l'aider à se relever.

Huit jours après, le mariage de M[lle] de Saint-Cyr et de M. de Marsane se célébrait dans la chapelle du château. Au sortir de la messe, Laure suspendit au cou de Fernand un médaillon d'or renfermant son portrait.

— Je veux, lui dit-elle, que vous le portiez toujours en souvenir de moi.

Fernand le lui promit, et ne pensa plus qu'à regagner Toulon. Le jeune amant, qui n'avait pas écrit à Nelly afin de la surprendre par son retour, se faisait une fête en pensant à la joie qu'elle aurait de le revoir si promptement et tout à elle. Vers le soir, au coucher du soleil, il se dirigea, à cheval, vers un petit bois de pins où il avait coutume de se promener en attendant l'heure du dîner. Manille préparait tout pour le départ, qui devait avoir lieu le lendemain. Comme Fernand touchait à la lisière du bois, un coup de feu partit d'un taillis voisin. Le cheval épouvanté se cabra violemment. Fernand lâcha les rênes, tomba sur la croupe et roula par terre. Un homme montra sa tête hors des buissons, et, voyant le corps de M. de Fontgravière immobile au milieu du chemin, il s'enfonça dans le bois.

Le cheval retourna au château ventre à terre. Manille, qui le vit le premier, donna l'alarme, et l'on courut vers le bois, où l'on ne tarda pas à découvrir Fernand couché par terre. La balle de l'assassin l'avait frappé en pleine poitrine; mais, par un hasard merveilleux, elle avait rencontré le médaillon, dont la résistance avait amorti la violence du coup, si bien que la blessure n'était ni profonde ni dangereuse. Les laquais battirent la campagne de tous côtés; on n'avait vu personne, et il fallut renoncer à l'espoir de trouver le meurtrier. Quant à Fernand, sa chute avait été si brusque, qu'il n'avait pas eu le temps de rien reconnaître.

Au bout de quelques jours, Fernand fut en état de partir; il ne perdit pas une heure, et poussa ventre à terre du côté de Toulon.

— Pardieu! monsieur, lui disait Manille, au train dont vous courez, vous épargnerez à votre ennemi la peine de vous tuer; il suffit d'une pierre pour nous rompre le cou.

— As-tu jamais entendu parler d'un amant qui se soit cassé les reins en grimpant au balcon de sa maîtresse?

— Il est de fait que ces choses, quand elles arrivent, n'arrivent qu'au retour.

Et là-dessus Fernand piquait des deux. Il ne s'arrêta qu'à la porte de la petite maison blanche. Les persiennes en étaient fermées; il n'y avait

personne sur la terrasse et personne sur le balcon. Fernand cogna contre la porte, on ne répondit pas; il heurta de nouveau, rien ne parut. Inquiet cette fois, il courut du côté de la terrasse, sauta par-dessus la balustrade en s'aidant d'un espalier, s'introduisit dans la maison par une fenêtre du rez-de-chaussée, et appela Nelly de toutes ses forces. En quelques bonds, il eut parcouru le logis du haut en bas; les chambres étaient vides. Quand il fut dans l'appartement de sa maîtresse, Fernand poussa les volets d'une fenêtre et regarda autour de lui. Les fleurs étaient mortes dans leurs vases, la volière ouverte n'avait plus ni feuillage, ni chant, ni parfums. Tout était froid, silencieux, désert.

Un frisson passa entre les épaules de Fernand. Il appela Nelly d'une voix brisée. Le son éclata dans le vide, vibra une minute et mourut. Il s'assit alors sur le petit sofa de soie où elle avait coutume de se tenir et attendit, respirant à peine.—Certainement elle est sortie, pensait-il, elle va rentrer. Puis il se leva tout à coup et redescendit dans la rue. — Ne l'as-tu pas vue? demanda-t-il à Manille. Manille secoua la tête, et Fernand s'élança vers une bonne vieille femme qui ravaudait des bas sur le seuil d'une maison voisine. Aux questions qu'il lui adressa coup sur coup, la pauvre vieille ne sut que répondre. Elle habitait le quartier depuis peu de jours, n'avait rien vu et ne savait rien.

Pendant trois ou quatre jours, Fernand courut la ville, battant toutes les auberges sans découvrir aucune trace de Nelly. Manille le suivait comme un chien. Quand le soir venait, Fernand se jetait sur son lit brisé de fatigue; la fièvre le dévorait, et il y avait des heures où il pleurait comme un enfant.

— Crois-tu qu'elle soit morte? demandait-il quelquefois à Manille.

— Bah! disait le valet, il se serait bien trouvé quelque ame charitable pour enlever ses meubles.

— Alors, c'est qu'elle est partie. Le crois-tu?

A cela Manille ne répondait pas; il en était convaincu, et il n'osait pas le dire à son maître.

— Tiens, Manille, reprenait Fernand, elle eût mieux fait de me donner un coup de couteau.

— Diable! monsieur, un coup de couteau peut tuer.

— Eh bien! je n'aurais pas souffert ce que je souffre.

— Ma foi, monsieur, laissez-moi vous dire que voilà bien des transports pour une femme, s'écriait Manille. Pensez-vous qu'elle soit la seule au monde? Un jour finit, un autre vient, et la vie passe! Voulez-vous rompre avec l'amour parce qu'une femme s'est rencontrée qui vous a trahi?

La première fois que Manille prononça ce mot, Fernand tressaillit de la tête aux pieds.

— Si elle m'avait trahi, vois-tu, j'en mourrais! s'écria-t-il.

— Ah! monsieur, si vous prenez les choses au tragique comme cela, autant vaut se faire fossoyeur tout d'un coup. Un amour est-il une tombe, pour s'y ensevelir tout vivant?

Au fond, Manille ne croyait pas la plaie aussi incurable que le disait Fernand. Il avait vu s'éteindre à leur aurore tant de belles flammes qui devaient être impérissables, qu'il n'ajoutait plus une foi bien robuste à ces sortes d'oraisons que les amans prononcent sur eux-mêmes. Le temps lui semblait une panacée universelle, et, dans la sincérité de son ame, il ne voyait pas pourquoi les amans ne se consoleraient pas quand les mères elles-mêmes se consolent.

Un jour que Fernand passait sur la place d'armes, il rencontra son ami Gaston de Chantelure, qu'il n'avait pas vu depuis deux ou trois mois déjà. Gaston était en belle humeur, et sa gaieté se montrait si expansive, qu'il mit une bonne demi-heure à s'apercevoir de la tristesse de Fernand.

— Eh! mon cher, dit-il enfin, vous avez la mine d'un abbé qu'on vient de rayer de la feuille des bénéfices. Êtes-vous malade?

— Point.

— Alors, je vois ce que c'est, votre maîtresse vous a trahi.

Fernand détourna la tête sans répondre.

— Très bien, reprit Gaston, c'est un état que je connais pour m'y être vu souvent; ce qu'une vous a fait, il faut le rendre à quatre.

— Ce sont de ces choses qu'on dit volontiers, mais qu'on ne fait pas facilement, répondit Fernand, qui ne voulait pas étaler aux yeux de ce railleur les blessures de son ame.

— Laissez donc, l'un ne coûte pas plus que l'autre.

— Vous n'avez pas changé, Gaston.

— Ni vous non plus, Fernand, et voilà ce qui m'afflige. Et tenez, une occasion se présente de commencer le traitement.

— Déjà!

— Tout de suite. Ce soir je vous présenterai à Cornaline.

— Qu'est-ce que c'est que cette Cornaline?

— Tombez-vous de la lune, mon cher, ou venez-vous du Monomotapa? Quoi! vous habitez Toulon, et ne savez pas ce que c'est que Cornaline, une fille adorable, errante comme une hirondelle, plus fantasque que le mois de mars, un caprice vivant qu'il faut adorer même alors qu'on ne l'aime plus! Ce trésor est à Toulon, et vous ne le connaissez pas? Mais c'est très humiliant, mon très cher.

— En vérité!

— Bénissez la Providence qui m'a envoyé sur votre chemin. Demain vous serez guéri.

Fernand eut beau se défendre, Gaston n'en voulut pas démordre, et il fallut, bon gré mal gré, souper avec Cornaline.

Gaston avait pour ces sortes d'expéditions une maisonnette hors des remparts qui était bâtie sur le modèle des petites maisons dont la régence avait peuplé le faubourg Saint-Antoine. La compagnie se composait de trois ou quatre jeunes fous de l'âge de M. de Chantelure, et d'autant de femmes qui avaient de seize à vingt ans. Cornaline n'était point encore arrivée. Après que M. de Chantelure eut présenté Fernand à ses convives, il l'entraîna dans un coin.

— Comment les trouvez-vous? lui demanda-t-il tout bas.

— Qui?

— Parbleu! ces demoiselles.

— Très jolies, et les plus charmantes du monde, répondit Fernand qui ne les avait pas regardées.

Gaston sourit d'un air modeste, et se caressa complaisamment le menton.

— Je les ai découvertes, reprit-il. Au moins reconnaîtrez-vous que les voyages servent à quelque chose. La blonde, Beppa, est Vénitienne; voyez la finesse de ses poignets et la grace de son profil; elle a du sang des Mocenigo et des Bragadani dans les veines, bien certainement. Cette belle fille, élancée et svelte, est de Chypre; ne dirait-on pas une nymphe détachée d'un bas-relief? Cette autre, qui fait sonner les grappes de sequins nouées à son bras, c'est Inésilla; elle est de Malaga, mais son aïeule est de Fez ou de Maroc. J'ai renconlré la dernière à Lisbonne; elle dansait et chantait sur une place publique, vêtue d'oripeaux et de clinquant. Je lui ai mis dix quadruples dans la main, elle m'a suivi.

Comme M. de Chantelure achevait son discours, un éclat de rire l'interrompit, et Cornaline parut au milieu des convives. Fernand pâlit comme un mort. Il venait de reconnaître Nelly.

Cornaline portait à peu près le costume qu'elle avait au commencement de cette histoire; la jupe était courte, les bras nus, la tête ornée de fleurs naturelles; ses pieds, chaussés de mules de satin, craquaient sur les tapis, et ses deux mains agiles agaçaient un tambour de basque dont les anneaux de cuivre tintaient joyeusement. A l'aspect de Fernand, Cornaline prit sur la table un verre de vin de Champagne et l'avala d'un trait.

— Que ceux qui m'aiment s'asseoient! s'écria-t-elle en jetant par-dessus sa tête son tambour de basque.

Tous les convives s'assirent, et, stupide d'étonnement, Fernand les imita. Il lui semblait que les naïades des tentures et les folles créatures assises à ses côtés vivaient de la même vie fantastique. La fièvre accélérait les battemens de ses artères; il ne voyait pas, il n'entendait pas, il ne sentait pas. Quand on buvait, il buvait; il riait quand on riait. Cornaline était plus emportée que le vent; mais, tandis qu'elle regardait tout le monde, elle ne voyait que Fernand.

— A propos! s'écria tout à coup Gaston, on m'a dit, Fernand, que votre cousine s'était mariée sans vous; eh bien! mon cher, et vos sermens d'éternelles amours, où sont-ils allés?

— Où va la feuille! dit Fernand, qui se sentait triste à mourir.

Un éclair de joie passa sur le visage de Cornaline, et deux larmes se suspendirent à ses cils.

— Eh! mais, je crois, Dieu me pardonne, que Cornaline pleure. Qu'as-tu, ma fille? lui dit Gaston.

— C'est la mousse du vin de Champagne qui m'a sauté aux yeux, répondit-elle. Et, s'inclinant sur son verre, elle but les deux larmes mêlées au vin écumant.

Le souper était arrivé à cet instant où tous les yeux pétillent, où les lèvres rouges semblent caresser tout ce qu'elles touchent, où les mains se rencontrent avant de s'être cherchées. Inésilla jouait des castagnettes avec des cuillers de nacre; Beppa interrogeait en riant une reine-marguerite et ne pouvait aller jusqu'au bout, interrompue qu'elle était par un baiser; la Cypriote faisait tourner ses doigts mouillés sur le bord des verres plaintifs; la Portugaise jonglait avec des oranges, dont elle se faisait une auréole d'or. Fernand mit sa tête entre ses mains, appuya ses coudes sur la nappe et ferma les yeux.

— Si c'est un cauchemar, se dit-il, peut-être enfin me réveillerai-je.

En ce moment, Gaston mit un tambour de basque aux mains de Cornaline.

— Chante-nous quelque chose, lui dit-il.

Cornaline fit courir ses doigts sur la peau sonore et agita les anneaux de cuivre. On se tut autour de la table, et Cornaline commença de chanter, en s'accompagnant du tambour de basque, une chanson d'amour qu'elle avait apprise d'une bohémienne.

— L'amour, c'est toi! s'écria M. de Chantelure au moment où le dernier soupir de la chanson expirait sur les lèvres de Cornaline, et, passant son bras autour de la taille de la chanteuse, il l'embrassa sur l'épaule.

— Misérable! s'écria Fernand. Et, livide de colère, il saisit à le briser le bras de Cornaline. Son action avait été si brusque et si rapide, qu'Inésilla et Beppa le virent debout avant de l'avoir vu se lever. Gaston, le verre à la main, le regarda une minute, ne comprenant rien à cette pantomime furibonde.

— A qui diable en avez-vous? et quelle rage vous transporte? lui dit-il enfin quand il put parler.

— Vous ne savez donc pas que je l'ai aimée? reprit Fernand.

— Cornaline?

— Vous l'appelez Cornaline, moi je l'appelais Nelly.

— Le nom ne fait rien à la chose, dit nonchalamment la Cypriote.

— Parbleu! messieurs, reprit Gaston, je voudrais bien savoir lequel de nous a trompé l'autre?

Toute la compagnie éclata de rire; l'un paria pour Gaston, l'autre pour Fernand. Cornaline pleurait, le poignet pris dans la main de Fernand comme dans un étau.

— Tenez! s'écria-t-il en proie à la honte, à la fièvre, au désespoir tout ensemble, il faudra que je vous tue ou que vous me tuiez!

— Voyons! répondit M. de Chantelure, qui ne savait s'il devait rire ou se fâcher, si c'est une plaisanterie, elle n'est pas d'un goût parfait; si c'est une querelle, vrai Dieu! elle vient un peu tard.

— C'est un duel... Nous avons nos épées et voilà des flambeaux!

— Alors soupons, s'il vous plaît; les bouteilles ne sont pas vides, ma maîtresse est jolie, et la nuit commence à peine. Nous nous battrons au grand soleil.

M. de Chantelure remplit les verres et vida le sien.

— Ainsi, reprit-il, vous étiez l'amant de ma maîtresse?

Fernand se tourna vers Cornaline et la regarda avec des yeux si pleins de flammes, que la pauvre fille tomba sur ses genoux.

— Mon Dieu! pardonnez-moi, dit-elle.

— Pourquoi ne m'as-tu pas dit la vérité? pourquoi, dis? s'écria-t-il penché sur elle.

— Parce que je vous aimais! répondit-elle en tendant vers lui ses mains suppliantes.

Fernand la repoussa et Cornaline tomba évanouie.

— A demain! dit Fernand à M. de Chantelure, et il sortit.

VII.

Le lendemain, au point du jour, Fernand voulut se lever, mais il n'eut pas plutôt fait trois pas dans sa chambre qu'il chancela. Une fièvre ardente se déclara, et le médecin, appelé tout de suite, estima que la vie du gentilhomme était en danger. Manille aussitôt courut chez M. de Chantelure pour lui faire part du motif qui ne permettait pas à son maître de se rendre auprès de lui.

— Ah diable! s'écria Gaston, un coup d'épée eût mieux valu. Je l'eusse accepté de grand cœur pour lui épargner cette maladie. Dis à ton maître que j'irai le voir.

Manille remercia M. de Chantelure et retourna au logis de Fernand; mais, pour si vite qu'il courût, il ne put y arriver avant Cornaline, qu'il trouva installée au chevet du malade. Le délire de Fernand était d'une violence extrême; il parlait avec une véhémence extraordinaire, et le nom de Nelly arrivait à tout instant dans ses discours, mêlé au nom de Cornaline; le premier calmait sa furie et donnait à sa physio-

nomie une expression de joie profonde, celui-ci l'irritait et le faisait entrer dans des accès de rage incroyable. Il appelait Gaston et le provoquait. Manille avait toutes les peines du monde à le maintenir dans son lit; quant à Cornaline, elle se montrait pour Fernand plus douce et plus patiente qu'une mère. Dans les momens d'emportement fiévreux où il l'insultait le plus sans la reconnaître, elle lui prodiguait les soins les plus tendres et s'efforçait de sourire en lui parlant comme une sœur de charité. Le médecin, qui craignait qu'un transport au cerveau ne tuât le malade, avait recommandé la plus active surveillance; Manille et Nelly restaient ensemble auprès de Fernand, mais, s'il arrivait parfois à Manille de fermer les yeux, Nelly ne s'endormait jamais.

Au bout de quelques jours, la fièvre tomba. Quand il fut en état de parler, il regarda autour de lui.

— Vous ici! s'écria Fernand quand il vit Nelly tremblante et les mains jointes au pied du lit.

— Elle vous a sauvé, dit Manille.

Nelly, incapable de se soutenir, s'affaissa sur ses genoux et cacha sa tête entre les draps. L'aspect de cette femme qu'il avait tant aimée, qu'il aimait tant encore, bouleversa Fernand; et, comme Nelly sanglotait, il lui tendit la main sans penser à ce qu'il faisait. Nelly s'en empara et la couvrit de baisers brûlans.

La convalescence de Fernand fut longue et troublée. Parfois il serrait Nelly dans ses bras et parfois il la repoussait. Les plus étranges projets traversaient son esprit agité. Tantôt il voulait vendre tous ses biens, partir avec Nelly, et, suivi du seul Manille, s'ensevelir dans quelque solitude ignorée; d'autres fois il se décidait à laisser à Nelly de quoi vivre et à se séparer d'elle pour toujours. L'inquiétude de son ame s'augmentait de ces luttes intérieures, et toutes ses forces s'épuisaient en combats inutiles.

M. de Chantelure l'était venu voir souvent; Fernand lui avait tendu la main et il n'avait plus été question de duel entre eux; mais il était aisé de comprendre que la présence du gentilhomme irritait la blessure de Fernand sans qu'il en fît rien paraître. Gaston, qui traitait les choses assez cavalièrement, et qui, en fait d'amour surtout, ne s'apitoyait guère, ne pouvait s'imaginer que la découverte des infidélités de Nelly eût pu réduire M. de Fontgravière à l'état où il le voyait. Un jour donc que M. de Chantelure était en humeur de causer, il s'étendit dans un grand fauteuil auprès de Fernand.

— Çà, voyons, lui dit-il, me permettez-vous de vous demander, à titre de renseignement, où vous avez rencontré Cornaline?

— Très volontiers, répondit Fernand, qui brûlait du désir de connaître la vérité.

— Eh bien donc! je vous le demande, et sur-le-champ. Est-ce à Marseille, à Gênes, à pied, à cheval, à l'église, au théâtre, par terre ou par mer?

Fernand raconta à Gaston l'histoire de ses amours, l'émeute, le coup de pierre, la petite maison du rempart et tout le reste, jusqu'au moment de son départ pour Fontgravière.

— Parfaitement, reprit Gaston; c'est une bucolique dans le goût de M. de Florian. Elle ne m'étonne pas venant de Cornaline; mais, à présent que vous connaissez l'idylle, vous plaît-il de faire connaissance avec la poésie érotique?

— Va pour cette poésie! dit Fernand en affectant une gaieté qui était loin de son cœur.

— Sachez donc que Cornaline est bien la plus folle et la plus surprenante créature qui soit au monde. Moi qui en ai connu beaucoup, et des plus capricieuses, j'affirme sur ma parole de gentilhomme que pas une seule ne la valait. Vous l'avez rencontrée, dites-vous, dans une chambre blanche comme un lis et priant aux genoux d'une madone?

— Oui.

— Eh bien! moi, Gaston de Chantelure, je l'ai trouvée à Portici, un jour d'été, vers le soir, qui nageait au bord de la mer, en compagnie de gentilshommes napolitains. Elle était costumée en naïade, avec des feuilles de roseaux dans les cheveux. Vous dire qu'elle me charma, c'est ce que vous comprendrez bien vite. Sa conquête m'obligea à dégaîner, après quoi elle me suivit à bord de ma frégate.

— Y resta-t-elle long-temps?

— Oh! mon Dieu! le temps de visiter la Sardaigne, Rome, Livourne, la Catalogne et l'île de Mayorque; habillée un jour en odalisque et le lendemain en matelot, jolie à faire envie au pape et plus gaie que l'alouette des champs. Je ne sais pas jusqu'à quand je l'eusse gardée, si à Port-Mahon elle n'eût fait la rencontre d'un Albanais qui faisait le commerce des tapis de Turquie. Cette rencontre la conduisit à Smyrne.

— Chez les Turcs? s'écria Fernand.

— Cornaline est un esprit fort à sa manière.

Fernand tordit entre ses doigts un sifflet d'or avec lequel il jouait depuis le commencement de l'entretien.

— Quelque temps après, continua Gaston, me trouvant à Venise, j'entendis parler d'une bohémienne qui disait la bonne aventure. C'était la mode d'y courir, et la meilleure société s'y rendait. Un soir que j'avais dîné dans un café de la place Saint-Marc, je voulus, comme tout le monde, me faire tirer mon horoscope. J'allai donc chez la bohémienne; c'était Cornaline. Elle demeurait dans une grande chambre tapissée de rouge, avec des figures étranges et toute sorte de lignes cabalistiques tracées en noir sur la tenture. Une urne de bronze pleine d'aromates

fumait dans un coin. La pythonisse avait des pantoufles de velours écarlate, une tunique noire semée de flammes pourpres, les bras nus, une ceinture d'or autour de la taille et des cercles de jais dans les cheveux. Vous voyez qu'il y a loin de votre maison blanche du rempart et de votre petite nonne à la bohémienne du quai des Esclavons.

— Ah! les femmes! les femmes! s'écria Fernand.

— Voilà une exclamation que j'ai faite souvent jadis, reprit M. de Chantelure; maintenant je ne la fais plus. Notre bohémienne, car encore faut-il que j'en revienne à mon histoire, disparut une belle nuit, et nous apprîmes, au soleil levant, qu'elle était partie avec le fils du doge. Je n'y pensais plus lorsque, l'an dernier, passant par Messine, j'entendis parler d'une novice qu'un officier de marine avait enlevée du couvent des dominicaines. Toute la ville était en émoi et on parlait de lapider l'officier. Des escouades de sbires battaient les rues du matin au soir. J'allais mettre à la voile, quand un jeune abbé vint me prier de le recevoir à mon bord avec son petit frère qu'il conduisait aux jésuites de Palerme. Comme j'hésitais, l'abbé me serra fortement le bras. Il y va de ma vie! me dit-il. Ce fut un éclair, et je compris tout. Un quart d'heure après, l'abbé et son petit frère voguaient vers Toulon. L'officier me raconta comment, étant chez les dominicaines un jour de prise de voile, il avait vu par hasard une novice dont la beauté merveilleuse l'éblouit. Un jardinier qu'il mit dans sa confidence le servit; il put faire tenir un billet à la novice, puis un second, puis un troisième; elle lui répondit, et un soir vint où, avec l'aide du jardinier, il put l'enlever. Toute cette histoire me plut fort et je mourais d'envie de voir la religieuse qui ne sortait jamais de sa cabine. Cependant nous arrivâmes à Toulon; il fallut bien changer d'habit et quitter la soutane; la novice parut à mes yeux, et je faillis tomber à la renverse en reconnaissant Cornaline, qui mit un doigt sur ses lèvres et me fit un grand salut. J'appris trois semaines après que, l'officier voulant à toute force l'épouser, Cornaline s'était échappée pour lui épargner une sottise.

Fernand était plus livide qu'un cierge; mais l'impitoyable Gaston reprit en ces termes :

— C'est sans doute à cette époque que l'aventure du coup de pierre vous est arrivée. Un mois plus tard, vous l'eussiez rencontrée peut-être sur le théâtre, en habit de princesse ou de bergère. Le jour où nous la revîmes, mes amis et moi, elle revenait de l'église, un livre d'heures à la main et les yeux baissés ni plus ni moins qu'une pensionnaire. Je la suivis dans la rue jusqu'à sa maison et lui proposai de souper; elle refusa d'abord d'un air doux et triste qui m'étonna. Tout en parlant, je montai avec elle dans sa chambre, — vous savez, le nid blanc, — je la pressai d'accepter, elle s'en défendit encore; puis, comme j'insistai en m'efforçant de l'égayer, elle prit un paquet de

cartes sur une table et les battit. Elle mettait à cette singulière occupation une extrême gravité. Quand elle eut achevé son jeu, elle jeta les cartes, soupira, se mit à genoux devant une image de la Vierge, pria long-temps, se leva, les yeux tout en pleurs, et me dit qu'elle était prête à me suivre. Tout cela m'avait un peu ému; mais le soir, après souper, je n'y pensais plus. Voilà comment nous vivions, depuis cinq ou six jours, quand je vous rencontrai sur la place d'armes.

Gaston aurait pu parler long-temps encore sans craindre d'être interrompu; Fernand venait de s'évanouir. Quand il revint à lui, il serra la main à M. de Chantelure.

— Merci, lui dit-il.

— Oh! il n'y a pas de quoi. Ces histoires-là courent les rues, dit Gaston en s'en allant.

Nelly rentra dans la soirée et s'effraya du trouble et de la pâleur de Fernand.

— Ce n'est rien, lui dit le convalescent; j'ai souffert une heure, maintenant c'est fini.

Durant toute cette soirée, il se montra plein de tendresse et de douceur pour Nelly; puis, quand vint l'heure où elle se retirait, Fernand l'attira sur son cœur.

— Écoute bien, lui dit-il; je n'ai jamais aimé que toi et je crois bien que je n'aimerai jamais que toi. Tout le mal que tu m'as fait sans le vouloir, je te l'ai pardonné. Maintenant promets-moi de faire ce que je vais te demander.

— Parle! s'écria Nelly.

— Tu te souviens du ruban que je t'ai donné un jour que tu pleurais, et de la croix que nous y avons attachée ensemble après l'avoir fait bénir à l'église de la paroisse; jure-moi que tu ne t'en sépareras jamais.

Nelly jura les mains jointes dans les mains de Fernand, et sortit accompagnée par Manille. Quand il fut seul, Fernand se renversa sur son lit et se cacha la tête dans l'oreiller pour qu'elle n'entendît pas ses sanglots; mais, aussitôt que Manille fut de retour, Fernand lui ordonna de tout préparer pour leur départ. Le valet courut chercher des chevaux de poste; Fernand écrivit une lettre à l'adresse de Nelly, la cacheta et partit.

— J'ai vu Nelly pour la dernière fois, dit-il au moment où la voiture sortait de Toulon. Tiens, Manille, je crois que, si je n'eusse pas été gentilhomme, je me serais enfui avec elle pour le bout du monde. Oubliés ensemble dans quelque désert, je n'eusse pas cru acheter mon bonheur trop cher au prix de ma fortune, de mon rang, de mes titres!

— Eussiez-vous cherché l'île la plus sauvage de la mer du Sud, répondit Manille, un ennemi implacable vous y eût poursuivi.

— Lequel? demanda Fernand.

— Le souvenir. Vous l'eussiez emporté à vos talons, et votre bonheur n'eût pas vécu un jour.

— Comprends-tu donc cela? s'écria Fernand; on est jeune, on est noble, on est honnête, et voilà qu'on aime de toutes les forces de son ame une fille perdue, une courtisane qui ne sait même pas le nombre de ses amans! Et quand vient le jour où la vérité se découvre, bien loin de l'oublier et de la détester, on s'acharne à cet amour indigne, et rien ne peut l'arracher du cœur. N'est-ce pas une étrange lâcheté?

— Oh! pour cela, monsieur, permettez-moi de n'être pas de votre avis.

— Comment! tu oses approuver de tels sentimens, et ton ame ne se révolte pas à cette pensée?

— Pas le moins du monde. Réfléchissons un peu, s'il vous plaît. L'amour a cela de divin et de mystérieux, qu'il ne se laisse pas gouverner par la règle et le bon sens. Une jeune fille est belle, honnête, pure; son cœur est comme un lis sans tache; elle vous aime et vous l'aimez. La belle affaire et le beau miracle! Mais la pauvre raison borgne et boiteuse de tout le monde en ferait bien autant, et je sais de grands imbéciles qui s'en sont fort bien trouvés. Le sublime de l'amour est de s'attacher à qui ne le mérite pas, et voilà pourquoi il n'appartient pas à la terre. On rencontre une courtisane, une prostituée, si vous voulez, une coureuse d'aventures, une espèce de bohémienne errante qui danse après avoir chanté, comme la fourmi le conseillait à la cigale, et on lui donne son cœur, son ame, toute sa tendresse; on s'efforce de racheter ses fautes, de laver ses souillures, d'effacer sa honte; on est tout à elle, et, quoi qu'il advienne, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, on l'aime avant, on l'aime après, on l'aime toujours. Libre aux sages de ne pas trouver cela bien; moi, je le trouve beau, et, si mon cœur ne me disait pas que l'amour vient du ciel, cela m'en donnerait la conviction.

Ce fut en discourant de la sorte qu'ils arrivèrent à Fontgravière, où Laure et M. de Marsane goûtaient les douceurs de leur lune de miel. Le bonheur est compatissant, et, comme ils devaient ce bonheur à Fernand, ils l'entourèrent de tendresse et de soins prévenans; mais la maladie de Fernand était au cœur: rien ne faisait à sa mélancolie, et la solitude était la chose qui l'attristait le moins. Laure, qui l'aimait d'une amitié chaude et vivace, avait compris que l'amour était la seule cause de ce noir chagrin; elle avait entrepris de le guérir et cherchait dans un autre amour un remède à cet amour fatal. Il y avait près d'elle une jeune personne d'un esprit calme et sérieux, que la tristesse de Fernand touchait plus que ne l'auraient fait l'éclat et l'esprit de M. de Chantelure. Laure s'imagina que Mlle Estelle de Braine était destinée par le ciel à rendre à Fernand le repos et l'espérance qu'il avait perdus. Elle

fit si bien, qu'une étroite sympathie naquit entre eux, sereine et grave du côté de Fernand, plus tendre et plus expansive du côté d'Estelle. Quand elle pensa que cette sympathie avait jeté de profondes racines dans leur cœur, Laure demanda à Fernand s'il ne s'estimerait point trop malheureux d'épouser Mlle de Braine.

— Moi! l'épouser! une enfant! s'écria Fernand.

— Une enfant qui a dix-huit ans! Enfin, mon cousin, et malgré sa jeunesse qui vous effraie, la voulez-vous?

— Regardez-moi bien, Laure, et dites-moi si je suis de ceux dont on fait des maris?

— Tout-à-fait, à mon gré.

— Vieux et triste comme je suis?

— Estelle vous rajeunira et distraira.

— Ne pouvant plus rien aimer?

— Rien, c'est trop peu pour que j'y croie.

Le débat continua un bon quart d'heure, Laure insistant, Fernand se défendant pied à pied. Enfin, pressé de plus en plus et à court d'objections, il raconta toute son histoire à Laure.

— A présent que vous savez ma vie, dit-il en finissant, voyez Mlle de Braine; et si, après cet aveu, elle consent encore à s'unir à moi, eh bien! vous nous marierez.

Le lendemain, Laure prit le bras de son cousin, et, se penchant à son oreille :

— J'ai vu Estelle, elle accepte, et je vous marie.

VIII.

Mlle Estelle de Braine était de ces femmes d'un cœur tendre et compatissant qui s'attachent à la douleur comme d'autres à l'éclat de la réputation. Ce que Laure lui avait conté de l'histoire de Fernand avait augmenté la sympathie naturelle qu'elle éprouvait pour un jeune homme si désespéré à l'âge des espérances; elle se sentit attirée vers lui par un charme irrésistible, et se résolut à l'épouser tout simplement parce qu'il était malheureux. Quant à Fernand, il se laissait tout bonnement faire. Après les événemens qui avaient marqué les derniers mois de sa vie, il ne lui paraissait pas qu'il pût éprouver rien d'heureux ni de malheureux.

Le soir venu, Laure lui ménagea un entretien avec Estelle, après quoi, unissant leurs mains, comme le fait Dorine dans *Tartufe* pour Marianne et Valère, elle les embrassa tous deux tendrement.

— Si votre maladie résiste à ce médecin, dit-elle à Fernand, je vous déclare incurable et vous abandonne.

Un matin, deux jours avant celui fixé pour son mariage, comme

Fernand et Manille entraient dans un petit bois voisin du château, le maître se tourna brusquement vers le valet.

— Penses-tu qu'elle m'ait oublié? dit-il.

Manille connaissait trop le cœur de son maître pour être étonné de la question; mais, se bornant à lui montrer du doigt un goëland qui volait au-dessus du rivage :

— Il serait plus aisé à cet oiseau de vous dire où il va, répondit-il, qu'à moi de vous dire si elle se souvient de vous. Et d'ailleurs qu'importe?

— C'est que, répliqua Fernand, si elle m'avait oublié, il me semble que je ne m'en consolerais pas, et, si j'avais l'assurance qu'elle m'aime encore, peut-être romprais-je le mariage où je vais m'enchaîner.

— Vous mettriez donc dans votre poche cet honneur de gentilhomme dont vous parliez si haut il y a peu de jours?

Fernand tressaillit comme un blessé au contact du fer.

— Diable! reprit-il d'un ton amer, je ne te savais pas, toi l'homme des capitulations intimes, si chatouilleux à l'endroit de l'honneur!

— Oh! ce n'est pas que j'y tienne beaucoup; mais vous en parliez d'un ton si convaincu, que vous avez failli me convertir. Après ça, n'y pensons plus si vous voulez, et partons sur l'heure pour Toulon, afin de voir ce qui en est.

— Eh! qui te parle de partir?

— Tenez, monsieur, jouons cartes sur table, comme nous disons entre valets. Si vous aviez bonne envie de garder pour vous seul Mlle Nelly, qui en valait peut-être bien la peine, il fallait le faire vaillamment, le front haut et tout de suite, comme un roi qui prend une province à son voisin; mais si, pour l'honneur de votre nom et dans la liberté de votre esprit, vous avez rompu avec le passé, marchez droit devant vous et ne regardez jamais en arrière. Laissez à nous autres pauvres diables, qui ne nous appelons pas et qui sommes tout au plus, le droit de jeter au vent de nos fantaisies un nom qui est un sobriquet. Nous avons le droit d'agir pour notre plaisir, vous agissez pour votre devoir. Ce que nous faisons, nous misérables, n'est pas et passe comme la poussière; ce que vous faites, vous les hommes d'en haut, est un exemple, et ceux qui viennent après bâtissent sur cet exemple. Faites donc noblement, et, si la mort est au bout de votre œuvre, mourez!

Fernand se tut; mais, se tournant vers Manille, il lui serra la main.

Il y avait à l'extrémité du bois une petite église où Fernand et Manille entrèrent. Cette église, qui était placée sous l'invocation de la Vierge, — on l'appelait Notre-Dame de Bon-Refuge, — avait quelque réputation dans le pays pour les miracles qu'on attribuait à l'intervention de sa protectrice, et les matelots s'y rendaient souvent en pèlerinage. Au moment donc où le maître et le valet passaient sous le porche, une troupe de gens de mer, à genoux sur le parvis, offraient à l'autel

de la bonne Vierge le simulacre d'un petit navire en argent. Cette troupe paraissait conduite par un grand jeune homme, dont on voyait seulement la nuque chargée d'épais cheveux noirs, incliné qu'il était devant le prêtre qui officiait. Tous ces marins, diversement et bizarrement vêtus, semblaient appartenir à toutes les nations méditerranéennes : il y avait là des Napolitains, des Catalans, des Génois, des Corses, des Grecs, des Sardes, des Toscans, des Provençaux; tous priaient dévotement, et on les eût pris volontiers pour les plus honnêtes gens du monde à leur mine recueillie.

Ce n'était point un spectacle nouveau pour Fernand, qui, dès l'enfance, avait été familiarisé avec ces sortes de cérémonies pieuses; mais les costumes et le nombre de ces marins étonnèrent Manille. Un bedeau, qui passait par là, fut questionné par lui.

— Oh! fit le bedeau en hochant la tête, ce sont de braves gens un peu bien suspects; ils égrènent leurs chapelets à ravir, mais j'imagine qu'ils manient l'escopette encore mieux.

— C'est-à-dire que ces petits saints sont de grands diables, dit Manille.

— Il paraît, reprit le bedeau, que leur navire a failli périr dans le golfe de Lion, et c'est par suite d'un vœu qu'ils entendent la messe dans cette église. Ils feraient bien mieux de remercier le grand diable d'enfer, car c'est bien certainement lui qui les a sauvés.

Comme le bedeau parlait encore, la messe finissait, et les marins se levèrent. Le chef jeta sa cape rayée sur son épaule, et, comme un homme dont la conscience est en repos, il prit d'un pas délibéré le chemin de la porte, la tête haute et le poing sur la hanche. Fernand était debout contre un pilier que frappaient les rayons du soleil tamisés par un vitrail. L'homme à la cape le vit et s'arrêta brusquement.

— Vivant! lui, vivant! dit-il en espagnol, et il passa.

Mais, avant de franchir la porte, il se tourna de nouveau du côté de Fernand, puis, roulant sa cape autour de lui, il disparut.

— Parbleu! monsieur, le bedeau avait raison, s'écria Manille, et voilà votre assassin.

— Quelle raison as-tu de le croire?

— Ne l'avez-vous pas entendu? S'il est étonné de vous trouver vivant, c'est qu'apparemment il a devers lui d'excellentes raisons pour vous croire mort.

— C'est juste.

— Et comment les aurait-il, s'il n'avait pas chargé le fusil dont la balle vous a jeté par terre?

— Le maladroit! murmura tout bas Fernand.

Ils sortirent de l'église, et Manille regarda autour de lui.

— Hum ! dit-il, ils sont déjà bien loin.

Ni Fernand ni Manille ne pensèrent plus à cet incident, et le ma-

riage de M. de Fontgravière avec Mlle de Braine s'accomplit au jour fixé. Durant les premiers jours, la vie intérieure du jeune ménage fut paisible et sereine; on aurait dit que Fernand se laissait reprendre à l'espoir, et déjà Estelle remerciait Dieu de lui avoir donné la force de persévérer dans son pieux dessein, lorsqu'un jour, trois mois après leur mariage, Fernand reçut une lettre dont la suscription le fit pâlir. Il se leva et courut se cacher au fond du jardin, où, tout palpitant, il ouvrit la lettre. Elle était de Cornaline, et voici ce qu'elle contenait :

« J'ai bien hésité à vous écrire, mon ami, craignant de vous rappeler un temps que vous devez oublier, et je ne l'aurais pas fait, si je n'avais été à la veille de rendre mon ame à Dieu; mais, à présent que je suis comme morte, je vais vous parler comme je parlerais à mon ange gardien, s'il était visible.

« Je vous ai aimé, Fernand, plus que je ne puis vous l'exprimer, et je meurs en vous aimant. Ne vous reprochez pas cette mort, vous ne saurez jamais combien elle m'est douce, et quel ravissement elle apporte à mon cœur. Il me semble qu'elle me purifie, et que je suis comme une ame qui se réveille du tombeau.

« Avant vous, j'avais vécu d'une vie mauvaise où ma jeunesse et le hasard m'ont poussée. Je vous ai dit que j'avais été orpheline de bien bonne heure; on vous a dit que j'étais une créature errante et dissipée, mais ce que vous ignorez, c'est que, toute jeune, à quinze ans, j'ai, comme une feuille qui suit le premier vent qui passe, suivi un officier de marine qui vint à Palerme sur un vaisseau du roi. Il m'aima un an, puis m'abandonna à Trieste, où je demeurai seule, ne sachant que devenir. Je ne vous dis pas cela pour le blâmer, il y a long-temps que je lui ai pardonné. Je lui en ai même si peu voulu, que je me suis toujours senti entraînée vers ceux de son uniforme; une fois qu'on m'a aimée, ne fût-ce qu'un jour, il m'est impossible de haïr, quel que soit le mal qu'on m'ait fait après.

« Vous comprenez, Fernand, ce qui arriva. J'avais alors seize ans, et j'étais seule. Ce temps passa comme passe l'eau d'un torrent. Un jour, je me suis réveillée, et j'ai senti que ma vie avait été flétrie dès son matin: ce jour-là, je vous avais rencontré.

« Ce n'est pas sanglant et blessé que je vous ai vu pour la première fois, mon ami. Non, c'est par un beau soleil d'été, sur l'herbe et sous la feuillée. Je puis bien vous le dire à présent. Vous étiez endormi, sous un bouquet d'arbres, non loin de ce pauvre Manille, qui dormait aussi. Une troupe de contrebandiers vous entourait, et peut-être vous eût-on tué si je n'avais été là. Vous souvient-il de ces fleurs que vous trouvâtes à votre réveil sur votre poitrine? C'est moi qui les avais cueillies. C'était comme un souvenir de paix que je vous laissais. Oh! la belle journée et l'heure fortunée! Sans elle peut-être serais-je encore

dans la fange de mes égaremens! C'est votre amour qui m'a conduite à l'amour de Dieu.

« Lorsque je rentrai à Toulon, j'avais l'ame inquiète, l'esprit triste. Je brisai toutes les chaînes qui m'attachaient à cette existence insensée; je me fis une retraite solitaire où je m'enfermai, me repaissant d'idées nouvelles et confuses qui me ravissaient et me faisaient pleurer tout ensemble. C'est alors que je vous revis presque mourant. Il me sembla que Dieu vous confiait à moi, et je crus que mon salut entrait avec vous dans ma maison. Alors, sans doute, j'aurais dû tout vous dire, mais j'étais comme notre mère commune après qu'elle eut mangé le fruit de l'arbre de vie; mon ame était souillée, et j'avais peur de vous la montrer nue. Dieu m'en a puni par votre abandon.

« Le prêtre qui m'assiste m'a dit que le bonheur n'était pas de ce monde; je l'ai bien senti lorsque vous m'avez quittée pour rompre ce mariage auquel on vous appelait. Vous n'avez pas vu mes tristesses, vous n'avez pas soupçonné mes pleurs! Et comment l'auriez-vous pu? Vous étiez jeune, fort et croyant. Moi, je savais comment on est prise et délaissée, comment vient le caprice et comment passe la fantaisie! Vous le dirai-je, Fernand? Il me semblait que c'était le dernier jour, et que vous aussi vous ne reviendriez pas. Ces promesses, hélas! on me les avait faites si souvent! ces transports, je les avais vus tant de fois! ces sermens, combien n'en avais-je pas entendu, hélas! et bégayé! Mon passé, que je croyais éteint, relevait sa tête comme un serpent irrité et me mordait au cœur. Vous partîtes alors, et il me prit soudain un grand découragement, une lassitude extrême, une tristesse sans bornes. Un vide affreux était en moi. La solitude me faisait peur, parce que j'y trouvais mon amour face à face et désolé. Que vous dirai-je, Fernand, que vous n'ayez deviné? Le ruisseau retourna à son vieux lit, et ce fut dans une orgie que je vous retrouvai. Ma première pensée fut que vous veniez là pour railler ma crédulité, et que vous vouliez me faire voir que jamais vous ne m'aviez sérieusement aimée. Les larmes gonflaient mes paupières, mais un mauvais orgueil me soutint, et je chantai.

« Oh! mon ami, quand vous me prîtes par le bras si violemment que je sentis craquer mes os, j'eus plus de bonheur encore en voyant que vous m'aimiez toujours que de tristesse en comprenant que j'étais indigne de vous. Vous m'auriez tuée que je serais morte en baisant votre main. C'était une ivresse, un délire, une fête tels que les martyrs en doivent éprouver quand ils vont au supplice! Si bas que je fusse tombée, votre amour me relevait. Pourquoi avez-vous été si bon pour moi, Fernand? Si vous m'aviez maltraitée et maudite, il me semble que la grandeur de mes souffrances m'eût rapprochée de vous là-haut.

« Mais cette douleur que vous m'épargniez, je l'ai sentie au plus pro-

fond de mon ame, lorsque j'ai reçu cette lettre où vous me disiez que vous partiez pour toujours. Je suis tombée par terre. Une bonne femme qui passait devant la porte m'a vue et m'a ramassée... Depuis ce jour-là, je suis au couvent des filles repenties; ce que vous m'aviez donné pour vivre, je l'ai laissé aux pauvres.

« A présent, je meurs. Dans quelques heures, Dieu m'aura rappelée à lui; cette heure que je consacre à vous écrire est la seule que je dérobe aux soins de mon salut. Bientôt je prierai pour vous et pour moi. Pardonnez-moi, mon ami, de ne pouvoir rien demander à Dieu que vous n'y soyez pour la moitié.

« Vous savez combien j'ai toujours été superstitieuse; même au moment de paraître devant mon juge, je pense encore comme au temps où j'étais près de la volière d'argent, effeuillant des marguerites. Laissez-moi donc vous adresser une prière. C'est peu de chose pour vous; pour une morte, ce sera beaucoup.

« Quand je ne serai plus, allez un soir au cimetière, et cherchez parmi les pierres celle qui portera le nom de Nelly. Posez sur cette pierre un bouquet semblable à celui que je vous donnai durant votre sommeil, et priez pour le repos de mon ame. Il me semble que ma pauvre dépouille en tressaillera sous la terre, et bien certainement mon ame vous entendra. Ce sera le signe que vous me pardonnez, et qu'au fond du cœur vous n'avez point de rancune contre moi qui vous ai tant aimé.

« Adieu, Fernand, je sens que mes forces sont au bout; ma main ne peut plus tenir la plume, et le souffle manque à mes lèvres. Faites ce que je vous ai demandé.... Ne me chassez pas de votre souvenir tant que vous vivrez, afin qu'en vous attendant, mon ame sache où se reposer. Pauvre ami, si vous me voyiez, vous auriez quelque peine à me reconnaître; je suis si pâle et si maigre.... On voit la flamme d'une bougie à travers ma main.... Ce m'eût été une grande joie de vous embrasser avant de mourir; si je vous avais écrit plus tôt, seriez-vous venu? J'aime à le croire. Mon confesseur ne me l'a pas permis pour que je sois toute en Dieu à ce moment suprême.... La religion l'ordonne, mon cœur le regrette. Si c'est un sacrilége, Jésus me le pardonnera. Adieu, encore; quand mes lèvres ne pourront plus parler, votre nom sera dans mon dernier soupir. »

Après que Fernand eut terminé la lecture de cette lettre, il courut droit au château, et monta dans l'appartement de sa cousine. Laure poussa un cri en le voyant.

— Mon Dieu! qu'avez-vous? s'écria-t-elle.

Fernand, sans répondre, lui présenta tout ouverte la lettre de Nelly. Laure la parcourut rapidement et s'essuya les yeux.

— Pauvre fille! murmura-t-elle.

— C'est cette pauvre fille qu'il faut que je voie, dit Fernand.

— Mais vous la trouverez mourante !

— Je l'embrasserai avant qu'elle expire... Peut-être l'arracherai-je à la mort.

— Et si déjà elle n'était plus?

Comme Fernand ne répondait pas, Laure se jeta tout en pleurs dans ses bras, et lui demanda en l'étreignant sur son cœur de ne pas s'abandonner au désespoir.

— Vous avez une femme! s'écria Laure. Vous allez avoir un enfant!

— Eh bien! dit Fernand, je ne me tuerai pas, je vous le jure, mais laissez-moi partir.

Fernand appela Manille, qui sella et brida deux chevaux en trois minutes. Fernand sauta sur le premier, Manille enfourcha l'autre, et les deux cavaliers lancèrent leur monture à fond de train. Deux minutes après, on ne voyait plus sur la route qu'un tourbillon de poussière qui roulait du côté de Toulon avec la furie d'un vent d'orage.

IX.

Les deux cavaliers n'ouvrirent pas une fois la bouche durant le trajet de Fontgravière à Toulon; ils passèrent sous la herse du rempart comme deux boulets, et furent brusquement arrêtés sur la place d'armes par un cortége qui débouchait d'une rue voisine. Deux longues files de femmes vêtues de blanc marchaient lentement, tenant à la main des cierges allumés. L'ombre se faisait, et les cierges palpitaient comme des étoiles dans la brume. Le cortége s'allongeait dans la place au milieu d'un peuple attentif et silencieux. De temps en temps passait une confrérie de moines portant une croix, et des chœurs de femmes jetant sur le pavé des branches de genêt et des feuilles de roses. Entre les deux rangs de cierges s'avançaient les pénitens portant la cagoule et le capuchon, et marchant avec des sandales lacées autour de leurs pieds nus. Chaque pénitent tenait à la main un gros cierge armé d'une poignée de métal en forme d'écusson où saignait le cœur de la Vierge des sept douleurs; on voyait sur d'autres plaques des têtes de mort avec les deux os en sautoir. Chaque confrérie avait son grand Christ de bois et sa bannière de velours : le Christ sur la croix avec la couronne d'épines, la lance et l'éponge, percé au flanc et les pieds rougis; la bannière toute noire avec l'image d'un saint brodée sur l'étoffe aux larges plis.

A mesure que la nuit tombait, les cierges brillaient d'un éclat plus vif, et ces groupes de flammes errantes éclairaient d'une lueur douteuse les sombres cagoules trouées seulement à la place des yeux. Les pénitens bleus, les pénitens bruns et les pénitens noirs passèrent tour

à tour; les pénitens blancs passèrent les derniers. Fernand, le chapeau bas, regardait fuir ce cortége lugubre. Une sueur froide mouillait son front, et le frisson courait entre ses épaules. Les confréries de pénitens passaient en chantant; leurs voix profondes et sonores éclataient dans le silence des rues et remplissaient les cœurs d'une émotion religieuse. La nuit était tout-à-fait venue, et l'on voyait se perdre au loin, entre les maisons obscures, les deux longues files d'étincelles vacillantes.

— Qui donc est mort? demanda Fernand à un homme du peuple qui avait assis son enfant sur la croupe du cheval afin qu'il pût voir de plus haut.

— Une pauvre fille qui est morte au couvent des filles repenties, répondit l'artisan.

Le cœur de Fernand cessa de battre, et il eut comme un éblouissement.

— Elle est morte en odeur de sainteté, reprit l'artisan, après s'être convertie et confessée, et c'est pourquoi on lui fait ce bel enterrement. Toutes les confréries religieuses de Toulon y ont été priées. Ces femmes vêtues de blanc que vous voyez sur deux files, ce sont les vierges folles de la ville à qui l'on a permis d'accompagner au cimetière cette pauvre pécheresse; mais, tenez, voilà la pauvre fille dans sa bière.

En effet, le cercueil de la morte parut au bout de la place. Il était couvert d'un linceul de soie blanche et porté par six religieuses du couvent des filles repenties; autour d'elles marchait un chœur de femmes voilées portant un cierge d'une main et une palme de l'autre. La morte avait le visage et les pieds nus, avec les mains jointes sur la poitrine, des mains plus blanches que la cire. Elle portait au front une couronne de roses blanches, comme si la religion qui sanctifie avait lavé son corps de toute souillure et purifié son ame de tout péché. Entre les doigts noués de la trépassée, on voyait un ruban de soie auquel était attachée une petite croix d'or.

A cette vue, Fernand sentit son cœur se briser. La pauvre Nelly était fidèle à sa promesse, même au-delà de la mort. Il descendit de cheval et se mit à genoux; ceux qui étaient autour de lui l'imitèrent, et la foule pria sur le passage de la vierge folle. Les chants du *Dies iræ* retentissaient dans la nuit et portaient dans toutes les ames la crainte et le recueillement.

Le cortége s'avançait lentement, et sortit enfin de la ville. La morte avait demandé à être enterrée dans le cimetière d'une petite église de campagne où, durant sa vie d'égaremens, elle allait faire ses dévotions. Fernand suivit le cortége, et Manille suivit Fernand. On arriva dans le cimetière : il était si petit, que toute la foule n'y put entrer; mais, comme dans plusieurs endroits les murs étaient tombés au raz du sol, elle se rangea tout à l'entour. Fernand, qui était attiré par Nelly comme un fer inerte par l'aimant, parvint à se placer tout contre la

fosse béante; ses yeux ne se pouvaient détacher des pieds, des mains, du visage de Nelly, qui étaient plus mats que l'ivoire.

Les vierges folles se groupèrent en cercle à quelques pas de la fosse, et les six religieuses qui portaient la bière la déposèrent sur la terre fraîchement remuée. Le vent qui passait dans les arbres gémissait doucement, comme si l'haleine des nuits plaintives eût voulu mêler ses soupirs aux prières des vivans, et, comme une larme d'or tombée du firmament, une étoile filante glissa sur le velours noir du ciel. Le prêtre s'avança les mains ouvertes pour bénir la tombe qui, toute béante, attendait sa proie, et le tintement léger de la sonnette que l'enfant de chœur agitait fit incliner toutes les têtes comme un vent courbe ensemble tous les roseaux.

Après que le prêtre eut donné l'absoute, les pénitens noirs soulevèrent la bière, qu'ils dépouillèrent de ses ornemens mondains. Une planche fut apportée, et deux d'entre eux la clouèrent sur le corps de Nelly, déjà enveloppé du drap mortuaire. Chaque coup de marteau sonnait dans le cœur de Fernand; puis la bière descendit dans la fosse avec ces bruits lugubres et sourds qui épouvantent ceux qui pleurent. Le prêtre jeta une pelletée de terre sur le couvercle de chêne, qui rendit un son funèbre, et bientôt la terre monta jusqu'aux lèvres de la fosse. Les chœurs des pénitens chantaient le *De profundis;* les confréries, les religieuses, la foule et les vierges folles, plus pâles que leurs vêtemens, étaient à genoux; quelques sanglots se mêlaient au bruit de la mer, qui battait le rivage; puis, quand les pénitens eurent scellé une pierre sur le tombeau de la pécheresse, la foule entière se leva et s'éloigna du cimetière lentement.

Bientôt après, une fauvette, que tout ce bruit et toute cette clarté avaient effrayée, revint à son nid et reprit sa chanson, cachée dans les branches fleuries d'un acacia.

Manille avait entraîné Fernand loin du cimetière, comme une mère fait de son enfant; mais, le lendemain, dès l'aube, Fernand sortit de la ville et se dirigea vers le cimetière. Quand il arriva près de la petite église, cherchant du regard les acacias qui marquaient le tombeau de Nelly, ses pieds pouvaient à peine le soutenir. La rosée scintillait dans l'herbe, comme si la nuit funèbre eût pleuré sur tant de jeunesse et tant de beauté fanée. Parmi ces herbes vigoureuses, un cercle de gazon qui était foulé lui indiqua la place où la pauvre morte était enterrée, et bientôt il vit la pierre scellée dans le sol. Fernand tomba sur ses genoux, et déposa sur la pierre un bouquet semblable à celui que Nelly lui avait donné, puis il pria long-temps, mêlant des sanglots à ses prières. Quand il se leva, il était pâle, mais ferme comme un soldat qui a fait le sacrifice de sa vie.

Comme il allait se retirer, un homme, que Fernand n'avait pas vu,

sortit du milieu de quelques broussailles, pencha la tête en avant comme un guetteur qui veut s'assurer de ce qu'il voit, puis, tout à coup, avec l'agilité d'un tigre, il bondit sur Fernand. Fernand s'était retourné au bruit que l'homme avait fait en écartant les broussailles : l'instinct de la conservation le fit se jeter de côté, et le coup qui lui était destiné effleura sa poitrine sans le blesser; mais l'élan avait été si brusque et si violent, que l'assassin trébucha dans l'herbe humide. Avant qu'il pût reprendre son aplomb, Fernand le saisit et le terrassa. Le couteau tomba dans la lutte; Fernand laissa l'homme, et, s'emparant du couteau, le lança par-dessus le mur éboulé du cimetière.

— Lève-toi et va-t'en, dit-il alors à son meurtrier.

— Ah! vous pouviez me tuer et vous m'épargnez! vous avez eu tort, mon maître! s'écria le bandit.

— Pourquoi, reprit Fernand, faisant le métier que tu fais, es-tu si souvent maladroit?

— On tâchera de l'être moins une autre fois... Je vous ai tenu au bout de mon couteau tout à l'heure, mais vous étiez à prier sur le tombeau de Cornaline... Je ne sais quel scrupule m'a retenu... vous ne prierez pas toujours... Adieu, je reviendrai.

Ces dernières paroles, où le nom de Cornaline était mêlé, firent tressaillir Fernand; il comprit d'où provenait la haine de cet homme, et ce fut une goutte ajoutée au calice d'amertume que M. de Chantelure semblait avoir rempli jusqu'au bord.

Il y avait en ce moment dans la rade de Toulon une douzaine de navires chargés de grains, qu'un coup de vent avait forcés d'y relâcher. Ces navires étaient destinés au port de Marseille, et devaient mettre à la voile au premier jour, sous la conduite d'une frégate, la vigie ayant signalé des bâtimens de guerre anglais louvoyant entre Marseille et Toulon. Fernand, qui était désigné pour l'embarquement, se rendit chez l'amiral, demanda et obtint le commandement de cette frégate. Le soir même, il couchait à bord, en compagnie du fidèle Manille.

— L'expédition est dangereuse, et je ne vois pas pourquoi tu en courrais les risques, lui dit Fernand au moment d'appareiller; je n'ai pour convoyer ces lourds trois-mâts qu'un bâtiment assez pauvrement armé; si l'ennemi s'approche de trop près, il y aura combat, et je ne sais vraiment pas comment nous en sortirons.

— Franchement, monsieur, l'entreprise ne laisse pas de m'épouvanter beaucoup; cependant j'irai avec vous, si vous le permettez, et, si le combat s'engage, je trouverai bien quelque coin où me fourrer, et vous enverrez un mousse me prévenir quand la bataille sera finie.

La flottille que Fernand était chargé de conduire se composait de douze gros navires chargés de blé, de quelques petits bâtimens qui profitaient de l'occasion pour se rendre à Marseille plus sûrement, et de la

frégate *la Coquette*, de trente-deux canons, montée par M. de Fontgravière. Une felouque, qui était en panne hors de la petite rade, hissa ses longues voiles, et, au moment où l'escadre quitta l'ancrage, suivit le convoi, effleurant l'eau comme un goëland.

X.

Quand on eut dépassé la grosse tour, *la Coquette* fila en avant comme un chien qui va reconnaître le chemin par où doit passer le troupeau. La mer était libre, et sa nappe d'azur, coupée de franges d'argent, montait jusqu'à l'horizon.

— Allons, dit Manille d'un air crâne, les Anglais ont eu peur de nos dents!

— Attends que nous soyons loin du port, les loups viendront peut-être.

Manille ne répondit rien, prit une lunette d'approche, et se mit en vedette sur le gaillard d'avant. La lunette pirouettait entre ses mains comme une girouette. La flottille avait déjà franchi près de la moitié de la distance, lorsque la lunette de Manille s'arrêta brusquement sur un point de l'horizon comme un chien qui fait un arrêt. Au bout de trois minutes, la lunette traça un quart de cercle et tourna sa lentille d'un autre côté, où elle s'arrêta de nouveau. Deux taches blanches, comme des flocons de neige, piquaient la mer lointaine. On les voyait paraître et disparaître avec le flot. Manille sauta du hauban sur le pont, et courut vers le commandant.

— Voyez, lui dit-il en lui montrant du doigt les deux points où blanchissaient les voiles.

— Bien! dit Fernand après un examen de quelques instans, ce sont deux navires de guerre qui viennent vers nous à toute voile.

— Diable! seraient-ce les loups dont vous parliez tout à l'heure?

— C'est probable.

Manille tourna timidement un regard vers la côte, où l'on distinguait, groupées sur le rivage comme les brebis d'un troupeau, les maisons de la Ciotat.

— Au demeurant, continua Fernand, nous allons nous en assurer tout à l'heure, en leur épargnant la moitié du chemin.

Manille soupira.

— As-tu trouvé ton coin? lui demanda Fernand avec un doux sourire.

— Il n'est pas encore temps, j'imagine.

— Hum! le vent souffle aux boulets.

M. de Fontgravière fit à la flottille le signal de ranger la côte le plus

près possible, et les gros trois-mâts dociles mirent le cap sur la Ciotat. La felouque, qui n'avait pas cessé de suivre le convoi, obéit au signal; mais, soit qu'elle eût confiance en sa vitesse, soit qu'elle fût curieuse de voir l'issue du combat qui allait s'engager, elle resta sous voile à une distance égale de la frégate et de la côte.

La Coquette hissa toutes voiles dehors, et, laissant le convoi, courut sur l'eau, comme une mouette, à la rencontre des navires signalés par Manille. Le vent soufflait du sud-sud-est, et les navires volaient les uns vers les autres avec une vitesse à peu près égale. Quand elle eut mis une lieue entre elle et le convoi, *la Coquette* arbora son pavillon et l'assura d'un coup de canon. Les deux vaisseaux, dont on ne voyait rien que la proue écumante et la haute mâture chargée de toile, ne répondirent pas à ce signal.

— A vos postes, messieurs! ce sont les Anglais! dit Fernand au cercle d'officiers qui l'entourait.

Le branle-bas sonna dans l'entrepont, et l'équipage décapuchonna les pièces; une partie des matelots avec les soldats de marine se rangèrent derrière les bastingages et sur le gaillard d'arrière; les gabiers montèrent dans les hunes avec des mousquets et des grenades.

— Camarades! cria Fernand qui tenait à la main le porte-voix du commandement, ils sont deux contre un; mais nous portons le pavillon de la France. En avant et vive le roi!

— Vive le roi! cria l'équipage.

Manille était un peu pâle, mais il faisait assez bonne contenance.

— Tous les coins sont libres, dit Fernand à son valet, as-tu choisi le tien?

— Pas encore.

— Donne-moi donc ta main; l'affaire sera chaude, et l'on ne sait pas ce qui peut arriver.

Manille s'inclina sur la main de son maître pour l'embrasser.

— Ma foi! dit-il tout ému, tant pis, je reste.

Fernand lui jeta un dernier regard, comme un adieu, se dressa et commanda la manœuvre d'une voix forte. L'un des navires ennemis s'était avancé si près de *la Coquette*, que Fernand espérait bien le désemparer avant que l'autre fût en position de prendre part au combat. Quand les deux adversaires furent à demi-portée de boulet, l'Anglais hissa son pavillon, abattit à bâbord et lança toute sa bordée contre *la Coquette*. Les boulets passèrent au-dessus de la coque, trouèrent deux ou trois voiles, hachèrent quelques agrès, et ce fut tout. On avait affaire à une frégate armée de trente-six canons.

L'intention de Fernand était de faire feu seulement quand les deux navires seraient corps à corps. *La Coquette* s'avança donc sans répondre. La frégate anglaise vint à tribord et un éclair illumina son flanc.

Les boulets, cette fois, tombèrent dans l'eau à dix pieds de *la Coquette*. On n'était plus qu'à une petite portée de fusil, lorsque la frégate anglaise vira de bord une troisième fois; une grêle de fer passa sur *la Coquette*, et cette fois on entendit craquer le bois et tomber sur le tillac des bouts de vergues et des éclats arrachés aux mâts troués çà et là. Quelques marins blessés dégringolèrent des hunes, et le baptême du sang mouilla le tillac.

La Coquette arriva sur la frégate, et, obéissant au gouvernail comme un cheval au mors, s'abattit par le travers, et, prenant la frégate anglaise par la hanche, lui rendit sa volée de boulets. Un nuage de fumée couvrit les deux adversaires, incessamment coupé par des éclairs. Au bout de cinq minutes, le pont du navire anglais était jonché de débris de toute espèce, encombré de morts et de mourans, et sillonné de boulets qui faisaient voler en éclats les bastingages et les plats-bords. La grande vergue était coupée et le petit mât de hune abattu.

La Coquette triomphante s'éloigna, et, laissant son ennemi désemparé, courut de toute sa vitesse sur l'autre navire, qui n'était plus qu'à une toute petite portée de canon.

— Vive le roi! cria l'équipage enthousiasmé.

— Vive le roi! répéta Manille qui allait et venait sur le pont, sa grande rapière à la main.

— Eh bien! lui dit Fernand, voilà que le feu des batailles te monte à la tête.

— Eh! monsieur, je crie pour m'assurer que je ne suis pas mort!

Quand la fumée se dissipa, on vit sous le vent de *la Coquette* la felouque, qui nageait dans les eaux du navire désemparé.

— Voilà une coquille de noix bien hardie pour sa taille! dit Manille, qui l'aperçut le premier.

Fernand se tournait pour voir ce dont il s'agissait, mais au même instant une détonation éclata, et dix boulets tombèrent à bord. L'Anglais se faisait reconnaître; on avait affaire à une frégate armée de quarante-deux canons.

M. de Fontgravière commanda la même manœuvre qui avait si bien réussi contre la frégate; après trois bordées, les deux navires se trouvèrent bord à bord, et le feu s'engagea de part et d'autre avec une furie extraordinaire. Malgré les manœuvres du *Madagascar*, — c'était le nom de la frégate anglaise, — *la Coquette* parvint à l'aborder par l'avant et à jeter ses grapins sur le pont. Les flancs des deux navires étaient hachés, leurs agrès en pièces; tout à coup, au milieu du bruit et de la fumée, le mât de misaine du *Madagascar* s'abattit. Fernand commanda l'abordage, et la moitié de son équipage s'élança, par les haubans et le beaupré, sur le pont des Anglais. Manille, éperdu, brandissait sa longue épée et s'attachait à Fernand de qui machinalement il

répétait tous les ordres. Déjà l'équipage anglais avait été refoulé sur l'arrière, où il avait pratiqué une espèce de barricade défendue par des pièces de canon. Un dernier effort devait amener la capture du *Madagascar*. Fernand réunit une troupe d'élite qu'il avait gardée pour l'instant décisif et sauta, l'épée haute, par-dessus le bord anglais.

Mille cris s'élevèrent tout à coup du pont de *la Coquette,* et une grêle de balles, partant de son arrière, tua sept ou huit soldats de marine autour de Fernand. Soixante hommes, armés jusqu'aux dents, venaient de tomber sur *la Coquette*. Manille saisit Fernand par le bras et lui montra, du bout de sa rapière, un grand jeune homme basané, coiffé d'un bonnet de laine rouge et armé d'une hache, qui s'ouvrait un passage sur le tillac humide de sang.

— Ah! le bandit! s'écria le jeune capitaine, et, repassant sur son bord, il se rua sur les nouveaux assaillans.

La felouque se balançait sous la hanche de bâbord de la frégate, et de sa coque allongée sortait une fourmilière d'hommes armés de piques, de haches, de sabres et de pistolets. Surpris par cette attaque imprévue, les Français durent abandonner la conquête du *Madagascar* et repasser sur leur bord. Quant aux Anglais, trop maltraités par la lutte qu'ils venaient de soutenir, ils ne songèrent pas d'abord à profiter de cette diversion, et se contentèrent de briser les liens qui les enchaînaient à *la Coquette*.

L'équipage français, décimé par deux combats et tout à coup assailli par une troupe compacte, opposait une résistance désespérée. Le visage de Fernand resplendissait d'une expression surhumaine. L'animation du combat s'y mêlait à l'espérance. Il se battait comme un homme qui cherche la victoire moins que la mort. Sa bravoure emportée et intelligente tout ensemble avait un instant balancé les chances de cette lutte acharnée; mais d'autres assaillans grossissaient à toute minute le nombre des ennemis, la fatigue devait enfin triompher du courage. Manille le suivait effaré, haletant, frappant au hasard, regardant parfois en arrière, mais toujours poussé en avant. Fernand, les habits en lambeaux et tout sanglant, donnait l'exemple à ses compagnons. Au pied du grand mât, il rencontra le grand jeune homme au bonnet rouge. Un bandit les séparait. Fernand le jeta par terre d'un coup d'épée, et marcha droit à son ennemi. El-Zorrazo, car c'était lui, prit à sa ceinture un pistolet, et lâcha la détente presque à bout portant.

— La dernière est la bonne, dit-il.

Fernand porta la main à sa poitrine et tomba; l'épée s'échappa de ses doigts; il tenta un effort suprême pour la saisir et se relever, mais il resta couché la face contre le tillac.

Lorsque Manille vit tomber Fernand, il devint tout blanc. Un cri de

hyène jaillit de sa bouche, et, tournant la pointe de sa rapière contre El-Zorrazo, il bondit en avant fou de rage. La pointe du fer frappa le contrebandier en pleine poitrine et sortit entre les épaules. El-Zorrazo ouvrit les bras et roula sur le pont. Manille laissa son épée dans le corps du pirate, qui vomissait le sang par la bouche, et s'assit à côté de Fernand.

Une heure après cette scène de carnage, le calme régnait à bord de *la Coquette;* les deux frégates anglaises gagnaient la haute mer, et un point noir et fumant indiquait parmi les flots la place où avait été la felouque. Les gros bâtimens chargés de blé filaient comme une volée d'oiseaux le long de la côte, et une corvette portant à l'arrière le drapeau blanc convoyait *la Coquette* naviguant sur ses basses voiles.

Cette corvette était commandée par M. de Chantelure, qui, ayant entendu le bruit de la canonnade du mouillage où il se trouvait, était arrivé sur le lieu du combat au moment où *la Coquette,* privée de son capitaine, allait amener. La présence de M. de Chantelure et de ses vingt-quatre canons changea la face du combat. Une bordée désempara la felouque, qui fut incendiée; une partie de son équipage gagna *le Madagascar* à la nage, l'autre se noya. *Le Madagascar* envoya quelques boulets à la corvette plutôt pour protéger sa retraite que pour engager une nouvelle action, et se retira suivi de sa compagne.

Le pont de *la Coquette* offrait un triste spectacle lorsque M. de Chantelure s'y présenta. On n'y voyait que des morts et des blessés. Manille, adossé au grand mât, soutenait sur ses genoux la tête de son maître dont il étanchait la plaie avec les lambeaux de sa chemise. La mêlée avait été furieuse autour de lui; un tas de cadavres jonchait cette place où l'on s'était battu avec acharnement, mais rien n'avait pu le distraire de ce soin; lui-même était criblé de coups; il les avait reçus sans les rendre. Quand Manille reconnut la voix de Gaston, il releva la tête; des larmes sillonnaient ses joues ridées, et, d'un geste désespéré, il lui montra Fernand.

El-Zorrazo, raidi par la mort, était couché dans une mare de sang; l'épée de Manille le traversait encore d'outre en outre. M. de Chantelure fit transporter Fernand dans sa chambre. Un chirurgien examina sa blessure, et la déclara mortelle. Fernand écouta cette déclaration sans laisser voir aucune émotion; il pria seulement le chirurgien de ne pas le tourmenter davantage, et, après qu'on eut posé un appareil sur la plaie, il demanda une plume et du papier. Un cordial puissant lui ayant rendu quelque force, il put tracer ses dernières volontés. Une première lettre fut adressée à sa femme, veuve déjà à l'âge des fiancées, la seconde était pour Laure; elle contenait ces quelques mots :

« Ma chère cousine,

« Je vous avais juré de ne pas me tuer, mais, une occasion s'étant présentée d'en finir avec la vie, j'en ai profité. Nelly était morte, j'ai voulu la suivre. Adieu, mon amie; vous m'avez toujours été bonne et dévouée, nous nous retrouverons un jour. Je vous confie Estelle et son enfant; vous les aimerez en souvenir de moi. Le froid me gagne. Adieu. »

Après qu'il eut plié ses lettres, Fernand renversa sa tête sur l'oreiller et ferma les yeux. Manille tenait une de ses mains sur laquelle il pleurait. Au moment où le convoi qu'il avait sauvé entrait à Marseille, Fernand expira.

On ramena son corps à Fontgravière, où était le tombeau de la famille. Manille suivait le cortége. Le pauvre diable était tout changé, et faisait pitié à voir avec ses yeux rougis, son front livide, ses joues creuses et son regard désolé. Après qu'on eut enterré son maître, il se fit le gardien de son tombeau, près duquel il s'était bâti une cabane. Il rôdait par là du matin au soir. Quand Laure, qui l'aimait pour l'amour qu'il montrait au souvenir de Fernand, le pressait de quitter ce lieu et de s'employer au château, où il pouvait trouver quelque distraction, il secouait la tête.

— Avec qui voulez-vous que je déraisonne? disait-il avec un sourire qui faisait venir les larmes aux yeux de Laure.

Il vécut comme cela deux ou trois mois, mal guéri de ses blessures, auxquelles il ne prenait pas garde; il ne se plaignait jamais, et passait le plus clair de son temps assis sur une pierre, les coudes sur les genoux et la tête entre ses mains. Au bout de ce temps, un matin, on le trouva couché, comme un chien, sur la tombe de Fernand. Il était mort.

Am. Achard.

LA HONGRIE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

LA DIÈTE ET LES RÉFORMES SOCIALES.

COMPOSITION DE LA DIÈTE. — LES VILLES LIBRES, LES PAYSANS ET LA PROPRIÉTÉ.

Les questions politiques et sociales agitées dans les diètes hongroises pendant les dix dernières années peuvent se réduire à trois :

1° Le droit de vote des députés des villes à la diète, et, par suite, l'organisation même de la diète : c'est la question de l'avénement du tiers-état;

2° La suppression des dîmes et corvées, qui doit donner aux paysans la propriété des terres dont ils n'avaient que l'usufruit : c'est la création d'une nouvelle classe qui n'existait pas dans la constitution hongroise;

3° La nature même de la propriété en Hongrie, changée par l'abolition du droit de retour à la couronne : c'est la propriété des temps modernes substituée à celle de l'âge féodal.

L'énoncé seul de ces questions ne dit-il pas que nous sommes à quelque mille lieues et à quelque cent années de la France et du XIXe siècle? Pénétrons plus avant dans les détails; rien ne ressemble moins à ce que nous connaissons et pratiquons chez nous; l'ancienneté même des coutumes les rendra nouvelles à notre curiosité.

(1) Voyez les livraisons du 1er juin, 1er août, 15 octobre et 1er décembre.

I. — COMPOSITION DE LA DIÈTE.

Nous l'avons déjà dit, tous les députés des villes libres, représentant un nombre d'habitans égal à peu près à la noblesse des cinquante-deux comitats, n'ont qu'une seule voix à la diète; ils votent comme ordre. Les députés de la noblesse, au contraire, votent par tête, et ont ainsi environ cent voix contre une. Voici, au surplus, de quels élémens se compose la diète; on comprendra mieux comment la réclamation soulevée par les villes a remis en question le système tout entier. Nous donnons ici le tableau de la dernière diète tenue à Presbourg en 1847.

PREMIÈRE CHAMBRE, OU TABLE DES MAGNATS.

Le palatin, président-né	1
Grands-officiers de la couronne (*barones regni*), y compris les deux gardiens de la couronne de saint Étienne	13
Archevêques	3
Évêques diocésains	18
— titulaires	21
Évêques du rite grec-uni	5
— du rite non-uni	9
L'abbé primat de Saint-Martin	1
Député du chapitre de Jaszò	1
Gouverneurs des comitats (*comites supremi*)	52
Gouverneur de Fiume et du littoral hongrois	1
L'envoyé de Croatie	1
Les magnats (princes, comtes et barons), siégeant en vertu de leur droit personnel (1), environ	150
TOTAL	276

SECONDE CHAMBRE, OU TABLE DES ÉTATS.

Le *personnal* (lieutenant du roi), président	1
Députés des comitats de Hongrie et des trois comitats de l'Esclavonie	98
Députés des districts des Jasighucs, des Kumans et des villes des Heiduques (2)	4
A REPORTER	103

(1) Le nombre des magnats présens diminue ou s'augmente selon les circonstances. En 1836, la moyenne n'était que de 130, et, dans certaines séances, on en comptait à peine 20; en 1847, il s'est trouvé quelquefois jusqu'à 250 votans. Les veuves des magnats et les absens sont, comme on va le voir, représentés à la diète, mais leurs mandataires siégent à la seconde chambre.

(2) Les deux premiers districts sont de certaines portions de territoire, au centre de la Hongrie, dont les habitans, au nombre d'environ cent mille, jouissent de priviléges particuliers et sont placés sous l'autorité directe du palatin. Les villes des Heiduques, d'une population de 30,000 ames, ont été affranchies par le roi Corvin, et Marie-Thérèse a renouvelé leurs priviléges.

Report	103
Envoyés des états de la Croatie	2
Député du district noble de Thuropolie (1)	1
— de la ville de Fiume	1
— de la ville de Buccani	1
Députés des vingt-six chapitres; sur 52, — présens	35
Abbés bénéficiaires; sur 11, — présens	8
Députés des villes royales; sur 116, — présens	60
Juges et protonotaires de la table royale	15
Conseillers de la chancellerie royale de Hongrie	6
— de la chambre des finances	7
Mandataires des magnats absens ou de leurs veuves (*absentium nuntii*)	180
Total	419

Environ 500 membres, si les députations étaient au complet, et si les magnats absens se faisaient exactement représenter. Les deux tables réunies formeraient une assemblée d'environ 900 membres, s'il n'y avait pas beaucoup de doubles emplois; par exemple, les comtes suprêmes sont, la plupart du temps, pris parmi les magnats; les conseillers de la table royale sont souvent députés des comitats (2).

Au premier abord, et sans entrer dans les difficultés de détail, notre esprit ne comprend guère ces mandataires des magnats absens de la première chambre, qu'on envoie siéger à la seconde, — ces magistrats nommés par le roi, qui prennent rang parmi les députés de la nation, — ces envoyés des états de Croatie, députés par une diète voisine. En y regardant de près, loin de se dissiper, l'obscurité gagne; les contradictions, choquantes à la première vue, ne sont que peu de chose à côté des énormités du fond.

Tous ces députés, qui forment la table des états, ont un caractère aussi divers que leur origine : les uns votent par tête, les autres par ordre; ceux-ci n'ont qu'un vote d'information (*voto informativo gaudent*), ceux-là n'en ont pas du tout, et sont chargés seulement de la po-

(1) C'est un petit territoire renfermant une trentaine de villages, dont tous les habitans, sans exception, sont nobles et jouissent de toutes les prérogatives attachées à ce titre.

(2) Les dépenses pour la tenue des diètes sont considérables : chaque député reçoit par jour 15 francs, une indemnité pour le hussard affecté à son service et un logement gratuit. Les écrivains envoyés par les comitats reçoivent aussi des honoraires; des hussards sont chargés du service de la correspondance. Les magnats, siégeant en vertu d'un droit personnel, n'ont point de traitement, mais reçoivent un logement de la ville. Jusqu'à la législation de 1836, les fonds nécessaires à cette dépense étaient pris sur la *cassa domestica*, alimentée par la contribution exclusive des paysans; mais il fut alors réglé « que, pour la diète actuelle, et sans aucune conséquence pour l'avenir, la somme serait fournie, sous forme de don gratuit, par les seules personnes de condition noble. » Depuis, les nouvelles diètes ont suivi cet exemple. Chaque comitat, chaque ville ou territoire privilégié paie ses députés particuliers.

lice de l'assemblée. Les 102 députés des comitats ont chacun un vote distinct, qu'ils soient élus par le comitat de Pesth, qui compte 12,000 nobles électeurs, ou par celui de Syrmie, qui en réunit à peine 100. Les 116 députés des villes royales, représentant 650,000 habitans, votent par ordre, c'est-à-dire n'ont qu'une voix tous ensemble, tandis que le comitat de Syrmie, avec ses 100 électeurs, en a 2. — Il en est de même pour le clergé catholique en certaines occasions; mais, s'il se plaignait de la part qui lui est faite, on lui répondrait que 2 millions et demi de protestans sont sans représentation directe et sans défenseurs à la diète. — Où y a-t-il un droit reconnu, un principe avoué au milieu de cette confusion? Voici les députés des absens; chose étrange, ils remplacent à la seconde chambre ceux qui n'ont pas comparu à la première! Oui, mais peu importe : ils ne sont là que pour constater le droit de leurs commettans; ce sont des secrétaires: mandataires sans mandat, ils ne votent pas, ils rendent compte à ceux qui pourraient voter. — Les députés de la table royale jugent les contestations qui viendraient à s'élever, et maintiennent l'ordre des délibérations, tandis que ceux de la chancellerie rédigent dans la forme authentique les résolutions adoptées par les états, auxquelles d'ailleurs ils n'ont pas concouru. — Je pourrais relever bien d'autres singularités. Est-ce à dire, cependant, que ces règles connues et proclamées une fois le soient à toujours, et qu'il n'y ait plus qu'à compter les suffrages ainsi classés? Les choses ne vont pas aussi simplement. On vous dira qu'il n'y a aucune loi sur la matière; que la constitution hongroise n'a point d'autre décision sur le mode et le droit des votes; que cet axiome, plus sage sans doute que facile à pratiquer : *Vota non numerentur, sed ponderentur,* « il ne faut pas compter les votes, mais les peser; » que tout ce que je viens d'indiquer là résulte sans doute de précédens nombreux et à peu près admis; que cependant on pourrait, en cherchant bien, en trouver de contraires, et que c'est précisément à ce propos que les difficultés actuelles ont surgi. Quant aux auteurs et aux jurisconsultes ayant le plus d'autorité dans la matière, ils exposent gravement « que cette curiosité est inutile, que le mode de délibération se borne à reconnaître l'opinion dans chacune des deux chambres, et à en faire sortir, soit par la discussion séparée, soit par la réunion dans les séances mixtes, un résultat commun, propre à être soumis à l'approbation du roi et à son rejet (1). » Entende qui pourra.

Et les rapports des deux chambres entre elles sont-ils plus nettement définis? Dans les séances mixtes, où les deux chambres sont appelées à délibérer ensemble, faut-il compter par tête, ou par ordre, ou par table, de telle sorte que le refus de l'une des tables paralyse la vo-

(1) Voyez Kelemen, *Institutiones juris ungarici*, et Schwartner, *Statistique politique*.

lonté de l'autre? — C'est en effet ce qui a été pratiqué dans les derniers temps, mais en soulevant mille réclamations, et contrairement aux diètes du XVII[e] siècle, où il n'y avait qu'une seule assemblée. — La diète a-t-elle le droit d'initiative en dehors des propositions royales? Non, disent les partisans de la prérogative; oui, disent les autres, mais ce droit n'appartient qu'à la seconde chambre : selon la doctrine du parti avancé, le rôle de la chambre des magnats se réduirait à une sorte de droit de veto. — Les magnats anciens ou nouveaux siégent-ils *ipso facto,* ou faut-il que, selon l'ancienne formule, ils soient convoqués par des lettres royales? Peuvent-ils troubler d'une double façon les délibérations de la diète en ne venant pas siéger à la première table et en envoyant leurs mandataires siéger à la seconde? Sur toutes ces questions, et sur tant d'autres, dont s'inquiète un esprit français, il n'y a, je le répète, que doute et obscurité. Dans les lois, aucun texte précis; dans les précédens, tout ce qu'on y veut trouver.

Autre cause de confusion : chaque député de comitat a avec lui et auprès de lui, dans la salle même de la diète, deux ou trois secrétaires nommés par les comitats et chargés de les tenir au courant des travaux de l'assemblée. Cette population jeune et remuante assiste aux séances, confondue avec les députés, prenant part à toutes les délibérations, au moins par ses cris, ses marques bruyantes d'approbation ou d'improbation. Elle exerce non pas seulement dans l'enceinte législative, mais au dehors, sa tyrannie un peu turbulente; elle a des ovations pour ses favoris et des charivaris pour les autres. La tolérance abusive qui l'associe aux priviléges de la diète rend toute police impossible.

A l'une des dernières diètes, le *personnal,* président de la chambre des états, fit une rude expérience des caprices de cette jeunesse dorée. Quelques-uns de ces écrivains avaient donné, pendant la nuit, un charivari au successeur d'un député de l'opposition. Le personnal, au nom du palatin, engagea MM. les députés « à les ramener au bon ordre, sans quoi il serait obligé de prendre quelque mesure sévère. » A ces mots, un tumulte effroyable éclata dans la salle; on somma de toute part le président de retirer des menaces attentatoires, disait-on, aux droits de la représentation nationale, puisque les secrétaires, aussi bien que les députés, reçoivent des saufs-conduits pour se rendre à la diète. Les orateurs les plus renommés, Déak, Klausál, Szentkirály, ne dédaignèrent pas ce moyen d'augmenter leur popularité, en prenant chaleureusement la défense des jeunes gens incriminés. Le président, effrayé de l'orage qu'il avait soulevé, comprenait, mais trop tard, à quelle puissance il s'était attaqué; il attendait, en levant les yeux au ciel, la fin de la tempête pour faire amende honorable. « Messieurs, dit-il avec une sorte de bonhomie, j'ai voulu seulement que la chambre sût ce qui s'est passé; mais loin de moi la pensée de gêner la liberté des personnes

qui assistent à la diète; elles peuvent faire de la musique la nuit tant qu'elles voudront, tant pis pour ceux qui ne dormiront pas: l'important est que les droits constitutionnels ne reçoivent point d'atteinte. »

Tous ces jeunes gens sont nobles, cela va sans dire; leurs fonctions constituent une sorte de noviciat à la députation, et des orateurs célèbres ont souvent ainsi commencé. On comprend quelle influence exercent ces apprentis législateurs. Tel d'entre eux est compté pour beaucoup plus dans la diète que le député son patron, qui siége à titre officiel. On ne serait point dans le vrai si on ne tenait compte de cet élément irrégulier dans le tableau de la diète; c'est un parterre qui se confond souvent avec les acteurs, et, comme le chœur antique, prend part aux événemens de la scène.

Après 1840, cependant, depuis que les constitutions écrites introduites dans plusieurs états de l'Europe ont donné aux esprits un certain besoin de logique et de symétrie politique, on s'est préoccupé des questions que nous venons de passer en revue; on a voulu régler ces antiques et bizarres usages, on a cherché à donner à la diète une organisation plus conforme aux idées actuelles de droit et qui eût sa raison d'*être*, pour parler le langage de l'école, en dehors de sa propre existence. Si l'esprit d'examen et de critique s'attaquait une fois à ces institutions, elles avaient fait leur temps; la ruine de l'une entraînait celle de l'autre; tout se suit. Du moment qu'on voulait arriver à la précision des formes modernes, recenser les suffrages, et, au lieu de l'acclamation d'une assemblée passionnée, en arriver, comme le reste du monde, aux boules blanches et noires, force était bien de rechercher si chaque député avait une voix égale, si son suffrage valait celui de son voisin et se donnait au même titre. On ne peut additionner que des nombres identiques, et comment établir cette égalité de droits avec l'inégalité d'origine et d'influence? Toucher au mode de voter, c'était remettre en question l'organisation de la diète et ébranler le système électoral concentré exclusivement dans la noblesse. La Hongrie avait été éminemment jusque-là un pays de coutumes : le temps, les événemens, le hasard, avaient tout fait. Si, au lieu de continuer à admettre purement et simplement ce qui était, on voulait rechercher ce qui devait être, la curiosité mènerait loin. Ce n'était pas un nouveau règlement qu'il fallait faire, mais une nouvelle constitution. Les contradictions et les impossibilités du vieux système apparaissaient de toutes parts; il allait tomber en poussière, comme ces momies qu'on expose tout à coup à la clarté du jour.

Une question dont j'ai déjà parlé, celle d'un droit de péage à établir sur le pont de Pesth, vint mettre en lumière toutes ces difficultés. L'occasion était solennelle. L'adoption d'une taxe insignifiante, mais qui devait être payée par les nobles et les non nobles indistinctement, allait

faire préjuger la volonté de l'assemblée sur le droit constitutionnel de la noblesse de n'acquitter ni taxe ni impôt. — La discussion avait été vive et longue; les esprits restaient partagés, et le vœu de la majorité ne se prononçait par aucune de ces démonstrations bruyantes qui rendent aussi impossible qu'inutile de compter la minorité; la conscience scrupuleuse du palatin n'osa, cette fois, se fier à son instinct et proclamer, sans le vérifier, le sentiment de l'assemblée; il lui fallut ce jour-là quelque chose de plus positif que la rumeur des voix et le retentissement des sabres. Son impartialité n'aurait été soupçonnée de personne, mais précisément cette impartialité lui défendait de prononcer quand il n'était pas suffisamment convaincu. Il déclara qu'il voulait à tout prix arriver à constater exactement la volonté de l'assemblée. Grace à ces instances personnelles du palatin, grace à l'entraînement de l'opinion publique excitée sur ce sujet par les prédications de Széchény, et impatiente d'arriver à un résultat, on se laissa persuader. Sans se prononcer sur le droit, sans entamer d'interminables discussions sur les prérogatives des diverses fractions de l'assemblée, le président ouvrit un registre sur lequel on inscrivit l'opinion de chaque député interrogé à haute voix. C'est ainsi que la question fut tranchée, mais non résolue. Le palatin avait d'ailleurs eu toute raison d'hésiter, puisqu'il ne se trouva que six voix de majorité pour l'adoption du projet. Seulement, de ce jour, les vieux patriotes purent se dire : « Les dieux s'en vont! » Et il fallut s'attendre à ce que des réclamations incessantes s'élèveraient dans la diète, au nom de tous les principes sacrifiés dans l'ancienne législation.

II. — LES VILLES LIBRES.

La première attaque vint d'une classe à laquelle le moyen-âge n'avait pu assigner une part de souveraineté, car elle n'existait pas alors : je veux parler du tiers-état, représenté par les habitans des villes libres. Le gouvernement royal avait favorisé sans cesse leur émancipation et leur progrès, comme nos rois en France l'affranchissement des communes. Les villes avaient successivement conquis leur liberté; quelques-unes s'étaient rachetées à prix d'argent des seigneurs dont elles dépendaient; d'autres, placées sous la domination directe du roi et du palatin, s'étaient organisées comme les villes libres de l'Allemagne au moyen-âge. On s'obstinait à la diète à les traiter comme des sujets que la protection royale avait soustraits à l'autorité d'un maître légitime. « Où s'arrêteraient, disait-on, ces concessions de priviléges? » Le nombre des villes affranchies allait croissant; en vain les diètes avaient plusieurs fois décrété que le roi ne pourrait l'augmenter, ou

du moins que les villes libres n'enverraient plus de députés à l'assemblée. Dans les vingt dernières années, ces villes s'étaient élevées jusqu'au nombre de soixante. Si on donnait une voix à chacune d'elles, toute proportion serait rompue dans la constitution; la bourgeoisie des villes se montrait dévouée à la cause du pouvoir royal, son protecteur naturel : que deviendraient les libertés hongroises et l'indépendance de la nation?

Les plus généreux d'entre les libéraux hongrois, reconnaissant les progrès et l'accroissement des classes moyennes depuis le commencement du siècle, proposaient d'accorder 6 voix aux députés des villes. C'était, disaient-ils, leur en donner autant qu'à trois comitats. Cette part leur paraissait devoir satisfaire la plus grande ambition (1); mais la majorité n'admettait pas même une telle concession. « La représentation, disait un député, peut revêtir diverses formes. En Hongrie, la noblesse forme le corps électoral qui représente l'ensemble de la nation. Aimerait-on mieux le système aristocratique qui attribue en France le droit électoral à une quotité de fortune? Voilà le privilége monstrueux. Ici le noble a partagé sa terre avec le paysan et donné la liberté aux marchands des villes : qui pourrait mieux que lui agir au nom du peuple entier? Tout ce qui s'est fait depuis dix ans à la diète prouve si la confiance du pays n'a pas été bien placée; ce sont les étrangers qui veulent nous diviser et affaiblir l'énergie de l'esprit public. Vous demandez au nom de l'égalité le droit de vote pour les députés des villes libres; mais commencez donc par introduire cette égalité dans la constitution même de ces villes. L'étranger, qu'on cherche à tromper sur notre état social, sait-il bien comment se font les élections municipales? A Pesth, par exemple, le droit de bourgeoisie n'existe que pour un petit nombre d'habitans; la plupart des banquiers, les plus riches négocians, les professeurs, les artistes, sont en dehors de la loi commune. Un conseil, composé de cent dix membres, s'adjoint cinquante électeurs à vie qui, de concert avec lui, nomment les deux députés à la diète. Ces députés, produit du plus absurde des priviléges,

(1) Cette proposition se fondait sur un calcul qui a d'abord quelque chose de spécieux. La contribution publique en Hongrie est divisée en parties aliquotes connues sous le nom de *portes*. Il y a 6,210 portes pour la Hongrie entière, 6,346 avec la Croatie; les villes royales ne sont comprises que pour 623 portes dans cette répartition. La moyenne des comitats étant d'environ 120 portes, les contributions des villes ne représenteraient donc que le dixième de celles des comitats, si l'on voulait prendre l'impôt pour base du droit électoral. Toute cette argumentation sur le nombre des portes reposait uniquement sur une équivoque grossière. Sans doute, ce sont les comitats qui paient les neuf dixièmes de la contribution, mais, dans les comitats, ce ne sont pas les gentilshommes, ce sont les paysans qui paient. Le raisonnement ne vaudrait que si la question d'élection s'était débattue entre les paysans et les villes libres. L'appliquer aux nobles, dont le privilége est précisément de ne pas payer d'impôt, est un pur jeu d'esprit.

ont-ils donc bonne grace à se plaindre si amèrement des prérogatives constitutionnelles qu'ils rencontrent dans la diète? » Ces faits sont exacts; l'organisation municipale des villes, qui remonte au moyen-âge, est défectueuse de tous points et peut justement prêter à ces représailles d'accusations que l'orateur hongrois ne leur épargnait pas. — Un Français conclurait de tout cela qu'il fallait réformer à la fois et l'organisation de la diète et celle du conseil électoral de Pesth, mais la question avait une autre face. Les habitans des villes sont, pour la plupart, allemands ou, du moins, n'appartiennent pas à la race magyare. Les Hongrois, comme leurs pères, les Scythes, sont un peuple pasteur. La civilisation lui a enseigné l'agriculture; mais le séjour des villes, le commerce et les professions de l'industrie sont restés contraires à sa nature. Ce sont les autres races qui ont peuplé les villes et occupent les professions industrielles. Les Juifs et les Grecs ont accaparé le commerce presque entier et sont devenus les intermédiaires obligés dans toutes les transactions. Les Allemands se sont partagé les diverses industries, et un certain nombre de Slaves les métiers inférieurs, auxquels leur merveilleuse faculté d'imitation les rend particulièrement propres. On peut donc dire que la population des villes, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de tiers-état en Hongrie jusqu'à présent, est allemand, ou du moins n'est pas hongrois. Ce n'était donc pas seulement une prérogative nobiliaire que défendaient les députés en s'opposant à l'extension du vote des villes, c'était encore une question de nationalité. Cette complication se retrouve partout.

Le gouvernement autrichien avait pris le beau rôle dans la discussion; il s'était fait le patron avoué des villes libres; ses partisans, surtout en Allemagne, où les rapports d'origine excitaient la sympathie générale pour la cause municipale, ne manquaient pas de faire contraster les sentimens libéraux qui l'animaient avec les préjugés et les prétentions tyranniques de la noblesse hongroise. Les journaux allemands ne cessaient d'agiter cette question de la représentation des villes; ils s'efforçaient de donner du retentissement aux discours que leurs députés tenaient à la diète, et faisaient avec assez peu de fond une réputation d'éloquence à MM. Vaghi et Toperczer. Animé par ces éloges, et se sentant soutenu par l'opinion publique dans ses autres états, le gouvernement autrichien eut un instant la pensée de trancher la question soulevée par les villes royales; mais la constitution offrait-elle, sinon des autorités, au moins quelques prétextes pour motiver cette justice dictatoriale? Un publiciste hongrois, le baron de S..., fut chargé de rédiger pour la conférence d'état un mémoire sur cette question de droit public, qui a occupé aussi les esprits en France dans les dernières années de la restauration. La souveraineté, ou tout au moins celles de ses prérogatives qui ne sont pas clairement réparties par la constitution,

résident-elles dans la personne même du roi ou dans les classes privilégiées qui ont représenté jusqu'à présent le peuple hongrois? On comprend combien cette question, toujours dangereuse à agiter, prenait d'importance vis-à-vis de la législation confuse et contradictoire que nous venons d'exposer. Le mémoire concluait en fait et en droit que cette souveraineté non définie appartenait au roi, et que jamais occasion plus légitime ne s'offrirait pour en faire usage. « Tout ce que l'on peut retrouver dans nos lois, disait-on, est en faveur de la demande des villes. L'article 25 des décrets de 1495 établit qu'il y a à la diète quatre états : le clergé, les magnats, la noblesse et les villes. Nulle part on ne parle des voix des comitats. La dénomination de député des comitats est toute moderne; elle est irrégulière, car le député du comitat ne représente pas la population entière, mais seulement le *troisième ordre*, les trois autres étant déjà présens à la diète et les paysans n'ayant aucun droit de représentation. Cette loi met sur la même ligne les députés des comitats et les députés des villes (*nuntii civitatum*) pour le droit de vote. S'il en avait été autrement, si les députés des villes royales toutes ensemble n'avaient eu qu'une seule voix, pourquoi les anciennes diètes, et notamment celle de 1687, article 17, faisaient-elles des représentations au roi sur le nombre croissant des villes royales et la perturbation que l'accroissement de nombre de leurs députés pouvait apporter dans les états? »

Ce dernier argument avait sans doute beaucoup d'autorité. Le gouvernement autrichien et l'archiduc palatin lui-même se montraient disposés à suivre les conseils du publiciste hongrois et à trancher la question au profit des villes et du tiers-état. La responsabilité de cette entreprise eût été grave; après tout, je doute qu'elle eût prévalu contre les résistances que la forme eût soulevées, même de la part de ceux qui auraient approuvé le fond de la mesure. Peut-être les villes elles-mêmes auraient-elles fait comme la femme de Sganarelle. Le gouvernement n'eut pas à tenter l'épreuve; il fut arrêté dès l'abord par la résistance qu'il rencontra dans ses propres conseils : le vieil et jaloux amour des Hongrois pour la constitution s'y était conservé pur de toute nouveauté dans un homme d'une grande énergie. Le comte Cziráky, chancelier de Hongrie à cette époque, n'avait pas toujours défendu la liberté, mais il chérissait par-dessus tout la constitution. C'était un esprit ferme et presque opiniâtre, d'une vaste érudition, peu disposé à céder aux idées du jour, mettant son courage à braver l'injustice ou la folie des entraînemens populaires. Cziráky était alors en butte aux attaques du parti libéral; on l'accusait d'entraver tout progrès, de demander toujours, non pas si telle chose était juste, mais si elle était autorisée par le *Corpus juris*. On avait fini par l'assimiler à l'œuvre qu'il invoquait sans cesse, et dans la langue des partis on l'appelait le *Corpus*

juris. Ces plaisanteries n'empêchaient personne de rendre hommage à ses hautes qualités, à ses connaissances inépuisables, même à la rudesse austère de sa conscience, qui ne se pliait que devant l'autorité de la loi. Il avait composé sur le droit public de Hongrie un traité complet que lui seul sans doute était capable de faire; le livre fut retenu impitoyablement à la censure de Vienne; on lui demandait des adoucissemens, des suppressions qu'il ne voulut jamais accorder. Chose bizarre et qui marque bien la situation fausse où l'on était réciproquement placé, le chancelier de Hongrie ne pouvait obtenir qu'on lui laissât imprimer un livre sur l'organisation du royaume dont il était le premier fonctionnaire!

Le comte Cziráky s'opposa à ces projets de coup d'état libéral, et son opposition arrêta tout. La question resta suspendue jusqu'à l'année dernière. A cette époque, le gouvernement autrichien se détermina à accomplir par les voies constitutionnelles la réforme projetée et à demander à la diète elle-même l'extension du droit de vote pour les villes libres. La troisième des propositions royales apportées aux états à la fin de l'année 1847 annonçait un projet de loi sur le vote des députés des villes et aussi sur l'organisation des municipalités : on faisait droit ainsi aux doubles griefs que nous avons exposés. On saura bientôt ce que la dictature aura fait de cette loi d'égalité et de réparation.

III. — LES PAYSANS.

On n'a pas oublié les terribles coups portés par le comte Széchény aux droits de dîmes et de corvées, et les améliorations qui en étaient résultées dans la condition des paysans: ajoutons que ce cortége de mots féodaux, serfs, dîmes et corvées, fait naître dans notre esprit élevé à l'école du XVIIIe siècle des idées hors de tout rapport avec la réalité.

Je partageais ces idées à mon premier voyage en Hongrie. Le simple aspect des choses suffit pour les dissiper : je n'hésite pas à dire que la condition du paysan hongrois est de tout point supérieure à celle des petits cultivateurs de la plus grande partie de la France. Au fond, comme le disait à la diète le comte Desewfy, les *dîmes* et les *corvées*, une fois dégagées de la glèbe féodale, n'étaient que le loyer de la terre payé par le tenancier au propriétaire du sol. Si l'on compare ce mode d'exploitation avec celui du *métayage* ou de la culture par colons, appliqué dans les départemens du centre et du midi de la France, on trouve que tout l'avantage est au profit du paysan hongrois. Dans le système français, le propriétaire fournit la terre et quelquefois les bestiaux; en retour, le métayer donne 50 et 60 pour 100 des récoltes, quelquefois plus dans les terres très fertiles. Au lieu de la moitié, le paysan hongrois ne livre guère que le cinquième des récoltes tant au seigneur

qu'au clergé, plus un certain nombre de journées de travail rachetables à des prix minimes. Il est vrai qu'il doit acquitter les contributions publiques, qui, malgré leur modicité, sont quelquefois pesantes, parce qu'il faut les payer en argent. Néanmoins il est évident que les charges qui lui sont propres sont compensées, et bien au-delà, par la portion double de celle du colon français qu'il retient dans le partage des récoltes. La preuve irrécusable des avantages du paysan hongrois sur nos colons partiaires, c'est que le premier vend souvent, et cher, son droit de tenancier, tandis que nos métayers, toujours pauvres, quittent leur métairie sans imaginer qu'ils puissent trafiquer de la situation qu'ils abandonnent, et qui suffisait à peine à la vie laborieuse et frugale de leur famille (1).

(1) Le paysan reçoit du propriétaire une certaine étendue de terrains labourables qu'on appelle session ou tenance (*sessio*), dans laquelle n'est point compris un arpent destiné à la maison, aux granges, au jardin, et une quantité déterminée de prairies. L'étendue de chaque tenance est fixée d'après la fertilité des terrains. Les comitats sont divisés en trois classes d'après la nature du sol, et les terres de chaque comitat également en trois classes, ce qui donne neuf divisions. La plus grande tenance est de 38 arpens de terre labourable, la plus petite de 16, avec une étendue proportionnelle de prairies. L'arpent est, selon les comitats, de 11 à 13 cents toises carrées, et même, en Slavonie, de 2,000. — Sauf le cas de succession ou d'achat à l'encan, une famille de paysans ne peut posséder plus de quatre tenances, et chaque tenance ne peut jamais être subdivisée au-dessous de quatre parts. Le paysan a de plus le droit de pâturage dans tous les terrains non encore cultivés; il peut couper dans les forêts du seigneur tout le bois nécessaire au chauffage et à la charpente de sa maison. En retour, le paysan doit payer au seigneur le neuvième de toutes les récoltes, et au clergé catholique le dixième (que le paysan soit d'ailleurs protestant ou grec). Il faut remarquer que presque partout cette dîme cléricale, rachetée par le seigneur à d'assez bas prix, est perçue à son profit. Le cultivateur doit, en outre, 52 journées de travail avec un attelage de bœufs, ou 104 sans attelage; 1 florin par an pour la maison. La moitié au moins des journées de corvée peut se racheter d'après un tarif qui varie de 45 à 25 centimes. Enfin, il doit aussi le *Vorspann*, c'est-à-dire qu'il est obligé de fournir ses chevaux aux employés et voyageurs munis d'une patente du gouvernement; mais, malgré la modicité de la rétribution, il trouve plutôt dans cet usage un emploi utile pour ses chevaux. Les petites dîmes sur les produits de la basse-cour, le croît des agneaux, etc., ont été abolies. Quant au paysan non tenancier (*inquilinus*), c'est-à-dire qui n'a que sa maison et le clos attenant, il doit fournir au propriétaire de 12 à 18 journées simples. — C'est le paysan qui jusqu'à ce jour a seul acquitté en Hongrie les contributions publiques. Ces contributions sont peu de chose à côté de celles qui pèsent sur la plupart des autres états européens. L'impôt foncier, pour le royaume entier, ne s'élève qu'à 5 millions de florins (12,500,000 francs). Une somme un peu inférieure est versée dans la caisse des comitats (*cassa domestica*); c'est sur cette caisse que sont payés les traitemens, fort peu élevés d'ailleurs, des magistrats et employés, les dépenses des prisons, routes, etc. Nous avons déjà dit que chaque comitat s'administrait comme un état particulier. Cette contribution est d'ailleurs insuffisante, et de là le mauvais état des routes et des ponts, qui motivait les plaintes de Széchény. Voici le tableau des contributions du village hongrois de Páty, dans le comitat de Pesth; il peut donner une idée de l'ensemble des charges : 2,200 habitans, possédant 85 sessions, occupées par 200 familles (le reste est journalier ou locataire), paient au trésor royal 3,327 fr. et à la caisse du comitat 2,955 fr.; ensemble 6,282 francs (2,513 florins).

Il ne pourrait y avoir de doutes sur la bonne part faite au paysan hongrois que si l'on se plaçait au point de vue adopté par la diète révolutionnaire de 1848, c'est-à-dire si l'on supposait que la propriété appartient aux paysans, et que les dîmes et corvées ne sont que des charges féodales imposées par la tyrannie des âges passés aux possesseurs non nobles. Toutes les traditions de l'histoire et les lois du pays contredisent formellement un tel système. La diète de 1836, si favorable aux paysans, rappelle, dans l'article 8 de l'*Urbarium*, « que la propriété de la terre que cultivent les paysans a toujours appartenu et appartient au seigneur. »

Pour moi, je le déclare, je n'ai vu nulle part plus de bien-être matériel, d'aisance, de santé, que dans les villages que j'ai visités en Hongrie. Je sais combien il faut prendre garde de conclure du particulier au général dans les observations de ce genre; ce que je dis s'applique surtout au Banat et à la partie ouest de la Hongrie. Ce sont les contrées qui sont restées le plus long-temps au pouvoir des Turcs. Elles ont été colonisées seulement après leur expulsion. Les terres y sont fertiles; les domaines ont été accordés à de grands seigneurs qui ont favorisé par tous les moyens possibles les travaux de défrichement et accordé aux paysans des conditions très favorables. Dans les comitats du nord, au contraire, qui composaient autrefois toute la Hongrie, la population nobiliaire s'était agglomérée de longue date, laissant moins d'espace et de liberté au paysan, obligée par la pauvreté même de le pressurer assez étroitement, et ruinant ainsi toute émulation féconde. Les nobles de ces comitats passent pour des maîtres plus durs et moins généreux que les autres; ils sont plus remuans et querelleurs. Ces comitats, s'ils n'avaient pas les vignobles de Tokay et les mines de Schemnitz et Kremnitz, seraient dans une condition très inférieure à celle du reste du pays. Même avec les avantages qu'ils retirent de leurs vignobles et de leurs mines, les comitats du nord ne méritent pas les éloges que nous donnons ici aux comitats de l'ouest et du Banat. Les paysans hongrois et esclavons qui habitent le nord sont beaucoup plus rudes, plus grossiers; c'est sur eux que peuvent retomber certaines accusations de malpropreté qui ne leur ont pas été épargnées par les voyageurs. Ces reproches sont principalement fondés sur l'usage que la plupart d'entre eux font de la graisse de porc pour lisser les longs cheveux collés sur leur visage, et se rendre le corps moins sensible aux intempéries de la saison. On oublie trop que dans les classes inférieures, plus rapprochées de l'état de nature, le génie particulier et l'instinct de chaque race agissent d'une façon plus énergique sur l'état des populations que dans les conditions supérieures de la société. Ainsi le paysan slave est de sa nature plus sale et plus grossier, son habitation plus misérable, non parce qu'il est plus pauvre, mais parce qu'il n'éprouve

pas le besoin d'être mieux. Les Hongrois, race dure et indifférente, adonnée volontiers au pâturage et à l'éducation des bestiaux, s'inquiètent assez peu de l'intempérie des saisons, méprisent les habitudes casanières, et croiraient plutôt s'efféminer en acceptant tout ce cortége de petites nécessités qui se sont introduites peu à peu dans la vie moderne. Mais ce qui prouve que la malaisance qu'on peut rencontrer chez le paysan hongrois ou slave n'est point la suite de la condition générale du paysan en Hongrie, c'est le bien-être incontestable du colon et du paysan allemand. Celui-ci apprécie très bien toutes les douceurs de la vie intérieure; il est aussi industrieux et économe que le paysan hongrois est dissipateur, buveur ou quelquefois ami d'une sorte de *braverie* orientale qui recherche le clinquant et les ornemens fastueux. Les charges du colon allemand sont précisément celles qui pèsent sur tous les paysans; si donc on ne trouve pas chez les autres races cette aisance enviable qu'étalent les villages allemands, c'est bien aux vices, ou si l'on veut aux qualités de la race, qu'il faut s'en prendre, et non point à la législation urbariale.

Je suis entré non pas dans une, mais dans dix, dans vingt maisons de colons allemands, je ne connais rien de plus propre et de plus commode; ce n'est point la vie des bergers d'églogue; il y a du travail, des charrues, des charrettes; ce n'est rien non plus de ce qui éloigne souvent les regards de la vie des campagnards, la malpropreté, la misère, l'entassement. Citons, par exemple, le village d'Iénö, entre Pesth et le lac Balaton : il est dans les conditions moyennes. Là chaque famille a sa maisonnette le long d'une large rue plantée d'arbres; derrière, le jardin et un clos de vignes. Chaque année, on repeint à la chaux la maison, comme dans ces villages charmans de Biaritz et de Cambo, au pays basque. La chambre où couche la famille est séparée de la cuisine; les meubles sont fabriqués par le menuisier du village avec les noyers et les érables coupés dans les forêts du seigneur. Les armoires sont pleines de gros linge blanc, que la ménagère et ses filles ont filé pendant l'hiver. Je suis monté dans les greniers, je les ai trouvés garnis d'orge et de farine; je suis descendu dans les celliers, et ils étaient pleins de vin. Je n'ai pas oublié la cour où dormaient au soleil une douzaine de ces petits porcs à moitié sauvages qui assurent au ménage ses festins de tout l'hiver. Dans le pâturage qui s'étendait derrière le jardin paissaient sept à huit petits chevaux, les compagnons et presque les amis du paysan. Il se sert à peine du fouet avec eux, mais les guide et les anime en leur parlant constamment, comme les muletiers espagnols. L'habillement du paysan allemand est chaud et commode : dans la mauvaise saison, la plupart portent un pantalon de drap avec une veste garnie de fourrure, et une paire de bottes fortes

qui les préservent de l'humidité. Les paysans hongrois ont, au contraire, l'été une large chemise ou blouse de toile blanche par-dessus leurs autres vêtemens; l'hiver, une peau de mouton, *bunda*, qui, selon la température, se met du côté de la laine ou de l'autre; la nuit, ceux qui gardent les troupeaux s'endorment dans cette pelisse. Les paysans d'Ienö sentaient leur bien-être et comprenaient le jugement que je portais sur leur situation; ils savaient tous lire et écrire. La Bible, quelques histoires populaires du brigand Shoubry, pendu naguère dans un comitat voisin, sont d'ailleurs les seuls livres que j'aie rencontrés chez eux.

Dans les villages où les diverses races sont placées en regard les unes des autres, les caractères sont encore plus en relief. A Fured, près du lac Balaton, où se trouve une source d'eau minérale, le médecin, que sa profession met en rapport continuel avec les habitans, me disait : — Si vous voulez savoir à quelle nation appartient un paysan, vous n'avez qu'à lui donner un écu, et vous verrez ce qu'il en fera. L'Allemand le mettra dans une tirelire où il sera en bonne compagnie; le Hongrois cherchera un ami pour aller boire au cabaret; le Slave le portera au Juif vis-à-vis duquel il est toujours endetté : économie, générosité, exactitude, voilà les trois qualités principales et distinctives qui se présentent au premier aspect. Tous ces paysans, marqués d'ailleurs du sceau de leur race, se ressemblent par une santé robuste, une grande force de corps et des mœurs excellentes; ils se marient tard : les Slaves ont beaucoup d'enfans, les Hongrois peu; je ne connais pas d'exemple de mauvais ménages; il n'y a pas d'enfans naturels dans le pays, ou plutôt toute liaison entre jeunes gens qui menacerait d'arriver à ce résultat est aussitôt couverte par le mariage. — J'ai lu ce matin, me disait encore le médecin de Fured, que des dames charitables à Pesth avaient formé une société sur le modèle de celles de Paris et de Londres pour recueillir les enfans naturels. Si dans le reste du royaume on se comporte aussi bien qu'ici, elles en seront pour les frais de leur bonne œuvre.

Toutefois, en admettant que la condition du paysan soit moins favorable dans d'autres parties de la Hongrie, les dernières diètes se sont incessamment occupées d'améliorer cette situation, surtout de l'élever en abolissant, je ne saurais dire les restes de servitude, mais les dernières traces de tutelle qui subsistaient encore dans les lois. C'est ainsi que nous avons vu la diète de 1836 accorder au paysan le droit de se racheter des dîmes et corvées au moyen de contrats perpétuels; celle de 1840 lui accorda le droit d'acheter même des propriétés nobles. Pour le premier cas surtout, la loi, comme il doit arriver dans les pays libres, ne faisait que confirmer l'état des mœurs et régulariser les

actes déjà accomplis entre plusieurs seigneurs et leurs villages (1); peu à peu on arrivait graduellement et sans secousse à l'abolition complète de toutes les charges urbariales. L'opinion publique et, je l'ai dit, la volonté même de ceux qui semblaient les plus intéressés à les maintenir étaient impérieuses et unanimes sur ce point. Le principe était admis pour tout le monde, diète et gouvernement; on cherchait seulement un mode pour l'indemnité due aux propriétaires. Les uns proposaient d'opérer le rachat au moyen d'annuités à payer, pendant un certain nombre d'années, aux propriétaires par les tenanciers actuels. Les autres demandaient l'expropriation pour cause d'utilité publique, moyennant une indemnité qui aurait été acquittée par l'état. Ceux-ci, combinant la mesure du rachat avec l'abolition du privilége des nobles en matière d'impôts, proposaient un emprunt national destiné au remboursement des propriétaires; les intérêts en auraient été servis au moyen des contributions établies à l'avenir sur les terres nobles. A vrai dire, cette combinaison était un moyen assez ingénieux de supprimer les dîmes en prenant l'indemnité dans la bourse même de ceux qui devaient la recevoir. Le gouvernement autrichien, quelque temps indécis sur le mode de transaction, s'était déterminé, lors de la dernière diète, à prendre lui-même l'initiative et la responsabilité des mesures. Parmi les propositions royales figurait en première ligne *l'abolition des charges et dîmes urbariales*. La diète était déjà saisie de la discussion et au moment d'adopter un des modes de rachat indiqués tout-à-l'heure. Le 4 février de cette année, la table des magnats entendit le rapport qui lui fut fait sur la matière par Émile Desewfy. « Dans cette assemblée composée des plus grands seigneurs terriens de l'Europe, la Russie peut-être exceptée, disait avec une juste fierté l'orateur, il n'y a pas eu une voix, pas une seule, pour s'opposer au projet de rachat. » La délibération dura deux jours, chacun ayant voulu signaler par quelque discours la part directe qu'il prenait à l'affranchissement de la patrie. Une commission fut nommée pour se concerter

(1) Même avant la loi sur les *contrats perpétuels*, plusieurs propriétaires avaient conclu avec leurs paysans des transactions qu'on pouvait considérer comme de véritables ventes, puisque le rachat des dîmes et corvées y était stipulé à *perpétuité*. Une des premières opérations de ce genre fut faite, il y a vingt ans, par le prince de Cobourg-Cohary, à Keskemeth; j'ai vu moi-même un contrat entre la famille Karoly et environ trois mille paysans dans le comitat de Csongrad. Ce contrat, sur un parchemin de plusieurs mètres de long, portait les signatures des trois mille paysans contractans. Il avait été déposé au chapitre de Waitzen, avec l'approbation de la chancellerie. Voici les principales conditions de ce contrat : les paysans devaient payer par vingtième, chaque année, une somme de 3 millions et demi de francs, et les intérêts à 5 pour 100; les deux premiers vingtièmes avaient été payés d'avance au moyen d'un emprunt contracté par les paysans chez un banquier de Vienne; enfin, dix mille arpens de pâturage, qui formaient depuis long-temps la matière d'un procès entre le seigneur et les paysans, étaient abandonnés par ceux-ci.

avec le gouvernement et les états sur les moyens propres à réaliser sans délai l'opération.

La révolution du mois de mars a tranché le nœud gordien. Les dîmes ont été purement et simplement abolies, et la propriété des terres urbariales attribuée aux paysans actuellement détenteurs; les biens du clergé qu'on dépouillerait plus tard devait fournir les fonds d'une future indemnité. En attendant, les propriétaires ont été dépossédés, et les paysans, affranchis maintenant des anciennes charges, sont appelés à créer bientôt une nouvelle classe dans la société hongroise, un élément mixte entre la bourgeoisie des villes et les paysans, leurs anciens compagnons, restés prolétaires. Cette situation est nouvelle et doit exercer sur l'avenir du pays une influence dont il est aussi impossible de prévoir que de contester la portée. On comprend seulement quelle perturbation a été apportée par de tels changemens dans toutes les relations et dans l'existence de chacun. Les paysans possessionnés, affranchis des dîmes, sont sans doute satisfaits : c'est une de ces concessions irrévocables, quel que soit le pouvoir dont elles émanent; mais ceux qui sont restés prolétaires voient avec envie les nouvelles fortunes de leurs égaux. Les anciens propriétaires sont ruinés; le clergé s'attend à l'être au premier jour; tout n'est que confusion et injustice. Voilà ce que le révolutionnaire Kossuth a fait des plans du réformateur Széchény. Je ne parle ni du papier-monnaie, ni des assassinats, ni de la guerre civile, ni des dures conditions que le gouvernement autrichien, rentrant en vainqueur à Pesth, voudra peut-être imposer à la Hongrie, au lieu des concessions dont il prenait l'initiative généreuse à la diète de 1847.

IV. — LA PROPRIÉTÉ.

A un certain point de vue, il y avait de la part du gouvernement plus de générosité encore que de la part des états à proposer l'abolition du système de propriété tel qu'il avait régné jusqu'alors en Hongrie. Dans l'état des esprits, les nobles hongrois avaient tout à gagner, l'événement l'a prouvé, à remplacer par une indemnité pécuniaire les avantages précaires et incertains qu'ils retiraient des dîmes seigneuriales; c'était échanger une sorte de droit d'usage contre une propriété réelle. Ils faisaient le même profit que l'héritier d'une terre grevée de substitution entre les mains duquel la loi abolirait la substitution. La couronne, au contraire, qui était en définitive le dernier substitué, perdait d'un seul coup toutes les chances de retour. Expliquons avec plus de précision la double situation du gouvernement et des propriétaires.

La propriété jusqu'à nos jours a été régie en Hongrie par des lois

toutes particulières. En principe, la couronne est propriétaire de toutes les terres; ce que nous appelons droit de propriété, les lois hongroises le nomment droit de possession, *jus possessionarium*. Toutes les terres sont des fiefs, la plupart masculins, quelques-uns féminins. A l'extinction de la ligne mâle, ou des deux lignes dans le dernier cas, ces fiefs retournent à la couronne. En d'autres termes, toute terre noble a été grevée jusqu'à présent d'un double privilége : 1° de substitution en faveur de tous les membres de la famille du premier investi; 2° d'un droit de retour en faveur de la couronne à l'extinction de la famille par elle investie. Dans la langue des jurisconsultes, le premier de ces droits se nomme *aviticitas*, le second *fiscalitas*, — le droit des aïeux, le droit du fisc. — Cette législation, si profondément empreinte de la tradition féodale, a été constamment l'objet des attaques des réformateurs hongrois. Dans la diète de 1840, le député Deák, entre autres, fit ressortir avec une grande verve de raison et de logique tous les inconvéniens d'un tel système. Les docteurs de l'école communiste pourraient consulter avec fruit le discours du démocrate hongrois; ils verraient quels abus et quelle ruine engendre toute incertitude dans la propriété.

Voici en effet ce qui arrive. Les ventes ne peuvent se faire que sous la condition impérative de la donation originaire. Il n'y a donc jamais de vente perpétuelle, de transmission incommutable, dans le sens que nous attachons à ce mot. La vente n'est, en réalité, qu'un contrat de gage ou de réméré, contre lequel tout membre de la famille du donataire a une action ouverte. Chose bizarre! c'est cependant à l'existence de cette famille qu'est attachée la possession de l'acheteur. Si la famille vient en effet à s'éteindre, les biens feront retour au fisc, car on n'a pu vendre que ce qu'on avait reçu de la couronne. Les héritiers du vendeur ont trente-deux ans pour réclamer contre la vente et la faire annuler à leur profit, en remboursant le prix payé et les dépenses faites. Cette prescription de trente-deux ans étant suspendue pendant la tenue des diètes et pendant les temps de guerre, pouvant aussi être interrompue et se renouveler par une simple protestation judiciaire devant un des chapitres établis à cet effet (1), il en résulte que les trente-deux ans ne finissent jamais, et que l'acquéreur vit sous le coup d'une revendication perpétuelle tant qu'il existe un seul membre de la famille du premier donataire; mais, si cet éternel ennemi vient à mourir, la chance de l'acheteur, on le comprend, est bien autre-

(1) On appelle ces chapitres *loca credibilia;* ce sont des chapitres ecclésiastiques qui ont le privilége d'assurer l'authenticité des actes qui y sont dressés ou déposés. Ils remplissent l'office de notaires publics et remplacent aussi nos bureaux de conservation pour les hypothèques; ils jouissent en Hongrie d'une confiance méritée par la bonne foi et la fidélité de leurs gardiens. Joseph II a en vain cherché à leur substituer des établissemens civils.

ment grave, et l'on peut dire qu'il périt de la même mort. Dès qu'il n'y a plus de représentant de la famille, le fisc arrive, et, par l'effet du droit de retour, s'empare de la propriété, en restituant la faible somme qui a pu être payée pour l'investiture. A de telles conditions, la propriété n'est qu'une sorte d'usufruit d'une durée plus ou moins longue, dans lequel le chaos ne tarde pas à se mettre; car ces biens, substitués à l'infini, ne sont point constitués en majorat, ce qui aiderait au moins à les reconnaître. Ils peuvent être et sont chaque jour assignés en dot à des filles, partagés entre de nombreux enfans; les uns engagent leur part, les autres la gardent; les domaines se composent et se décomposent avec des terres des origines les plus diverses. De là la rareté des ventes de biens-fonds, la vileté des prix quand ces ventes s'accomplissent; le plus souvent on se contente de mettre les biens en gage pour un certain laps de temps. Le propriétaire ne trouve pas davantage à emprunter à un taux raisonnable : comment fournirait-il une hypothèque solide sur une terre qui, demain, peut lui être enlevée? De là aussi des procès sans fin, lorsque ces événemens divers se réalisent. Il n'est pas besoin d'entrer dans de grands détails pour que l'on comprenne ce qu'un pareil système amène de gêne, de misère et de fraude pour tout le monde. On ne s'étonne plus quand on apprend que ces immenses fortunes des magnats hongrois, riches de plusieurs millions de revenus, sont, au bout de quelques générations, placées sous un séquestre judiciaire qui les administre pour le compte des créanciers.

Dans la pratique, l'activité de l'intérêt personnel a cherché à se soustraire à cette mauvaise législation; elle n'a réussi, par des ruses très ingénieuses si l'on veut, qu'à créer une quantité déplorable de procès, pâture d'une légion de gens de loi. Ces stratagèmes judiciaires, en conservant quelque temps telle propriété dans les mains de l'acquéreur, ne font qu'ajouter aux vices généraux du système. C'est ici plus que nulle part ailleurs que se vérifie le proverbe : « Qui terre a guerre a. » Toutes les imaginations de la chicane sont en éveil. Comme il y a des ingénieurs plus habiles à attaquer les places et d'autres à les défendre, on a des avocats dressés, les uns à revendiquer, les autres à conserver les héritages. Entendez les premiers, ils vous démontreront, la loi en main, qu'il n'y a pas en Hongrie une seule propriété inattaquable. Qu'importe, répondent les autres, si vous restez toujours en possession? Il ne s'agit pas tant de discuter si la place est imprenable que de s'arranger pour qu'elle ne soit jamais prise. « Il y faut de l'art, sans doute; mais c'est à cela que nous sommes bons, me disait un jeune avocat que je consultais sur ces matières. Je viens, par exemple, d'acheter une terre dans le comitat de Komorn; j'ai eu soin de faire inscrire dans le contrat une somme double de celle que j'ai effectivement payée: première difficulté pour la famille du vendeur, si elle

voulait venir à revendiquer; nous y ajouterions les impenses, défrichemens, intérêts des capitaux : il y a là de quoi faire reculer les plus intrépides. Quant à l'action du fisc, je ne la redoute pas davantage. Il n'existe plus, il est vrai, de la famille N..., à laquelle la terre fut donnée il y a quatre ou cinq cents ans pour les descendans des deux sexes, qu'une veuve et sa fille; cette fille se mariera, elle aura des enfans, et alors aucune difficulté. Mettons les choses au pis, et qu'elle se voue au célibat; elle vivra cinquante ans encore; à sa mort, j'ai la chance que le fisc ne retrouve plus les anciens titres de la donation; il s'en est tant brûlé dans nos guerres continuelles avec les Turcs! Quelque dénonciateur les déterrera peut-être, pour obtenir la récompense du cinquième que la loi promet en pareil cas; mais il aimera mieux, sans doute, me les vendre au même prix. Si cependant le fisc est armé, il faudra qu'on m'intente une action. Je serais bien maladroit si cette action ne dure pas trente ans; dans ce laps de temps, quelques joyeux avénement viendra annuler toutes les poursuites commencées contre les détenteurs des biens domaniaux; me voilà hors d'affaire. Au fond, croyez-vous qu'aux yeux d'un étranger, votre système d'hypothèques légales pour la femme et les mineurs, de priviléges pour l'état et le premier vendeur, paraisse beaucoup plus sûr? Nous vivons, malgré tant de raisons d'être inquiets, et nous laissons pousser des arbres de haute futaie tout comme en France. Il y a deux bonnes manières d'acheter des terres en Hongrie : il faut acheter très cher ou très bon marché. Dans le premier cas, nul n'a intérêt à vous déposséder, puisqu'il faudrait rembourser le prix que vous avez réellement payé; dans le second, votre propriété n'a pas sans doute le même caractère de stabilité qu'en France, mais la chance des plus-values, le temps plus ou moins long de votre jouissance, représentent, et au-delà, la somme que vous avez versée. Nous sommes un peuple pasteur; nous levons notre tente plus facilement que d'autres; l'herbe des champs n'empreint pas sur le sol la marque et la limite du propriétaire aussi profondément que le soc de la charrue. Que diriez-vous donc des pratiques de *commessation* en usage chez nous, et dont vous ne connaissez pas probablement le nom un peu barbare? J'imagine que vos petits propriétaires de France, attachés à leur champ comme l'escargot à sa coquille, jetteraient de hauts cris, si on leur parlait de remettre leurs héritages en commun, pour les tirer ensuite au sort, chacun en proportion de sa mise. La chose se pratique chaque jour ici. Le seigneur ou les paysans croient qu'il y a eu des usurpations des uns sur les autres, que les terres urbariales ont empiété sur le domaine seigneurial, ou réciproquement; on recherche d'après les anciens titres quelle doit être l'étendue des terres de chacun, et l'on procède à un arpentage général; l'opération dure quelquefois dix ans, pendant lesquels nul ne sait quel

est le lot qui lui écherra; car il ne s'agit pas seulement de mesurer, il faut comparer la qualité des terres, en apprécier la valeur d'après la proximité du village, la bonté des pâturages, etc. Nul n'est content du lot que les géomètres-jurés veulent lui attribuer, et l'on finit le plus souvent par tirer au sort les parcelles. Il sort de là des reviremens de fortunes, petites ou grandes, qui sont ici ce que la hausse ou la baisse des actions industrielles sont dans votre pays.

« Ne concluez pas de là cependant, continuait mon avocat, que nous soyons des gens débonnaires, prêts à nous laisser prendre notre bien sans nous défendre. Bien au contraire; je ne vous ai pas dit toutes les ressources de la procédure hongroise. Nous sommes gens d'épée comme de plume, et le sabre que nous portons à la ceinture est la dernière pièce que le plaideur ait dans son sac. — Comment! lui dis-je, décide-t-on les causes comme au moyen-âge par le combat judiciaire? — Pas précisément; mais si, après avoir épuisé tous les remèdes juridiques, vous avez perdu votre procès en dernier ressort, la loi vous accorde un moyen extrême: il vous reste l'opposition à main armée (*oppositio bracchialis*). Vous ne connaissez pas cette forme de procédure, n'est-il pas vrai? Je crois qu'elle n'existe que dans notre législation et dans celle de l'état de nature. Quand votre adversaire, armé de son jugement, vient pour se mettre en possession, vous résistez *par la force*. Il importe surtout de ne pas s'opposer timidement, car on aurait le droit de passer outre. Les jurisconsultes demandent que l'opposition soit caractérisée par quelque acte menaçant. Autrefois il fallait brandir un sabre (*evaginato gladio*); mais la douceur des mœurs se glisse partout, même là où elle semble avoir le moins à faire, et l'on se contente en général aujourd'hui de lever un bâton (*elevatione baculi quod communiùs fit*); par exemple, vous ne devez frapper que si votre adversaire, fort de son droit, voulait poursuivre son entreprise. Alors vous frapperiez. Les docteurs estiment cependant que ce serait moins en vertu du droit d'opposition que du droit de défense naturelle. C'est à votre adversaire, après cela, de vous intenter une action devant les tribunaux. Votre pire chance sera une seconde condamnation; mais votre adversaire pourra bien aussi être condamné à des dommages et intérêts, s'il n'a pas respecté assez votre droit d'opposition (1). Voilà d'étranges lois, sans doute;

(1) Les lois ont bien limité ce droit, reste si frappant des violences de l'âge féodal; mais, par cela même, elles en ont confirmé l'existence. La diète de 1792 a défendu de l'appliquer aux procès perdus contre les villes; plus récemment, on a étendu cette prohibition à tous les litiges contre les communes, dans la crainte des insurrections que l'opposition à main armée pourrait amener. Bien que fort rarement appliquée, la loi existe donc toujours, et c'est à tort qu'elle a été révoquée en doute par quelques voyageurs. On cite encore à Pesth l'exemple de la princesse G., qui a suivi cette singulière forme de procédure avec un des banquiers de la ville. Voici d'ailleurs sur la matière le texte des jurisconsultes. « Minaci aliquo facto, ostensione videlicet evaginati gladii, aliorumve ar-

nul ne vous dira qu'il faut conserver ces vestiges de barbarie, et chaque jour elles disparaissent. N'oubliez pas, quand vous voudrez juger nos institutions et nos coutumes, qu'il y a cent cinquante ans à peine, quand vous étiez en plein siècle de Louis XIV, nous étions, nous, sous le joug des Turcs, et que depuis il a fallu souvent employer à défendre nos libertés le temps que vous avez consacré à mettre vos lois en harmonie avec la raison publique. »

Il serait facile de multiplier les observations et les critiques sur une telle législation. On le voit, les institutions civiles aussi bien que la constitution politique réclamaient en Hongrie de profondes réformes; en s'éprenant de la liberté moderne et en voulant l'importer dans une société faite sur d'autres principes, la diète hongroise n'avait peut-être pas entrevu toute l'étendue des sacrifices qu'elle devrait successivement consentir. Aux premiers coups, l'édifice vermoulu avait craqué de tous côtés, et, entendant le bruit de cette ruine, les esprits sages se demandaient avec quels élémens on élèverait une société nouvelle. Comment faire passer sans de redoutables épreuves une multitude esclave à la liberté, une noblesse turbulente au respect de l'ordre et du droit d'autrui? Le danger n'était pas moins dans les instrumens appelés à guérir le mal que dans le mal même. Nous avons expliqué le mécanisme de la diète, les bizarreries, les anomalies étranges de son organisation : était-ce une assemblée bien préparée pour l'œuvre de la réforme? Chacun était disposé à corriger les abus du voisin; cela était sûr, mais nul ne trouvait qu'il fût lui-même un abus. Aussi ne manquait-il pas de gens, et dans les opinions les plus opposées, qui croyaient qu'un pouvoir unique et absolu était seul capable de mettre l'ordre dans cette Babel de nations, de lois, de classes et de coutumes. Sur ce point, comme nous l'avons vu, les révolutionnaires se trouvaient du même avis que le publiciste de la chancellerie autrichienne dont nous avons cité le mémoire. Seulement chacun entendait bien que ce pouvoir constituant lui reviendrait. Je causais souvent avec un député de l'opposition, fort avant dans les idées radicales; c'était son thème favori. Selon lui, refaire la constitution à neuf était une œuvre indispensable, et, avec le concours de la diète, une œuvre impossible. Je n'ai pas été surpris de le voir figurer depuis parmi le petit nombre de séides dont le dictateur Kossuth s'est entouré. Il ne pardonnait aux magnats ni la supériorité de leur situation ni leur volonté de rester dans les voies constitutionnelles.

« Vos amis de la première chambre, me disait-il avec humeur, ne

morum, vel, quod communiùs fit, elevatione baculi, cum declaratione, quod se opponat; nec ad asperiores actus unquàm prorumpendum nisi triumphans, spretà oppositione, violenter bona ingredi niteretur : tunc enim, vi naturalis defensionis, vim vi repellere liceret, licet, et hoc casu præstabilius foret, injuriam ejus modi jure persequi. »

comprennent pas la situation. Parce qu'ils ont vu l'Angleterre et la France, ils ne doutent pas que le gouvernement constitutionnel ne soit la panacée universelle, et qu'il ne suffise à toutes les nécessités; les exemples de l'Angleterre plaisent surtout à nos magnats : ils voient là, dans l'existence de l'aristocratie anglaise, avec ses priviléges et ses grandes fortunes, des analogies qui les flattent et les séduisent. Ce sont eux qui ont donné le mouvement à ce pays, d'accord; ils ont généreusement sacrifié plusieurs de leurs priviléges; ils sacrifieront tout, excepté eux-mêmes cependant. Eh bien! croyez-vous, quand, au nom de la raison ou de la logique, on demandera que les députés des villes royales aient plus d'une voix à la diète, que nous ne demanderons pas, au même nom, que les priviléges des magnats soient ramenés à des proportions moins exagérées? Il y a telle famille, les Z.... par exemple, qui, si elle siégeait à la diète au complet, aurait soixante-six voix. Cela est-il équitable? Ne nous arrêtons pas cependant à ces détails. Quand on aura fait droit aux plaintes des villes, que fera-t-on pour les paysans, qui, devenus propriétaires, demanderont bientôt que la diète, ou au moins les colléges électoraux, leur soient ouverts? Voilà des difficultés législatives à peu près insolubles par les voies parlementaires. Mais est-ce tout? Les jalousies de nationalités, comment y échapper? Elles se réveilleront d'autant plus vives, que le joug de Vienne s'éloignera et que nous serons livrés à nous-mêmes. Tant qu'on est esclave sous le même maître, on associe fraternellement sa misère et sa haine contre l'oppresseur; de là l'unité de notre opposition. Elle se rallie à un symbole commun, celui de la nationalité magyare vis-à-vis du gouvernement autrichien. Qu'elle vienne à triompher, et vous verrez dans quel chaos nous tomberons. »

Le député radical entrait alors dans le détail de ces oppositions de races et de peuples que nous avons déjà exposées, et qui viennent d'aboutir au soulèvement décisif à la tête duquel Jellachich s'est placé. « Croyez-moi, ajoutait-il, nous ne sortirons point de là sans crise et par la voie légale. Il nous aurait fallu un grand homme qui osât se mettre résolùment au milieu de tous les intérêts, les dominer par son génie, faisant à chacun sa part, aux ambitions de classes, de nations, comme à celles du peuple et des grands seigneurs. A un certain moment, le vieux palatin eût pu être cet homme; mais il était peut-être trop honnête pour un tel rôle. Une révolution, voilà, je crois, la seule issue qui nous reste, quoi qu'en disent les constitutionnels. »

En parlant de la sorte, mon interlocuteur et moi, nous marchions le long de ces magnifiques quais de Pesth qui rappellent la façade des Chartrons à Bordeaux. Arrivés au point où commençaient à s'élever les piles du pont sur lequel devaient passer bientôt le noble et le roturier, soumis dorénavant à la même taxe : « Voilà cependant, lui dis-je,

un monument de la générosité de votre noblesse; n'est-ce pas la preuve de la possibilité des réformes pacifiques accomplies par la voie légale? Pourquoi ne voulez-vous pas espérer que, comme ce pont va servir de lien et de communication entre la vieille forteresse de Bude et votre moderne capitale, ces réformes, à la tête desquelles se sont mis vos plus généreux citoyens, vos plus illustres familles, ne réussiront pas à opérer la transition entre la Hongrie féodale et la Hongrie des temps modernes? Pourquoi ne voulez-vous pas croire que l'expérience du passé servira ici à éclairer les peuples; que vous arriverez, sans les épreuves sanglantes que nous avons eu à subir, à un état social plus conforme aux idées du siècle? Les réformes vous sauveront des révolutions; mais certainement vous amènerez des révolutions en les prédisant sans cesse. Depuis vingt ans, vous gagnez chaque jour en liberté, en lumière, en bien-être pour toutes les classes; chaque jour voit s'accomplir quelque réforme juste et sage. Parce que vous n'avez pas tout à l'heure et à la fois, êtes-vous las de votre bonheur et prêts à le jouer dans l'anarchie et la guerre civile? »

« Les révolutions viendront indépendamment de nous, me répondait mon impitoyable contradicteur; nos magnats sont déjà dépassés : hier ils étaient à la tête du parti libéral, aujourd'hui ils sont devenus le parti conservateur, demain on les appellera les complices de l'Autriche. Vous croyez que l'expérience et les leçons de l'histoire profitent aux nations; je voudrais que cela fût vrai pour la Hongrie, mais j'en doute fort : le tout n'est pas autre que ses parties, les peuples ne sont pas plus sages que les individus, et l'on ne s'instruit pas aux dépens d'autrui. Les peuples recommencent sans cesse, et sur nouveaux frais, les épreuves déjà subies. Pour eux, il n'est jamais d'expérience acquise, de principe définitivement conquis, parce que le flot toujours renaissant des générations nouvelles leur infuse sans cesse une éternelle jeunesse, c'est-à-dire une éternelle inexpérience. La civilisation, cependant, gagne et s'étend à travers les siècles; le genre humain franchit, les yeux fermés, des précipices dont la profondeur eût troublé son courage, s'il les avait distinctement aperçus. Tel progrès n'est acheté qu'au prix de sacrifices si grands, que nul n'eût osé accepter le marché, si l'on en eût annoncé à l'avance les dures conditions. Les grandes choses se sont accomplies ainsi dans le monde un peu par surprise, et parce qu'on s'est trompé sur ce qu'elles devaient coûter. Il en est des progrès de l'humanité comme de ces monumens de l'architecture, qu'on n'eût jamais entrepris, si les devis avaient été exacts et qu'on eût dû payer comptant. C'est grace à une telle ignorance que Versailles a été élevé, la révolution française accomplie, l'esclavage des noirs aboli, et que vous coloniserez peut-être l'Algérie. J'ai nommé la révolution française; croyez-vous que les généreux réformateurs de

1789, fondateurs de la liberté moderne, n'eussent pas hésité devant leur œuvre, s'ils avaient pu voir à travers quels débris sanglans ils devaient s'ouvrir un passage? Ils ont marché cependant, parce que leurs yeux, éblouis par l'éclat du but, ne voyaient pas l'abîme. La plupart ont péri, peu ont gagné l'autre rive; mais le genre humain s'y est trouvé avec eux, et a définitivement conquis d'inestimables biens. C'est ainsi qu'il en sera pour la Hongrie. Je me rappelle un passage d'un de vos auteurs modernes, qui me semble s'appliquer à nous : c'est dans *l'Enlèvement de la Redoute*. « La terre était jonchée de ca-« davres, de toute la compagnie il ne restait debout que six hommes; « mais, f....., la redoute était prise. »

Je n'ai point cherché à affaiblir ces paroles, qui me frappèrent, comme une prédiction sinistre, au milieu des espérances qui flattaient alors tous les esprits : aujourd'hui que Kossuth est venu tristement répondre à l'appel révolutionnaire, que chacun de nous en sait un peu plus sur ce que vaut une révolution, sur les bienfaits singuliers qu'elle apporte, elles me sont revenues en mémoire. Nous avons tous, d'ailleurs, entendu de pareils discours : c'est la langue sonore et vide des trompeurs ou des dupes de la politique. « Vous n'avez pas assez de liberté? donnez-moi la dictature pour vous faire une part plus grande. Attendez encore deux jours, deux jours seulement : je vous prépare un bonheur sans mélange! » L'alchimie aussi, au moyen-âge, prenait votre argent et vous promettait de l'or!

Puisse la Hongrie échapper à l'anarchie qui la dévore, à la guerre civile et étrangère qui l'envahit! A travers le voile sanglant qui, depuis la prise de Vienne, la dérobe à nos regards de ce côté de l'Europe, que les vœux formés pour sa liberté et son bonheur arrivent jusqu'à elle!

E. DE LANGSDORFF.

LA

GUERRE DU SOCIALISME.

II.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE RÉVOLUTIONNAIRE ET SOCIALE.

I. — *Publications socialistes*, etc.
II. — *Lettres sur l'Organisation du Travail*, par M. Michel Chevalier. — *Petits Traités publiés par l'Académie des Sciences morales*, etc.

Les conclusions morales et religieuses du socialisme sont irrévocablement fixées. Il est prouvé qu'elles sont fondées sur un mensonge: il n'y a pas d'autre destinée pour l'homme que sa destinée présente; l'homme doit chercher et trouvera sur la terre la fin de sa nature et le bonheur. Il est prouvé, par la déclaration retentissante des adeptes les plus conséquens ou les plus impudens de la secte, que le socialisme est la négation la plus radicale et la plus hostile de la foi et de la morale chrétiennes. Il est prouvé que, pour souffler au cœur du peuple la flamme des guerres civiles et le convertir au devoir révolutionnaire de l'insurrection, le démon socialiste, l'enlevant au sommet des palais d'où il montre à son imagination hallucinée les richesses du monde, distille froidement dans son ame l'orgueil athée et les convoitises matérialistes. Mais, quand nous avons démasqué ainsi le leurre impie des promesses socialistes, ceux de cette secte croient triompher de nous en

prenant le change sur nos intentions et nos doctrines. On n'a pu persuader à notre raison ni à notre cœur que le mal et la souffrance seraient jamais bannis de la terre par des constitutions politiques et des combinaisons industrielles; donc, nous dit-on (lisez le livre de M. Vidal sur *la Répartition des richesses*), c'est vous qui voulez le mal et le perpétuez : vous faites Satan égal à Dieu; vous êtes manichéens! Je m'étais figuré que, depuis le Martin de *Candide*, il n'y avait plus de manichéens dans le monde. Il y a vous, s'écrient les socialistes. Misérable façon de se débarrasser d'une difficulté philosophique insoluble! Nous ne nous sommes jamais vantés, nous, d'expliquer à la raison l'origine du mal: est-ce notre faute si les socialistes, plus présomptueux, n'y ont point réussi? Les contradictions où ils tombent semblent au contraire ajouter des difficultés nouvelles à l'obscurité de ce formidable mystère. Ils se flattent de vaincre le mal dans l'avenir; quand cette prétention serait légitime, auraient-ils expliqué en cela les douleurs des générations passées et la fatalité des souffrances présentes? Si les races futures doivent être affranchies du malheur, pourquoi les races éteintes et les races vivantes y furent-elles soumises? Au point de vue philosophique, le problème est le même; et comme ils ne l'ont point résolu, les socialistes, puisque c'est leur mot, sont plus manichéens que nous: ils ont, en effet, à concilier l'optimisme de leurs vues sur l'avenir avec le pessimisme de leurs invectives contre la société actuelle. Par quelle inconcevable pirouette d'esprit, eux qui ne voient que félicités dans l'horizon de demain accusent-ils avec tant d'imprécations et de cris de rage l'étape d'aujourd'hui? Comment se peut-il que la société soit si mauvaise et si condamnable en ce moment? comment mérite-t-elle toutes les révolutions et tous les châtimens que vous appelez sur elle avec furie, si, comme vous le professez, vous les grands prédicateurs du progrès, elle va spontanément, par sa pente naturelle, au bien et au bonheur? Avant de nous sommer de lui dévoiler le secret de Dieu, le Janus socialiste devrait donc mettre d'accord ses deux masques : celui qui regarde le présent avec les crispations de la haine et de la colère, et celui qui grimace vers l'avenir un fade sourire de béatitude.

Quant à nous, moins misanthrope envers nos contemporains et moins flatteur pour les générations qui doivent nous suivre, nous qui, sans illusions comme sans amertume, nous sommes efforcé de mesurer d'un regard modeste et ferme les infranchissables limites de la route où marche l'homme ici-bas, nous n'avons qu'une raison pour combattre le socialisme; et cette raison, c'est précisément qu'avec ses hérésies philosophiques, ses bévues économiques, ses provocations passionnées et violentes, il détourne l'humanité de ses voies, la condamne à de douloureuses et stériles fatigues, la replonge dans les humiliantes misères

de la barbarie, et irrite en elle tous les maux de l'ame et du corps. Nous croyons, et ce serait, suivant nous, une stupide et criminelle lâcheté de ne point se l'avouer, nous croyons que la souffrance morale et physique demeurera sur la terre tant qu'il y aura des hommes, quand on réunirait sur chacun d'eux l'opulence voluptueuse de Sardanapale, la beauté d'Alcibiade, la sagesse de Socrate et l'héroïque génie d'Alexandre. Nous croyons montrer une sympathie plus sincère et plus efficace pour les douleurs qui nous entourent, d'un côté, en leur assignant une signification religieuse, de l'autre, en leur apportant tous les soulagemens graduels que le présent nous fournit et que le progrès quotidien nous procure, au lieu de les exaspérer jusqu'au désespoir ou d'essayer de les endormir dans l'abrutissement des plus nobles facultés humaines. Cette démonstration s'achèvera par l'examen de l'économie politique des socialistes.

Après avoir affirmé que nous devons être heureux sur la terre, le socialisme était tenu de prouver que nous pouvons l'être et de dire comment nous pouvons le devenir. Il a donc demandé à des combinaisons économiques ses recettes de bonheur. Dans cet ordre d'appréciations, toutes les utopies socialistes s'accordent sur deux choses : premièrement, la condamnation de la constitution économique de la société actuelle; secondement, la prétendue nécessité d'asservir la liberté individuelle à une organisation réglementaire du travail. Le socialisme critique d'abord et dogmatise ensuite. Avant de juger ses systèmes et ses voies et moyens de réalisation, arrêtons-nous un instant à ses critiques.

Le procès que le socialisme révolutionnaire intente à la société porte également sur deux points : un point de fait et un point de droit. En fait, le socialisme prétend que la constitution économique de la société actuelle aggrave chaque jour la situation des classes souffrantes, empire le sort des travailleurs, élargit et envenime la plaie du paupérisme. En droit, le socialisme accuse l'économie politique de prêter aux maux de la société une fausse sanction scientifique, de donner carte blanche à toutes les injustices, à toutes les cruautés de la fortune, de légitimer tous les crimes industriels et commerciaux par le laissez-faire et le laissez-passer. Or, il est facile de montrer que cette double critique du socialisme repose sur deux préjugés ou deux mensonges : un préjugé de mauvaise foi et un préjugé d'ignorance. D'une part, le socialisme, dans un intérêt révolutionnaire, calomnie la société qu'il veut détruire; de l'autre, il dénature le caractère d'une science qu'il ne comprend pas ou qu'il ne connaît point.

S'il y a dans l'état présent de notre civilisation un progrès qui fasse honneur aux sociétés modernes, c'est la sollicitude assidue, infatigable avec laquelle la science et la politique étudient depuis bientôt un siècle la condition des classes les plus nombreuses et les plus malheureuses. Tout l'effort de la politique, tout le travail de l'économie poli-

tique, ont abouti, de nos jours, à une seule fin : explorer les souffrances matérielles du peuple, en découvrir les causes, en rechercher le remède. Dans les idées qui prévalent en Europe depuis 1789, qu'est-ce, à proprement parler, que le gouvernement, sinon une enquête permanente ouverte sur tous les faits sociaux, et par conséquent sur ceux qui intéressent le plus grand nombre? Avant cette ère où la lumière a été chaque jour répandue sur les intérêts publics, la politique s'enfermait dans un palais ténébreux gardé par des muets. Aujourd'hui, la publicité et la parole recueillent tout, éclairent tout; il n'y a plus un mal social qui reste ignoré, plus une plainte qui soit étouffée, plus un cri de détresse qui ne retentisse à l'oreille et au cœur de tous. Sans doute, — et nos révolutions si fréquentes n'en sont qu'un trop malheureux indice, — sans doute, si le mal est porté à la connaissance de tous, tous ne sont pas encore d'accord sur l'efficacité des remèdes; si la conscience publique est avertie et instruite des faits, la raison générale, qui doit choisir entre les systèmes de soulagement proposés, n'est point formée encore; mais le progrès que nous constatons n'en est pas moins précieux. Il est la condition première et indispensable de tous les progrès ultérieurs qu'attendent les générations sur lesquelles s'appesantit le servage de la misère; et si les emportemens révolutionnaires ne viennent pas troubler et dérouter à chaque instant les études qui hâtent la maturité de l'esprit public, ces enquêtes incessantes sont le gage infaillible d'incessantes améliorations.

Eh bien! qu'ont fait les socialistes des résultats de cette vigilance nouvelle de la société, de cette curiosité bienfaisante qui a fouillé toutes les misères et sondé toutes les plaies du paupérisme? Ils ne s'en sont servis que pour noircir et diffamer la société elle-même. Munis des statistiques amassées par une philanthropie scrupuleuse, ils en ont tiré un faux témoignage pour faire croire aux travailleurs que leur condition se détériore au lieu de s'élever, pour pousser à bout l'impatience et le désespoir du peuple; ils ont, en un mot, retourné le progrès contre lui-même. Le socialisme a donc fondé la critique de la société sur ce préjugé propagé aveuglément par tous ses adeptes, à savoir que notre constitution économique aggrave les douleurs des classes laborieuses et les refoule toujours plus bas dans la spirale infernale de la misère. Tel est le thème de toutes les prédications socialistes. Attribuant la responsabilité du mal aux études qui l'ont signalé, et qui, par cela même, en commençaient la lente guérison, elles représentent les souffrances des travailleurs comme des faits nouveaux parmi nous, qui n'existaient point autrefois, qui vont d'ailleurs en s'agrandissant chaque jour, en sorte qu'il semblerait que la durée du régime économique actuel implique l'appauvrissement graduel et finalement la destruction totale des travailleurs. Quoique ce mensonge soit étalé à chaque page, dans toutes les publications socialistes, j'en veux emprunter l'ex-

pression textuelle et formelle à quelques-uns de ces derniers écrits : « Le paupérisme, dit M. Vidal, un des abréviateurs de la doctrine, *fléau d'origine récente,* est la conséquence forcée du salariat et de la concurrence, de la condition *nouvelle* faite aux classes laborieuses dans ce régime maudit qu'on a faussement appelé régime de la liberté du travail. De tout temps, on avait connu la pauvreté *accidentelle;* mais autrefois la pauvreté recrutait ses sombres légionnaires parmi les infirmes ou les invalides, parmi les fainéans ou les débauchés, parmi ceux qui étaient hors d'état de travailler, ou qui refusaient volontairement de travailler. Aujourd'hui le paupérisme recrute parmi les ouvriers valides, honnêtes, laborieux, parmi les travailleurs sans emploi de l'agriculture. » Vous remarquez cette opposition entre *autrefois* et *aujourd'hui;* autrefois, suivant M. Vidal, le mal était accidentel; aujourd'hui, il est permanent et chronique. Mais, après le secrétaire, écoutez le président de la commission du Luxembourg, M. Louis Blanc, le rhéteur du parti. Celui-ci, dans son dernier pamphlet (*Droit au travail*), affirme que, sous le régime déplorable qui nous écrase, tous les progrès industriels deviennent pour les travailleurs « des motifs de douleur et d'inquiétude, » que la tendance des salaires est de décroître, et que dans les manufactures de coton, de 1814 à 1833, ils ont baissé de onze douzièmes; qu'enfin la concurrence aboutit à la fois *à un accroissement démesuré des forces de la production et à une décroissance correspondante des moyens de consommation,* et c'est M. Louis Blanc qui souligne lui-même ce contre-sens monstrueux!

Voilà la calomnie sur laquelle le socialisme révolutionnaire fonde les attaques qu'il dirige contre la société. Je l'appelle à dessein un préjugé de mauvaise foi, car elle est péremptoirement démentie par les faits, et il est odieux de dénaturer les faits pour venir, en leur nom, ameuter contre l'édifice social des passions ignorantes et trompées. Il ne s'agit point ici de simples accidens, car les socialistes assignent toujours à leurs principes et à leurs assertions une signification et une portée générales. La question qu'ils soulèvent est celle-ci : La condition des classes laborieuses prises dans leur ensemble va-t-elle en se détériorant sous l'influence du régime économique actuel? Ils ne craignent pas de répondre oui, tandis que les faits et les choses, au contraire, établissent irréfutablement la marche ascendante des travailleurs.

D'abord est-il vrai qu'avant le régime manufacturier qui s'est étendu en Europe à la faveur de la liberté politique, des progrès scientifiques et de la paix, la pauvreté, comme le veulent M. Vidal et les révolutionnaires socialistes, fût une chose accidentelle? Je le répète, il y a une mauvaise foi cynique à l'affirmer, car, en un pareil débat, l'ignorance serait plus criminelle que l'erreur, et ne se peut excuser. Or, voici quelle était la situation économique de la France à la fin du règne de Louis XIV. C'est le maréchal de Vauban qui la décrivait dans son

Projet de dixme royale. « Par toutes les recherches que j'ai pu faire depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que, dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement; que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette malheureuse condition; que, des quatre autres parties qui restent, trois sont fort mal aisées et embarrassées de dettes et de procès, et que dans la dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée, et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles, et je ne croirois pas mentir quand je dirois qu'il n'y en a pas dix mille, petites ou grandes, qu'on puisse dire fort à leur aise. » Telle était la condition du peuple, il y a un siècle et demi, à l'époque la plus magnifique de notre histoire. Les socialistes trouvent-ils que dans ce temps la pauvreté fût accidentelle? Parce qu'elle s'appelait alors mendicité au lieu de s'appeler paupérisme, était-elle préférable aux misères actuelles? Trouvent-ils, si récent est le mot, que nouvelle soit la chose?

Sans remonter au règne de Louis XIV, il est démontré par les observations les plus incontestables, par les chiffres les plus éloquens, que, depuis la fin du XVIIIe siècle, la condition des travailleurs s'est chaque jour améliorée. Les socialistes déclament sans cesse sur la formule erronée de Malthus, suivant laquelle le genre humain serait décimé, dans la personnne des prolétaires, par une sorte de famine chronique. M. Proudhon lui-même, qui l'a reprise pourtant comme une bonne machine de rhétorique révolutionnaire, avait donné une excellente réfutation théorique de la prétendue loi de Malthus dans ses *Contradictions économiques*. Il était encore réservé à cet épouvantail célèbre de figurer dans le discours d'un dramaturge de boulevard devenu l'orateur lettré de la jeune Montagne. La réalité a démenti cette théorie sinistre si avidement exploitée par le socialisme. Ainsi il est certain qu'en France la population a augmenté en même temps que l'industrie, et que la consommation s'est accrue parallèlement en une proportion plus forte. Il y a eu, dans le XVIIIe siècle, dix famines, et dix fois le prix de l'hectolitre de grain s'éleva au-dessus de 50 francs. Que les socialistes disent si un fléau semblable a pesé une seule fois sur le peuple depuis l'ère industrielle. En 1791, la production totale du froment était évaluée, en France, à 47 millions d'hectolitres, ce qui donnait 1 hectolitre 65 centilitres pour chaque habitant; en 1840, elle était de 70 millions d'hectolitres, ou 2 hectolitres par tête, et la masse des autres subsistances a reçu un accroissement encore plus considérable. Il y a un signe non moins certain de la diminution du malaise du peuple, c'est le produit des contributions indirectes qui, les taxes demeurant les

mêmes, augmente plus rapidement que la population. J'en signalerai deux branches, celles des boissons et des tabacs. On a vu le montant des droits sur les boissons, qui n'était que de 85 millions en 1817, s'élever à 101 millions en 1845, et la France, qui consommait, en 1817, 11,600,000 kil. de tabacs, en a consommé, en 1843, 17,070,000 kil. On sait que le revenu des impôts indirects, perçus sur les consommations du peuple, sont le thermomètre exact de la prospérité ou de la gêne d'un pays. Sous le coup de la révolution de février et des désastres qu'elle a produits, ce revenu a subi, cette année, une énorme diminution; lorsque la France est heureuse, il suit, au contraire, une marche ascendante. Ainsi, de 1825 à 1846, dans une période de vingt années, il était monté de 540 à 804 millions sans qu'aucun impôt eût été augmenté. Un autre indicateur aussi infaillible de la condition économique du peuple, c'est le mouvement du commerce annuel. La masse des importations et des exportations exprime surtout le travail et la consommation des classes laborieuses, car le peuple est le grand producteur et le grand consommateur des marchandises que le commerce expédie ou reçoit. Eh bien! je vois dans le *Tableau du commerce décennal*, qui vient d'être publié par l'administration des douanes, que la valeur de nos importations et de nos exportations réunies, qui était de 1168 millions en 1827, était parvenue, en 1846, vingt ans après, en suivant une progression constante, au chiffre de 2 milliards 437 millions, c'est-à-dire que la population de la France, tandis qu'elle s'accroissait d'un septième, voyait s'accroître du double la somme des objets de production et de consommation qu'elle échange avec l'étranger. Si l'on n'oublie pas que cette somme représente une portion du produit brut de la France, on aura une idée de l'accroissement de ce produit durant cette période prospère de vingt années. Et ici, il n'y a point à s'occuper des chicanes subtiles que les socialistes élèvent sur la distinction du produit brut et du produit net; il n'y a pas à rechercher si les profits du capital ou le produit net ont suivi un développement proportionné à celui du produit brut. Il n'y a à constater qu'un résultat éclatant, immense, devant lequel toutes les déclamations révolutionnaires et tous les sophismes socialistes demeurent confondus et anéantis : ce résultat, c'est qu'en vingt ans de régime constitutionnel, de régime manufacturier et de paix, le peuple, celui que nous appelions tout-à-l'heure le grand producteur et le grand consommateur, bien loin, comme le lui disent de malfaisans sectaires, de voir diminuer son travail et rogner sa subsistance, était arrivé à produire et à consommer une quantité deux fois plus grande d'objets qui nous viennent du dehors, ou que nous y envoyons. Après cela, il n'est pas surprenant que l'avénement des ouvriers au travail indépendant devînt chaque jour plus facile et qu'ils parvinssent en plus grand nombre à former des établissemens particuliers. Le chiffre des patentés indique cette progression : il y avait, en

1817, 847,000 patentés; en 1840, on en comptait 1,416,600. Enfin, pour résumer dans leur conséquence la plus importante et la plus significative ces améliorations incontestables de la condition du peuple, il suffit de consulter les tables de mortalité. En 1780, la vie moyenne des Français était inférieure à vingt-huit ans et demi; elle surpasse aujourd'hui quarante ans, et les progrès économiques de deux tiers de siècle ont ajouté parmi nous plus de onze années à la vie humaine.

Donc le socialisme révolutionnaire est convaincu de mensonge, lorsqu'il accuse notre constitution économique d'opposer des entraves au mouvement ascensionnel des travailleurs et de les précipiter plus profondément dans l'abîme de la misère. Donc M. Louis Blanc ne faisait qu'une fanfaronnade pitoyable, lorsqu'il se vantait de prouver que « la concurrence aboutit à un accroissement démesuré des forces de la production et à une décroissance correspondante des moyens de consommation. » Certes, il est difficile d'étouffer en soi un mouvement d'indignation et de mépris quand on songe que ceux qui accusent avec une pareille audace notre constitution économique d'avilir et d'affamer l'ouvrier sont les mêmes hommes qui, plus funestes qu'une épidémie ou qu'une famine, sont venus, cette année, suspendre le cours, depuis vingt ans ininterrompu, des progrès populaires, qui, par leurs sinistres menaces contre la société, ont arrêté le travail, condamné le peuple à diminuer ses consommations, jeté tous les travailleurs dans l'indigence, et réduit des milliers de prolétaires à la mendicité légale, déguisée sous le nom d'assistance. Et pourtant les faits que nous avons rappelés ne contiennent pas seulement la condamnation de quelques sophistes, il faut en tirer une conclusion plus élevée. Ils démontrent qu'au lieu de désespérer le peuple, notre régime économique doit encourager sa patience, son espoir, ses aspirations. Sans doute, nous n'opposons point au pessimisme absolu des socialistes un optimisme également insensé; nous ne prétendons pas que la situation actuelle épargne à la majorité des hommes et des souffrances générales et des douleurs privées; nous nous bornons à constater une seule chose : c'est que, dans notre constitution économique, le peuple en masse tend au bien-être par une pente assurée. Ah! si l'histoire des cinquante dernières années disait le contraire, si les consommations du peuple et la vie moyenne avaient baissé depuis lors au lieu de monter, si, en un mot, les critiques dirigées par les socialistes et les révolutionnaires contre notre société n'étaient pas des calomnies effrontées, nous comprendrions que l'on vînt prêcher au peuple la croisade révolutionnaire et sociale, et qu'on voulût pousser l'humanité dans des voies nouvelles et dans les aventures de l'inconnu. Mais, puisque les faits donnent un démenti constant à cette supposition, ils proclament avec leur autorité infaillible que nous sommes sur la bonne route, que nous devons nous y avancer avec des efforts et un élan toujours croissans, et que ceux

qui tentent d'en faire sortir le peuple ne sont que d'ignorans agitateurs, des paresseux inquiets, des esprits malades et funestes.

J'arrive à la seconde partie du réquisitoire socialiste, à celle qui attaque l'économie politique, à ce que j'ai appelé le point de droit, à la question de science pure. Ici la polémique du socialisme s'appuie sur un préjugé d'ignorance. Je ne relèverai pas l'outrecuidance avec laquelle les socialistes traitent cette pauvre économie politique; j'essaierai seulement de préciser, entre elle et eux, le point du débat. La première chose qu'ils lui reprochent, c'est justement de vouloir rester ce qu'elle est, c'est-à-dire une science, au lieu de devenir ce qu'elle serait entre leurs mains, c'est-à-dire un roman.

Comme toutes les sciences positives, l'économie politique a dû fixer et circonscrire son domaine. L'économie politique proprement dite s'est donc bornée, premièrement, à observer et à décrire les faits, les circonstances, au milieu desquels s'accomplit le travail humain, au milieu desquels l'homme produit, consomme et échange ses produits contre ses consommations; secondement, à formuler en lois les divers rapports qui lient nécessairement ces faits entre eux. L'économie politique enseigne donc comment la richesse se forme et se distribue; telle situation étant donnée, tels faits étant mis en présence, elle indique les relations qui s'établiront entre eux et les conséquences qui en découleront. Comme toute science pure, elle devient donc, entre les mains de ceux qui la consultent et qui l'appliquent, particuliers, peuples ou gouvernemens, une lumière, une aide, un instrument d'amélioration ou de progrès; comme toute science, elle a pour fin principale et dernière le bien de l'homme, mais, comme toute science aussi, elle est, dans ses principes, indépendante des applications plus ou moins heureuses, plus ou moins habiles qu'on en peut faire. Ce n'est pas elle qui a créé les faits qu'elle décrit, et elle ne peut les modifier qu'en les éclairant; ce n'est pas elle qui a créé l'intelligence et les forces limitées de l'homme, et sa liberté capable d'un bon et d'un mauvais choix. Elle ne peut pas plus saisir le bien-être complet que la philosophie le vrai absolu ou le souverain bien. Elle ne s'adresse qu'à une partie de l'homme, et, dans la pratique, elle se subordonne chez l'individu à la morale, et à la politique chez les peuples. Enfin, comme toutes les sciences de l'ordre moral, elle est dominée dans ses applications par ces deux principes fondamentaux de la nature humaine, la liberté et le progrès. Augmenter progressivement la liberté humaine dans la sphère de la richesse, par le travail et la production libre, par la répartition libre et le libre échange des produits, tel est le premier et le dernier mot de l'économie politique. Eh bien! voilà ce qui fait son crime aux yeux du socialisme. Assurément, l'économie politique, science récente, dont les débuts datent à peine d'un siècle, est bien loin encore d'avoir fait pénétrer entièrement ses principes dans la consti-

tution et le gouvernement des sociétés modernes; mais comme, dans sa foi au progrès, elle attend tout des réformes et ne demande rien aux révolutions, le socialisme lui attribue les vices des institutions sociales; comme elle défend et exalte la liberté, le socialisme la rend responsable des accidens douloureux par lesquels l'homme paie tous les agrandissemens de cette faculté sublime. Supposez un sot ou un fou qui attribuerait à l'astronomie les naufrages des navigateurs imprudens, qui accuserait la médecine d'avoir inventé les maladies et la mort, qui soutiendrait que la morale est la cause des crimes qui désolent l'humanité, et vous aurez une idée des griefs que tous les socialistes, depuis Fourier jusqu'à Proudhon, ont articulés contre l'économie politique.

Entrons un instant sur le terrain même de la science, pour voir les trouées que le socialisme y a faites. Les socialistes révolutionnaires croient battre sans réplique les économistes sur trois questions : la détermination de la valeur, la théorie du produit net et la concurrence. C'est là, vous pourrez vous en convaincre par la lecture des livres de MM. Proudhon, Louis Blanc et Vidal, que viennent aboutir, sous la forme scientifique, ces ardentes questions de droit au travail, de propriété, de communisme, débattues avec tant de passion sous la forme populaire. Là est le nœud que les socialistes mettent les économistes au défi de trancher. Voyons.

La définition de la valeur est le premier problème de l'économie politique, la valeur est le premier fait qu'elle rencontre, la première idée qu'elle conçoit, le premier mot qu'elle prononce. Le produit que je crée pour le consommer, mes besoins et mes désirs lui assignent un rang dans l'échelle des objets que la nature m'invite à m'approprier; il a pour moi une valeur. Outre cette valeur qui m'est personnelle, dont je suis pour moi-même le seul arbitre, — absolue en ce sens, — ce même produit, si je veux m'en servir pour l'échanger contre un objet que je ne peux créer ou m'approprier directement moi-même, a encore une valeur comparative, mesurée à l'objet que je désire, et dont l'estimation doit être débattue, concertée entre le propriétaire de cet objet et moi. Ainsi la valeur est à la richesse ce que la mesure est à l'étendue, ce que le temps est à la durée. L'estimation de la richesse, c'est-à-dire de tout ce que l'homme consomme et produit, ne peut se faire qu'en valeurs. Le premier problème de l'économie politique a donc été celui-ci : Y a-t-il une mesure typique fixe, invariable, des valeurs, un moyen de les estimer également dans l'échange? Dans l'enfance de la science, les esprits novices ont cru qu'une pareille mesure pouvait exister; c'est la terre, ont dit ceux-ci; c'est l'or, ont crié ceux-là; c'est le blé, ont prétendu les uns; c'est le travail, ont affirmé les autres, jusqu'à ce qu'enfin l'on ait reconnu qu'un étalon absolu de la valeur n'existait pas et ne pouvait pas exister. Qu'a-t-on fait alors? On a étudié, décrit les deux aspects sous lesquels la valeur se présente. On a

distingué la valeur d'usage, celle que les choses ont pour nous lorsque nous les consommons, de la valeur d'échange, celle que nous donnons aux choses lorsque nous voulons échanger des produits contre des produits. C'est la valeur d'échange qui marque aux choses leur prix, c'est-à-dire leur rang dans la hiérarchie des valeurs, déterminée elle-même d'un côté par les besoins variables de notre nature et de la civilisation, d'un autre côté par leur abondance ou leur rareté et le travail qu'elles ont coûté. En un mot, et j'emprunte cette phrase à M. Proudhon lui-même, « l'utilité fonde la valeur, le travail en fixe le rapport, et le prix est l'expression qui traduit ce rapport. » Mais il est évident que, les élémens et les coefficiens des valeurs étant variables, le prix des choses n'est que la mesure flottante et approximative de leur valeur intrinsèque.

Qu'on ne s'effarouche point de cette analyse abstraite; on va voir que le contre-sens sur lequel repose tout le socialisme prend naissance dans ces premières obscurités de la philosophie de l'économie politique, et que, suivant la route que l'on choisit à ce point de départ de la science, on aboutit, comme le socialisme, à la négation de la propriété et à la spoliation du capital. Voici en effet comment les socialistes argumentent; leur théorie est compendieusement exposée dans le livre de M. Vidal sur *la Répartition des richesses*. Des deux valeurs, quelle est, se demandent-ils, la valeur sociale ou celle qui représente la richesse réelle, effective de la société? C'est, répondent-ils, la quantité des choses nécessaires à la satisfaction des besoins de cette société, c'est la valeur de consommation. Jusque-là ils sont dans le vrai et ne s'écartent point des principes économiques; mais ils ajoutent que la valeur d'échange, la valeur vénale, le prix, dénature et fausse la richesse sociale au profit de ceux qui possèdent le plus et au détriment de ceux qui ont le moins; ils prétendent que, les choses ayant un prix relatif et la comparaison des prix étant la règle des échanges, chacun cherche à augmenter la valeur d'échange de sa marchandise, c'est-à-dire à s'enrichir lui-même, au lieu d'en augmenter la valeur de consommation, qui enrichirait la masse. Enfin, l'économie politique ne pouvant étudier et comparer les valeurs qu'autant qu'elles sont définies, qu'elles ont pour ainsi dire reçu un nom dans ce vocabulaire des échanges qui s'appelle le prix courant, que lorsque, par conséquent, elles sont devenues échangeables, l'économie politique est accusée de « sacrifier l'homme à la richesse, » d'aboutir « forcément à l'odieuse exploitation de l'homme par le servage et par le salariat. » On voit donc la gravité de cette question dans notre lutte avec les socialistes; on la sentira davantage, lorsqu'on saura que c'est de là qu'ils partent pour établir, dans leur théorie du produit brut et du produit net, que, le produit brut correspondant à la valeur de consommation et le produit net à la valeur échangeable, ce produit net que se

partagent les détenteurs des capitaux est un vol commis au préjudice de la masse de la nation sur son produit brut, qui équivaut à la totalité de ses consommations. Il faut bien suivre ces sophismes provoquans jusque dans les ténèbres métaphysiques où ils se dérobent comme des oiseaux de la nuit.

J'ai exposé l'objection des socialistes. Quelle en est la conséquence? C'est la condamnation et la suppression de la valeur échangeable. Peut-on imaginer une absurdité plus inouie? Le socialisme voudrait qu'il n'y eût qu'une seule valeur; il voudrait trouver un étalon unique et invariable des valeurs; il voudrait, pour parler comme l'école, connaître la valeur en soi. Il le dit en ces termes, sous la plume de M. Vidal : « Le prix, c'est tout autre chose que la *valeur*. Une marchandise peut être vendue à sa juste valeur, elle peut être vendue au-dessus, elle peut être vendue au-dessous. Or, on demande ce qu'elle *vaut* et non ce qu'elle est payée; on demande combien elle *devrait* être vendue et non pas combien elle est vendue. Sur ce point, la réponse des économistes se réduit à ceci : Le prix est ce qu'il est à un moment donné; il varie même d'heure en heure. » Après cette tirade, aveu si naïf d'une inintelligence complète des élémens et des conditions mêmes de l'économie politique, M. Vidal croit avoir beau jeu contre J.-B. Say, M. Rossi et les économistes, et c'est lui qui se met à taxer les autres d'ignorance! Or, M. Vidal retourne à l'enfance de la science. Si ses paroles ont un sens, il croit qu'il peut y avoir une valeur fixe, absolue, indépendante des variations des lieux et des temps, d'après laquelle la tarification de tous les produits serait déterminée pour l'éternité. Mais la notion même de l'échange exclut une pareille idée. Pour supprimer la valeur échangeable, ou pour la fixer invariablement, il faudrait supprimer d'abord l'échange; car sur quoi repose l'échange? Sur un marché consenti librement entre deux producteurs. Dire que ce marché est librement consenti, c'est dire que l'estimation de la valeur qui en résulte est nécessairement variable, accidentelle, mobile; qu'elle est subordonnée aux besoins, aux goûts, aux caprices des deux parties contractantes. C'est ainsi que le Péruvien échangeait avec l'Espagnol un morceau d'or contre un morceau de fer. M. Vidal et les socialistes ne pourraient supprimer la valeur d'échange que dans une association où tous les produits, mis d'abord en commun, seraient répartis ensuite à chacun par une autorité directrice, et où la commutation des choses entre les membres serait interdite; là, en effet, l'estimation des choses n'aurait de mesure que la satisfaction du besoin : M. Vidal suppose une association semblable pour définir la valeur utile; mais encore faudrait-il que cette association n'eût aucune relation avec le dehors, sans quoi la valeur d'échange reparaîtrait aussitôt. Ici comme partout le socialisme conclut à la mort de toute liberté, à l'impossible et à l'absurde.

Rendons ceci plus sensible par un exemple, et montrons en même temps que la valeur d'échange, dans la série du progrès industriel, se rapproche autant que possible de la valeur utile, sans qu'on puisse pourtant affirmer qu'elles coïncident jamais parfaitement.

Supposons deux associations telles que les définit M. Vidal : l'une en Amérique produisant du coton, l'autre en France produisant des tissus de coton; celle-là ayant besoin de donner du coton pour se procurer des tissus, celle-ci de donner des tissus pour acquérir la matière première. Quelle est, pour l'association américaine, la mesure de la valeur utile du coton qu'elle produit? C'est la quantité de tissus qu'elle a besoin de se procurer moyennant son coton. Il en est de même, en retournant les termes, pour l'association française. Si, des deux côtés, le besoin est égal ou également défini, c'est-à-dire si chaque association peut fixer d'avance l'étendue de son besoin, il est clair que, pour chacune, la valeur d'échange et la valeur utile seront une seule et même chose; mais si le besoin ne peut être prévu avec précision, s'il demeure incertain, variable, l'appréciation relative des deux produits change : ils ne peuvent plus, au moment du marché, se mesurer réciproquement et avec exactitude par leur valeur utile; une inconnue s'introduit de part et d'autre dans l'équation; la spéculation commerciale, c'est-à-dire le jeu à l'imprévu et le calcul du probable, intervient dans l'estimation de la valeur, qui prend alors le caractère de valeur échangeable. C'est justement dans des circonstances semblables qu'ont lieu toutes les opérations commerciales. A moins de nous ramener à la tente du pasteur nomade ou au domaine du vieux Romain qui ne consommaient que ce qu'ils avaient eux-mêmes produit, je dis que le fait de l'échange, avec le double caractère de la valeur qui en est inséparable, se manifestera partout et toujours. Maintenant, le fait simple que j'ai supposé, imaginez-le multiplié, compliqué, croisé entre cent mille, un million d'associations ou d'individus, embrassant cent ou mille produits, et vous aurez les échanges tels qu'ils s'accomplissent et s'accompliront sans cesse dans l'univers, avec plus ou moins d'activité, plus ou moins d'étendue, mais avec les mêmes caractères. Au sein de ce mouvement complexe, la valeur utile sera toujours estimée par le besoin, et la valeur échangeable sera toujours la valeur utile diversement modifiée, augmentée ou diminuée, suivant la proportion variable qui pourra se supputer entre les degrés des divers besoins à satisfaire et la somme des divers produits à échanger. On doit remarquer que plus les produits seront nombreux, plus la concurrence sera active, et plus la valeur vénale, la valeur en échange tendra à se rapprocher de la valeur utile, celle que déterminent simplement les besoins. Les économistes ont eu par conséquent raison de dire que vouloir fixer la mesure invariable et absolue de la valeur, ainsi que le demandent les socialistes, c'est chercher la quadrature du cercle. En raillant les

économistes parce qu'ils n'ont pas découvert cette mesure, les socialistes sont donc aussi spirituels que des gens qui se moqueraient des mathématiciens, parce que la géométrie ne peut trouver le rapport de la diagonale au côté du carré. Les socialistes n'ont réussi par là qu'à montrer, au début même de la science économique, qu'ils étaient incapables en grammaire de comprendre la définition d'un mot, en logique de saisir le rapport qui unit deux idées, en arithmétique commerciale de concevoir cette règle de trois par laquelle les négocians établissent leurs prix et qu'ils appellent un arbitrage.

C'est pourtant d'une absurdité aussi palpable que les socialistes font sortir la négation de la propriété, l'illégitimité prétendue des revenus du capital, de l'intérêt de l'argent. Ce mot si célèbre de M. Proudhon, *la propriété, c'est le vol*, ce mot qui, après avoir été le scandale de la tribune nationale, fait aujourd'hui la joie du vaudeville, ce mot qui nous menace toujours pourtant de nouvelles barricades, et qui, suivant son auteur, doit nous tuer, ce mot est la dernière conclusion de la folie que nous venons de discuter. M. Proudhon tire cette conclusion de la théorie du produit brut et du produit net, et il prétend avoir fait reculer sur ce terrain tous ceux qui ont essayé de le réfuter. « La démonstration socialiste, écrivait-il dans son dernier pamphlet, a été poussée jusqu'aux dernières limites de la précision et de l'évidence mathématique, et jamais, il ne faut pas se lasser de le dire, jamais les soi-disant économistes n'ont osé s'engager sur ce terrain. La propriété est impossible, a dit le socialisme, parce qu'elle suppose dans la société une chose absurde et contradictoire, à savoir une différence entre le produit net et le produit brut; parce que, pour satisfaire aux exigences de ce faux principe et du droit qu'on en fait résulter, le propriétaire-capitaliste entrepreneur est obligé de vendre 100 ce qui ne lui coûte que 80, et que le travailleur-consommateur salarié ne peut payer que 80; parce que, dans ce régime d'exploitation usuraire, d'extermination réciproque, les produits ne s'échangent plus contre des produits, les réalités contre des réalités, mais contre des ombres, contre des fictions! » Dans son ouvrage sur les *Contradictions économiques*, M. Proudhon, en 1846, jetait à la société, sur le même sujet, le même défi et les mêmes menaces : « Depuis six ans, j'ai soulevé cette effroyable contradiction; pourquoi n'a-t-elle pas retenti dans la presse? pourquoi les maîtres de la renommée n'ont-ils pas averti l'opinion? pourquoi ceux qui réclament les droits politiques de l'ouvrier ne lui ont-ils pas dit qu'on le volait? Pourquoi?... Victimes du monopole, consolez-vous! si vos bourreaux ne veulent pas entendre, c'est que la Providence a résolu de les frapper: *Non audierunt*, dit la Bible, *quia Deus volebat occidere eos.* » On ne doit plus mépriser de pareilles provocations dans un temps où elles peuvent se traduire en coups de fusil et en coups de poignard.

Qu'est-ce donc que cette contradiction du produit brut et du produit

net? Voici d'abord la définition des économistes, nous l'empruntons à J.-B. Say : « La valeur produite est le produit *brut;* cette valeur, après qu'on en a déduit les frais de production, est le produit *net.* » Or, suivant que l'on veut parler du produit total d'une nation ou du produit d'un individu, J.-B. Say attache un sens différent à cette distinction. « A considérer une nation en masse, dit-il, elle n'a point de produit net; car les produits n'ayant qu'une valeur égale aux frais de production, lorsqu'on retranche ces frais, on retranche toute la valeur des produits. La production nationale, la production annuelle, doivent donc toujours s'entendre de la production brute. » Cela se comprend bien : à prendre une nation en bloc, comme une individualité, ses produits ne s'estiment que par leur valeur utile; ils valent pour elle ce qu'ils lui ont coûté, c'est-à-dire que leur valeur est mesurée par la somme des besoins qu'il a fallu satisfaire pour les produire. Cependant faisons ici une observation qui doit éclaircir la suite de ce débat : n'oublions pas qu'à côté du produit national annuel, il y a le capital national, la richesse permanente du pays; n'oublions pas que, si le produit national ne coûte que les frais qu'il a consommés, en lui-même il a une valeur plus grande que ces frais, car il augmente chaque année la richesse nationale, il accroît la force de production du pays, il tend d'année en année à diminuer les frais de cette production. Ainsi, je suppose que dans la production de la France, cette année, cent millions aient été dépensés en travaux publics, en constructions de chemins de fer, de canaux et de routes; cent millions en achats d'instrumens de travail nouveaux, de nouvelles machines, etc. : il est évident que cette production aura pour résultat de diminuer les frais de la production de l'année prochaine. En diminuera-t-elle pourtant la valeur intrinsèque, effective, la valeur utile pour le pays? Évidemment non, puisqu'au contraire elle procure les moyens de produire davantage, c'est-à-dire de satisfaire un plus grand nombre de besoins. Ainsi, s'il est vrai qu'une nation puisse dire en un sens que son produit annuel vaut, au point de vue des frais, ce qu'il lui a coûté, il est aussi incontestable que, si cette nation est en voie de progrès, son produit a une valeur utile supérieure dont le surplus va augmenter le capital national, la richesse publique, et, par là, se répandre sur tous ses membres. Ce point établi, revenons aux définitions de J.-B. Say. « La production nette ne peut s'entendre que lorsqu'il s'agit des intérêts d'un producteur par opposition à ceux des autres producteurs. Un entrepreneur fait son *profit* de la valeur *produite,* déduction faite de la valeur *consommée;* mais ce qui est pour lui valeur consommée, comme l'achat d'un service productif, est, pour l'auteur de ce service, une portion de *revenu.* » Ceci est encore d'une évidence manifeste; comme nous l'avons vu pour les particuliers, qui ne produisent que par l'échange et pour l'échange, la valeur se traduit nécessaire-

ment en valeur vénale, et ils se partagent entre eux, en propriété, en profit, en revenu, l'accroissement annuel du capital national.

Voici cependant comme M. Proudhon dénature un phénomène si naturel. Par cette répartition de profits et de revenus, le principe de Say, dit-il, cesse d'être vrai, « puisque, par l'effet du monopole, le chiffre des *prix de vente* est de beaucoup supérieur au chiffre des *prix de revient*. Or, comme c'est cependant le prix de revient qui doit acquitter le prix de vente, puisqu'une nation n'a en réalité d'autre débouché qu'elle-même, il s'ensuit que l'échange, partant la circulation et la vie sont impossibles. » Pour reproduire dans toute sa force l'objection de M. Proudhon, je transcris le passage de son mémoire sur la propriété où il l'a exposée pour la première fois : « En France, vingt millions de travailleurs répandus dans toutes les branches de la science, de l'art et de l'industrie, produisent tout ce qui est utile à la vie de l'homme. La somme de leurs salaires réunis égale par hypothèse 20 milliards; mais, à cause du bénéfice (produit net et intérêts) avenant aux monopoleurs, la somme des produits doit être payée 25 milliards. Or, comme la nation n'a pas d'autres acheteurs que ses salariés et ses salarians, que ceux-ci ne paient pas pour les autres, et que le prix de vente des marchandises est le même pour tous, il est clair que, pour rendre la circulation possible, le travailleur devrait payer cinq ce dont il n'a reçu que quatre. » Enfin M. Proudhon résume sa théorie en cette formule : l'ouvrier ne peut pas racheter son propre produit!

Il n'y a qu'un homme comme M. Proudhon, blasé sur les contradictions abasourdissantes de l'antinomie et tout offusqué de la passion révolutionnaire, qui ait pu, sans sourciller, affronter l'extravagance d'une pareille conclusion. Ainsi M. Proudhon n'a pas remarqué que, si son objection était vraie, elle ne frapperait pas seulement les profits du capital, les revenus de la propriété, mais elle anéantirait la possibilité même de l'industrie. Si le travailleur est forcé de payer 100 la chose pour laquelle il n'a reçu que 80, si le salaire ne peut racheter dans un produit que la valeur qu'il y a mise, autant dire que le travailleur ne peut rien racheter, que le salaire ne peut rien payer. En effet, dans le prix de revient, il y a toujours quelque chose de plus que le salaire de l'ouvrier, et, dans le prix de vente, quelque chose de plus que le profit de l'entrepreneur : il y a, par exemple, le prix de la matière première, souvent payé à l'étranger. Si M. Proudhon ne se trompe point, quand il n'y aurait plus ni entrepreneur, ni propriétaire, ni capitaliste, quand nous serions tous travailleurs, jamais donc, avec nos salaires, nous ne pourrions payer le prix même de revient. Pourquoi d'ailleurs n'applique-t-il pas dès à présent sa théorie aux entrepreneurs eux-mêmes et ne va-t-il pas jusqu'à soutenir qu'un architecte qui achète une maison se condamne à mourir de faim? Au premier aspect, le raisonne-

ment de M. Proudhon est donc le comble de l'absurdité. Quand on l'applique à la réalité, on rougit d'être obligé de répondre à d'aussi insolentes niaiseries. Prenez un ouvrier dans une manufacture de tissus, et voyez si, avec son salaire, il ne rachète pas aujourd'hui une plus grande quantité de son produit qu'il ne pouvait en racheter avant le régime industriel et l'établissement des machines. Dans ses excellentes *Lettres sur l'organisation du travail*, M. Michel Chevalier parle du moulin de Saint-Maur qui, avec vingt ouvriers, est en état de moudre chaque jour le blé qu'il faut pour cent mille rations de soldats. Placez un de ces ouvriers en face des cinq mille rations qu'il fabrique en douze heures, et demandez-lui s'il n'y a dans la valeur de ce produit que celle que son travail y a mise et s'il se tiendra pour volé tant qu'on n'élévera pas son salaire au chiffre de cette valeur? Si la théorie de M. Proudhon n'était pas un non-sens, il y a long-temps que l'échange, la circulation et la vie, comme il dit, seraient impossibles ou seraient en train de disparaître. Or, il est certain, au contraire, que, dans la période de vingt années qui a précédé la révolution de février, au lieu de décroître, les consommations du peuple ont doublé. Les faits, aussi bien que la logique, démasquent la monstrueuse erreur de M. Proudhon; mais quelle est la cause de l'égarement d'un si outrecuidant raisonneur? Il n'a oublié qu'une chose dans son hypothèse, c'est l'accroissement continuel du capital national; il a oublié que cet accroissement se constate pour tous les travailleurs, ceux de l'entreprise comme ceux de la main-d'œuvre, en profits et en revenus; il a oublié que cet accroissement, d'une part, se capitalisant en dépenses reproductives, se résout immédiatement en salaires, et, d'un autre côté, augmentant sans cesse les forces de la production et la quantité des produits, tend à abaisser sans cesse les prix de vente vers la limite des prix de revient, et à rajuster, autant que cela est compatible avec la liberté humaine, la valeur d'échange à la valeur utile, en sorte que, si l'on pouvait peindre par une image matérielle la marche ascendante du travail, de la richesse nationale et du bien-être général, il faudrait se représenter une pyramide renversée dont la pointe toucherait le sol et qui élèverait dans l'infini sa base mouvante et continuellement élargie.

Telle est la méprise de M. Proudhon. Il faudrait toute la brutalité de langage habituelle à cet écrivain pour la qualifier avec ce qu'elle mérite de sévérité au point de vue des conséquences sociales qu'il en tire et de dédain au point de vue de la science. M. Proudhon s'enfonce si carrément dans cette erreur, qu'après l'un des passages que nous avons cités il ajoutait : « Par le roulement du numéraire et la faculté qu'il a de pouvoir se replacer sans cesse, 2 milliards produisent actuellement comme 25 : dette publique, 6 à 7 milliards; hypothèques, 8 milliards; obligations et actions, 6 milliards; escompte et circulation,

5 milliards. En sorte qu'un capital qui, dans l'hypothèse aujourd'hui démontrée fausse de la légitimité de l'intérêt, ne devrait entretenir au plus, à la moyenne de 69 centimes par jour et par tête, que 400,000 parasites, en fait vivre 5 millions, la septième partie de tout un peuple. » J'en appelle à M. Proudhon lui-même : s'il avait lu ces lignes dans une publication communiste, lui qui tire si grande vanité de son érudition économique, de quel mépris n'eût-il pas accablé le malheureux scribe qui aurait eu le malheur de les tracer! Quoi! confondre le numéraire, le capital circulant, avec la richesse sociale et le capital national! attribuer à la vertu du numéraire qui court de main en main cette accumulation de travail, ce capital consolidé qui, appliqué à la dette publique, représente une prime d'assurance politique payée à l'état; — à la dette hypothécaire, une transmission prochaine de propriété ou un accroissement de la valeur de la terre; — aux obligations et actions, une multiplication des instrumens de travail, une augmentation des forces productives du pays; — à l'escompte enfin, le crédit, c'est-à-dire la transformation fertilisante des profits et des revenus en entreprises nouvelles, en travail, en salaires et en produits; — confondre tout cela avec le rôle du numéraire pour nous montrer la moitié de la nation comme spoliée et l'autre moitié comme vivant de rapine, quelle méchante et plate ignorance! eût dit M. Proudhon. « Tant qu'un fait plus puissant ne sera pas opposé à la propriété, ces attaques ne sont bonnes qu'à ameuter la gueuserie! »

Ce fait plus puissant, est-ce le prétendu fléau de la concurrence, cet *hobby-horse* de M. Louis Blanc, qui le fournira? Je ne suivrai pas M. Blanc ni les socialistes dans leurs critiques de la concurrence, d'ailleurs si souvent et si victorieusement réfutées. J'en dis tout de suite la raison : c'est que personne ne nie les maux particuliers et les souffrances personnelles qui pèsent encore sur les hommes sous le régime industriel. Loin de là : quoique de jour en jour décroissans, nous croyons pourtant ces maux inhérens à la nature humaine telle qu'elle nous est connue, car ils sont la condition et la conséquence nécessaires de la liberté. Mais les socialistes font une confusion perpétuelle que le sens commun, trop long-temps insulté par eux, devrait enfin leur interdire : les socialistes, comme je l'ai déjà observé, confondent sans cesse la question particulière et la question générale. Ils posent d'abord la question dans les termes généraux : il s'agit de rechercher quelle est, pour l'humanité en masse, la condition la plus heureuse; puis, dans la discussion, ils ne s'occupent plus que des accidens particuliers. Il y a des négocians qui se ruinent, il y a des ouvriers qui chôment, hélas! nous ne le savons que trop; mais, avant de conclure de là contre le régime de la concurrence, il faut examiner si, dans son ensemble et prise en masse, la société ne voit pas l'intensité de ses

maux diminuer, le degré de son bien-être augmenter à la faveur de ce régime? Les faits et la science répondent affirmativement. Procéder autrement, conclure du malheur particulier contre l'amélioration générale, c'est raisonner comme des gens qui diraient : On peut se tuer en tombant de cheval, donc l'équitation est un exercice homicide et funeste; on peut se casser une jambe en courant, donc la fraternité commande de donner l'exostose au genre humain. En supprimant de la sorte les chances du mal, on mènerait l'homme, de mutilation en mutilation, à l'intelligence et au bonheur des huîtres. Il y a une farce italienne où Arlequin, plus conséquent et plus profond que M. Louis Blanc, dit que nous serions parfaits, si nous n'étions ni hommes ni femmes.

Je crois avoir tenu ma parole et avoir prouvé, en suivant les socialistes sur leur terrain, que leurs accusations contre la société ont pour base le mensonge et la mauvaise foi, et leurs accusations contre l'économie politique l'ignorance ou la dureté d'esprit. Il reste à examiner leurs systèmes, mais il n'est pas nécessaire de les discuter tous; ils reposent tous, en effet, sur un même fondement. Si ce fondement est légitime, ils sont tous vrais; s'il est chimérique, ils sont tous faux. On peut donc les juger tous d'un seul coup.

Je lisais dernièrement, dans un écrivain du XVIIIe siècle, l'anecdote suivante sur Maupertuis, ce philosophe matérialiste que M. Villegardelle, un de nos communistes les plus spirituels, a placé parmi les patrons du socialisme. Maupertuis, étendu dans son fauteuil et bâillant, disait un jour : Je voudrais dans ce moment-ci résoudre un beau problème qui ne fût pas difficile. Ce mot, dit le narrateur, peint l'homme tout entier. Je ne doute point que si M. Villegardelle et ses amis eussent existé en ce temps-là, Maupertuis, dans un de ces momens de béate indolence, n'eût pris sur lui de résoudre la question de l'organisation du travail, telle que les socialistes la conçoivent. A leur gré, en effet, ce problème est fort beau; mais il n'est point difficile. Voici en quoi il consiste. Les socialistes considèrent un peuple ou l'humanité comme un seul homme et raisonnent ainsi : Que faut-il pour qu'un homme assure son existence? Il faut qu'il connaisse ses besoins et qu'il produise ce que ses besoins lui demandent. Que faut-il donc pour qu'un peuple ait le bien-être? Il faut tout simplement dresser le recensement de ses besoins; une fois ce recensement accompli, il n'y aurait plus qu'une chose à faire : on enrôlerait des hommes dans chaque branche de la production, comme on enrôle aujourd'hui des marins et des soldats; on saurait combien il faut d'agriculteurs, combien de fileurs, combien de tisseurs, combien de tailleurs, combien de cordonniers, etc. Les citoyens seraient répartis, par un mode quelconque, dans chaque métier; la production serait mise en commun : la somme des produits

serait divisée par le nombre des citoyens, et le quotient serait le lot de chacun. Réduit à ses termes les plus généraux, voilà tout le socialisme, voilà le but final de tous ses systèmes, et ils sont infidèles à leur propre nature, s'ils s'écartent de ces limites. En effet, que reprochent les socialistes à l'économie politique? C'est, comme M. Louis Blanc, de ne pas mettre en rapport les forces de la production avec les moyens de consommation; c'est, comme M. Proudhon, de laisser dévorer la substance du prolétaire par les profits arbitraires du capital, et d'exposer la vie du peuple aux chances des crises périodiques du commerce et de l'industrie; c'est, en un mot, de ne point chasser l'inconnue de l'équation de l'offre et de la demande. J'ai donc raison de dire que tous les systèmes socialistes, à moins qu'ils ne consentent à prendre à leur compte le crime qu'ils reprochent à l'économie politique, à moins qu'ils ne se comprennent pas eux-mêmes et qu'ils ne sachent pas ce qu'ils veulent, doivent, par des procédés divers ou semblables, arriver à ce même résultat : supprimer l'inconnue du problème de la production et de la répartition des richesses; diriger l'offre, c'est-à-dire la production, comme si toutes les demandes de la consommation étaient d'avance connues; organiser enfin le travail de telle sorte que l'existence d'aucun homme ne soit plus exposée un seul jour aux chances de l'imprévu. Si poser le problème de la sorte était le résoudre, on voit que Maupertuis eût pu le trancher, dans l'espace d'une digestion, en bâillant d'aise dans son fauteuil à bras. Ce n'est pas plus difficile que le palais qu'Ésope se chargeait de bâtir en l'air, pourvu seulement qu'on fît parvenir les matériaux de l'édifice aux maçons enfantins balancés dans une corbeille au bec des aigles.

L'assimilation de l'humanité ou d'un peuple à un homme est-elle juste? Voilà toute la question. Sans doute on voit des hommes isolés borner leurs besoins et produire avec très peu d'effort à la mesure de leur appétit. L'Indien d'Amérique n'a plus rien à faire quand il a tué sa proie; le sauvage de la Nouvelle-Hollande s'endort dans une délicieuse hébétude lorsqu'il a mangé le poisson de sa pêche après l'avoir suspendu de la main un instant sur une tourbe embrasée; le lazzarone, avec le salaire d'une course, gagne sa pitance de macaroni et peut boire comme un lézard tout son soûl de soleil et de paresse pendant une grasse journée. Mais les besoins d'une multitude d'hommes, d'un peuple, qui en serait le peseur et le jaugeur patenté? Pour les évaluer, il faudrait commencer par mettre des limites aux besoins et par conséquent au travail de chaque individu; il faudrait ensuite poser des limites au nombre même des consommateurs; il faudrait que l'état, comme disait M. Proudhon dans une de ses boutades heureuses, mais inconséquentes, contre les communistes, se chargeât de faire lui-même les

enfans; puis, pour proportionner les ressources aux besoins, il faudrait encore que le pouvoir social pût gouverner les saisons ou en prévoir les variations; il faudrait qu'il fût magicien ou astrologue, car la condition de toute subsistance et de tout produit est enfermée dans l'incertitude des récoltes qui fournissent les alimens et les matières premières. Et quand tout cela serait possible, qu'aurait-on obtenu? Une société mise en cage qui vendrait à chaque instant, sous toutes les formes de l'activité humaine, son indépendance, c'est-à-dire l'essor de sa grandeur vers l'infini, pour le plat de lentilles et l'assouvissement brutal de la bête. Mais tout cela est impossible. Non, vous n'enlèverez jamais radicalement l'inconnu, l'imprévu, l'incertain des lois du travail et de la répartition des produits; car le besoin réside dans l'homme, où il s'agrandit par le désir auquel aucune prévision ne peut assigner des bornes, et la satisfaction du besoin dépend de la nature, que l'homme s'approprie partiellement, il est vrai, mais qui toujours aussi, par ses lois et ses accidens mystérieux, échappe en partie à nos prévisions ou à nos forces.

Si je ne devais rester fidèle au plan de cette étude, je montrerais dans l'examen détaillé des diverses utopies socialistes tous les non-sens, toutes les contradictions, toutes les impossibilités où cette fondamentale erreur les entraîne; mais cette réfutation serait maintenant superflue après la série de publications qui ont discuté sous toutes les formes les erreurs pratiques du socialisme. Je n'ai sur ce point qu'à renvoyer le lecteur aux ouvrages que j'ai indiqués en tête de ces lignes. C'est un devoir surtout d'insister plus particulièrement sur un livre d'une portée bien plus haute, les *Lettres sur l'organisation du travail*, de M. Michel Chevalier. Les circonstances au milieu desquelles ces lettres ont paru ajoutent le mérite du citoyen au talent de l'économiste. Je ne sais plus quel Omar de la veille, quel barbare de l'invasion de février venait d'enlever à l'économie politique et à M. Michel Chevalier sa chaire du Collége de France; c'était la même chaire où M. Michel Chevalier avait si dignement remplacé ce martyr de la cause conservatrice et libérale, l'infortuné M. Rossi. M. Michel Chevalier répondit noblement et courageusement à cette mesure du pouvoir révolutionnaire, qui, fidèle à ses stupides instincts de destruction, étouffait la voix de la science, au moment où il donnait au socialisme une tribune au Luxembourg et une armée dans les ateliers nationaux. M. Michel Chevalier en ce moment même reprit avec la plume, nos lecteurs s'en souviennent, cet enseignement sensé, savant, ingénieux, toujours élégant, quoique pratique, qui lui a marqué une place si élevée parmi les économistes contemporains. Telle est l'origine des *Lettres sur l'organisation du travail*, qui, malgré toutes les publications qui l'ont suivie en foule, demeurent le livre le plus complet que nous possédions sur les questions sociales

actuelles. L'économie politique n'oubliera point le service que M. Michel Chevalier lui a rendu dans une circonstance si critique.

Mais, pour achever le jugement du socialisme, il reste à considérer les moyens par lesquels il travaille à s'emparer de la société, ce que l'on pourrait appeler sa politique. Résumons d'abord ses caractères comme doctrine : dans l'ordre philosophique, il se trompe sur la destinée de l'homme en lui promettant le bonheur sur la terre; il ne peut promettre à l'homme le bonheur terrestre, d'un côté, qu'en niant Dieu, ou en annulant ses attributs, ou en blasphémant sa providence, de l'autre, qu'en divinisant les vices de nos instincts et les caprices de nos passions, en exaltant le matérialisme, et enfin en asservissant la liberté de l'individu à la tyrannie des masses. Économiquement, il se trompe sur les conditions matérielles des sociétés, comme il avait erré sur la destinée de l'homme. C'est la haine des conditions actuelles qui l'inspire; aveuglé par cette haine, il accuse mensongèrement les institutions nécessaires sur lesquelles toute société s'appuie, il leur attribue des maux dont elles ne sont pas responsables, il leur reproche d'aggraver des douleurs qu'elles atténuent au contraire par des soulagemens progressifs et continuels. Enfin cette même passion le détourne de l'étude ou de l'intelligence de la science économique, et, comme il aborde cette science avec un parti pris et des conclusions arrêtées d'avance, il en outrage tous les principes et en confond toutes les applications. Vous pouvez maintenant comprendre la politique naturelle du socialisme. — Le socialisme, malgré ses protestations contraires, nie le progrès, parce que le progrès des faits suppose la raison du passé et la légitimité du présent, parce que le progrès des idées, fondé uniquement sur les adhésions libres de la raison à la vérité, exclut l'emploi des violences matérielles et de la force physique : le socialisme est révolutionnaire. — Le socialisme détruit la nationalité et le patriotisme, parce que le patriotisme est un sentiment qui nous rend amoureux et fiers de notre pays dans le passé, et qui nous fait en quelque sorte contemporains, par la mémoire et par le cœur, des vicissitudes de son histoire, parce que l'histoire est, comme le progrès, la gloire du passé et la justification du présent, parce que les nations ont un génie comme les hommes ont une ame, et que vouloir mutiler un des caractères de ce génie comme une des facultés de l'ame, c'est les tuer : le socialisme est révolutionnaire. — Le socialisme allume et entretient des haines irréconciliables, parce qu'il pousse le flot des passions populaires contre des problèmes insolubles : le socialisme est révolutionnaire.

Le socialisme est la dernière forme et la dernière secousse de la révolution; il n'a rien inventé. Les plus violens de ses adeptes proclament Robespierre comme le grand initiateur et le grand martyr de leur cause, et ils ont raison de se placer sous l'invocation de cette mémoire

exécrée. Ce qui s'appelle aujourd'hui *parasitisme, rapines du capital*, etc., en argot socialiste, s'appelait *négociantisme* en patois jacobin dans les discours de Robespierre et les proclamations de Carrier. On trouva dans les papiers de Robespierre une ébauche informe où cet esprit faux et féroce s'était confié à lui-même l'épouvantable ressort de sa politique. « Les dangers intérieurs, écrivait-il, viennent des bourgeois. Pour vaincre les bourgeois, il faut rallier le peuple;... il faut que l'insurrection s'étende de proche en proche toujours sur le même plan, que les sans-culottes soient payés et restent dans les villes; il faut leur procurer des armes, les *colérer*, les éclairer. Quand le peuple sera-t-il éclairé? Quand il aura du pain, et que les riches et le gouvernement cesseront de soudoyer des plumes et des langues perfides pour les tromper; lorsque leur intérêt sera confondu avec celui du peuple. Quand leur intérêt sera-t-il confondu avec celui du peuple? *Jamais.* » Ne reconnaissez-vous pas dans ce langage la politique socialiste qui s'est déroulée sous nos yeux depuis la révolution de février? Le socialisme révolutionnaire est donc une démence de l'esprit, une révolte de la chair et du sang, une colère des passions; il n'est ni une doctrine ni une foi. Le socialisme, c'est la guerre.

Le socialisme est toute la révolution de février, disent ceux qui ont pris à cette révolution la part la plus active et la plus militante; mais jusqu'à présent, grace à Dieu, le socialisme n'a été encore pour la France, comme la révolution de février, qu'une leçon et une menace, c'est-à-dire un avertissement. La France est toute-puissante encore contre ce fléau : au bout de cette guerre, c'est son existence qui est en question; elle se défendra, nous le voyons bien depuis dix mois, avec ce victorieux instinct de conservation que Dieu a départi aux peuples comme aux individus. Dans tout ce qui l'a conduite au bord de l'abîme, — hommes, partis et doctrines, — elle voit maintenant des ennemis qu'il faut repousser. Dans tout ce que le socialisme attaque, religion, liberté, propriété, hiérarchie, discipline, elle doit voir sa sauvegarde et son salut. Pour nous tous, nous pouvons continuer la lutte avec confiance, car nous avons avec nous le progrès, la science et la foi. D'ailleurs, tous ceux qui aiment la France avec la fierté des souvenirs ont brûlé leurs vaisseaux, car, si le génie de notre nation devait, après avoir subi ces affronts qui l'ont humilié depuis dix mois, jamais succomber sous le désastre d'une république socialiste, quel est celui de nous qui voudrait lui survivre?

EUGÈNE FORCADE.

LE ROMAN

DE MŒURS IRLANDAIS

PAR LEVER.

The Knight of Gwynne, by Lever. — *Harry Lorrequer*, by the same. —
The O'Donoghue, by the same.

La crise irlandaise de 1847, qui n'était pas seulement une famine, mais une révolte, a préludé à nos catastrophes présentes et aux terribles aventures que les peuples européens courent aujourd'hui. L'Irlande, placée à l'avant-garde de nos misères, a poussé le cri de guerre des sauvages avant la bataille. Elle souffrait à peu près des mêmes maux que nous : beaucoup d'iniquités sociales; une population sans principes et sans pain; le matérialisme sensuel distribuant une civilisation inégale et une éducation fausse; la barbarie renaissant hideuse du sein des corruptions; une mauvaise répartition du travail et du capital, surtout de grands vices moraux, surexcités par une année de disette et les affres de la faim.

Nous sommes aujourd'hui trop occupés de nous-mêmes pour penser beaucoup à l'Irlande, dont la situation néanmoins contient de sévères et utiles enseignemens. Depuis des siècles, ce pays étrange et prédestiné était revenu, en sens contraire du mouvement européen, à l'état de barbarie vers lequel d'autres races se précipitent avec une ferveur insensée. Condamnée à l'assimilation, l'Irlande ne veut pas la subir; l'indépendance qu'elle cherche est sa ruine. Elle organise sa destruction par sa fierté, et sa fierté s'accroît de sa misère. Comblez le détroit ou détruisez ces vices : tout changera; mais rien n'a changé encore. L'Ir-

lande, ne voulant pas, malgré sa position géographique, être membre de la communauté britannique, reste à l'état de province mécontente et de province détachée du centre, envieuse, haineuse, ennemie de la métropole. L'esprit de clan la domine, les prétentions hostiles la rongent, les individualités révoltées la dévorent. Pleins de sagacité, de courage et de génie, malins, moqueurs et bons enfans, les Irlandais, au lieu d'entrer dans le concert social, le dérangent. Supérieurs à leurs voisins par l'esprit, la saillie, la facilité, la grace et l'ardeur, mais toujours battus dans la vie pratique, ils se vengent par la haine. Ils voudraient être républicains et sont monarchiques, riches et sont paresseux, maîtres et ne savent pas se gouverner. Toujours enfans, ils poursuivent la chimère avec une ardeur de vivacité héroïque, et cette recherche de l'impossible à travers les chances de l'imprévu dévore leurs ressources, anéantit leurs forces, détruit leur avenir et extermine leurs générations.

Si je parle ainsi sans pitié de cette charmante et triste race, c'est que tous les vices qui la perdent sont les nôtres; c'est encore parce que les philanthropes, ces tartufes dangereux qui nous ont trompés, ont représenté l'Irlande sous les couleurs les plus fausses. Pour l'Irlande comme pour nous, la question que l'on croit politique est toute morale. Rendez l'activité saine à ces ames envieuses et orgueilleuses, elles vont diriger des bras actifs. Relevez les principes détruits, et vous verrez ces vives intelligences reconstruire la société. En vain leur donnerez-vous des formules. Si l'on examine les plaies de la France depuis cent ans, on reconnaîtra que les formules ou constitutions politiques, essais renouvelés sans cesse d'organisation et de guérison impossibles, touchent à peine au fond des choses, et qu'en dépit des philosophes spéculatifs, la question va plus loin. Vous créerez un parlement ou deux parlemens; vous ferez l'aumône sur une grande échelle; vous tracerez des chemins de fer; vous protégerez l'agriculture et le commerce; vous proclamerez des lois favorables au pauvre: en vain. A moins de changer les ames, vous n'empêcherez pas que le paysan n'aime mieux mourir de faim dans son haillon, et se battre avec le voisin après boire, que vivre honnêtement et laborieusement sous un toit d'ardoise, à côté d'un champ pénible à cultiver. Travailler est une dure chose; épargner est une occupation pleine d'ennui: allez donc proposer ces compensations froides et insuffisantes à des hommes qui depuis cinq cents années s'enivrent de tous les hasards de la vie sauvage, et dont le génie essentiellement méridional répugne aux vertus modérées.

Le génie irlandais offre un des plus singuliers mélanges que la civilisation et les migrations des races aient produits. Keltes-Milésiens, ces Gascons du Nord, jetés par les chances politiques dans les cadres du teutonisme anglo-saxon, gardent du génie oriental l'indolence sujette à de terribles réveils, et du vieux keltisme la rapidité d'action. Comme

nous, ils passent vite de la pensée à l'acte. A la véhémence, à la crédulité, à l'apathie orageuse et ardente de l'Asiatique, l'Irlandais joint la souplesse et la versatilité du Kelte. L'amour et la guerre lui sont nécessaires. Sa nullité politique et son infériorité commerciale le repoussent souvent dans l'ivresse et l'orgie, qui, sous un autre soleil et dans une autre situation, ne le séduiraient pas. Un éternel combat lui sert de distraction et de soulagement. Quand il ne se bat pas, il crie et simule ainsi la lutte dont il ne peut pas jouir. La conversation des gens du peuple est un drame et un tapage perpétuels. Jusqu'aux enfans qui sortent du collége et vont à la promenade trouvent l'occasion d'attaquer les passans; le peuple s'en mêle; on s'attaque, on se défend à coups de pierres. Sans but pour son activité et étouffant sous sa destinée, l'Irlandais reste fidèle à sa triste patrie; c'est le beau côté de son caractère. Le sillon irlandais ne s'efface pas; il est partout reconnaissable dans les sphères de l'art, de la poésie ou de la politique. La jeune fille d'Irlande, aux yeux bleus et aux cheveux noirs, pleine de séductions et de caprice, chante ses mélodies nationales, folâtres et farouches, mélancoliques et joyeuses, qui des mouvemens lents et douloureux s'élancent sans transition aux rhythmes les plus vifs. Enfin, une vieille civilisation du Midi se cache au fond de cette barbarie du Nord, un rayon de soleil apparaît sous les nuages, un éclat de poésie orientale sourit à moitié sous les larmes et les haillons. Étrange et triste grandeur! la politique même est un peu folle en Irlande, ce dont personne en France n'a droit de s'étonner; tout en prenant ses grelots et secouant sa marotte, elle excite les émeutes, casse des têtes, affame gaiement des populations, met les villages au niveau du sol et se perd en frais d'éloquence qui ruinent le pays et enrichissent le pays voisin. Ce n'est pas à nous, hélas! qu'il appartient de la blâmer.

Telle est l'infortunée Irlande qui représente deux races mortes : le keltisme, écrasé et étouffé par les Teutons et les Romains, et les vieux Phéniciens ou Ibères. On dirait que les Irlandais, dans leur extravagance désespérée, comprennent leur situation, et qu'ils entendent le *bannchie* planer en gémissant sur l'Ile Verte et lui annoncer la mort. Quand le *bannchie* (*banshee*) se lamente au-dessus d'une maison, quelqu'un y mourra; le bannchie est le génie des races anciennes, l'ame totale de la famille et du clan. Cette désolation semble respirer même dans le paysage irlandais, qui ne ressemble à aucun autre. Les lignes des montagnes y sont bizarres et brisées. Dans les cavités profondes de ses blocs superposés, le granit fait place aux bruyères de couleur écarlate et à la verdure sombre des fougères. Sur les flancs des collines serpentent et tombent, à plis sinueux, des milliers de cours d'eau qui écument sur les arètes des rocs, et vont se réunir, en gémissant, dans le creux des vallées. Le long des côtes, il y a des *glens* ou ravines de

plusieurs lieues de longueur, où vous ne rencontrez d'autres êtres vivans que quelques moutons qui n'ont pas même de bergers. La plainte éternelle des vents, le long murmure des vagues et la hutte solitaire du paysan cachée sous les yeuses, ajoutent encore à ce caractère douloureux. Il semble impossible qu'un être humain habite sous ces morceaux de granit placés debout sans ciment, ou qu'il se contente de ces murailles de torchis surmontées d'un toit de paille, et qui n'ont pas coûté 10 shellings. Du côté de l'Océan, au sommet du promontoire, la silhouette d'un enfant qui garde une ou deux chèvres, et dont les membres nus sont à peine garantis par un mauvais morceau d'étoffe trouée, se dessine sur le bleu du ciel; il chante quelque vieil air gaëlique dont il ne sait pas les paroles, ou quelques paroles dont il ignore le sens. Depuis sa naissance, il n'a vu que les nuages qui passent dans le ciel, les lueurs errantes sur le marécage et les rêves superstitieux que sa mère lui a répétés. Tout ce qu'il connaît de la civilisation, c'est qu'il y a là-bas une petite chapelle, et plus loin, entre deux murailles de rochers à pic, une cabane couverte de chaume adossée au granit, et dont l'enseigne se balance sous l'orage : c'est une *chebîne* ou auberge qui n'est guère visitée que par les contrebandiers, et dont l'unique chambre est à la fois cuisine et salon, salle à manger et chambre à coucher. On s'y réunit pour maudire les *Saxons* et chercher le moyen de les battre. Souvent une galerie souterraine pratiquée dans les flancs du roc sert de réceptacle à des barriques d'eau-de-vie, à des ballots de dentelle, à des fusils et à de la poudre que l'on vend dans l'intérieur, ou qui alimentent les insurrections périodiques du pays. La maîtresse du lieu, Irlandaise de race pure, se laisserait tuer plutôt que de trahir ses complices, matelots et pirates, maquignons et repris de justice, unis par un lien commun, la haine de l'Anglais.

L'Irlandais vaut son pesant d'or,
Et le Saxon n'est bon qu'à pendre!

Ce refrain, rédigé depuis des siècles en deux vers gaëliques et chanté en chœur dans la *chebîne* par les buveurs de whiskey, n'a pas cessé de retentir d'un bout de l'Irlande à l'autre. Vous l'entendez dans les rues de Dublin et au milieu des *bogs* qui couvrent les parties centrales de l'île : c'est le résumé complet du sentiment national, la pensée indélébile de l'Irlande et tout son code politique.

Si vous faites quelques lieues de plus et qu'il vous soit permis d'entrer dans ce château féodal, reconnaissable à ses deux tours carrées et crénelées que rejoignait autrefois une muraille maintenant détruite, vous y trouvez exactement les mêmes mœurs : même animosité, même étourderie, même fureur impuissante contre l'étranger et le Saxon. Toutes les misères morales et matérielles s'y montrent sur une plus grande échelle. Manoir délabré, ferme dilapidée et forteresse en ruine,

ce singulier château est ouvert de toutes parts; tout y parle de négligence séculaire et d'indolence invétérée. Une forêt d'ormes inégaux a poussé sans culture sur les parapets et dans les fossés. Un ou deux bâtimens à toits pointus, couverts d'ardoises brisées, s'élèvent, plantés de travers, à la place de la tourelle du centre ou de la salle de réception. Des charrues en mauvais état et des herses rouillées sont jetées pêle-mêle au milieu des écussons armoriés et des débris d'ogives; moutons, bœufs et chiens de chasse se promènent lentement le long des terrasses écroulées qui descendent vers la mer; les bassins et les viviers sont encombrés de plantes parasites qui répandent au loin leurs miasmes putrides. Enfin, si vous pénétrez sous la voûte dont les pierres se détachent et tombent, vous ne trouverez personne pour vous recevoir, et vous pourrez traverser sans encombre une vaste cour aux dalles brisées, obstruée de ronces et de débris. De grands corridors déserts vous montreront à droite et à gauche les portes ouvertes d'appartemens abandonnés et qui n'ont plus même de meubles. Toute la famille, qui porte un nom plus antique que celui des Coucy, s'est réfugiée dans une tourelle à demi conservée. Là, elle vit *sans nul pensement*, comme dit La Fontaine, sur les débris de sa gloire et de sa fortune. Le feu brille dans la grande cheminée; souvent le chorus de l'orgie se mêle au bruit de l'océan voisin; le patriarche goutteux, dont la veste brodée et fanée a vu de meilleurs jours, et dont l'œil pétille encore sous son front large couronné de boucles blanches, n'est pas le dernier à maudire le Saxon; demi-paysan et demi-gentilhomme, il porte des bas de laine noire, une vieille culotte de velours tanné, des boucles qui simulent le diamant, le jabot du temps de Louis XV et l'habit à la française. Il a passé sa vie à vendre bon marché et acheter cher, et à « brûler la chandelle par les deux bouts, » comme dit Panurge. Son jeune fils, lieutenant de cavalerie, et son fils aîné, qui doit hériter du titre, marchent dans la même voie. Le patrimoine ayant disparu tout entier, on n'a plus souci de rien, et il y a cent à parier contre un que tous conspirent ensemble ou isolément contre les oppresseurs. Bien que le domaine et le château en ruines soient hypothéqués ou engagés pour le double de leur valeur, et que l'inextricable labyrinthe des créances usuraires qui ont englouti le patrimoine remonte à six générations au moins, personne n'ose faire déguerpir la famille. Ses vassaux, tout aussi pauvres qu'elle, chasseraient les envahisseurs à coups de fusil ou de bâton. Que la nécessité ou le hasard amènent un Anglais dans ces parages déserts, on ne lui indiquera pas sa route; des essaims de mendians déguenillés l'entoureront en pleurant et en riant pour lui demander l'aumône, et le dernier paysan de la montagne sera mieux accueilli que cet étranger.

En redescendant vers la partie centrale de l'île, vous trouvez les *bogs*,

terrains marécageux et incultes, dont l'aspect, plus triste et plus sombre, n'est pas moins sauvage. Plus loin encore, de vastes domaines sont semés de tanières qui renferment une population innombrable de bêtes à figure humaine et à deux pieds, presque nues, toujours placées entre l'ivresse et la faim, entre le sommeil de la brute et le combat sanguinaire. Dublin, celle des capitales de toute l'Europe que l'on visite le moins, n'a pas un caractère moins étrange. Des équipages aussi splendides et aussi élégans que ceux de Londres et de Vienne circulent dans les rues, et des quartiers tout entiers sont remplis de cette population affamée dont j'ai parlé tout à l'heure. Il y a des caves peuplées de gueux et de mendians plus pittoresques que ceux dont la cour des Miracles se remplissait autrefois. C'est là que les moteurs de troubles vont recruter leurs soldats, et que, pour 1 ou 2 shellings, on enrégimente des bataillons formidables. Les jours ou plutôt les nuits de grande assemblée, quand il s'agit d'élire un chef d'émeute ou de faire marcher ces troupes de désordre, on suspend devant le repaire un transparent qui représente une demi-lune et que l'on éclaire de l'intérieur : ce signe vénéré défend aux profanes l'accès de la taverne. Cependant les bals du château, les séances des clubs, les courses de chevaux, les paris extravagans continuent; les intrigues et les conspirations politiques ne cessent pas, et le bonheur de l'une des races les plus intéressantes qui soient au monde se perd dans ce dédale de luxe et de misère.

Je ne suis pas de ceux qui prennent parti pour les oppresseurs; le droit du plus fort n'est que le droit de Caïn, et je n'admets pas davantage le droit de la ruse. L'Angleterre, depuis le règne d'Élisabeth, s'est conduite avec l'Irlande comme une maîtresse égoïste et une fanatique ennemie. Dieu la punit. Il faut qu'elle supporte maintenant la plaie qu'elle a envenimée de ses mains. Elle a d'abord méprisé l'Irlande comme sauvage, et, en effet, les tribus australasiennes le sont moins aujourd'hui que l'Irlande du XIVe siècle. Au commencement du XVIIe, quand l'envoyé de l'un des petits rois d'Érin se présenta devant Jacques Ier couvert d'un drap de laine pour costume de cérémonie, les prières des chambellans ne purent l'engager à dormir dans un lit. Il se coucha sur les cendres mêmes du foyer, dans la cheminée. Ce mépris s'aggrava de haine à l'époque de Cromwell, quand les sauvages catholiques d'Irlande refusèrent d'abdiquer leur foi et se battirent à outrance contre les hérétiques leurs maîtres. De 1620 à 1830, le calvinisme le plus intolérant a été, on le sait, le pivot de la politique anglaise, et les iniquités de la Grande-Bretagne envers l'île voisine furent les crimes d'une haine religieuse et d'une intolérance calviniste plutôt que ceux d'un pouvoir oppressif. Aujourd'hui même les philosophes protestans ne s'étonnent pas quand on entasse sur des vaisseaux mal gréés, qui font voile pour l'autre monde, des milliers de malheureux

papistes irlandais, hâves, nus et affamés, dont les Saxons puritains sont bien aises de se débarrasser ainsi. En 1847, trois cent mille Irlandais catholiques quittèrent leur île natale pour aller chercher aux États-Unis du pain ou la mort. Les nouvelles villes de l'Amérique septentrionale sont remplies de ces malheureux, qui non-seulement accroissent la puissance déjà formidable d'une nation ennemie, mais répandent dans le Nouveau-Monde la contagion de leur haine.

Maintenant l'esprit anti-papiste s'efface en Angleterre, et elle voudrait moraliser cette race négligée trop long-temps, dénuée de principes, et fléau de ses tyrans. En vain l'Angleterre donne du pain aux pauvres qui la gênent; dès que les pauvres ont compris qu'ils étaient gênans et que l'aumône était une prime accordée à l'embarras qu'ils causaient, ils sont devenus plus paresseux et partant plus pauvres.

« On ne peut pas, dit la *Chronique de Limerick* d'août 1846, se procurer de moissonneurs; ils aiment mieux aller tendre la main sur les grandes routes ou quêter les aumônes de la paroisse. C'est en vain que depuis mercredi dernier les plus beaux épis de blé nous sourient de toutes parts, courbant la tête sous leur glorieux fardeau; il n'y a personne pour les recueillir, pas de faucille pour les abattre. Encore une semaine d'un temps pareil, et nous perdrons la moisson tout entière. Il est impossible d'arracher ces gens-là au plaisir de la mendicité et au bonheur de leurs haillons. Quand ils auront bien souffert, ils s'embarqueront pour l'Amérique avec quelques pommes de terre pour voir du pays, bien plus que pour échapper à la famine. »

C'est ainsi que l'Angleterre est punie de la mauvaise éducation qu'elle a donnée à sa jeune et sauvage sœur. Les pauvres trouvent-ils que les aumônes qui doivent remplacer le travail ne sont pas suffisantes, ou que le travail lui-même, quand ils l'acceptent, est trop pénible, ils s'assemblent et se révoltent, brûlant et pillant tout sur leur passage. Quelquefois ils instituent les travaux qui leur conviennent le mieux, travaux la plupart du temps factices et dérisoires, se réservant le droit de se les faire payer après.

« En septembre 1846, dit la même *Chronique de Limerick,* une centaine d'hommes se rassemblèrent à Coonagh, armés de bêches et de pioches, et pratiquèrent un grand fossé au milieu de la route. Au milieu de ce fossé, ils plantèrent une borne, et sur cette borne ils placèrent un drapeau auquel était affiché le document suivant, trop curieux pour ne pas être rapporté : « Sachez « bien que la suzeraine de Currafin (symbole des ouvriers et laboureurs du can- « ton) est venue visiter l'arrondissement de Thenorth, et qu'ayant vu que de ce « côté il n'y avait pas de travaux publics assez bien payés, elle nous a com- « mandé de faire ce que nous faisons, ajoutant que, si on lui donne la peine de « revenir une seconde fois, on en verra les conséquences. Que personne ne s'a- « vise de combler ce fossé, ou d'interrompre notre œuvre présente, ou d'empê- « cher qu'on nous la paie; terribles et puissantes seraient les vengeances par la « vie et par la mort! »

En effet, il fallut payer les laboureurs irlandais selon le taux qu'ils avaient fixé. La plupart des révoltes irlandaises n'ont pas d'autres motifs : la faim accrue par la paresse et la paresse excitée par l'aumône.

Telle est la trame douloureuse dont se composent tant de misères matérielles et morales, et dont le contre-coup double et permanent frappe l'Angleterre par l'Irlande et l'Irlande par l'Angleterre. L'état de la propriété et la subdivision du territoire en petites parcelles qui suffisent à peine à nourrir celui qui les occupe achèvent la ruine du pays. Le propriétaire anglais ou irlandais de vingt mille acres de terrain n'habite pas une contrée dangereuse pour lui, où le moindre fermier ou tenancier mécontent va le frapper au coin d'un bois, au détour d'une haie, d'une balle de pistolet, ou d'un coup de massue. Il ne prend aucun soin de son domaine, dont il abandonne la gestion au *middle-man,* agent qui lui paie une rente; puis il s'en va en pays étranger toucher le revenu brut du sol qu'il possède. En son absence, on divise et subdivise encore ce territoire; le *middle-man* y trouve son intérêt. Grace à une multitude de sous-locations, le terrain, déjà si morcelé, nourrit bientôt une horde de misérables êtres qui pullulent en proportion de leur détresse : vraie garenne d'animaux sauvages, dont chacun se nourrit à peine pendant les années ordinaires en cultivant un ou deux pouces de terre; à la première année de disette, la fièvre et la faim les emportent par milliers. « Quand je visitai Donegah (dit M. Otway, commissaire royal), je reconnus que, plus la terre était divisée, plus les paysans étaient misérables. A Raphoe spécialement, l'extrême misère avait réduit hommes et femmes à l'état de squelettes, et beaucoup d'entre eux se tenaient au lit, n'ayant pas de vêtemens pour se couvrir. » Qui le croirait? cette vie affreuse a des charmes pour les sauvages Irlandais! Ils goûtent dans cette indépendance affamée une espèce de jouissance farouche qu'ils ne veulent échanger contre aucune liberté raisonnable; on leur arracherait plutôt la vie que ce coin de terre qui fait leur orgueil, et qui les tue au lieu de les nourrir. Ils mettent le feu aux maisons des magistrats qui essaient d'organiser leurs domaines et de les cadastrer d'après un plan moins déraisonnable. Pourvu qu'ils aient leur petit *skibberlen* ou jardin de trois pieds carrés, qu'ils maudissent les Saxons à leur aise, qu'on leur fasse l'aumône et qu'ils puissent aller à la messe sans pratiquer aucune des vertus que le catholicisme commande, ils se soumettent en aveugles à la fatalité.

Je me suis plu à étudier ces curieux caractères de l'Irlande morale dans une série de fictions qui ont joui de quelque popularité et qui ont été écrites et publiées par M. Lever. Je ne m'occuperais pas d'une analyse détaillée de ces fictions, si elles n'avaient trait à plusieurs points importans de l'histoire des races et de la morale politique, surtout si

elles n'éclairaient admirablement le fond des mœurs de l'Irlande. Tous les exemples, et, si l'on veut, tous les types de la race irlandaise s'y trouvent, depuis le dernier vagabond qui va boire à *la Lune* de Dublin, cabaret infect du quartier des gueux, jusqu'au chef de parti et au membre du parlement. Les meilleurs et les pires de ces personnages sont également sans principes. Le prêtre jovial Martin Doyle, abbé joufflu, tel qu'on les rêvait au temps de la réforme, et qui apparaît dans sa gloire à la fin d'un repas, lorsqu'il quête au nom de la Vierge, en haine des Saxons, les shellings et les guinées des convives repus, n'a pas d'idées morales plus arrêtées que Lanty Lawler, marchand de chevaux qui vend les secrets du gouvernement aux conspirateurs et les projets des conspirateurs au gouvernement. Je n'estime pas plus Tom Heffernan, maquignon politique des consciences, ami de lord Castlereagh et qui apporte à son maître l'appoint de douze votes dans une matinée, jouant ce jeu pour s'amuser, froidement, sans intérêt, ainsi qu'on joue une partie de billard, que le voleur de profession Fresney, qui rançonne les riches pour donner aux pauvres. Dans cette société hors de ses gonds, la notion du bien moral a disparu, et cette société est perdue. Les héros sont les destructeurs; la négation hardie est seule honorée; une fureur folâtre contre les institutions sociales ravit toutes les ames. L'idole populaire est un gentilhomme musculeux, vingt fois ruiné, que ses créanciers n'osent pas saisir, toujours ivre, toujours lucide dans l'ivresse même, Hercule intelligent, ami du peuple avec lequel il boxe et se grise; grand joueur, aristocrate renforcé, prodigue d'aumônes, d'injures, de coups de poing, de générosités et de coups d'épée, et dont la vieillesse ne calme pas la fougue invincible et n'affaiblit pas la popularité joyeuse. Ce type de *Bagenal Daly*, le chef-d'œuvre de M. Lever, n'a pu se développer qu'en l'absence de toute vie sociale régulière. Le célèbre O'Connell lui ressemble en quelques points; grace à cette analogie, O'Connell a été roi, vingt années durant, du pays dont il aggravait la misère et creusait le tombeau.

Reproducteur fidèle de ces types extraordinaires, M. Lever mérite l'attention. S'il fallait le juger comme simple romancier, la critique aurait trop à reprendre dans ses œuvres. Vulgarité des plans, trivialité des incidens et des péripéties, redites et longueurs, abus des dialogues sans signification et sans effet, exagération des ressorts mélodramatiques, enfin absence ou inégalité de style, — malgré ces défauts et d'autres encore, un intérêt vif s'y attache, un intérêt réel : ils sont éminemment nationaux. Caractères et passions, politique et morale, qualités et vices, tout est de souche hibernoise dans *O'Donoghue*, le *Sire de Gwynne* et *Lorrequer*. *Harry Lorrequer* est le récit d'aventures; le *Sire de Gwynne*, le roman politique; *O'Donoghue*, la narration pittoresque et sentimentale. Ce dernier roman s'accorde complétement avec les vieux et

nobles instincts de l'Irlande; aussi est-ce le meilleur ouvrage de l'écrivain.

La ferveur irlandaise, d'ailleurs assez contraire au bon ton, anime le récit de *Lorrequer*, où l'on trouve les gesticulations italiennes et les élans picaresques des Espagnols, que ne corrige pas la grace facile du Midi. Les aventures de *Henriot Lorrequer* (Harry Lorrequer) nous offrent les mécomptes d'un sous-lieutenant fort étourdi; on ne peut pousser plus loin que ce personnage la vivacité, la bravoure et l'inconséquence. Il se met en route aujourd'hui dans une chaise de poste et fait cinquante lieues sans prendre haleine, sous l'orage, pour rattraper une diligence qui n'est pas encore partie. Demain, jouant le rôle d'Othello pour l'amusement de ses amis, il se couche sans se débarrasser de l'enduit dont il a noirci sa figure, et à six heures du matin il apparaît à la revue devant son colonel et tout l'état-major, l'épée en main, revêtu de son uniforme, mais orné d'une physionomie et d'un visage mauresque. Courant sans trêve et sans relâche de mariage manqué en mariage manqué, il finit par échapper malgré lui-même à une soixantaine de liens matrimoniaux; cette vivacité d'écureuil, l'exposant à mille mésaventures, le balance éternellement du succès à la défaite. Toujours sur la grande route du succès, il reste toujours en route. Il ne pense à rien, se jette dans un guêpier, en sort par miracle, touche un but inespéré, le manque, recommence, espère toujours, fait encore naufrage et remet à la voile. Enfant par la naïveté du caprice et l'adoration de l'imprévu, Lorrequer est l'Irlandais par excellence. Suivons-le à cette table d'hôte de Dublin, qui groupe la plus mauvaise compagnie de l'Europe. Raffinement, indolence, étourderie, grossièreté, luxe, pauvreté rebutante, tout y est; ce petit coin de l'Europe, placé en dehors de la brillante sphère du commerce anglais et des splendeurs aristocratiques, réunit et concentre quelques-uns des accidens les plus baroques de la civilisation et de la barbarie. Il y a là des officiers qui n'ont servi qu'au Mexique, des chanoines qui font courir et parient, des coquettes qui se prétendent religieuses, des chanoinesses qui jouent un jeu d'enfer, et des savans qui savent mieux le kelte que l'anglais. N'oublions pas parmi ces grotesques le bon docteur Finucane, un étrange docteur, dont le nom est moins singulier que la vie.

A trente-cinq ans, il ne s'occupait que d'expéditions plaisantes et de facéties plus dignes de Figaro que de la gravité de sa profession; honnête cependant, brave, spirituel, babillard comme une pie, fécond en histoires de toutes les espèces, ne disant pas un mot de vérité quand il plaisantait, il ne proférait pas un mensonge dans la vie sérieuse. Finucane avait cinq pieds tout au plus, les cheveux crépus, la figure ronde, l'air riant, les joues fraîches, la repartie vive, et se connaissait assez bien en chirurgie, habileté particulière que ses concitoyens mettaient

souvent à profit, car il ne se passait pas huit jours qu'il ne servît de témoin utile dans quelque duel. Résolu d'ailleurs à s'amuser de tout, descendant évidemment de Fingal, dont son nom (Finucane) n'est qu'une forme altérée, il ne paraissait jamais que vêtu de noir, et ne prononçait pas deux paroles qui ne fissent rire aux éclats cette société d'hommes enfans, ce monde de héros souvent burlesques. On sait que le duel, non la représentation et le simulacre du duel, mais le combat à mort avec toutes ses chances, est un événement de chaque jour dans la vie du véritable Irlandais, qui n'y pense pas plus qu'à s'en aller dîner en ville, et accomplit d'une façon très naturelle cette nécessité de sa vie nationale. Finucane ne faisait pas autre chose que de raccommoder des bras et des jambes endommagés par cette habitude destructive. Montrons-le, non dans le style beaucoup trop diffus de l'auteur, mais du moins en conservant les traits principaux du portrait que M. Lever lui a consacré.

« D'où venez-vous donc, docteur? demandèrent simultanément deux ou trois voix au moment où, tout couvert de poussière, il entrait dans la petite salle enfumée où les convives de la table d'hôte prenaient le thé. Quel nouveau *fun* avez-vous à nous raconter?

— La vie est triste! s'écria le docteur du ton le plus dégagé et le moins mélancolique; le pauvre O'Flaherty, cet officier que vous avez tous vu souvent, est mort d'un grand coup d'épée que lui a donné Curzon. Je l'ai soigné trois jours; impossible de le sauver.

« Ces paroles furent suivies d'une lamentation générale, oraison funèbre de nature à satisfaire les mânes du défunt.

— Il avait bu tant de bouteilles de claret! si bon écuyer! entendant si bien la plaisanterie et comprenant si admirablement la théorie des dettes dans toutes leurs ramifications!

« Alors on se mit à raconter les aventures d'O'Flaherty, et ce fut une légende qui n'en finissait pas.

— A propos d'aventures, s'écria le jeune Lorrequer, vous connaissez sans doute celle dont j'ai été le héros avec Finucane?

— Non, non! s'écrièrent tous les assistans; racontez, sous-lieutenant. Prenez une bonne tasse de thé, et dites-nous cela.

— Ce n'est pas trop à mon avantage, et vous rirez peut-être de moi; je le permets aux dames, en l'honneur du beau sexe; quant à ces messieurs, ils me connaissent.

— Allez toujours, sous-lieutenant, et que Dieu vous bénisse! Ce sera votre sixième duel pour votre compte.

— Et mon quatre-vingt-douzième pour les autres, reprit le docteur en se redressant. Parlez, mon cher Lorrequer.

— C'était donc en 1839. A cette époque, où, grace aux querelles des orangistes et des non-orangistes, les balles sifflaient d'un bout à l'autre bout de l'Ile-Verte, je fus appelé par un ami qui demeurait à Naas et qui allait avoir une affaire d'honneur. Pas un moment à perdre. Je me trouvais à Dublin quand je reçus la

lettre, et je n'eus que le temps de courir à l'hôtel des malles-postes, ma petite valise sous le bras. Hélas! la malle-poste était partie! Manquer à l'amitié! cela était impossible; vous me connaissez. Par la pluie battante et par l'orage, me voilà donc avec mon parapluie et ma valise roulant en chaise de poste à travers les chemins (et quels chemins!), jurant après le postillon et finissant par atteindre le petit village de Konoby, où la malle-poste venait de s'arrêter. C'était mon affaire, et je reconnus d'un coup d'œil le vieux conducteur de la malle-poste, à son grand chapeau, tellement trempé de pluie, que l'eau jaillissait de tous les bords comme de la vasque d'une fontaine antique, et à sa figure rouge, ensevelie dans une énorme cravate de même couleur. Jamais triton ou naïade ne représentèrent plus complétement la pluie, l'humidité, le déluge. Il essayait de se réchauffer devant le feu de l'hôtellerie, et, quand il me vit entrer :

— Vous venez avec nous, monsieur? me dit-il. Voilà un temps abominable et qui durera. Vous ne comptez pas prendre une place d'extérieur?

— D'extérieur! allons donc! Combien de voyageurs avez-vous dans la voiture?

— Un seul. C'est un drôle de corps, s'il en fut. Il m'a demandé deux cents fois si je mettrais quelqu'un à côté de lui. L'œil inquiet, la figure jaune, je crois qu'il est malade.

— Savez-vous son nom?

— Pas de nom. Il n'a pour bagages que deux paquets de papier gris, sans étiquette et sans adresse; il ne les quitte pas un instant, et ne les perd pas de vue.

« Je m'attendis à passer la nuit en compagnie d'un de ces désagréables personnages qui sacrifient à leurs convenances ou à leurs caprices tout ce qu'ils rencontrent sur leur route. Après tout, comme la pluie tombait à torrens et que la voiture était excellente, ce voisinage de mauvaise humeur n'était qu'un petit malheur accessoire, et je montai d'un pas leste dans la malle-poste. La première chose que je rencontrai, ce furent les jambes de mon compagnon de route.

— Voulez-vous permettre? lui demandai-je. — Il ne répondit pas; mais se penchant vers l'oreille du conducteur qui allait fermer la portière :

— Comment diable a-t-il fait pour venir jusqu'ici? J'avais pris mes précautions.

— Il nous a suivis en chaise de poste, répondit le conducteur.

« Il ferma la portière vivement, et la voiture nous emporta.

« L'inconnu poussa une espèce de grognement sourd et me tourna le dos, à moi nouveau venu; j'étais intrigué par cette obstination et ce silence. J'essayai de vaincre l'une et l'autre et d'entamer la conversation.

— Voilà un horrible temps! lui dis-je. — En effet, la grêle et la pluie battaient les glaces des portières.

— Horrible! grommela le voyageur sans se retourner.

— Mauvaise route!

— Très mauvaise, et j'ai soin de ne jamais m'y hasarder sans armes.

« En disant cela, l'inconnu fit retentir un petit bruit d'armes froissées qui semblait provenir d'un paquet placé près de lui.

— Ce monsieur m'a l'air d'avoir l'ame belliqueuse, pensai-je... et après quelques minutes, gagné par le sommeil et vaincu par la fatigue, j'oscillai de manière à retomber sur l'épaule gauche de mon voisin.

— J'ai là un paquet important, me dit ce dernier en me repoussant d'une façon brutale, faites-moi le plaisir de ne pas tomber dessus.

« Je reculai sans mot dire, et dans ce mouvement de retraite un petit pistolet

que je portais toujours dans ma poche de côté tomba sur le genou de mon compagnon, qui tressaillit. — Diable! vous êtes armé aussi!

— Jamais je ne sors sans armes.

— Je l'avais deviné, soupira l'inconnu en poussant un gémissement concentré.

« Ne comprenant rien aux discours et aux manières de mon compagnon de route, qui, au bout de quelques minutes, se mit à soupirer de nouveau comme s'il eût été dans une angoisse inexprimable, je repris :

— Vous êtes malade, monsieur?

— Oui!... Ah! si vous saviez à qui vous parlez... On me connaît dans le pays... Et il soupira encore.

— Je serais désolé, monsieur, sans vous connaître, que vous fussiez malade dans cette voiture.

— Ce qui arrivera, Dieu le sait, Dieu le sait!... Je suis Barney d'Oyle, monsieur!

— Très bien, monsieur.

— Vous n'avez pas lu les journaux? Il paraît que vous êtes étranger dans le pays; il n'y est question que de moi. Je viens de passer dix-huit semaines dans la maison de santé du docteur Berry et six autres au grand hôpital; cela ne m'a fait aucun bien.

— Vraiment! répliquai-je... Je commençais à me douter de quelque circonstance peu agréable.

— Hélas! monsieur, si vous saviez qui je suis, vous ne seriez pas content de voyager avec moi.

— Mais c'est un plaisir sur lequel je ne comptais guère.

— Plaisir si vous voulez. Quand je mordis le pouce de ce pauvre Thomas Blynn, cela ne lui fit, je crois, pas grand plaisir.

— Mordre un pouce? demandai-je épouvanté, en reculant jusqu'au fond de la voiture, et pourquoi cela?

— Ah! pourquoi! pourquoi! ils ne sont pas d'accord là-dessus. Les uns disent que c'est le foie, les autres le cérébellum, ceux-ci l'épine dorsale, ceux-là le péricarde; moi je crois qu'ils n'en savent pas plus les uns que les autres.

— Et il y a un nom à votre maladie?...

— S'il y en a un!

— Lequel?

— J'aime autant ne pas vous le dire. Si j'avais un accès cette nuit... Mais je tâcherai de n'en pas avoir.

— Comment! des accès? Et l'on vous laisse sortir et prendre une place dans la diligence, quand vous êtes dans un état pareil?

— Ah!... on ne le sait pas. Je suis sûr que Rouney aboie maintenant comme un malheureux chien qu'il est.

— Rouney?

— Oui, le chien que j'ai mordu.

— Ah çà! est-ce que vous seriez hydrophobe, par hasard?

— Exactement, monsieur.

« Il y eut un grand silence; je ne respirais plus, tremblant de tous mes membres et regardant la portière, pendant que les chevaux emportaient la voiture au grand trot. L'hydrophobe continua :

— Il n'y a que huit jours que j'ai commencé à mordre, dit-il avec une gravité imperturbable; je suis dans mes bons momens.

— Mais vous ne devriez jamais sortir! interrompis-je en élevant la voix.

— Ne parlez pas si haut, je vous en prie, cela m'excite.

— Monsieur, repris-je du ton le plus bas et le plus doux, il y a de l'imprudence, dans votre état, à vous mettre en route par un temps pareil.

— Oh! si je ne rencontre ni rivière, ni fontaine, ni eau courante d'aucune espèce.... cela ira.... C'est l'eau, monsieur, c'est l'eau que je ne puis pas supporter; cela me dérange tout-à-fait.

« Cependant la voiture approchait rapidement du pont de Leighlin, et moi, qui le savais bien, je frissonnais de tout mon corps. L'œil fixé sur mon redoutable collègue, surveillant attentivement tous ses mouvemens, l'oreille au guet pour saisir les moindres nuances de sa respiration, je maudissais l'heure, la fantaisie et la chaise de poste qui m'avaient jeté dans cet absurde et cruel péril. Enfin, je l'entendis ronfler. Est-ce un symptôme précurseur de l'accès? me demandai-je. Et étendant doucement la main du côté de la portière, faisant tomber lentement et silencieusement la glace, dégageant peu à peu et sans bruit mes jambes de dessous la banquette, je finis par ouvrir lentement la portière et me glisser jusqu'au marche-pied, d'où je criai de toute ma force au conducteur: Arrêtez! je monte sur la voiture! La pluie et l'orage étaient plus violens que jamais. Ce fut une grande surprise pour le conducteur de voir un jeune homme en petite redingote et sans paletot d'aucune espèce venir s'exposer au plus horrible temps qu'on puisse imaginer. Enfin, grelottant et tout transi, je m'arrêtai avec l'équipage devant l'hôtel du Trèfle, à Naas.

« Quelque satisfait que je fusse d'avoir échappé à l'hydrophobe, un autre sentiment de curiosité me pressait; je voulus savoir ce que devenait cet insupportable voyageur, et, si cela était nécessaire, mettre la police à ses trousses. Je descendis donc lestement, et je vis l'hydrophobe, portant sous ses deux bras deux paquets de papier brun qui sans doute renfermaient ses armes, entrer du pas le plus paisible dans l'hôtel du Trèfle.

— Arrêtez cet homme! criai-je au conducteur.

— Qui cela?

— L'enragé, l'homme à la redingote verte.

« Cependant l'hydrophobe déposait ses deux paquets sur la table de l'hôtel, et, après s'être défait tranquillement de sa redingote, se plaçait devant le feu, où il chauffait ses bottes. Trois ou quatre cravates de flanelle et de soie, qui protégeaient sa figure et son cou, tombèrent successivement, et quand, suivi de la foule ébahie, je pénétrai dans l'hôtel, l'hydrophobe, se retournant :

— Comment cela va-t-il, depuis que nous avons dîné ensemble, monsieur Lorrequer? Je ne vous avais pas reconnu, ni vous non plus, n'est-ce pas?

— Quoi! c'est vous, docteur Finucane, qui vous amusez à jouer la comédie pour me faire passer la nuit sous la pluie battante?

— Un mot à l'oreille, s'il vous plaît, répondit Finucane en se levant. Vous voyez bien ces deux petits paquets? ils contiennent, à eux deux, cinquante mille livres sterling, le fidéi-commis du jeune Nelson, tué en duel sous mes yeux. J'étais seul dans la voiture, on savait que j'emportais cet argent; je vous ai pris pour un voleur et je me suis débarrassé de vous comme je l'ai pu. »

Ces puérilités amusent, et après tout Lever est un bon conteur d'anecdotes. Il les suspend comme des perles à un collier; qu'elles viennent

bien ou mal, peu importe; qu'elles aient un sens ou n'en aient pas, encore moins; tout est dit, pourvu qu'elles brillent. Enfantines ou absurdes, ces verroteries chatoient à l'œil et jouent agréablement au soleil.

Parmi ces romans, les premiers qu'il ait publiés sont assez sobres de caricatures; dans les derniers, surtout dans *Lorrequer*, les contours deviennent grossiers, les traits brutaux, les contorsions fréquentes. C'est le propre des talens inférieurs de s'épuiser en marchant; il n'y a pas de signe de force plus certain que le développement du talent dans la maturité ou la vieillesse. N'oublions pas que M. Lever a voulu décrire Paris, et cela de la façon la plus burlesque. Les Anglais se moquent si souvent de nos peintures de Londres et des tableaux de fantaisie où nous croyons retrouver la vie anglaise, qu'ils devraient bien ne pas se permettre de semblables fautes. Le « salon des étrangers, » où l'on se jette les cartes à la tête, et où M. de Villèle, M. de Talleyrand et M. de Balzac se battent à coups de chaise et de fauteuil, est d'une absurdité qui ferait rire les vivans et réveillerait les morts. Le français de M. Lever n'est pas plus exact que sa description de Paris. « Comment elle est belle!..... » signifie tout simplement : « Qu'elle est belle! » Dans les salons et les boudoirs parisiens, tels que M. Lever les dépeint, on se bat, on se grise, on se vautre comme dans un *row* de Tipperary.

Le Sire de Gwynne échappe à la vulgarité de *Lorrequer* et nous introduit dans les coulisses de la politique et de la vie élégante à Dublin. Lord Castlereagh s'y montre de profil; les séances du parlement irlandais y sont reproduites avec assez de mouvement et de verve. Néanmoins cette superficie artificielle et ce vernis factice de la pauvre Irlande laisse le lecteur assez froid; on ne s'intéresse guère à ces beaux messieurs qui se ruinent au jeu, à leurs paris et à leurs courses; on pense toujours aux misérables cabanes de Tipperary et de Connaught et aux pauvres gens qui les habitent.

Le meilleur de ces romans est l'*O'Donoghue*, qui rappelle à quelques égards le *Mauprat* de George Sand. La vie sauvage d'une vieille race gaëlique enterrée dans un château féodal au bord de la mer, ses passions véhémentes et son incurable étourderie, sa généreuse pauvreté, sa déraison profonde et pathétique, l'accord de ces caractères avec les paysages mélancoliques de la contrée et le bruissement éternel des flots de l'Océan, composent un ensemble grandiose. L'artiste n'a pas la main assez ferme; son pinceau vacille ou se trompe de touche; mais le modèle a de la beauté et se distingue par une singularité tragique et touchante. C'est dans ce livre que l'on peut étudier surtout la situation morale de cette race déplacée et dépareillée, que sa position géographique et son génie propre mettent sans cesse à deux doigts de sa perte. Les balles de pistolet sifflent, les maisons brûlent, les paysans se tuent et se mutilent. Aucun bien-être; l'héroïsme partout, le bon sens nulle part. Le drame déborde, et cependant la vie n'est pas sérieuse;

elle manque de but. On conspire par désennui, on assassine par passe-temps. A force de s'étourdir au sein de cette ivresse morale, la surexcitation devient nécessaire aux Irlandais. Une de leurs plus curieuses inventions, c'est, quand un roi, un prince, quelque grand personnage visite une de leurs villes qui n'a pas de portes, d'en faire une, pour avoir le plaisir de la lui ouvrir et l'honneur de lui en offrir les clés. En Irlande, comme en France, les masses sont théâtrales; amies des décorations et des costumes, elles suivent l'instinct; — elle n'ont pas de principe.

Ainsi du sein de la civilisation renaît la barbarie; cette dernière ramènera peut-être la civilisation. Une évolution nécessaire, analogue à celle de nos forêts, où le chêne se transforme en engrais, et où des pousses nouvelles et verdoyantes jaillissent sans cesse des *détritus* accumulés, ramène les peuples de la désorganisation à l'organisme. Mais rien n'est plus horrible et plus douloureux que la mort qui succède à la vie normale; — seconde barbarie, enfance en cheveux blancs, énervement sans grace, férocité décrépite, qui, perdant le sens divin et moral, retourne aux instincts brutaux et se courbe vers la terre.

Dans une telle contrée, la justice n'est jamais respectée. Aux assises, quand la liste des prévenus est un peu plus chargée qu'à l'ordinaire et que le peuple s'intéresse à certains d'entre eux, la force militaire est convoquée; le village devient un camp. Les gens des hameaux voisins essaient de délivrer les condamnés; on se rue sur les troupes pour arracher à la justice ces victimes infortunées; bientôt le combat s'engage, c'est ce que l'on désirait; femmes et enfans s'en mêlent; les rues se remplissent de morts et de blessés, et souvent les maisons brûlent au milieu du combat. Vient le juge de paix, quelque conspirateur émérite, qui, mécontent de ses complices, les a tous livrés un jour, a reçu sa récompense, et qui, possédant les secrets du pays, en devient la terreur.

Telle est la situation réelle de l'Irlande, toujours mal peinte et mal analysée par les philosophes et surtout par les hommes politiques. On a jeté l'anathème sur l'Angleterre, sur Cromwell, sur O'Connell, sur la religion catholique, sur les orangistes, sur le fanatisme, sur les ministres, sur les conspirations. Le vrai mot de cette situation fatale est une mauvaise éducation de peuple. Les Irlandais, comme les Français, ne sont point une race politique. Le trait rapide de leur esprit, la saillie ardente de leurs ames, la générosité admirable de leurs habitudes, la charmante facilité de leurs mœurs, sont autant d'élémens de ruine pour une population qui n'a été élevée ni au travail, ni à l'abnégation, ni à la persévérance.

Chaque nation a son rôle et sa mission propres dans la grande harmonie des peuples. Toute race tient sa partie spéciale, et la destination de l'Irlande a été splendide. Elle a préludé à toute la civilisation moderne, au commencement du moyen-âge; cette île du Nord, tournée vers le Midi, a recueilli et répandu sur les îles voisines et une partie

du continent les rayons de la civilisation chrétienne à son aurore. Ce serait un sujet admirable à traiter que les commencemens de l'Irlande catholique; mais, hélas! combien elle est loin de cette époque éclatante! Héritière aujourd'hui de la barbarie keltique et de celle de l'Orient, elle est en proie aux abus, livrée aux excès de l'une et de l'autre.

On ne comprend pas l'Irlande quand on ne mêle pas ces deux élémens contradictoires dans les proportions bizarres que les événemens politiques ont si étrangement amalgamées. Le génie méridional et même asiatique de la race, affaibli sans être dompté par la prudence écossaise et l'activité saxonne, confiné loin des centres du progrès européen, entre des forêts et des lacs déserts et les flots de l'Atlantique, y fermente, avec une exaltation capricieuse et étourdie, un pétillement d'esprit et une écume de toutes les actions extravagantes. Ces choses n'ont pas trouvé d'historien compétent qui ait reproduit le bouillonnement de tant de spectacles insensés et de personnages non-seulement excentriques, mais impossibles. Une paresse plus qu'espagnole, une férocité plus que sauvage, souvent une vivacité de saillie et un élan de verve dignes de la France, des générosités et des héroïsmes sans limites et sans causes, un esprit d'aventures que rien n'explique, si ce n'est l'ardeur naturelle du sang et une véhémence comprimée, partout des grotesques, souvent des traits sublimes, toutes les fautes de politique et de morale accumulées, l'instinct et la spontanéité des peaux-rouges de l'Amérique joints à un fanatisme digne de l'Espagne au XIII[e] siècle, le mépris de la loi, l'instinct de la grandeur, l'horreur de l'industrie, l'impuissance des vertus modestes, la facilité pour les grands exploits et l'entraînement vers tout ce qui brille : voilà les traits qui, réunis dans un étroit espace, sans issue vers la réalisation organique d'une société nouvelle, font de l'Irlande un pays unique.

Ces détails ressortent des romans de Lever, dont la touche manque de légèreté et de grace, non de vérité, ni d'un entrain d'invention rapide et facile qui le rapproche de nos créateurs de fictions journalières. Comme ces écrivains dont le talent naturel s'est si rapidement suicidé par l'abus, ses derniers romans sont les moins remarquables. La philosophie, qui est la raison des choses, lui fait défaut ainsi qu'à l'Irlande. Les œuvres de M. Lever fatiguent bientôt par cette absence de raison. C'est le chaos de l'imprévu qui tourbillonne sur l'abîme. Mille éclairs d'esprit et de courage s'y jouent comme des clartés folles. Tout le monde s'y bat, s'y ruine, s'y grise, y fait l'amour; les conspirations y abondent et les coups de bâton y pleuvent; on s'amuse à outrance et l'on déraisonne à perte de vue : bacchanale éternelle dont la gaieté est bien refroidie par les misères de la réalité irlandaise et la pensée de ces générations ardentes et désespérées qu'un tel état social a englouties.

Après avoir lu les romans de Lever, moins comme des fictions que comme des enseignemens sur l'Irlande, on se demande comment elle

pourrait sortir de cette barbarie. Les formules politiques n'y suffiront jamais; il faut changer le fond des mœurs. Un parlement ne la sauverait pas. L'Irlande s'est long-temps enthousiasmée en faveur d'un parlement spécial, d'un parlement irlandais, qui, au lieu de lui porter bénéfice, l'a mise à deux doigts de sa perte. On y discutait beaucoup; les métaphores les plus éclatantes et les apostrophes les plus hardies y tombaient par cataractes; les intrigues n'y manquaient pas plus que l'éloquence et la saillie. L'Irlande n'y gagnait rien.

La démoralisation s'opère aisément, la désorganisation et la ruine sont rapides; mais la réorganisation est pénible et lente, et il n'y a pas de problème plus difficile au monde que la résurrection d'un peuple. Quelques personnes proposent de secourir l'Irlande par l'aumône universelle. On fait valoir, comme chez nous, le « droit à l'assistance, » et l'on veut introduire en Irlande la *taxe des pauvres*, en vigueur depuis Élisabeth. « Je l'ai vu à l'œuvre, dit un rapporteur anglais, M. Conwell, ce droit à l'assistance, et je me sens aussi incapable d'en donner une idée juste que de donner l'idée complète de la peste et des effets qu'elle produit. J'ai causé avec des pauvres que le système actuel a faits ce qu'ils sont. Je les ai examinés et questionnés. On les a conduits, par cette assistance, à la dernière dégradation et à la dernière misère. » Ce moyen serait donc détestable.

Avant tout, il faut métamorphoser la vie morale du pays et le rattacher au groupe dont il fait nécessairement partie. Il en est de l'Irlande comme de ces fils ou de ces femmes qui veulent se détacher de leur famille et ne peuvent prospérer que par elle : esprits indépendans, qui, pour un peu de vanité satisfaite, compromettent leur existence entière. L'intérêt vital de l'Irlande est de rester unie à la famille, c'est-à-dire au groupe anglais, écossais, keltique et saxon, qui compose la Grande-Bretagne. Il ne s'agit pas pour elle d'avoir un parlement, mais de vivre, de cultiver son champ et d'avoir du numéraire. Il lui faudrait pour cela toutes les qualités qu'elle n'a pas et tous les défauts qui lui manquent. Elle n'est pas patiente, persévérante, économe, laborieuse; elle estime peu le capital et ne sait pas faire d'économies; elle cultive mal la terre, et n'a point de goût à la bien cultiver; elle joint l'imprévoyance du sauvage au goût pour le luxe et aux vaniteuses dépenses de l'homme civilisé. Fermiers et seigneurs, paysans et bourgeois aiment la ruine et l'extravagance. La vie calme et paisible est un fardeau que personne ne supporte, et l'on ne donnerait pas une journée de paresseuses délices, d'orgies, de combats et d'aventures, pour dix années de richesse hollandaise et de bien-être laborieux. Le civilisateur ou plutôt le réparateur de l'Irlande aurait donc à lutter contre les vertus inutiles et les brillantes qualités de cette race extraordinaire; il aurait même à combattre et à dompter un sol laissé en friche depuis des siècles et couvert de marais stagnans. Il y a en Irlande trois millions d'acres an-

glaises de marécages ou de terres en friche (1). Dessécher les marécages et les convertir en cultures serait évidemment le premier pas vers la résurrection du pays. Sur ces trois millions d'acres, les terres marécageuses occupent à elles seules deux millions huit cent trente mille acres, et appartiennent généralement aux grands propriétaires anglais. On a calculé que chaque acre coûterait à dessécher environ 10 shellings, ce qui ferait 1,500,000 livres sterling pour achever l'entreprise entière. Le gouvernement pourrait sans aucun doute racheter ces terres inutiles, émettre des billets hypothécaires qui en représenteraient la valeur, et, en augmentant la richesse territoriale, créer des habitudes d'activité. Un bon système de banques populaires d'après les excellens principes des banques d'Écosse coïnciderait avec ces améliorations agricoles. La culture du chanvre, à laquelle le sol irlandais est particulièrement favorable, est indiquée par plusieurs agriculteurs comme de nature à alimenter le marché anglais. Le développement de toutes ces ressources combinées ne pourrait pas manquer, dans un espace de temps donné, de ramener l'Irlande de la barbarie à la civilisation.

M. Martin, auquel nous empruntons ces excellentes idées, signale aussi l'exploitation du charbon de terre et des mines, qui constituent une des richesses spéciales de l'Irlande; mais la métamorphose morale est avant tout nécessaire. Comment procéder à cette exploitation, quand, d'une part, on ne souffre pas la présence d'ouvriers étrangers, et que d'autre part on a trop d'orgueil pour travailler soi-même? En janvier 1847, M. O'Brien l'agitateur écrivait dans la *Chronique de Coleraine :* « Avec tant d'orgueil, ô Irlandais! vous ne parviendrez jamaiss à obtenir le capital qui vous est nécessaire pour améliorer votre sort! Vous vous croyez déshonorés, si vous prenez la hache et la bêche, la pelle et le hoyau, si vous remuez la terre! » A plus forte raison, cette race endormie répugne-t-elle à incendier les bruyères, à dessécher les étangs, à s'emparer des chutes d'eau pour en appliquer la puissance aux manufactures et aux fabriques, à fouiller les montagnes qui renferment le cuivre et la houille, à tirer de l'Océan une alimentation abondante et saine. L'exercice des droits politiques les plus étendus ne ferait qu'envenimer sa misère.

Certes, la tâche d'un civilisateur de l'Irlande serait sublime, facile même : les plus beaux élémens se trouveraient sous sa main, une foi commune, un sol fertile, une race vive, spirituelle, courageuse; mais, prenant leçon des terribles fautes commises depuis un demi-siècle par les civilisateurs matérialistes de la France, il faudrait que, parallèlement à la réorganisation matérielle, il fît renaître en Irlande l'unique principe de vie chez les peuples, — la notion du bien moral.

PHILARÈTE CHASLES.

(1) Voyez M. R.-M. Martin : *Ireland before the Union and after the Union.*

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1848.

Le suffrage universel a maintenant donné son dernier mot. Pour n'être point officiellement désigné, l'élu n'en est pas moins acclamé par le public : les résultats journaliers des bulletins électoraux dépassent l'attente des plus confians. M. Louis Bonaparte est enfin président de la république française : Paris l'a nommé à une majorité qui a surpris tout le monde; l'enthousiasme des départemens ne pouvait plus étonner personne. La vérification solennelle du scrutin se fera dans quelques jours. Nous aurons alors, non pas la révélation du nom vainqueur, nul ne l'ignore, mais bien la mesure exacte de son triomphe; il sera toujours instructif et bon de la savoir.

En présence d'un événement si considérable et de date si récente, nous devons aujourd'hui nous borner à l'enregistrer. Soit que nous nous reportions en arrière, soit que, par la pensée, nous anticipions sur l'avenir, nous croyons moins à propos de parler que de nous taire. Il ne nous semblerait pas généreux d'insister longuement sur cette semaine malencontreuse, qui a retranché tant de voix au général Cavaignac; d'autre part, nous n'avons plus rien à dire de la personne du prince Louis, et nous n'avons point encore à nous entretenir de sa présidence. Une seconde phase va commencer pour notre pays dans cette existence aventureuse où il se débat depuis l'orage de février. Nous souhaitons du meilleur de notre ame que cette ère inaugurée par un vœu national aussi éclatant réponde jusqu'au bout aux promesses de force et d'union qu'elle nous apporte à son début; nous souhaitons qu'elle corrige les erreurs et les maux de celle qui l'a précédée, nous souhaitons qu'elle ait beaucoup de chances de plus pour mener à bien cette difficile guérison de nos intérêts en souffrance et de nos esprits en ruine. Quoi qu'il arrive, elle nous trouvera toujours tels que nous a trouvés l'époque d'où nous sortons, sans complaisances, mais sans passion vis-à-vis des hommes, sans jugemens convenus vis-à-vis des choses.

On le sait bien, nous sommes d'une opinion plus encore que d'un parti, et, si cette position a des inconvéniens, elle a peut-être aussi ses avantages : elle est

moins sujette aux entraînemens et moins prompte à l'injustice. Notre idéal politique n'est pas de ce monde improvisé dans lequel la France roule désormais à travers les hasards; il n'a point à espérer de place entre toutes ces réalités étranges qui paraissent sur notre horizon, pour s'y disputer ou s'y attribuer l'empire; il est relégué dans le plus profond de nos souvenirs, et ce n'est pas notre faute si le spectacle des aberrations de la démocratie républicaine nous ramène chaque jour à mieux apprécier les lois sur lesquelles reposait la démocratie constitutionnelle. De ce point de vue si complétement désintéressé, nous ne pouvons jamais sentir un goût bien vif pour les ébauches plus ou moins imparfaites auxquelles notre état politique semble dorénavant condamné. Aussi les envisageons-nous d'un grand sang-froid, tant qu'elles ne sont pas décidément des périls pour l'ordre social tout entier. Dès qu'elles n'ont pas été jusque-là, nous n'en avons point maudit, nous en avons plaint les auteurs; nous les avons même quelquefois remerciés de s'être dévoués, soit illusion, soit conscience, de s'être dévoués à leur tâche ingrate. C'est le propre d'une pareille tâche d'user rapidement ceux qui l'acceptent. On n'entreprend pas d'introduire chez un peuple un régime dont il faut commencer par forcer l'apprentissage, on ne s'établit pas le missionnaire ou le ministre d'une église de minorité, sans laisser beaucoup de soi par les chemins, sans fatiguer sa fortune ou compromettre son nom. Que si les circonstances imposent aux uns ou aux autres cette rude besogne, nous sommes toujours prêts à leur tenir compte de leur bonne volonté; quand le sort les trahit, quand leur impuissance se découvre en face des impossibilités, nous sommes plus tentés de les excuser que de les accabler, et si par hasard on avise sous leur abnégation quelque ambitieuse fantaisie, nous leur pardonnons encore ce mauvais grain qu'il y a dans toute cervelle humaine, en considération du loyal effort qu'ils ont fait.

Cette impartialité un peu flegmatique, nous l'avions pour le gouvernement qui a conduit la France jusqu'aux élections; nous l'aurons pour le gouvernement que le suffrage universel doit nous donner à la place de celui-là. Aujourd'hui que les ardeurs de la lutte vont bientôt s'éteindre, nous nous félicitons plus que jamais de n'avoir pas imité les exagérations de la polémique quotidienne. Le général Cavaignac a commis plus d'une faute, et nous les avons toutes relevées; il s'est, dernièrement encore, remis en mauvais cas, en s'empressant trop d'utiliser au profit de sa candidature le bruit incertain de l'arrivée du saint père; pour le service particulier de cette même candidature, il a trop à la légère porté la main sur un grand service public, en retardant six heures pleines l'expédition des courriers. Ce sont là des procédés qui nuisent plus qu'ils n'aident à ceux qui les emploient; ce ne sont pas pour nous des raisons suffisantes d'oublier la reconnaissance que l'on vouait en juin au vainqueur des barricades. M. Dufaure aussi a montré parfois moins de résolution qu'il n'en devait avoir en son poste, et le triste échec que lui a valu la fameuse liste des récompenses nationales n'a pas laissé d'endommager sa bonne renommée d'application et de gravité administratives; mais, même après cette défaite si cruellement exploitée, nous nous rappelons toujours le contentement avec lequel le public accueillit son entrée dans un cabinet républicain. Pourquoi n'a-t-il pas été toujours cette garantie vivante qu'on avait attendue? Telle est souvent la rigueur des situations, qu'elle trouble les intentions les plus droites.

Nous ne nous forgeons pas non plus d'illusions sur l'œuvre réservée aux successeurs du cabinet actuel; c'est une œuvre laborieuse. Il est cependant deux motifs d'espérer qu'elle sera moins âpre dans ses commencemens qu'on n'aurait pu le craindre. D'abord l'immense majorité qui s'est jetée sur le candidat victorieux empêchera toute rivalité de se traduire au grand jour, tant on sentira l'impuissance des rancunes. Puis cette autorité présidentielle sera la représentation du pouvoir sous la forme la plus parfaite que les théories républicaines veuillent bien lui attribuer; et quelles que soient les invectives de la montagne contre le système de la présidence, il faudra bien que les radicaux eux-mêmes, dans la présidence qu'ils détestent, respectent le dogme du suffrage universel. Ainsi le président prendra possession du fauteuil dans une certaine sécurité. C'est un grand point d'acquis, et nous en sommes heureux pour tout le monde. Puisse seulement la force morale qui résulte de cet accord presque universel des suffrages ne pas s'évanouir au lendemain du scrutin, puisse-t-elle être employée sagement dans des vues de concorde intelligente! Nous serons alors les premiers à la ménager en l'entourant de nos respects. Évidemment le pays voulait à tout prix se recouvrer lui-même; il a rendu la violence qu'on lui avait faite : les hommes de la veille comprennent-ils cette leçon?

Avec l'élection du président de la république, nous commençons donc une expérience nouvelle; nous entamons un nouveau chapitre dans cette rapide histoire de nos révolutions. Quand ce changement ne résulterait pas des conditions mêmes de notre état intérieur, il se trouverait amené par la révolution profonde qui s'accomplit autour de nous. Il nous faut, vis-à-vis du dehors, une autre attitude, car tout au dehors a pris une autre face. L'Europe, un instant chancelante, se rasseoit sur ses bases essentielles, et s'y affermit avec une sagesse dont nous ne devons pas manquer de faire notre profit, si nous ne voulons pas qu'elle tourne contre nous. C'est un bel exemple que nous avons plaisir à contempler du milieu de nos propres vicissitudes : nous y puisons un enseignement précieux pour résister à tous les fauteurs des partis extrêmes, pour continuer à garder entre leurs suggestions contradictoires cette ligne de ferme modération et de progrès raisonné où nous aimons à maintenir notre libéralisme.

Oui, nous aussi nous avons eu, et les premiers de tous, durant cette épreuve universelle, nous avons eu des minorités envahissantes qui ont prétendu nous dicter la loi, des médiocrités infatuées d'elles-mêmes qui se sont élevées de leur chef aux postes les plus périlleux pour en tomber avec plus d'éclat; nous avons eu des théoriciens de toutes les sortes, des tribuns de toutes les couleurs, qui ont versé librement dans la société les semences désastreuses de leurs utopies et de leurs passions. Nous avons vaincu tout cela, vaincu sinon dompté; mais, en haine de ces utopies et de ces passions encore frémissantes, il est d'autres gens aussi qui ne croiront pas de long-temps qu'on puisse pousser trop loin ou peser trop fort. Le mouvement de la vie publique en a produit l'effervescence et le désordre; ils voudraient supprimer le mouvement. Le sang qui circulait à travers la masse des nations dans ce corps multiple dont tous les membres se joignent chaque jour de plus près, le sang du corps européen s'est pour ainsi dire enflammé; afin d'éviter la fièvre, ils tâcheraient volontiers d'arrêter la circulation. Ils allaient, en aveugles, aux dernières limites de la démocratie, ils ne se sentaient pas la force d'enrayer; ils sont tout prêts à briser aujourd'hui le char lui-même, au lieu d'apprendre à le conduire. Et nous l'avouons, quand on voit

ces entraînemens de la déraison humaine auxquels nous avons assisté, quand on se représente cette facilité prodigieuse avec laquelle un état passe de la liberté jusqu'à la licence, quand on calcule le peu de progrès qu'il y a dans les esprits de cette multitude dont on a rêvé l'avancement, si bien attaché qu'on soit à ses espérances libérales, à sa philosophie politique, on est souvent tenté de donner sa démission de citoyen, et de courir à l'éternel refuge des autorités antiques. De ces découragés et de ces effrayés qui feraient maintenant bon marché de toutes les institutions libres pour un peu de repos et de stabilité, combien n'en trouvera-t-on pas désormais parmi nous! A ceux-là, surtout, il est bon de montrer la leçon que nous offre spontanément l'Europe. Victorieuses par l'épée, maîtresses absolues chez elles aussitôt qu'elles l'ont sérieusement voulu, les puissances germaniques, dont les événemens de mars avaient précipité le développement constitutionnel en achevant d'ébranler chez elles la monarchie pure, l'Autriche et la Prusse, sont assez sages pour ne point employer leur triomphe à la restauration du vieux principe monarchique. Elles reprennent le progrès, troublé par l'invasion démagogique, à l'endroit même où il avait été interrompu; elles ont ce grand sens de voir que le vrai moyen de couper court à ces insurrections factices qui ont causé tant de maux, c'est de rendre leurs pentes naturelles aux révolutions légitimes, dont la suite pacifique constitue l'existence des peuples. Telle est, en effet, la position nettement assignée à la royauté des Habsbourg comme à celle des Hohenzollern, par les derniers événemens de Vienne et de Berlin. L'Allemagne, qui semblait à la veille d'une dissolution, est de nouveau couverte par ces deux trônes, maintenant raffermis; la mission du pouvoir central de Francfort, qui paraissait un moment suppléer à cette double défaillance, devient plus obscure et moins décisive à mesure que cette défaillance se change en une résurrection.

Il fut un temps où il était peut-être permis de penser que la monarchie autrichienne n'avait plus chance de durer beaucoup encore au milieu du mouvement de l'Europe moderne : c'était lorsque la vieille chancellerie, jetant sur toutes les nationalités de l'empire son armée de bureaucrates, enveloppait le pays d'un réseau sous lequel rien ne remuait, excepté les rivalités particulières des races, entretenues tout exprès pour empêcher une agitation plus générale. On pouvait croire alors que ces peuples divers, dans la jalousie qui les animait les uns contre les autres, dans la défiance qui leur rendait suspect le pouvoir commun auquel ils obéissaient, n'attendaient désormais qu'une occasion pour secouer le joug et rompre une unité trop artificielle. On oubliait cependant un sentiment séculaire qui devait prévaloir au moment même du péril et sauver l'empire de la ruine où l'auraient précipité les passions des peuples et les systèmes des cabinets : c'était l'amour du nom de l'Autriche, sous lequel tous avaient depuis si longtemps l'habitude de se rallier et de se reconnaître. Pour tant de millions d'hommes de langues et d'origines différentes, l'Autriche n'était pas précisément une patrie; mais le nom de l'Autriche était un drapeau. L'affection qui s'attachait à cet antique souvenir avait quelque chose de la force morale qui lie le soldat à ses étendards et lui fait suivre leurs destinées. Allemands et Slaves ont compris à l'heure suprême qu'ils restaient une puissance en continuant à s'appeler l'Autriche, et, bien loin de vouloir briser le cadre dans lequel cette puissance s'était développée, ils s'y sont plus serrés que jamais pour le mieux défendre. Le résultat de ces batailles, où l'Autriche avait l'air de se dissoudre, ç'a été de donner à toutes

les populations autrichiennes la conscience plus claire de cette communauté d'intérêts qui a créé leur fortune en constituant un empire avec elle. Le jeune empereur François-Joseph se nomme encore, comme ses prédécesseurs, roi de Hongrie et de Bohême, roi de Croatie, de Slavonie et d'Illyrie, duc de Lorraine, de Salzbourg, de Styrie, de Karinthie et de Carniole, grand prince de Transylvanie, margrave de Moravie, comte princier de Tyrol, de Kybourg, de Gœrz et de Grodszka, comte de Bregenz, etc. Il a cependant désormais une qualité supérieure à toute cette nomenclature féodale, il est investi d'une puissance plus haute que celle dont ses ancêtres lui avaient légué les titres si divers, et cette puissance, il la tient de la force des choses, à présent bien démontrée : il est purement et simplement empereur d'Autriche, l'empereur d'une Autriche unitaire.

Il y a deux fractions au sein de ces trente-six millions d'hommes qui ne sont point appelées à se réjouir de cette unité nouvelle : c'est d'un côté la race magyare, de l'autre une minorité d'Allemands dévoués soit au radicalisme politique des démagogues, soit au doctrinarisme historique des professeurs d'université. On sait de reste comment les Magyars ont dû naturellement lutter contre cette fusion générale de toutes les familles autrichiennes sous la loi d'un même empire, qui les condamnait fatalement à voir disparaître la prépondérance de leur nom, de leur langue, de leur sang. On ne sait pas assez comment ils ont trouvé des alliés sur lesquels ils n'avaient pas droit de compter. Malgré les vieilles rancunes germaniques, c'étaient des Allemands qui devaient les servir dans cette démolition qu'ils essayaient. M. Welker le proclamait encore dernièrement à la tribune de Francfort, et M. Welker est un témoin qu'on peut citer aux plus zélés démocrates : « L'insurrection n'a commencé dans Vienne que lorsque l'or des Magyars y est arrivé. » Nous ne parlons pas cependant de cette aide brutale donnée par les agitateurs de la rue à des intrigues révolutionnaires, nous parlons surtout de l'aide morale des doctrines. Il ne s'agissait point seulement, pour les radicaux teutons, de fraterniser avec les radicaux magyars dans une pensée de réforme politique ou sociale; il y avait sous jeu une tendance séparatiste de même espèce, une même envie d'émancipation nationale. Cette idée-là partait de Francfort, et nous verrons tout à l'heure les embarras qu'elle y a causés. Appliquée à coups de fusil par les étudians de l'*Aula*, elle n'en remontait pas moins au dogmatisme professoral du grave M. Dahlmann : c'était l'idée de subordonner tout établissement politique à la règle absolue de l'unité de race, de tailler l'Autriche pour ne lui laisser que des Allemands, ou pour la mettre en dehors de l'Allemagne. Plus d'Allemands qui, là où ils sont, ne soient en Allemagne ! l'Allemagne partout où il y a des Allemands! Telle est au fond la pensée qui s'est unie au séparatisme magyar sur les glacis de Vienne, pour détruire en commun l'édifice des Habsbourg. Elle a succombé par le fait en attendant qu'elle succombe en droit devant la discussion et les négociations.

Contre ces tentatives de démembrement qui s'effectuaient sous le drapeau de la démocratie, l'Autriche unitaire arbore maintenant elle-même le drapeau libéral des institutions constitutionnelles. L'Autriche a compris que ces couleurs jaune et noire, qui plaisaient encore aux peuples comme l'emblème patriotique d'un grand empire, choquaient pourtant aussitôt qu'on les attribuait comme insignes aux velléités de l'ancien absolutisme. L'étendard tricolore de l'Allemagne n'avait eu l'avantage sur le jaune et noir des Habsbourg qu'autant qu'on l'avait pu prendre pour une protestation contre la politique des camarillas. Il y avait

donc un moyen assuré de restituer la popularité du jaune et noir : c'était de rompre avec les camarillas, avec le passé, de confier la bannière nationale à de vrais Autrichiens, qui ne fussent pas des chambellans. Voilà comment tout vient d'être renouvelé dans l'antique empire, la couronne et son conseil.

Le cabinet dont l'avénement a marqué les derniers jours du règne maintenant clos par une abdication solennelle, le cabinet du prince Schwarzenberg, arrive aux affaires sans avoir la responsabilité des vicissitudes antérieures. Si l'on n'a pas toujours traité loyalement avec les Magyars, si l'on a jadis montré trop de faiblesse, soit en face des ultras de la rue, soit en face des ultras de chancellerie, il est débarrassé du poids de ces fautes; il peut agir librement, selon le sens de son programme, qui est la plus pure formule d'un gouvernement constitutionnel. Le prince Félix de Schwarzenberg est par son caractère à la hauteur de ses engagemens. Ministre à Naples, lorsque les relations amicales de la cour d'Autriche avec le roi Ferdinand furent interrompues, il s'était aussitôt retrouvé général; il avait pris avec succès le commandement d'une division en face de l'armée piémontaise. Son expérience diplomatique, son dévouement au principe de l'unité autrichienne, l'avaient désigné comme le négociateur le plus capable d'avoir une part efficace dans les conférences qui doivent définitivement s'ouvrir à Bruxelles. Ce sont les mêmes titres qui l'ont appelé au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil, quand on s'est enfin décidé à donner un successeur au vieux M. de Wessenberg. Les principes officiellement annoncés par M. de Wessenberg n'étaient pas moins libéraux que ceux du nouveau cabinet; c'était seulement la vigueur qui faisait défaut pour les soutenir, au besoin, contre *les influences inconstitutionnelles* justement signalées dans le dernier programme. Le prince Schwarzenberg et son collègue, le comte Stadion, ont commencé par exiger la retraite des conseillers intimes qui leur barraient l'accès du trône, de ces noms inconnus qui pèsent quelquefois si lourdement sur les destinées des états, MM. Weiss, Erb, Pipitz, et, dit-on aussi, Hurter, qui aurait joué là le rôle du professeur Leo à Potsdam. Le comte Stadion, ministre de l'intérieur, a commencé sa carrière sous le prince de Metternich en rompant dès-lors avec les traditions administratives qu'il semblait obligé de suivre. Successivement appelé dans ce temps-là au gouvernement de la province de Trieste et à celui de la province de Gallicie, il sut se faire partout une réputation méritée d'homme libéral au temps où il y avait à risquer de vouloir l'être. Le ministre du commerce et des travaux publics, M. Bruck, est connu dans toute l'Allemagne par de grandes entreprises comme négociant et comme directeur d'importantes compagnies. D'abord député de Trieste à Francfort, il fut bientôt chargé de représenter l'Autriche auprès du pouvoir central, et, en toutes rencontres, il a fait preuve d'aptitude pratique. Le ministre de l'agriculture, M. de Thinnfeld, est de la Styrie; le docteur Hellfert, ministre de l'instruction publique, appartient à la députation de Bohême. Toutes les provinces figurent ainsi, par leurs hommes les plus distingués, dans un cabinet où l'influence de la capitale a perdu la part trop exclusive qu'elle s'arrogeait dans les autres.

Ce cabinet une fois constitué, une fois appuyé contre la Hongrie toujours en armes sur l'épée de Windischgrætz et sur celle de Jellachich, l'empereur Ferdinand et son frère François-Charles, l'époux de l'archiduchesse Sophie, ont renoncé à la couronne d'Autriche en faveur d'un jeune homme de dix-huit ans, qui n'avait pas du moins à répondre de leurs vieux erremens. L'abdication des

anciens de la maison de Habsbourg, l'installation de François-Joseph, complètent ce changement mémorable qui s'annonce, dans la conduite des affaires autrichiennes, depuis la victoire définitive de la monarchie sur l'émeute. « Convaincu de la haute valeur d'institutions libérales, nous sommes prêt, dit textuellement le prince, à admettre les représentans de la nation au partage de nos droits. » Ce n'est pas là le langage de la faiblesse, car le nouveau César se déclare en même temps « résolu à maintenir les droits de la couronne et l'intégrité de l'empire. » Ce n'est pas une condition imposée, c'est une inspiration légitime de l'esprit du temps. François-Joseph est le fils de l'archiduchesse Sophie, l'élève de M. de Bombelles : on ne pouvait pas lui refaire ses origines; mais qu'est-ce que des souvenirs d'enfance contre le solennel engagement de la politique dont il devient le symbole? Cette politique est aujourd'hui nettement dessinée par la situation des personnes qui l'inaugurent. Il ne s'agit plus de lutte ouverte ou sourde entre la révolution et la contre-révolution; il s'agit d'organiser un grand état. Cette lutte qui a fait le malheur de M. de Wessenberg, l'impuissance et l'immobilité de Ferdinand, ne peut plus se rencontrer entre le jeune empereur et son énergique ministère. Le cabinet d'Olmütz est donc à même d'entreprendre la tâche patriotique qui lui est dévolue. Cette Autriche qui vient de se sentir une et compacte jusque dans la diversité de ses élémens, il faut la constituer de manière à ce que la diversité n'y étouffe pas sous une unité factice. Le problème impossible à vaincre pour l'absolutisme ne saurait être insoluble avec la liberté.

Le problème prussien, moins épineux en soi, puisque les questions de race n'y viennent pas compliquer les embarras politiques, présente cependant des difficultés plus intimes, des difficultés de relations et de personnes qui l'ont singulièrement embrouillé. On n'a point en Prusse à surveiller un Jellachih pour l'empêcher de s'aigrir contre un Windischgrætz et de se tourner en roi de Croatie. La question à Berlin est de savoir comment faire vivre ensemble une royauté et une assemblée également animées de l'esprit prussien, un esprit de raideur, de chicane, d'inflexible entêtement sur les petites choses et d'orgueilleuse pointillerie sur les grandes. L'épreuve de 1847 ne s'était déjà point terminée par un dénouement favorable; l'assemblée de 1848 n'a pas mieux abouti. Malgré sa qualité de constituante, le roi s'est enfin résolu à la dissoudre, et il a donné, de son chef, cette constitution qu'on ne pouvait réussir à rédiger en commun. Voilà, pourrait-on penser, un terrible coup d'état, et la liberté sans doute est bien malade. Oui, si le beau de la politique n'était pas, à Berlin, d'aiguiser contradictions sur contradictions, car ce coup d'état n'est en somme à autre fin que de proclamer tout de suite la liberté comme en Belgique : la charte belge décrétée par ukase russe, c'est la façon de concilier les choses, quand il y a de part et d'autre, comme en Prusse, des points d'honneur mal entendus et des caractères opiniâtres.

Sérieusement n'est-ce pas un trait bien remarquable de l'époque? Le roi Frédéric-Guillaume est maître dans sa capitale. Sa capitale, dégoûtée du joug des démagogues, accepte avec reconnaissance l'autorité militaire du général Wrangel; la malice indigène, le *witz* national, commence à user de représailles contre les révolutionnaires, dont les grimaces sérieuses lui ont fait concurrence. Les radicaux, dont la misère a été mise à nu par le prétendu congrès démocratique, se divisent encore et se déchirent à Breslau. L'assemblée jouant à cache-cache avec

les troupes royales dans les différens locaux de Berlin, courant chercher à Brandenbourg le prix de ses journées aussitôt qu'on y transporte le paiement de son salaire, l'assemblée nationale est d'ailleurs déconsidérée par la médiocrité générale des membres qui la composent. Elle a échoué devant l'opinion, quand elle s'est ingéré de décréter un refus d'impôt; elle a soulevé contre elle la *loyalty* prussienne, quand elle a essayé, par la bouche de M. de Kirchmann, de dicter à la couronne des conditions outrageantes, l'emprisonnement des ministres, le licenciement de la garde, le retour du roi à Berlin, l'épuration de son entourage, etc., etc. La Prusse et l'Allemagne entière ont repoussé cette contrefaçon de 92. Les autorités municipales offrent spontanément au roi de payer l'impôt que l'assemblée nationale, ou du moins la fraction dominante de l'assemblée, leur commande de refuser. Les propriétaires mettent leur fortune et leur sang à sa disposition. Les hommes de la landwehr arrivent avec enthousiasme remplir leurs cadres; on les rencontre sur les routes par grandes files, courant la poste et faisant sonner les postillons, tant ils sont joyeux et pressés d'aller servir le roi. Les ambitions démocratiques ne sauraient être plus battues; — c'est ce moment-là que le roi Frédéric-Guillaume a justement choisi pour donner à la Prusse une constitution aussi libérale que tout démocrate intelligent pouvait la désirer. Si libérale soit-elle, le roi n'y trouve assurément rien de trop pour sa part; il y gagne deux points auprès desquels tout le reste ne lui est plus de rien. Il s'y intitule roi par la grace de Dieu, ce que l'assemblée ne voulait pas, et quoiqu'il n'y ait point dans cette charte d'article 14, quoiqu'elle doive expressément être revisée dans la diète de 1849, elle n'en est pas moins une charte octroyée, ce qui flatte toujours chez ce législateur constitutionnel les involontaires réminiscences du droit divin.

Mélange singulier de tendances contraires, produit dans une nature originale par les habitudes d'un esprit d'autrefois et par les nécessités d'une époque de renouvellement! Le roi Frédéric-Guillame, en renvoyant sa constituante, en gardant son ministère de commis, est cependant très sincèrement résolu à devenir un prince parlementaire; mais il veut l'être à sa manière, et le dévouement de fraîche date qu'il consacre aux doctrines libérales ne le gêne pas dans son amitié croissante pour M. Leo, un des anciens coryphées du piétisme. Cette amitié elle-même ne l'arrête pas dès qu'il se met en tête de rivaliser avec le roi Léopold. La charte belge à Berlin, c'est une hardiesse raisonnée qu'il faut louer chez un prince qui aime à vivre d'inspirations. Ce grand acte de force et de prudence a réjoui sincèrement l'opinion constitutionnelle en Allemagne; il rend à la Prusse la force morale et politique dont elle paraissait privée depuis les dernières catastrophes.

Il est bien difficile que Francfort conserve le prestige de son autorité médiatrice, quand les deux grands états germaniques se relèvent avec tant de puissance. Les diètes de Vienne et de Berlin ont compromis le pouvoir central durant leur période révolutionnaire : succombant aujourd'hui sous l'autorité royale, elles affaiblissent encore, par leur défaite même, l'autorité de Francfort, trop semblable au fond à la leur pour ne pas se ressentir de leur chute. Le crédit politique de Francfort, si considérable il y a quelques semaines, quand on l'invoquait contre la démagogie, baisse à présent que la démagogie est vaincue.

La diète centrale réunit pourtant les hommes les plus distingués de l'Allemagne; toutes les autres assemblées se sont appauvries pour composer digne-

ment celle-là; son président, M. Henri de Gagern, aura bientôt une place marquée parmi les hommes d'état les plus distingués de l'Europe; ses qualités personnelles, ses connaissances, le tact infini de ses procédés, lui ont assigné un rôle important dans les circonstances les plus difficiles que sa patrie ait encore traversées. Quels que soient les talens dont on dispose à Francfort, on ne peut pas faire qu'une influence trop uniquement morale s'emploie avec autant d'empire que si l'on avait sous la main des ressources plus matérielles, pour obtenir ou commander l'obéissance. Ni M. de Gagern n'a été suffisamment écouté à Berlin, ni M. Welker à Olmütz. La Prusse et l'Autriche, une fois qu'elle ont eu repris pied, n'ont voulu que d'elles-mêmes pour mettre l'ordre chez elles. Francfort a été jusqu'ici un pouvoir d'ordre et de paix; il ne peut donc point en appeler à l'insurrection pour punir ceux qui ne tiennent pas compte de ses avis ou de ses arrêtés, et l'insurrection des peuples serait pourtant la seule sanction qui lui restât contre la désobéissance des gouvernemens. Francfort a commis aussi, disons-le, vis-à-vis de l'Autriche, une faute qu'il paiera tôt ou tard. La diète centrale, groupée autour d'un archiduc autrichien, s'est attaquée presque sans relâche à l'intégrité de la monarchie des Habsbourg; elle a reçu de prétendus ambassadeurs magyars; elle a laissé ses plus ardens radicaux partir en guerre contre les généraux de l'empire; elle a pris fait et cause pour les vaincus de Vienne, et s'est embarquée dans des réclamations périlleuses au sujet de Robert Blum. Elle a décidé quelque chose de plus irritant: elle a voté dans son projet de constitution deux paragraphes qui mettraient en question l'existence même de l'Autriche, s'il était jamais possible à l'Allemagne de les exécuter.

Ce sont ces griefs de l'Autriche contre Francfort, griefs accusés chaque jour par un concert de protestations nationales, qui constituent le démêlé le plus sérieux que nous devions maintenant voir grandir de l'autre côté du Rhin; mais il n'y a point là de difficulté constitutionnelle ou sociale : c'est un problème d'équilibre international, de relation politique d'état à état. Nous ne croyons pas que l'Europe en ait fini avec les épreuves auxquelles l'ont soumise les révolutions intestines de cette année; nous pensons cependant que la situation nouvelle de l'Allemagne est très propre à étouffer les dernières tentatives que des esprits de trouble et de violence pourraient encore risquer. L'Italie semble même maintenant le seul foyer où bouillonne toujours la lave démagogigue; mais il devient de plus en plus évident que, ni à Turin, ni à Rome, ni même à Florence, la démagogie, tout en se parant du prétexte de l'indépendance nationale, n'est de force à lutter contre le sens public, contre la volonté générale de l'Europe. C'est seulement à compter du jour où la démagogie aura disparu de partout, qu'il sera possible de fonder une sage et véritable démocratie par la modération et la justice.

M. ROSSI.

Nous avons éprouvé le besoin de laisser l'indignation publique se faire justice sur la tombe de M. Rossi. Les sanglantes catastrophes qui ont suivi sa mort, et dont son bras seul avait retardé le débordement, les cris d'admiration que cette fin glorieuse a arrachés même à d'anciens adversaires, nous semblaient parler plus haut que tous les éloges. L'Institut, qui peut mesurer dans ses propres rangs toute l'étendue d'une telle perte, a confié le soin de la faire apprécier du public à un écrivain éloquent, naturellement désigné par l'amitié et par cette

sympathie qui existe entre intelligences d'élite. Sans anticiper sur le travail de M. Mignet, que nous attendons avec impatience, la *Revue*, qui s'est honorée long-temps de compter M. Rossi comme collaborateur, se doit à elle-même de payer ici solennellement un tribut de regrets à sa mémoire. Ce n'est point seulement le souvenir de travaux communs qui nous unissait à M. Rossi, la communauté d'opinions formait un lien plus étroit encore. Son nom restera, en effet, comme l'un des titres de gloire de ce grand parti constitutionnel modéré, également ennemi de tous les excès, également dévoué à toutes les idées hautes et saines, dont le passage n'a pas été sans gloire en Europe, et dont les débris luttent encore avec énergie contre les invasions du torrent démagogique. Exilé volontaire en 1815 pour la cause de la liberté, M. Rossi est mort en 1848 martyr volontaire de la cause de l'ordre. Il quitta sa patrie, dans des jours de réaction absolutiste, pour se soustraire au joug d'une domination ecclésiastique routinière et humiliante. Il est revenu mourir au pied du dôme de Saint-Pierre, pour défendre l'indépendance spirituelle de l'église menacée dans le pouvoir et dans la personne de son chef. A son début et à sa fin, cette forte vie a fait face aux deux excès opposés, et résume encore d'une manière frappante les deux termes de nos opinions.

Et ce qui frappe chez M. Rossi, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, écrivain, professeur, pair de France, ambassadeur ou premier ministre, il ne s'est jamais démenti. La fortune a fait de sa destinée la plus bizarre peut-être de nos temps de révolution. En la transplantant pour ainsi dire sur tant de sols différens et l'en déracinant tour à tour, elle n'est pas parvenue à lui enlever l'unité qui tient à la constance du caractère et à la fixité des opinions. Ceux qui l'ont connu dans la politique le retrouvent tout entier en ses ouvrages. Dans son traité de droit pénal, dans son cours d'économie politique, c'est la même rigueur de principes, c'est la même mesure habile dans l'application. Une démonstration profonde de l'origine philosophique du droit de punir dans les sociétés élève le premier de ces deux ouvrages au-dessus de ce scepticisme moral et de cette philanthropie un peu molle qui déparent trop souvent les plus beaux ouvrages de législation du siècle dernier. L'autorité des lois pénales nécessaires à la vie des peuples ressort de sa discussion, aussi intacte, aussi puissante, aussi acérée, pour ainsi dire, que des théories de la rude école de MM. de Maistre et de Bonald; mais tout ce que l'humanité des temps modernes a pu suggérer de précautions pour protéger l'innocence ou excuser la passion y est admis, développé avec complaisance, présenté souvent avec une heureuse hardiesse d'innovation. Une telle lecture, trop peu répandue dans nos écoles de droit, enseignerait souvent utilement à nos jeunes magistrats à fortifier leurs principes, en modérant quelquefois leur pratique. Les leçons du Collége de France seraient plus de mise encore aujourd'hui. Quelle lumière ne jette pas en effet sur tous les débats dont nous sommes témoins la distinction profonde et nouvelle, dont M. Rossi fut l'inventeur, entre la science et l'art dans l'économie politique! La science, suivant lui, observe, décrit les faits, trace les lois de la richesse telles qu'elles sortent de la nature des choses et du simple jeu de la liberté humaine; l'art peut enseigner aux gouvernemens à modifier ces faits, à substituer, s'ils s'en reconnaissent le droit et le pouvoir, leurs lois à celles de la nature. L'art peut corriger la science; mais la science est nécessaire à l'art. Grace à cette distinction fondamentale, dégagée dans sa marche, l'économie politique peut s'a-

vancer d'un pas plus ferme, et avec la rigueur des sciences exactes, dans l'étude des ressorts naturels de la société, et prêter plus tard au gouvernement les lumières qu'une anatomie bien faite apporte dans l'art de guérir; mais ces lumières mêmes sont précisément ce que bien des gens ne veulent pas; elles blessaient déjà leurs yeux dans l'enseignement de M. Rossi, et c'est ce qui explique la fureur aveugle qui a porté une révolution triomphante à briser, comme premier coup d'autorité, la chaire modeste du Collége de France. Le champion courageux qui vient d'y rentrer aujourd'hui par la brèche a remercié, j'en suis sûr, plus d'une fois son devancier de lui avoir laissé, pour de si rudes épreuves, des armes retrempées par une logique nerveuse.

Cette distinction de la science et de l'art, que M. Rossi porte avec fruit dans l'économie politique, il avait dû en trouver le modèle dans sa propre intelligence. Sur quelque terrain qu'on le rencontre, il y avait en quelque sorte toujours en lui l'homme de la science et l'homme de l'art, l'homme qui excellait à remonter aux principes, l'homme qui réussissait merveilleusement à les accommoder aux habitudes, aux préjugés, aux faiblesses, aux vanités mêmes des hommes. Dans un débat public, il élucidait toutes les questions; dans un cabinet, il dénouait toutes les difficultés personnelles. Il trouvait, à une grande hauteur de raisonnement, le point de jonction des idées les plus opposées; il opérait, avec une fine entente du cœur humain, la conciliation des intérêts et des amours-propres en conflit. Ses talens divers se lisaient, pour ainsi dire, sur son visage et dans ce regard de lynx qui perçait sous le profil d'aigle des vieux Romains. Inépuisable en connaissances, fertile en expédiens, il était dans les affaires un inappréciable conseiller. Presque tous les hommes politiques de France ont recherché ses avis : il resta leur ami commun à travers la vivacité de leurs dissentimens. Dans cette position délicate, aucun d'eux n'a jamais eu de plaintes sérieuses à faire contre lui, et ses efforts ont toujours tendu à faire cesser des divisions funestes dont il apercevait les conséquences.

Le rôle de M. Rossi, dans la diète constituante de Suisse en 1833 et dans les affaires d'Italie pendant ces trois dernières années, sont les deux faits capitaux de sa vie politique. Il est curieux de considérer combien, sur des théâtres et sous des personnages différens, on retrouve exactement le même ordre d'opinions et la même ligne de conduite. M. Rossi arrivait à Lucerne, en 1835, pour y représenter, au nom du canton de Genève, une opinion mitoyenne entre les tendances rétrogrades et superstitieuses des petits cantons catholiques et l'exaltation radicale des cantons révolutionnaires. Dès cette époque, de bons esprits prévoyaient qu'une collision finirait par éclater dans ce petit pays, où la Providence s'était plu à resserrer tout ce qui divise et anime les hommes, différences de mœurs, de religion et de principes, comme pour se donner, dans un bassin resserré, le spectacle de leurs orages. Pour prévenir cette lutte, le but des hommes modérés était de constituer dès-lors, à la place du pouvoir fédéral incertain, tiraillé, impuissant, tel qu'il sortait du pacte de 1815, une autorité centrale véritable, fidèle expression de la majorité de la Suisse, et en mesure de faire respecter tour à tour la volonté commune aux minorités turbulentes, et le droit des faibles aux majorités oppressives. D'un commun aveu, le projet de pacte rédigé par M. Rossi avait trouvé l'art de concilier l'intégrité de l'indépendance cantonale avec la force de l'autorité fédérale. La Suisse entière le regrette aujourd'hui; elle le méconnut alors. Le sacrifice de quelques priviléges

ne put se faire agréer des esprits obstinés des paysans catholiques. Le respect d'un droit quelconque fut insupportable aux révolutionnaires. Au lieu d'un droit qui eût pesé sur tout le monde, les uns aimèrent mieux conserver des prérogatives sans réalités, les autres une force sans entraves. On a vu ce qui en est résulté.

Les deux ordres d'ennemis qui avaient fait échouer les intentions éclairées de M. Rossi à Lucerne l'attendaient à Rome, lorsqu'il y vint représenter le dernier gouvernement de la France. Les premiers l'abreuvèrent de dégoûts, les seconds ont tranché ses jours par le fer. Quand le cabinet français, inquiet de la vivacité d'un débat qui mettait aux prises deux grandes puissances morales dans le pays, l'église et le corps enseignant, et achevait ainsi d'épuiser les forces de notre société malade, conçut l'idée de recourir à l'intervention pacifique de la cour de Rome, personne n'était plus naturellement désigné que M. Rossi pour une telle mission. Dans le conseil de l'Université, dans les débats de la chambre des pairs, il avait fait preuve d'une mesure qui, à elle seule, dans cette discussion brûlante, était une rareté et un mérite. On n'essaya pas moins de le représenter à Rome comme un incrédule insolent qui venait insulter le pape dans sa cour. Plus d'un Romain qui, hier encore, pointait le canon de la garde civique contre le Quirinal désert se fit alors, auprès de Grégoire XVI, l'interprète de ces calomnies. Peu s'en fallut que le palais pontifical ne fût fermé au ministre de France. M. Rossi franchit hardiment ces obstacles, et, pénétrant jusqu'au pontife, il eut, en quelques jours, par sa conversation insinuante et vive, percé, comme un trait de lumière, les ténèbres dont on environnait à plaisir l'esprit juste, mais étroit, du bon vieillard. Grégoire XVI l'écouta avec une surprise mêlée de plaisir. M. Rossi lui fit entrevoir quelques-unes des conditions de la société nouvelle qu'on lui avait trop laissé ignorer. Le vieux pontife lui en sut gré et l'honora d'une affection qui confondit ses adversaires.

A l'avénement de Pie IX, la scène changea. Un pape jeune, éclairé, dont la vie était pleine de sainteté et l'abord plein de grace, venait occuper le trône pontifical et inaugurait son règne par un grand acte de clémence. M. Rossi fut des premiers, non point à lui conseiller cette conduite (Pie IX n'avait pas besoin de conseil et ne prit l'inspiration que dans son cœur), mais à applaudir à sa généreuse détermination et à l'encourager à persévérer dans les voies libérales où il entrait aux acclamations de l'Europe entière. Mais les illusions étaient étrangères à l'esprit exercé de M. Rossi; il connaissait les hommes de son ancienne patrie, et il prédit, dès le premier jour, les dangers de tout genre dont une si noble tâche allait se trouver entourée. Il crut devoir ne les dissimuler ni au pape ni à l'Italie, et, en mesure de parler haut au nom du gouvernement qu'il représentait, il s'exprima avec une franchise qui (c'est le sort de la vérité) n'eut pas toujours le bonheur de plaire.

Au pape, aux souverains italiens qui, à son exemple, entreprenaient d'opérer eux-mêmes l'affranchissement et la réforme de leurs états, il disait sans relâche : « L'œuvre que vous abordez est grande et périlleuse; une administration vieillie ne se réforme pas en un jour; des paroles de liberté ne tombent pas impunément du haut d'un trône sans aller réveiller ce foyer de passions révolutionnaires qui couve toujours au fond des sociétés. Vous avez promis, mettez-vous à l'œuvre. Dès aujourd'hui faites vos plans, dès demain exécutez-les. Ne laissez pas les esprits errer à l'aventure et soulever toutes les questions au hasard. Guidez vous-mêmes le mouvement que vous avez donné, ou vous serez en-

traînés par lui. Ayez peu de foi aux applaudissemens populaires, ils se changent vite en murmures. Travaillez pour le bien qui dure, et non pour la récompense passagère et dangereuse d'une ovation de la rue. »

Aux Italiens, à leur tour, l'envoyé de la France avait un autre langage à tenir. En associant les vœux de la France à ceux que cette nation malheureuse formait pour sa liberté renaissante, en les assurant de l'appui de son gouvernement contre toute atteinte du dehors qui pourrait les menacer : « Prenez garde cependant, disait-il aux Italiens; il y a deux extrémités où la France, dans sa bonne foi, vous avertit de ne pas compter sur elle : une attaque imprudente et précipitée contre la puissance autrichienne dans le nord de l'Italie; un affaiblissement exagéré de l'autorité spirituelle du souverain pontife à Rome. La première vous serait funeste à vous-mêmes, la seconde compromettrait la liberté religieuse du genre humain. Pour aller attaquer l'Autriche dans ses forteresses de Lombardie, un désir, si généreux qu'il soit, n'est pas suffisant. Rien n'est prêt, chez vous, pour une guerre de l'indépendance; vos troupes sont sans chefs, sans canons, sans vêtemens; vos populations dispersées ne ressemblent point aux guérillas de l'Espagne; elles ne viendront point, je les connais, au rendez-vous de l'insurrection. C'est à la France encore qu'il vous faudra recourir. La France ne prend conseil que de son honneur, et ne se met par avance à la discrétion de personne. Quant au trône pontifical, la chose est plus sérieuse encore. L'indépendance du souverain pontife est sous la garantie commune de la conscience des catholiques. Rome, avec ses monumens élevés par les trésors de l'Europe entière, Rome, centre et tête du catholicisme, appartient aux chrétiens encore plus qu'aux Romains mêmes. Tenez-vous bien pour avertis que nous ne vous laisserons pas décapiter la chrétienté et réduire le pape fugitif à demander un abri qu'on pourrait faire payer cher à sa liberté. »

Il faut avoir entendu M. Rossi répéter, à toutes les heures et sous toutes les formes, ces fortes paroles pendant deux années pour comprendre ce que c'est que l'autorité d'un ambassadeur, et quelle force se prêtent mutuellement le nom d'un grand peuple et les ressources d'un grand esprit. Les révolutionnaires de l'Italie, gênés par ce témoin incommode, firent entendre contre lui des clameurs dont l'opposition de France, trop prompte malheureusement à accueillir contre son gouvernement les calomnies de l'étranger, s'empressa de se faire l'écho. La révolution de février se chargea de les en débarrasser. Une autre politique a été adoptée par la France, d'autres conseils ont été suivis par l'Italie; que la France, dans son équité, juge et compare!

Au lieu de presser le gouvernement d'accomplir des réformes pratiques et sincères, on a mieux aimé encourager les peuples à faire des révolutions. Au lieu de prévenir l'Italie des chances funestes d'une guerre de l'indépendance, on a mieux aimé mettre à ses ordres spontanément et sans demande les troupes et les trésors de la France. Au lieu de protéger par avance la personne et l'autorité du pape contre les attentats de ses sujets, au lieu de déclarer nettement qu'on ne laisserait pas ébranler la puissance pontificale, on a mieux aimé fraterniser d'un bout de l'Italie jusqu'à l'autre avec les ennemis de la religion et du trône; on s'est fait belliqueux à Turin, et révolutionnaire partout.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. L'expédition de Piémont a eu tout le succès que s'en promettait M. Rossi. On s'est aperçu alors qu'il était moins dangereux de promettre et de rassembler des troupes que de les faire pas-

ser en pays ennemi. Après avoir manqué aux traités qui nous unissaient avec l'Autriche, on n'a rien trouvé de mieux que de manquer à la parole qu'on avait donnée à l'Italie, et l'on a imaginé la médiation; mais on ne pouvait guère être médiateur à soi seul entre deux parties qu'on avait également blessées. Il a fallu aller chercher à Londres un introducteur qui nous fît admettre, et, moyennant cette garantie, on est parvenu, au bout de six mois de négociations, à ce merveilleux résultat, pour les Milanais opprimés, de faire indiquer un lieu pour ouvrir des conférences. Pendant ce temps, l'orage a grossi à Rome : les démagogues ont jeté le masque; vainement le pontife effrayé a cherché quelque appui du côté de la France; pour qu'on lui donnât signe de vie, il a fallu qu'il vît son ministre égorgé sur les marches de son palais, et des canons pointés contre lui. Alors aussi on s'est aperçu qu'il y avait des catholiques en France, et que ces catholiques même étaient électeurs.

Le profit que la révolution de février empêcha le dernier gouvernement français de retirer de sa conduite loyale et prudente, M. Rossi l'avait recueilli tout entier. Pie IX et les hommes sages de l'Italie reconnurent de quel côté leur étaient venus les véritables conseils d'amis, et c'est ce jugement de la raison publique qui porta M. Rossi à la tête du gouvernement pontifical. Il y entra pour diriger ce généreux mouvement de l'Italie, objet de tant d'espérances, et que les fautes des partis et les violences démocratiques n'avaient pas encore trop complétement compromis. Depuis deux mois qu'il tenait le pouvoir, chacune de ses journées, laborieusement employées, était marquée par quelque mesure de réforme. Il s'efforçait de plier aux institutions constitutionnelles la vieille machine du gouvernement pontifical, et de contenir en même temps dans l'enceinte des libertés légales l'essor du mouvement populaire. Déjà il avait soustrait le trésor papal aux exigences d'une crise financière menaçante. Il préparait des mesures législatives pour opérér, dans les diverses parties de l'administration, la séparation complète des élémens spirituels et temporels, et pour déterminer ainsi d'une manière précise dans quelle sphère pourrait s'exercer l'initiative politique du pays. Plein de ces vastes problèmes, tout prêt sans doute à les exposer avec sa lucidité accoutumée, il montait les degrés du palais législatif, lorsqu'une populace brutale l'accueillit par des cris. Il se retourna vers elle, nous dit-on, en souriant, comme s'il eût défié la violence de trancher de telles pensées. Cette noble confiance fut trompée. Le théâtre de ce monde appartient-il donc à la force?

C'est avec un douloureux serrement de cœur qu'on pose une telle question. Comme le débat s'est établi, en effet, entre M. Rossi et ses meurtriers, il est ouvert aujourd'hui partout en Europe. Pendant trente ans, la liberté constitutionnelle, dont l'influence rayonnait même sur les pays qui n'en jouissaient pas encore, avait porté à un degré inoui le respect de la vie humaine et la douceur des relations privées; des rapports fraternels s'établissaient paisiblement entre tous les peuples; la prospérité débordant descendait des rangs élevés aux rangs inférieurs de la société. Quatre ou cinq grandes villes bombardées, les populations des campagnes mourant de faim, des généraux, des prêtres, des premiers ministres couvrant de leur cadavre le pavé des rues, voilà le progrès et la liberté que d'autres doctrines nous ont faits.

A. de B.

V. de Mars.

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.